8
3-D
29
6
10
27
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE

A-4.

Digitized by Google

XVIII. 13. m.

8. – 3. D. 29

MEMOIRES
DE MONSIEUR
LE CARDINAL
DE RETZ.

NOUVELLE EDITION,

Revûë & augmentée.

TOME SECOND.

A COLOGNE,
Chez DAVID ROGER.

M. DCCXVIII.

Avec Aprobation & Permission des Superieurs.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

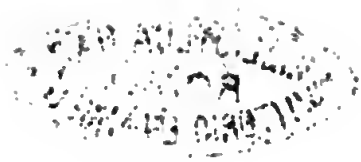

MEMOIRES

DE

MONSIEUR LE C. D.R.

SECONDE PARTIE.

COmme Monſieur le Prince avoit voulu ſe réunir toute ſa maiſon, il crut qu'il ne pouvoit ſatisfaire pleinement Monſieur de Longueville, qu'il n'eût obligé le Cardinal à lui tenir la parole qu'on lui avoit donnée à la paix de Ruelle, de lui mettre entre les mains le Pont de l'Arche, qui joint au vieux Palais de Rouen, à Caën, & à Dieppe, ne convenoit pas mal à un Gouverneur de Normandie. Le Cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire. Monſieur le Prince ſe trouvant un jour au cercle, & voyant qu'il faiſoit le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en ſortant du cabinet de la Reine,

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

Adieu *Mars*. Cela ſe paſſa à onze heures du ſoir : je le ſçûs un demi quart d'heure après, comme tout le reſte de la ville : & comme j'allai le lendemain ſur les ſept heures du matin à l'Hôtel de Vendôme y chercher Monſieur de Beaufort, je le trouvai ſur le Pont-neuf dans le caroſſe de Monſieur de Nemours, qui le menoit chez Madame ſa femme, pour qui Monſieur de Beaufort avoit beaucoup de tendreſſe. Monſieur de Nemours étoit encore pour la Reine ; & comme il ſçavoit l'éclat du jour précedent, il s'étoit mis dans l'eſprit de perſuader à M. de Beaufort de ſe déclarer pour elle dans cette occaſion. M. de Beaufort s'y trouvoit tout-à-fait diſpoſé, d'autant plus que M. de Montbazon l'avoit prêché juſqu'à deux heures après minuit ſur le même ton. Le connoiſſant comme je faiſois, je ne devois pas être ſurpris de ſon peu de vûe : je le fus pourtant. Je lui repreſentai qu'il n'y pouvoit rien avoir qui fût plus contraire au bon ſens : Qu'en nous offrant à Monſieur le Prince, nous ne hazardions rien, qu'en nous offrant à la Reine nous hazardions tout ; que dès que nous aurions fait ce pas, Monſieur le Prince s'accommoderoit avec le Mazarin qui le recevroit à bras ouverts, & par ſa propre conſideration, & par l'avantage qu'il trouveroit à faire

connoître au peuple, qu'il ne devroit pas ſa conſervation aux frondeurs, ce qui nous décréditeroit dans le public : Qu'en nous offrant à M. le Prince, le pis du pis ſeroit de demeurer comme nous étions, avec la difference que nous aurions acquis un nouveau merite à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner ſon ennemi.

Ces raiſons emportérent Monſieur de Beaufort. Nous allâmes l'après-dînée à l'Hôtel de Longueville, où nous trouvâmes Monſieur le Prince dans la chambre de Madame ſa ſœur. Nous lui offrîmes nos ſervices; nous fumes reçus comme vous pouvez vous l'imaginer, & nous ſoupâmes avec lui chez Prud'homme où le panegirique du Mazarin ne manqua d'aucune de ſes figures. Le lendemain matin Monſieur le Prince me fit l'honneur de me venir voir, & il continua de me parler du même air, dont il m'avoit parlé la veille : il reçut même avec plaiſir la balade en na, ni, no, nu, que Marigni lui preſenta comme il deſcendoit les eſcaliers. Il m'écrivit ce ſoir même un petit billet ſur les onzes heures, où il m'ordonnoit de me trouver le lendemain matin à quatre heures chez lui avec Noirmoutier. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avoit mandé. Il nous parut d'abord aſſez

embaraſſé : il nous dit qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à faire la guerre civile ; que la Reine étoit ſi attachée au Cardinal, qu'il n'y avoit que ce moyen de l'en ſéparer ; qu'il n'étoit pas de ſa conſcience, ni de ſon honneur de le prendre ; qu'il étoit d'une naiſſance à laquelle la conduite de Balatro ne convenoit pas. Il ajouta, qu'il n'oublieroit jamais l'obligation qu'il nous avoit ; qu'en s'accommodant, il nous accommoderoit auſſi avec la Cour, ſi nous le voulions ; ſinon il ne laiſſeroit pas, ſi la Cour nous attaquoit, de prendre hautement nôtre parti. Nous lui repartimes que n'ayant prétendu, en lui offrant nos ſervices, que l'honneur de le ſervir, nous ſerions au deſeſpoir que nôtre conſideration eût arrêté un moment ſon accommodement avec la Reine ; que nous le ſuppliions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le Cardinal, & que cela n'empêcheroit pas que nous ne demeuraſſions toûjours dans les termes du reſpect & du ſervice que nous avions voué à ſon Alteſſe.

Les conditions de Monſieur le Prince avec le Cardinal n'ont jamais été publiques, parce qu'il n'en a été ſçu que ce qu'il en a plû au Cardinal d'en jetter dans le monde : ce qui en parut, fut la remiſe du Pont-de-l'Arche entre les mains de Monſieur de Longueville.

Les affaires publiques ne m'occupoient pas si fort que je ne fusse obligé de vaquer à des particulieres, qui me donnerent bien de la peine. Madame de Guimené qui s'en étoit allée d'effroi dès le premier jour du siege de Paris, revint de colere à la nouvelle qu'elle eut, me visiter à l'Hôtel de Chevreuse. Je fus assez fou pour la prendre à la gorge, sur ce qu'elle m'avoit lâchement abandonné: elle fut assez folle pour me jetter un chandelier à la tête, sur ce que je ne lui avois pas gardé fidelité à l'égard de Mademoiselle de Chevreuse. Nous nous accordâmes un quart d'heure après ce fracas, & le lendemain je fis pour son service ce que vous allez voir.

Cinq ou six jours après que Monsieur le Prince fut accommodé, il m'envoya le Président Viole, pour me dire qu'on le déchiroit dans Paris, comme un homme qui avoit manqué de parole aux Frondeurs, qu'il ne pouvoit croire que ce bruit là vint de moi; mais qu'il sçavoit que Monsieur de Beaufort & Madame de Montbazon y contribuoient beaucoup; qu'il me prioit d'y donner ordre. Je montai aussi-tôt en carosse avec le Président Viole, j'allai avec lui chez Monsieur le Prince, & je lui témoignai que j'avois toûjours parlé de lui comme

je devois. J'excuſai autant que je pus Monſieur de Beaufort & Madame de Montbazon, (quoique je n'ignoraſſe pas, que la derniere n'eût dit que trop de ſottiſes.) Je lui inſinuai qu'il ne devoit pas trouver étrange, que dans une ville auſſi engagée contre le Mazarin, l'on ſe fût plaint de ſon accommodement, qui le remettoit pour la ſeconde fois ſur le thrône. Il ſe fit juſtice, il comprit que le peuple n'avoit pas beſoin d'inſtigation pour être échauffé ſur cette matiere : il entra avec moi dans les raiſons qu'il avoit eües de ne pas pouſſer les affaires. Il fut ſatisfait de ce que je lui dis, pour juſtifier ma conduite. Il m'aſſeura de ſon amitié; je l'aſſeurai de mes ſervices, & la converſation finit d'une maniere aſſez tendre, pour me donner lieu de croire qu'il me tenoit pour ſon ſerviteur, & qu'il ne trouveroit pas mauvais que je me mêlaſſe d'une affaire, arrivée juſtement la veille de ce que je viens de vous raconter.

Monſieur le Prince s'étoit engagé à la priere de Meille, Cadet de Foix, qui étoit fort attaché à lui, de faire donner le tabouret à la Comteſſe de Foix de Flem ; & le Cardinal qui y avoit grande averſion, ſuſcita toute la Nobleſſe de la Cour, pour s'oppoſer à tous les tabourets qui n'étoient pas fondez ſur des brevets.

Monſieur le Prince qui vit tout d'un coup une maniere d'aſſemblée de Nobleſſe, à la tête de laquelle même le Maréchal de l'Hôpital s'étoit mis, ne voulut pas exciter la clameur publique, pour des interêts qui lui étoient aſſez indifferents; & il crut qu'il feroit aſſez pour la maiſon de Foix, s'il renverſoit les tabourets des autres Maiſons privilegiées. Celle de Rohan étoit la premiere de ce nombre, & jugez dequel dégout étoit un dechet de cette nature aux Dames de ce nom. La nouvelle leur en fut apportée le ſoir même que Madame la Princeſſe de Guimené revint d'Anjou. Meſdames de Chevreuſe, de Rohan, de Montbazon, ſe trouvérent le lendemain chez elle, elles prétendoient que l'affront qu'on leur vouloit faire n'étoit qu'une vengeance de la fronde. Nous reſolumes une contre-aſſemblée de Nobleſſe pour ſoûtenir le tabouret de la maiſon de Rohan. Mademoiſelle de Chevreuſe eut aſſez de plaiſir qu'on l'eut diſtinguée par là de celle de Lorraine; mais la conſideration de Madame ſa mere fit qu'elle n'oſa contredire le ſentiment commun. Il fut queſtion d'eſſayer d'ébranler Monſieur le Prince avant que de venir à l'éclat. Je me chargeai de la commiſſion, j'allai chez lui dès ce ſoir même, je

pris mon prétexte de la parenté, que j'avois avec la maiſon de Guimené. Monſieur le Prince qui m'entendit à demi mot, répondit ces paroles : Vous êtes bon parent, il eſt juſte de vous ſatisfaire ; je vous promets que je ne choquerai point le tabouret de la maiſon de Rohan.

J'executai fidellement l'ordre de Monſieur le Prince, j'allai de chez lui à l'Hôtel de Guimené, où ſe trouvoit toute la compagnie aſſemblée. Je ſuppliai Mademoiſelle de Chevreuſe de ſortir du cabinet, & je fis raport de mon ambaſſade aux Dames qui en furent beaucoup édifiées. Il eſt ſi rare qu'une négociation finiſſe en cette matiere, que celle-là m'a parû n'être pas indigne de l'hiſtoire. Cette complaiſance qu'eut Monſieur le Prince pour moi déplut au Cardinal qui avoit encore tous les jours de nouveaux ſujets de chagrin. Le vieux Duc de Chaulnes Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant de Roy en Picardie & Gouverneur d'Amiens mourut en ce temps-là. Le Cardinal à qui la citadelle d'Amiens eut aſſez plû pour lui-même, eût bien voulu que le Vidame lui en cedât le Gouvernement, dont il avoit la ſurvivance, pour avoir celui d'Auvergne. Le Vidame qui étoit frere aîné de Monſieur

de Chaulnes que vous voyez aujourd'hui, ſe fâcha & écrivit une lettre très haute au Cardinal, & s'attacha à Monſieur le Prince. Monſieur de Nemours fit la même choſe, parceque l'on balançoit à lui donner le Gouvernement d'Auvergne. Mioſant qui eſt preſentement le Maréchal d'Albret, & qui étoit à la tête des Gendarmes du Roy, s'accoûtuma & accoûtuma les autres à menacer le Miniſtre. Il augmenta la haine publique en rétabliſſant Emeri, odieux à tout le Royaume ; mais ce rétabliſſement nous fit peu de peine, parceque cet homme qui connoiſſoit mieux Paris que le Cardinal, y jetta de l'argent, & qu'il l'y jetta même aſſez à propos. C'eſt une ſcience particuliere, qui bien ménagée, fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais, quand elle n'eſt pas bien entendue. Elle eſt de la nature de ces choſes qui ſont néceſſairement, ou toutes bonnes, ou toutes mauvaiſes. Cette diſtribution qu'il fit ſagement & ſans éclat, nous obligea encore à ſonger avec plus d'application à nous incorporer, pour ainſi dire, avec le peuple ; & comme nous en trouvâmes une occaſion qui étoit ſainte en elle-même, nous ne la manquâmes pas. Si on m'eût cru nous ne l'euſſions

pas priſe ſitôt, nous n'étions pas preſſez, & il n'eſt pas ſage de faire dans les fonctions où l'on n'eſt pas ſur la défenſive, ce qui n'eſt pas preſſé. Mais l'inquietude des ſubalternes eſt la choſe la plus incommode dans ces rencontres : il leur ſemble que dès que l'on n'agit pas on eſt perdu. Je les prêchois tous les jours qu'il falloit planer, que les picoteries étoient plus dangereuſes qu'une veritable activité; mais perſonne ne comprenoit cette verité, & l'impreſſion que fit à ce propos dans les eſprits un méchant mot de la Princeſſe de Guimené, eſt incroyable. Elle ſe reſſouvint d'un Vaudeville que l'on avoit fait autrefois ſur un certain Regiment de Brullon, où l'on diſoit qu'il n'y avoit que deux Dragons & quatre tambours. Comme elle haiſſoit la fronde pour plus d'une raiſon, elle me dit un jour chez elle, en me raillant que nous n'étions plus que quatorze de nôtre parti, qu'elle compara enſuite au Regiment de Brullon. Noirmoutier qui étoit éveillé, mais étourdi ; & Laigue qui étoit lourd, mais préſomptueux, furent touchez de cette raillerie au point qu'ils murmuroient depuis le matin juſques au ſoir de ce que je ne m'accommodois pas, ou que je ne pouſſois pas les affaires à l'extrémité. Comme les chefs dans les factions

n'en ſont maîtres qu'autant qu'ils ſçavent prévenir ou appaiſer les murmures, il falut venir malgré moi à agir, quoiqu'il n'en fût pas encore temps : & je trouvai par bonne fortune, une matiere qui eût rectifié l'imprudence, ſi ceux qui l'avoient cauſée, ne l'euſſent pas outrée.

Les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris ſont particulierement le patrimoine de ceux qui n'ont que médiocrement de bien. Il eſt vrai qu'il y a de riches maiſons qui y ont part ; mais il eſt encore plus vrai qu'il ſemble que la Providence de Dieu les ait encore plus deſtinées pour les pauvres. C'eſt ce qui bien entendu & ménagé pourra être plus avantageux au ſervice du Roy ; parce que ce ſeroit un moyen d'autant plus efficace, qu'il ſeroit imperceptible d'attacher à ſa perſonne un nombre infini de familles médiocres, qui ſont toûjours plus redoutables dans les révolutions. La licence du dernier ſiecle a donné quelque fois des atteintes à ce fonds ſacré. L'ignorance du Mazarin ne garda point de meſures dans ſa puiſſance : il recommença auſſi-tôt après la paix, à rompre celles par leſquelles, & les Arrêts du Parlement, & les Déclarations du Roy, on avoit pourvû au deſordre. Les Officiers de l'Hôtel

de Ville dépendans du Miniſtre y contribuérent par leur prévarication, les rentiers s'en émûrent & s'aſſemblerent en grand nombre. La Chambre des Vacations donna Arrêt, par lequel elle défendoit ces aſſemblées. Quand le Parlement fut rentré à la ſaint Martin de l'année 1649. la Grand'Chambre confirma cet Arrêt qui étoit juridique en ſoi ; parce que les aſſemblées ſans autorité du Prince, ne ſont jamais legitimes. Mais ces Arrêts autoriſoient toutefois le mal, en ce qu'ils en empêchoient le remede ; ce qui obligea la Grande-Chambre à donner un ſecond Arrêt, fut que nonobſtant celui qui avoit été rendu par la Chambre des Vacations, les rentiers aſſemblez au nombre de plus de trois mille, tous Bourgeois & vêtus de noir, avoient créé douze Sindics pour veiller, ce diſoient-ils, ſur les prévarications du Prevôt des Marchands. Cette nomination de Sindics fut inſpirée aux Bourgeois, par cinq ou ſix perſonnes qui avoient en effet quelque interêt dans les rentes ; mais que j'avois jettées dans l'aſſemblée pour la diriger auſſi-tôt que je la vis formée. Je rendis en cette occaſion un grand ſervice à l'Etat ; parce que ſi je n'euſſe reglé, comme je fis cette aſſemblée, il y eut eu aſſeurement une fort grande ſédition. Tout s'y paſſa avec un

grand ordre, les rentiers demeurerent dans le reſpect pour quatre ou cinq Conſeillers du Parlement qui parurent à leur tête, & voulurent bien accepter le Sindicat. Ils y perſiſtérent avec joye, quand ils ſçurent par les mêmes Conſeillers, que nous leur donnions, M. de Beaufort & moi, nôtre protection. Ils nous firent une députation ſolemnelle. Le premier Preſident voyant cette démarche, s'emporta & donna un ſecond Arrêt dont je viens de parler. Les Sindics prétendirent que leur Sindicat ne pouvoit être caſſé que par la Grande-Chambre: ils ſe plaignirent aux Enquêtes, qui furent du même avis, après en avoir opiné dans leur Chambre, & qui allerent enſuite chez Monſieur le premier Preſident, accompagnez d'un grand nombre de rentiers. La Cour qui crut devoir faire un coup d'autorité, envoya des Archers chez des Coutures, Capitaine de ſon quartier, & qui étoit un des douze Sindics. Ils furent aſſez heureux pour ne le pas trouver chez lui. Le lendemain les rentiers s'aſſemblerent en très-grand nombre à l'Hôtel de Ville & y réſolurent de preſenter Requête au Parlement, & de lui demander juſtice de la violence que l'on avoit voulu faire à un de leurs Sindics.

Juſque là nos affaires aloient à ſou-

hait, & nous étions envelopez dans la meilleure & la plus juſte affaire, & nous étions ſur le point de nous reprendre, & de nous reſouder, pour ainſi dire, avec le Parlement qui vouloit demander l'aſſemblée des Chambres, & de ſanctifier par conſequent tout ce que nous avions fait. Le diable monta à la tête de nos Subalternes qui crurent que cette occaſion tomberoit, ſi nous ne la relevions par un grain qui fût de plus haut goût, que les formes du Palais, ce furent les propres mots de Montreſor, qui dans un Conſeil de fronde, tenu chez le Preſident de Bellievre, propoſa qu'il faloit tirer un coup de piſtolet, à l'un des ces Sindics, pour obliger le Parlement à s'aſſembler; parce qu'autrement, dit-il le premier Préſident n'accordera jamais l'aſſemblée des Chambres qui nous eſt abſolument neceſſaire, parcequ'elle nous rejoint au Parlement dans une conjoncture, où nous ſerions avec le Parlement, les défenſeurs de la veuve & de l'orphelin, & où nous ne ſommes, ſans le Parlement, que des ſéditieux & des Tribuns du peuple. Il n'y a, ajouta-t-il, qu'à faire tirer dans la rue un coup de piſtolet à un de nos Sindics, qui ne ſera pas aſſez connu du peuple pour faire une grande émotion; cela ſera ſuffiſant pour produire l'aſſem-

blée des chambres, qui nous eſt ſi neceſſaire. Je m'oppoſai à ce deſſein de toute ma force : je repreſentai que nous aurions l'aſſemblée des chambres ſans cet expedient qui avoit mille inconveniens. Le Preſident de Bellievre traita mon ſcrupule de pauvreté : Il me pria de me reſſouvenir de ce que j'avois vû autrefois dans la vie de Céſar, que dans les affaires publiques la morale eſt plus étendue, que dans les particulieres : & je le priai à mon tour de ſe reſouvenir, de ce que j'avois vû à la fin de la même vie, qu'il étoit toûjours odieux & qu'on ne devoit ſe ſervir qu'avec d'extrêmes précautions de cette ſcience ; parcequ'il n'y a que le ſuccès qui la juſtifie ; hé qui peut répondre du ſuccès ? Je ne fus pas bien écouté, qu'il ſembla que Dieu m'avoit inſpiré ces paroles, comme vous le verrez par l'évenement. Il fut réſolu qu'un Gentilhomme qui étoit à Noirmoutier, tireroit un coup de piſtolet dans le Caroſſe de Joly que vous avez vû depuis à moi, qui étoit un des Sindics des rentiers ; que Joly ſe feroit une égratignure pour faire voir qu'il étoit bleſſé, qu'il ſe mettroit au lit & qu'il donneroit ſa requête au Parlement. Cette réſolution me donna une telle inquietude que je ne fermai point l'œil toute la nuit, &

que je dis le lendemain matin au Preſident de Bellievre, ces deux Vers:

Je rends graces aux Dieux de n'etre pas Romain,
Pour conſerver encor quelque choſe d'humain.

Le Maréchal de la Mothe en eut autant d'averſion que moi: enfin il s'executa le 11. Décembre, & la fortune y jetta le plus cruel de tous les incidens. Le Marquis de la Boullaye, ſoit de ſa propre folie, ſoit de concert avec le Cardinal, voiant que ſur l'émotion cauſée dans la place Maubert par ce coup de piſtolet & ſur la plainte du Preſident Charton l'un des Sindics qui s'imagina qu'on avoit pris Joly pour lui, le Parlement étoit aſſemblé, ſe jetta comme un démoniaque au milieu de la Salle du Palais, ſuivi de quinze ou vingt coquins, dont le plus honnête homme étoit un miſerable ſavetier: il cria aux armes, il n'oublia rien pour les faire prendre dans les rues voiſines; il alla chez le bonhomme Brouſſel, qui lui fit une réprimande à ſa mode: il vint chez moi & je le menaçai de le faire jetter par la fenêtre. Voici ce qui me fait croire qu'il agiſſoit de concert avec le Cardinal.

Il étoit attaché à Monſieur de Beaufort qui le traitoit de parent ; mais il tenoit encore davantage auprès de lui par Madame de Montbazon, de qui il étoit tout-à-fait dépendant. J'avois découvert que ce miſerable étoit de conference ſecrete avec Madame Dampus, concubine en titre d'office, d'Undedei, eſpionne averée de Mazarin. J'avois fait jurer Monſieur de Beaufort ſur les Evangiles, qu'il ne lui diroit jamais rien de tout ce qui me regarderoit. Laigue m'a dit que le Cardinal en mourant, le recommanda au Roi, comme un homme qui l'avoit toûjours fidellement ſervi. Vous remarquerez que ce même homme avoit toûjours été frondeur de profeſſion.

Je reviens à Joly. Le Parlement s'étant aſſemblé, ordonna que l'on informeroit de cet aſſaſſinat. La Reine qui vit que la Boullaye n'avoit pas réuſſi dans les tentatives de la ſedition, alla à ſon ordinaire, car c'étoit un Samedy, à la Meſſe à Nôtre-Dame. Le Prevôt des Marchands l'alla aſſeurer à ſon retour de la fidelité de la Ville. L'on affecta de publier au Palais Royal, que les frondeurs avoient voulu ſoulever le peuple, & qu'ils avoient manqué leur coup : tout cela ne fut que douceur en comparaiſon de ce qui arriva le ſoir. La Boullaye poſa une eſpece de

corps-de-garde de ſept ou huit Cavaliers dans la place Dauphine, pendant, que lui (à ce qu'on a aſſuré depuis) étoit chez une fille de joye dans le voiſinage. Il y eut je ne ſçai quelle rumeur entre les Cavaliers & les Bourgeois du Guet, & l'on vint dire au Palais Royal qu'il y avoit de l'emotion dans ce quartier. Servien eut ordre d'envoyer ſçavoir ce que c'étoit, & l'on prétend qu'il groſſit beaucoup par ſon rapport le nombre des gens qui y étoient L'on obſerva même qu'il eut une aſſez longue conference avec le Cardinal dans la petite chambre griſe de la Reine; & que ce ne fut qu'après cette conference qu'il vint dire tout échaufé à Monſieur le Prince, qu'il y avoit aſſeurement quelque entrepriſe contre ſa perſonne. Monſieur le Prince voulut aller s'en éclaircir lui-même, la Reine l'en empêcha; & ils convinrent ſeulement d'envoyer le caroſſe de Monſieur le Prince avec quelques caroſſes de ſuite, pour voir ſi on l'attaqueroit. Arrivez ſur le Pont-neuf, ils trouverent force gens en armes, parceque les Bourgeois les avoient priſes à la premiere rumeur, & il n'arriva rien. Il y eut un laquais bleſſé d'un coup de piſtolet, dans celui de Ducaſſe qui le ſuivoit; on ne ſçait point comment cela arriva, S'il eſt vrai, comme on le diſoit en ce temps-là

que deux Cavaliers tirerent ce coup de piſtolet, après avoir regardé dans le caroſſe de Monſieur le Prince, où ils ne trouverent perſonne; il y a apparence que ce fut la continuation de celui du matin. Un boucher très homme de bien, me dit huit jours après, & il me l'a dit vingt fois depuis, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai de ce qui s'étoit dit de ces deux cavaliers, que ceux de la Boulaye n'y étoient plus quand les caroſſes paſſerent, & que le coup de piſtolet ne fut qu'entre les bourgeois yvres & ſes camarades bouchers qui revenoient de Poiſſi, & qui n'étoient point à jeun. Ce boucher s'appelle le Roux, pere du Chartreux dont vous avez oui parler, diſoit qu'il étoit dans la compagnie.

L'artifice de Servien retourna au Cardinal. Monſieur le prince qui ſe trouva dans la néceſſité de pouſſer Meſſieurs les Frondeurs, qu'il crut l'avoir voulu aſſaſſiner, & tout ce qu'il y avoit de gens à lui, crurent qu'ils ne lui temoigneroient pas leur zele, s'ils ne lui exageroient ſon peril.

Les flateurs du Palais Royal confondirent avec empreſſement l'entrepriſe du matin avec l'avanture du ſoir. L'on broda ſur ce canevas tout ce que la plus lâche complaiſance, tout ce que la plus noire

impoſture, tout ce que la credulité la plus ſotte y purent figurer: & nous nous trouvâmes le lendemain réveillez par le bruit répandu par la Ville, que nous avions voulu enlever la perſonne du Roi & le mener à l'Hôtel de Ville, maſſacrer Monſieur le Prince & que les troupes d'Eſpagne s'avançoient ſur la frontiere de concert avec nous. La Cour fit une peur épouventable à Mademoiſelle de Montbazon, qu'on ſçavoit être la patrone de la Boulaye. Le Maréchal d'Albret qui ſe vantoit d'en être aimé, lui portoit tout ce qui plaiſoit au Cardinal de faire aller juſqu'à elle. Vineuil qui en étoit effectivement aimé lui inſpiroit tout ce que Monſieur le Prince vouloit lui faire croire. Elle fit voir les enfers ouverts à Monſieur de Beaufort, qui me vint éveiller à cinq heures du matin, pour me dire que nous étions perdus, que nous n'avions qu'un parti à prendre qui étoit celui de nous jetter dans Peronne, où d'Hocquincourt le recevroit, & moi de me retirer à Mezieres, où je pouvois diſpoſer de Buſſy la Motte. Je crus d'abord qu'il avoit fait quelque ſottiſe avec la Boulaye. Après qu'il m'eut fait mille ſermens qu'il en étoit auſſi innocent que moi, je lui dis que le parti qu'il me propoſoit étoit pernicieux, qu'il me feroit paroître coupable aux yeux de tout

l'univers ; qu'il n'y en avoit point d'autre que de nous envelopper dans nôtre innocence, que de faire bonne mine, & de ne rien prendre pour nous de tout ce qui ne nous attaqueroit pas directement, & de resoudre ce que nous aurions à faire dans les occasions. Il entra dans mes raisons. Nous sortîmes sur les huit heures pour nous faire voir au peuple, & pour voir nous-mêmes la contenance du peuple, qu'on avoit mandé de differens quartiers être fort consterné. Cela nous parut effectivement, & si la Cour nous eût attaqué dans ce moment, je ne sçai si elle n'auroit point réussi. Je reçûs trente billets sur le midy, qui me firent croire qu'elle en avoit le dessein, & trente autres qui me firent apprehender qu'elle ne le pût avec assez de succès.

Messieurs de Beaufort, de la Motte de Brissac, de Noirmoutier, de Laigue, de Fiesque, de Fontrailles & de Matha, vinrent dîner chez moi. Il y eut après dîner une grande contestation ; la plûpart voulant que nous nous nous missions sur la défensive ; c'est-à-dire, que nous nous reconnussions coupables avant que d'être accusez. Mon avis l'emporta qui fut que Monsieur de Beaufort marchât seul dans les rues avec un seu Page derriere son carosse ; que j'y marchasse de même ma-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

niere de mon côté ; que nous allaſſions ſéparement chez Monſieur le Prince, lui dire que nous étions très perſuadés qu'il ne nous faiſoit pas l'injuſtice de nous confondre dans les bruits qui couroient.

Je ne pûs trouver l'après dînée Monſieur le Prince chez lui, & Monſieur de Beaufort ne l'y ayant pû rencontrer non plus, nous nous trouvâmes ſur les dix heures chez Madame de Montbazon, qui vouloit à toute force que nous priſſions des chevaux de poſte pour nous enfuir. Nous eûmes ſur cela une conteſtation qui ouvrit une ſcéne, où il y eut bien du ridicule, quoiqu'il ne s'y agit que du tragique. Madame de Montbazon ſoûtenant qu'aux perſonnages que nous jouïons Monſieur de Beaufort & moi, il n'y avoit rien de plus aiſé que de ſe défaire de nous, puiſque nous nous mettions entre les mains de nos ennemis. Je lui répondis qu'il étoit vrai que nous hazardions nôtre vie; mais que ſi nous agiſſions autrement, nous perdrions infailliblement nôtre honneur. Elle ſe leva à ce mot de deſſus ſon lit où elle étoit, & elle me dit, après m'avoir mené vers la cheminée : Avouez le vrai, ce n'eſt pas ce qui vous tient, vous ne ſçauriez quitter vos Nimphes; amenons l'Innocente avec nous, je crois que vous ne vous ſou-

ciez plus gueres de l'autre. Comme j'étois accoûtumé à ces manieres, je ne fus pas ſurpris de ce diſcours; je le fus davantage quand je la vis dans la penſée de s'en aller à Peronne; & ſi effrayée qu'elle ne ſçavoit ce qu'elle deſiroit. Je trouvai que ces deux amans lui avoient donné plus de frayeur qu'ils n'euſſent voulu, j'eſſayai de la raſſurer;& ſur ce qu'elle me témoignoit quelque défiance que je ne fuſſe pas de ſes amis, à cauſe de la liaiſon que j'avois avec M. de Chevreuſe & M. de Guimené, je lui dis tout ce que celle que j'avois avec Monſieur de Beaufort pouvoit demander de moi dans cette conjoncture; à quoi elle me répondit bruſquement: Je veux que l'on ſoit de mes amis pour l'amour de moi même, ne le merite-je pas bien? Je lui fis là-deſſus ſon panegyrique; & de propos en propos qui continua aſſez longtemps, elle tomba ſur les beaux exploits que nous aurions faits, ſi nous nous étions unis enſemble: à quoi elle ajouta qu'elle ne concevoit pas comment je m'amuſois à une vieille plus méchante qu'un diable, & à une jeune encore plus ſotte à proportion. Nous nous diſputons tous les jours, reprit-elle, cet innocent (en me montrant Monſieur de Beaufort qui jouoit aux échets:)nous nous donnons bien de la peine, nous gâtons

toutes nos affaires. Accordons-nous enſemble ; allons nous-en à Peronne : vous êtes maître de Mezieres, le Cardinal vous envoyera demain des négociateurs. Ne ſoyez pas ſurpris de ce qu'elle parloit ainſi de Monſieur de Beaufort, c'étoit ſes termes ordinaires ; & elle diſoit à qui le vouloit entendre qu'il étoit impuiſſant, ce qui étoit vrai ou preſque vrai qu'il ne lui avoit jamais demandé le bout du doigt ; qu'il n'étoit amoureux que de ſon ame ; & en effet il me paroiſſoit au deſeſpoir quand elle mangeoit de la viande les Vendredis, ce qui lui arrivoit ſouvent. J'étois accoûtumé à ſes dires, mais je ne l'étois pas à ſes douceurs ; quoiqu'elles me fuſſent ſuſpectes, j'en fus touché, vû la conjoncture. Elle étoit fort belle, je n'avois pas de diſpoſitions naturelles à perdre de telles occaſions, je me radoucis beaucoup, l'on ne m'arracha pas les yeux ; je propoſai d'entrer dans le cabinet, mais l'on me propoſa pour préalable de toutes ces choſes d'aller à Peronne. Ainſi finirent nos amours : nous reſtames dans la converſation : l'on ſe remit à conteſter ſur la conduite. Le Preſident de Bellievre que Madame de Montbazon envoya conſulter, répondit qu'il n'y avoit pas deux partis, que l'unique étoit de faire toutes les démarches de reſpect envers

Monſieur le Prince ; & ſi elles n'étoient pas reçûes, de ſe ſoûtenir par ſon innocence & par ſa fermeté. Monſieur de Beaufort ſortit de l'Hôtel de Montbazon pour aller chercher Monſieur le Prince qu'il trouva à table, il lui fit ſon compliment avec reſpect. Monſieur le Prince qui ſe trouva ſurpris lui demanda s'il vouloit ſe mettre à table ; il s'y mit, il ſoûtint la converſation ſans s'embarraſſer ; & il ſortit d'affaire avec une audace qui ne déborda pas. Je ne ſçai ce qui ſe paſſa depuis ce ſouper juſqu'au lendemain matin ; mais je ſçai bien que Monſieur le Prince qui n'avoit pas paru aigre ce ſoir là, parut fort envenimé contre nous le lendemain matin. J'allai chez lui avec Noirmoutier ; & quoique toute la Cour y fût pour lui faire compliment ſur ſon prétendu aſſaſſinat, & qu'il les fit tous entrer les uns après les autres dans ſon cabinet, le Chevalier de la Riviere qui étoit Gentilhomme de ſa chambre, m'y laiſſa toûjours, en me diſant qu'il n'avoit pas ordre de m'y faire entrer. Noirmoutier qui étoit fort vif, s'impatienta : j'affectois la patience publique, je demeurai dans la chambre cinq heures entieres, & je n'en ſortis qu'avec les derniers. Je ne me contentai

pas de cette avance, j'allai chez Madame de Longueville qui me reçut aſſez froidement ; aprés quoi j'allai chez Monſieur ſon mary qui étoit arrivé à Paris depuis peu, & je le priai de témoigner à Monſieur le Prince &c. Comme il étoit fort perſuadé que tout ce qui ſe paſſoit n'étoit qu'un piege que la Cour tendoit à Monſieur le Prince, il me fit connoître qu'il avoit un mortel déplaiſir de tout ce qu'il voyoit ; mais comme il étoit naturellement foible, & qu'il étoit fraichement racommodé avec lui, il demeura dans les termes generaux, & contre ſon ordinaire il évita le détail.

Tout cela ſe paſſa les onze & douze de Decembre 1649. Le 13. Monſieur le Duc d'Orleans, accompagné de Monſieur le Prince, de Meſſieurs de Bouillon, de Vendôme, de Saint-Simon, d'Elbœuf, vint au Parlement, où, ſur une lettte de cachet envoyée par le Roy, par laquelle il ordonnoit qu'on informât des auteurs de la ſédition, il fut arrêté que l'on travailleroit à cette affaire avec l'application que méritoit une conjuration contre l'Etat.

Le 14. Monſieur le Prince fit ſa plainte, & demanda qu'il fût informé de l'aſſaſſinat que l'on avoit voulu commettre contre ſa perſonne.

Le 15, on ne s'aſſembla pas, parceque l'on voulut donner du temps à Meſſieurs Charton & Doujat pour achever les informations pour leſquelles ils avoient été commis.

Le 18, le Parlement ne s'étant pas aſſemblé pour la même raiſon, Joly preſenta Requête à la Grande Chambre, pour être renvoyé à la Tournelle, prétendant que ſon affaire n'étoit que particuliere & ne devoit pas être traitée dans l'aſſemblée des Chambres, parcequ'elle n'avoit aucun raport à la ſédition. Le premier Preſident qui ne vouloit faire qu'un procès de tout ce qui s'étoit paſſé le onze, renvoya la Requête à l'aſſemblée des Chambres.

Le 19, il n'y eut point d'aſſemblée.

Le 20, Monſieur & Monſieur le Prince vinrent au Palais; & toute la ſéance ſe paſſa en conteſtation, ſi le Preſident Charton, qui avoit fait ſa plainte le jour du prétendu aſſaſſinat de Joly, opineroit ou n'opineroit pas. Il fut conclu que non, & avec juſtice.

Le 21, le Parlement ne s'aſſembla pas; cependant la Fronde ne s'endormoit pas. Je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit ſervir à nos affaires pour les rétablir. Preſque tous nos amis étoient deſeſperez, tous étoient affoiblis.

Le Maréchal de la Motte même ſe laiſſa toucher à l'honnêteté que Monſieur le Prince lui fit, de le tirer du pair; & s'il ne nous abandonna pas, il molit beaucoup. Je ſuis obligé de faire ici l'éloge de Caumartin, il étoit mon allié, Eſcry mon couſin germain ayant épouſé une de ſes tantes : il avoit déja quelque amitié pour moi, mais nous n'êtions en nulle confidence; il s'unit intimement avec moi, le lendemain de l'éclat de la Boulaye; il entra dans mes interêts lorſqu'on me crut abîmé : je lui donnai ma confiance par reconnoiſſance, je la continuai au bout de huit jours par l'eſtime que j'eus pour ſa capacité qui paſſoit ſon âge.

Ce que je trouvai à Paris de plus ferme dans la conteſtation, furent les Curez. Ils travaillerent dans ces ſept ou huit jours là parmi le peuple avec un zele incroyable; & celui de Saint Gervais, frere de l'Avocat Talon, m'écrivit dès le cinquiéme : Vous remontez, ſauvez-vous de l'aſſaſſinat, avant qu'il ſoit huit jours, vous ſerez plus fort que vos ennemis.

Le 21, à midi, un Officier de la Chancellerie me fit avertir que Monſieur Meliant, Procureur General, avoit été enfermé deux heures le matin avec

M.le Chancelier & M. de Chavigni ; & il avoit été conclu de l'avis du premier Preſident, que le 22. il prendroit ſes concluſions contre M.de Beaufort, contre M. de Brouſſel & contre moi ; qu'il concluroit à ce que nous fuſſions aſſignez pour être ouis, ce qui eſt une maniere d'ajournement perſonnel, un peu mitigé. Nous tînmes l'après dînée un grand conſeil de fronde chez Monſieur de Longueville, où il y eut de grandes conteſtations. L'abbatement du peuple faiſoit craindre que la Cour ne ſe ſervît de ces inſtants pour nous faire arrêter, ſous quelque formalité de juſtice que Longueil prétendoit être coulée dans la procedure, par l'adreſſe du Préſident de Meſmes, & ſoutenue par la hardieſſe du premier Préſident. Le ſentiment de Longueil me faiſoit peine comme aux autres, je ne pouvois pourtant pas me rendre à l'avis des autres, qui étoit de hazarder un ſoulevement. Je ſçavois que le peuple revenoit à nous; mais je n'ignorois pas qu'il n'y étoit pas revenu, & qu'ainſi nous pourrions manquer nôtre coup ; & j'étois aſſeuré que quand même nous y réuſſirions, nous ſerions perdus, parce que nous n'en pouvions ſoutenir les ſuites, & que nous ſerions convaincus

nous-mêmes de trois crimes capitaux & très odieux. Les raiſons ſont bonnes pour toucher les eſprits qui n'ont pas peur : mais ceux qui ſont prévenus de cette paſſion, ne ſont ſuſceptibles que du ſentiment qu'elle leur inſpire ; & j'obſervai alors, que quand la frayeur eſt juſques à un certain point, elle produit les mêmes effets que la temerité. Longueïl opina en cette occaſion à inveſtir le Palais Royal. Après que je les eus long-temps laiſſez battre l'eau, pour laiſſer refroidir l'imagination qui ne ſe rend jamais quand elle eſt échauffée, je leur propoſai ce que j'avois reſolu de leur dire avant que d'entrer chez Longueil, qui étoit ; que quand nous ſçaurions le lendemain que Monſieur & Meſſieurs les Princes ſeroient au Palais, Monſieur de Beaufort y allât ſuivi de ſon Eſcuyer ; que j'y entraſſe en même temps par un autre degré avec un ſimple aumônier ; que nous allaſſions prendre nos places, & que je diſſe en ſon nom & au mien, qu'ayant appris qu'on nous impliquoit dans la ſédition, nous venions porter nos têtes au Parlement pour être punis ſi nous étions coupables, & pour demander juſtice contre les calomniateurs, ſi nous nous trouvions innocens, & que bien

qu'en mon particulier je ne me tinſſe pas juſticiable de la Compagnie, je renonçois à tous les privileges pour faire connoître mon innocence à un Corps pour qui j'avois eu toute ma vie autant d'attachement que de veneration.

Je ſçai bien, Meſſieurs, que le parti que je vous propoſe eſt un peu délicat, parcequ'on nous peut tuer au Palais: mais ſi on manque à le faire, demain nous ſommes maîtres du pavé; & il eſt ſi beau à des particuliers de l'être, dès le lendemain d'une accuſation atroce, qu'il n'y a rien qu'il ne faille hazarder pour cela. Nous ſommes innocens, la verité eſt forte. Le peuple & nos amis ſont abbatus, parceque les circonſtances malheureuſes, que le caprice de la fortune a aſſemblées dans un certain point, les font douter de nôtre innocence. Nôtre ſécurité ranimera le Parlement & le peuple. Je maintiens que nous ſortirons du Palais, & nous n'y demeurerons pas moins accompagnez que nos ennemis. Voici les fêtes de Noël, il n'y a plus d'aſſemblée que demain & après demain; ſi les choſes ſe paſſent comme je vous les marque, je les ſoutiendrai dans le peuple par un ſermon, que je projette de prêcher le jour de Noël dans Saint-Germain l'Auxerrois, qui eſt la paroiſſe

du Louvre. Nous les ſoûtiendrons après les fêtes par nos amis que nous aurons le temps de faire venir de province.

On ſe rendit à cet avis; on nous recommanda à Dieu, comme devant courir grande fortune, & chacun retourna chez ſoi avec fort peu d'eſperance de nous revoir. Je trouvai en arrivant chez moi un billet de Madame de Leſdiguieres qui me donnoit avis que la Reine qui avoit prévû que nous pouvions nous réſoudre à aller au Palais, parce que les concluſions que le Procureur General y devoit prendre, s'étoient aſſez répanduës dans le monde, avoit écrit à Monſieur de Paris d'aller prendre ſa place dans le Parlement dans la vûë de m'empêcher d'y aller; parce que Monſieur de Paris y étant, je n'y avois plus de ſéance. J'allai à trois heures du matin chercher Meſſieurs de Briſſac & de Retz, & je les menai aux Capucins du faubourg Saint Jacques où Monſieur de Paris avoit couché, pour le prier en corps de famille de ne point aller au Palais. Mon oncle avoit peu de ſens, & le peu qu'il en avoit n'étoit pas droit; il étoit foible, timide & jaloux de moi juſqu'au ridicule. Il avoit promis à la Reine qu'il iroit prendre ſa place, & nous ne tirâmes de lui que des impertinences & des van-

teries ; qu'il me défendroit mieux que je ne me défendrois moi-même. Et remarquez, s'il vous plaît, que bien qu'il jasât comme une linote en particulier, il étoit toûjours muet comme un poisson en public. Un Chirugien qu'il avoit me pria d aller attendre de ses nouvelles aux Carmelites qui sont tout proche ; & il me vint trouver un quart d'heure après pour me dire qu'aussi-tôt que nous étions sortis de la chambre de Monsieur de Paris, il y étoit entré ; qu'il l'avoit loüé de la fermeté avec laquelle il avoit resisté à son neveu qui le vouloit enterrer tout vif ; & qu'ensuite il l'avoit exhorté à se lever pour aller en diligence au Palais ; & qu'aussi-tôt qu'il fut hors du lit, il lui avoit demandé d'un ton effrayé comment il se portoit ; que Monsieur de Paris lui avoit répondu qu'il se portoit fort bien ; qu'il lui avoit dit, Cela ne se peut, vous avez un très mauvais visage : qu'il lui avoit tâté le poulx, qu'il lui avoit asseuré qu'il avoit de la fievre ; que Monsieur de Paris s'étoit remis au lit, & que tous les Rois & toutes les Reines ne l'en feroient sortir de quinze jours.

Nous allâmes au Palais Messieurs de Beaufort, de Brissac, de Retz & moi, mais seuls & séparément. Messieurs les

Princes avoient plus de mille Gentilshommes avec eux, & on peut dire que toute la Cour generalement y étoit. Comme j'étois en rochet & en camail, je paſſai la grande Salle mon bonnet à la main, & peu de gens me rendirent le ſalut, tant l'on étoit perſuadé que j'étois perdu. Comme j'entrai dans la Grande-Chambre avant que Monſieur de Beaufort y fût arrivé, & que je ſurpris par conſéquent la compagnie, j'entendis un petit bruit tout ſemblable à ceux que vous entendez à la fin d'une periode qui a plû dans un ſermon, & j'en augurai bien. Je dis après avoir pris ma place ce que j'avois projeté chez Longueil, ce petit bruit recommença aprés mon diſcours qui fut court & modeſte. Un Conſeiller ayant voulu à ce moment rapporter une Requête pour Joly, le Preſident de Meſmes dit qu'avant toutes choſes il faloit lire les informations faites contre la conjuration publique, dont il avoit plû à Dieu de preſerver l'Etat & la Maiſon Royale: il dit en finiſſant ces paroles quelque choſe de celle d'Amboiſe, qui me donna, comme vous verrez, un terrible avantage ſur lui. J'ai obſervé mille fois qu'il eſt auſſi néceſſaire de choiſir les mots dans les grandes affaires, qu'il eſt

ſuperflu de les choiſir dans les petites. On lût les informations & on ne trouva pour témoin qu'un appellé Cantot qui avoit été condamné d'être pendu à Pau, Pichon qui avoit été mis ſur la roüe au Mans, Sixiendo contre lequel il y avoit preuve de fauſſeté à la Tournelle; la Commette, Marcaſſaire, Georgibus, Fillon, & Firrés. Je ne crois pas que vous ayez vû dans les petites lettres du Port-Royal des noms plus barbares que ceux-ci, & Georgibus vaut bien Tambourin. La ſeule dépoſition de Cantot dura quatre heures à lire. Voila la ſubſtance : Qu'il s'étoit trouvé en pluſieurs aſſemblées des rentiers à l'Hôtel de Ville, où il avoit oüi dire que Monſieur de Beaufort & Monſieur le Coadjuteur vouloient tuer Monſieur le Prince; Qu'il avoit vû la Boulaye chez Monſieur de Brouſſel le jour de la ſédition; Qu'il l'avoit auſſi vû chez Monſieur le Coadjuteur; Que le même jour le Préſident Charton avoit crié aux armes; Que Joly avoit dit à l'oreille à lui Cantot, quoiqu'il ne l'eût jamais ni vû ni connu que cette fois-là, qu'il falloit tüer le Prince & la grande Barbe : les autres témoins confirmérent cette dépoſition. Comme le Procureur General qu'on fit entrer après la lecture des in-

formations, eût pris ſes concluſions, qui furent de nous aſſigner pour être oüis, Meſſieurs de Beaufort, de Brouſſel & moi, j'ôtai mon bonnet pour parler; & le premier Preſident ayant voulu m'en empêcher, en diſant que ce n'étoit pas l'ordre & que je parlerois à mon tour, la ſainte cohuë des Enquêtes s'éleva & faillit d'étouffer le premier Preſident. Voici ce que je dis.

Je ne crois pas Meſſieurs que les ſiecles paſſez ayent vû des ajournemens perſonnels donnez à des perſonnes de nôtre qualité ſur des oüis dire : mais je crois auſſi peu que la poſterité puiſſe ſouffrir ni même ajoûter foi à ce que l'on ait autrement écouté ces oüis dire de la bouche des plus infames ſcelerats qui ſoient jamais ſortis des cachots. Cantot a été condamné à la corde à Pau, Pichon à la roüe au Mans; Sixiendo eſt encore ſur vos regiſtres commes criminel. Monſieur l'Avocat General Talon m'avoit envoyé à deux heures après minuit ces Memoires, jugez s'il vous plaît, de leur témoignage par leurs enquêtes & par leurs profeſſions, qui eſt de filoux averez. Ce n'eſt pas tout Meſſieurs, ils ont une autre qualité plus relevée & plus rare, ils ſont témoins à brevet. Je ſuis au deſeſpoir que la défen-

ſe de nôtre honneur qui eſt commandée par toutes les loix divines & humaines, m'ait obligé de mettre au jour ſous le plus innocent des Rois, ce que les ſiécles les plus corrompus ont déteſté dans les plus grands égaremens des anciens Empereurs. Oüi, Meſſieurs, Cantot, Sixiendo, & Georgibus ont des brevets pour nous accuſer. Ces brevets ſont ſignez de l'auguſte nom qui ne doit être employé que pour conſacrer les loix les plus ſaintes. Monſieur le Cardinal Mazarin qui ne reconnoit que celle de la vengeance qu'il médite contre les défenſeurs de la liberté publique, a forcé Monſieur le Tellier Sécretaire d'Etat, de contreſigner les infames brevets, deſquels nous vous demandons juſtice: mais nous ne vous la demandons toutefois qu'après vous avoir humblement ſupplié de la faire à nous-mêmes la plus rigoureuſe, que les ordonnances les plus ſéveres preſcrivent contre les révoltez, s'il ſe trouve que nous ayons directement ou indirectement contribué à ce qui a été de ce dernier mouvement. Eſt-il poſſible, Meſſieurs, qu'un petit-fils d'Henri le Grand, qu'un Sénateur de l'âge & de la probité de Monſieur de Brouſſel & qu'un Coadjuteur de Paris, ſoient ſeulement ſoupçonnez d'une ſé-

dition où l'on n'a vû qu'un écervelé à la tête de quinze miſerables de la lie du peuple. Je ſuis perſuadé qu'il me ſeroit honteux de m'étendre ſur ce ſujet. Voila, Meſſieurs, ce que je ſçai de la moderne conjuration d'Amboiſe.

Je ne puis exprimer l'exaltation des Enquêtes : il y eut beaucoup de voix s'éleverent ſur ce que j'avois dit des témoins à brevet. Le bon homme Doujat qui étoit un des Raporteurs & qui m'en avoit fait avertir par l'Avocat General Talon ſon parent, l'avoüa en faiſant ſemblant de l'adoucir. Il ſe leva en colere & dit très-fierement : Ces brevets, Monſieur, ne ſont pas pour vous accuſer comme vous le dites : il eſt vrai qu'il y en a, mais ils ne ſont que pour découvrir ce qui ſe paſſe dans les aſſemblées des rentiers : comment le Roi ſeroit-il informé, s'il ne promettoit l'impunité à ceux qui lui donnent des avis pour ſon ſervice, & qui ſont quelques fois obligez pour les avoir, de dire des paroles qu'on leur pourroit tourner à crime ? Il y a bien de la difference entre les brevets de cette façon & des brevets qu'on auroit donné pour vous accuſer. La compagnie ne fut pas radoucie par ce diſcours, le feu monta au viſage de tout le monde. Le premier Preſident qui ne s'étonnoit

pas du bruit, prit ſa toqueburle avec ſa main, qui étoit ſon geſte ordinaire quand il ſe mettoit en colere. Patience, Meſſieurs, allons d'ordre; Meſſieurs de Beaufort, Coadjuteur & de Brouſſel, vous êtes accuſez : il y a des concluſions contre vous; ſortez de vos places. Comme Monſieur de Beaufort & moi voulûmes ſortir, Monſieur de Brouſſel nous retint, en diſant : Nous ne devons, Meſſieurs, ni vous ni moi ſortir juſqu'à ce que la compagnie l'ordonne; & Monſieur le Préſident, que tout le monde ſçait être nôtre partie, doit ſortir ſi nous en ſortons : j'ajoutai, & Monſieur le Prince, qui s'entendant nommer, dit avec ſa fierté & d'un ton mocqueur : Moi, moi ? A quoi je répondis : Oüi, Monſieur, la juſtice égale tout le monde. Le Preſident de Meſmes prit la parole & lui dit : Non, Monſieur, vous ne devez point ſortir à moins que la compagnie ne l'ordonne. Si Monſieur le Coadjuteur le ſouhaite, il faut qu'il le demande par une requête. Pour lui, il eſt accuſé, il eſt de l'ordre qu'il ſorte; mais puiſqu'il en fait difficulté, il en faut opiner. L'on étoit ſi échauffé contre cette accuſation & contre ces témoins à brevets, qu'il y eut plus de quatre-vingt voix à nous faire demeurer dans nos

places, quoiqu'il n'y eût rien au monde de plus contraire aux formes. Il paſſa enfin à ce que nous nous retiraſſions ; mais la plûpart des avis furent des Panegyriques pour nous, des Satyres contre le miniſtere, des Anathêmes contre les brevets. Nous avions des gens dans les lanternes qui ne manquoient pas de jetter des bruits de ce qui ſe paſſoit dans la ſalle. Les Curez & les habituez des Paroiſſes ne s'oublierent point. Le peuple accourut en foule dans les quartiers de la Ville & au Palais. Nous y étions entrez à ſept heures du matin, nous en ſortimes à cinq heures du ſoir. Dix heures donnerent un grand temps de s'aſſembler, l'on ſe portoit dans la grande Salle, dans la galerie, dans la Cour, ſur les degrez; il n'y avoit que Meſſieurs de Beaufort, de Brouſſel & moi, qui ne portaſſions perſonne & qui étions portez. L'on ne manqua pas ni à monſieur, ni à meſſieurs les Princes : on n'obſerva pas toutefois tout ce qu'on leur devoit; parce qu'en leur preſence une infinité de voix s'éleverent, qui crioient : Vive Beaufort ; vive le Coadjuteur. Nous ſortîmes ainſi du Palais, & nous allâmes dîner à ſix heures du ſoir chez moi, où nous eumes peine d'aborder à cauſe de la foule du peuple.

Nous fumes avertis ſur les onze heures du ſoir qu'on avoit réſolu au Palais Royal de ne pas aſſembler les Chambres le lendemain. Le Preſident de Bellievre, à qui nous le fîmes ſçavoir, nous conſeilla de nous trouver dès les ſept heures au Palais pour en demander l'aſſemblée; nous n'y manquâmes pas. Monſieur de Beaufort dit au premier Preſident que l'Etat & la Maiſon Royale étoient en péril; que les momens étoient précieux, & qu'il falloit faire un exemple des coupables. Il conclut par là qu'il y avoit de la néceſſité d'aſſembler la compagnie ſans perdre un inſtant. Le bon homme Brouſſel attaqua perſonnellement le premier Préſident & même avec emportement. Huit ou dix Conſeillers des Enquêtes entrérent incontinent dans la Grand'chambre, pour témoigner l'étonnement où ils étoient, qu'après une conjuration auſſi furieuſe, on demeurât les bras croiſez & ſans en pourſuivre la punition. Meſſieurs Pigeon & Talon Avocat general avoient échauffé les eſprits, parcequ'ils avoient dit au Parquet des Gens du Roy, qu'ils n'avoient eu aucune part des concluſions, & qu'elles étoient ridicules. Le premier Préſident répondit très ſagement à toutes les paroles les plus picquantes qui lui

furent dites, & il les ſouffrit toutes avec une patience incroyable, dans la vûe qu'il eut avec raiſon, que nous euſſions été bien aiſes de l'obliger à quelque repartie qui eût pu fonder ou appuyer une recuſation.

Nous travaillâmes l'après dînée à envoyer chercher nos amis dans les Provinces, ce qui ne ſe faiſoit pas ſans dépenſe, & monſieur de Beaufort n'avoit pas un ſol. Loziere dont je vous ai parlé à propos des bulles de la Coadjutorerie de Paris, m'apporta 30000 piſtoles qui ſuppléérent à tout. Monſieur de Beaufort eſperoit tirer du Vendomois & du Blaiſois ſoixante Gentils-hommes & quarante des environs d'Anet. Il n'en eut en tout que cinquante-quatre. J'en tirai de Brie quatorze; & Annery m'en amena quatre-vingt du Vexin, qui ne voulurent jamais prendre un double de moi, qui ne ſouffrirent pas que je payaſſe dans les hôtelleries, & qui demeurerent dans tout le cours de ce procès aſſidus auprès de ma perſonne, comme s'ils euſſent été mes gardes. Annery pouvoit tout ſur eux, & je pouvois tout ſur Annery qui étoit un des hommes des plus fermes & fideles. Vous verrez dans la ſuite à quoi nous deſtinions cette Nobleſſe.

Je prêchai le jour de Noël dans Saint-Germain l'Auxerrois ; j'y traitai de ce qui regarde la charité chrétienne, ſans parler un ſeul mot des affaires preſentes. Les femmes pleuroient ſur l'injuſtice de la perſecution que l'on faiſoit à un Archevêque qui n'avoit que de la tendreſſe pour ſes ennemis. Je reconnus au ſortir de la Chaire par les benedictions qui me furent données, que je ne m'étois pas trompé dans la penſée que j'avois eüe, que ce ſermon feroit un bon effet, il fut incroyable & paſſa de bien loin mon imagination.

Il arriva à propos de ce ſermon un incident..... dit depuis & par la haine qu'il avoit pour elle. Je crois ſans raillerie que par le même principe elle ſe réſolut à m'en faire part. Je m'apperçûs que j'euſſe mieux fait de l'être juſtement quatre ou cinq jours avant que le procès criminel commençât, mon Medecin ordinaire ſe trouvant par malheur à l'extrémité ; & un Chirurgien domeſtique que j'avois venant de ſortir de chez moi, parce qu'il avoit tué un homme. Je crus que je ne pouvois mieux m'adreſſer qu'au Marquis de Noirmoutier, qui étoit mon ami intime, & qui en avoit un très bon & très affidé ; & quoique je le connuſſe pour n'être pas

ſecret, je ne pus m'imaginer qu'il ne le fût pas en cette occaſion..... Une Dame ſe montrant édifiée de mon diſcours, Noirmoutier qui étoit auprès d'elle, lui répondit: Vous le trouveriez bien plus beau, ſi vous ſçaviez qu'il eſt ſi malade à l'heure qu'il eſt, qu'un autre que lui ne pourroit pas ouvrir la bouche. Cette Dame à laquelle j'avois été obligé l'avantveille, en parlant à elle-même, de donner un autre tour à mon indiſpoſition. Vous pouvez juger du bel effet que cette indiſcretion, ou plûtôt cette trahiſon produiſit. Mais je fus aſſez ſot pour me racommoder avec le Cavalier qui me demanda tant de pardons, & qui me fit tant de proteſtations, que j'excuſai ou ſa paſſion ou ſa legereté: je croi plûtôt la ſeconde, la mienne ne fut pas moindre de lui confier une place auſſi conſiderable que le Mont Olimpe. Vous verrez ce détail dans la ſuite, & comme il fit juſtice à mon impertinence; car il m'abandonna & me trompa pour la ſeconde fois.

Le 29. nous entrâmes au Palais avant que Meſſieurs les Princes fuſſent arrivez, & nous y vinmes enſemble Monſieur de Beaufort & moi, avec un corps de Nobleſſe qui pouvoit faire trois cens Gentils-hommes. Le peuple qui étoit re-

venu dans ſa chaleur pour nous, nous donnoit aſſez de ſeureté; mais la Nobleſſe nous étoit bonne, tant pour faire paroître que nous ne nous traitions pas ſimplement de tribuns du peuple, que parceque faiſant état de nous trouver tous les jours au Palais dans la quatriéme Chambre des Enquêtes, qui répondoit à la grande, nous étions bien aiſes de n'être pas expoſez dans un lieu où le peuple ne pouvoit pas entrer, à l'inſulte des gens de la Cour qui étoient pêle-mêle avec nous. Nous étions en conſiderations les uns avec les autres: nous nous faiſions des civilitez, & nous étions tous les matins huit ou dix fois ſur le point de nous étrangler, pour peu que les voix s'élevaſſent dans la grande Chambre; ce qui arrivoit aſſez ſouvent par la conteſtation dans la chaleur où étoient les eſprits. Tout le monde étoit dans la défiance; & je peux dire ſans exageration, que ſans excepter les Conſeillers, il n'y avoit pas cinq hommes dans le Palais qui ne fuſſent garnis de poignards. Je n'en avois point voulu porter, Monſieur de Briſſac m'en fit prendre par force un jour où il paroiſſoit qu'on pouvoit s'échauffer plus qu'à l'ordinaire. Cette arme qui me convenoit peu, me cauſa un chagrin qui me fut plus ſen-

ſible qu'un plus grand. Monſieur de Beaufort qui étoit un peu lourd, voyant la garde du ſtilet, dont le bout paroiſſoit un peu hors de ma poche, le montra à Arnault, à la Mouſſaye, à des Roches Capitaine des Gardes de Monſieur le Prince, en leur diſant : Voila le Bréviaire Monſieur le Coadjuteur. J'entendis la raillerie, mais je ne la ſoûtins pas de bon cœur.

Nous preſentâmes Requête au Parlement pour récuſer le premier Préſident comme nôtre ennemi, ce qu'il ne ſoûtint pas avec la fermeté qui lui étoit naturelle. Il en parut touché & même abbatu. La déliberation pour admettre ou ne pas admettre la recuſation, dura pluſieurs jours. L'on opina d'aparat ; & il eſt conſtant que cette matiere fut épuiſée. Il paſſa enfin de quatre-vingt dix-huit voix à ſoixante-deux qu'il demeureroit Juge; & je ſuis perſuadé que l'Arrêt étoit juſte au moins dans les formes du Palais : car je ſuis perſuadé en même temps que ceux qui n'étoient pas de cette opinion avoient raiſon dans le fond, ce Magiſtrat témoignant autant de paſſion qu'il en faiſoit voir dans cette affaire, mais il ne la connoiſſoit pas lui-même : il étoit préoccupé, ſon intention étoit bonne. Le temps qui ſe paſſa de-

puis le jugement de cette recuſation, qui fut le 4. Janvier, ne fut employé qu'à des chicanes que Charton qui étoit l'un des Rapporteurs & tout-à-fait dépendant du premier Préſident, faiſoit autant qu'il pouvoit, pour differer & pour voir ſi on ne tireroit point quelque lumiere de la prétenduë conjuration, par un certain Roquemont qui avoit été Lieutenant de la Royale en la Guerre civile, & par un nommé Billot Sindic des Rentiers, qui étoient priſonniers en la Conciergerie. Ce Billot qui avoit été arrêté ſans décret, faillit à être la cauſe du bouleverſement de Paris. Le Préſident de la Grand'Chambre, remontra qu'il n'y avoit rien de plus oppoſé à la Déclaration pour laquelle on avoit fait de ſi grands efforts autrefois, Monſieur le premier Préſident ſoûtenant l'empriſonnement de Billot, Dorat Conſeiller de la troiſiéme Chambre lui dit; qu'il s'étonnoit qu'un homme pour l'excluſion duquel il y avoit eu ſoixante-deux voix, ſe pût réſoudre à violer les formes de la juſtice à la vûë du Soleil. Le premier Préſident s'éleva de colere, en diſant qu'il n'y avoit plus de diſcipline, & qu'il quittoit ſa place à quelqu'un pour qui on auroit plus de conſideration que pour lui. Ce mouvement fit une com-

motion & un trépignement dans la Grand'Chambre, qui fut entendu dans la quatriéme, & qui fit que ceux des deux partis qui y étoient, ſe démêlerent avec précipitation les uns d'avec les autres pour ſe mettre enſemble. Si le moindre laquais eût tiré l'épée dans le Palais, Paris étoit confondu.

Nous preſſions toûjours nôtre Jugement, & on le differoit tant que l'on pouvoit, parce que l'on ne pouvoit pas s'empêcher de nous abſoudre & de condamner les témoins à brevet. Tantôt on prétendoit que l'on étoit obligé d'attendre un certain des Martinets que l'on avoit arrêté en Normandie pour avoir crié contre le Miniſtre en des aſſemblées de rentiers, & que je ne connoiſſois pas de viſage ni de nom en ce temps-là. Tantôt l'on incidentoit ſur la maniere de nous juger; les uns prétendans que l'on nous devoit juger enſemble & tous ceux qui étoient nommez dans les informations; les autres ne pouvant ſouffrir que l'on confondît nos noms avec ceux de ces ſortes de gens que l'on avoit impliquez dans cette affaire. Il n'y a rien de ſi aiſé qu'à couler des matinées ſur des procedures, il ne faut qu'un mot pour faire parler cinquante perſonnes, il falloit à tout moment relire ces miſe-

rables

tables informations où il n'y avoit pas assez d'indices, je ne dis pas de preuves pour faire donner le fouet à un misérable crocheteur. Voila l'état du Parlement jusqu'au 18. Janvier 1650. Voila tout ce que le monde voyoit : voici ce que personne ne sçavoit que ceux qui étoient dans la machine.

Nôtre premiere apparition au Parlement jointe au ridicule des informations qui avoient été faites contre nous, changérent si fort les esprits que le public fut persuadé de nôtre innocence. Monsieur le Prince s'adoucit cinq ou six jours après la lecture des informations. M. de Bouillon m'a dit depuis plus d'une fois, que le peu de preuve qu'il avoit trouvé à ce que la Cour lui avoit d'abord fait voir comme clair & certain, lui avoit donné de bonne heure de violens soupçons, vû la trompetie de Servien avec l'artifice du Cardinal, & que lui M. de Bouillon n'avoit rien oublié pour le confirmer dans cette pensée. Il ajouta que Chavigny, quoiqu'ennemi du Mazarin, ne l'étoit pas en cette occasion, parce qu'il ne vouloit pas que M. le Prince se raprochât des Frondeurs. Je ne puis accorder cela avec l'avance que Chavigny me fit en ce temps-là par Duguébagnols, pere de

celui que vous connoiſſez, ſon ami & le mien. Je le fus voir la nuit chez lui, où M. de Chavigny me témoigna qu'il ſe croiroit être le plus heureux, s'il eût pu contribuer à l'accommodement Il me témoigna que M. le Prince étoit perſuadé que nous n'avions pas eu deſſein contre lui ; mais qu'il étoit engagé à l'égard du monde & à l'égard de la Cour, Que pour ce qui étoit de la Cour, il eût pu trouver des temperamens ; mais qu'à l'égard du monde, il étoit difficile d'en trouver qui puſſent ſatisfaire à un Prince du ſang, auquel on diſputoit publiquement les armes à la main, le pavé ; à moins que je ne me réſoluſſe de le lui quitter au moins pour quelque temps.

Il me propoſa en conſequence l'Ambaſſade ordinaire de Rome, l'extraordinaire à l'Empire dont on parloit à propos de je ne ſçai quoi. Vous jugez bien qu'elle pût être ma réponſe ; nous ne convînmes de rien, quoique je n'oubliaſſe rien pour faire connoître à M. de Chavigny la paſſion extrême que j'avois de rentrer dans les bonnes graces de M. le Prince. Je demandai un jour à Bruxelles le dénouement de ce que M. de Bouillon m'avoit dit de cette négociation de Chavigny : je ne me puis re-

mettre ce qu'il me répondit.

Ma conference avec Monſieur da Chavigny fut le 30. Décembre. Le 1. de Janvier Madame de Chevreuſe qui revoyoit la Reine depuis le retour du Roy à Paris, & qui avoit conſervé même dans les diſgraces une eſpece d'habitude incomprehenſible avec elle, alla au Palais Roya ; & le Cardinal la tirant dans une croiſée du petit cabinet de la Reine, il lui dit ; Eſt-il poſſible que vous ne puiſſiez donner vos amis à la Reine ? Le moyen, lui répondit-elle ? la Reine n'eſt plus Reine, elle eſt très-humble ſervante de M. le Prince. Mon Dieu, reprit le Cardinal en ſe frotant le front, ſi on pouvoit s'aſſurer des gens, on feroit bien des choſes ; mais M. de Beaufort & ſa Madame de Montbazon ? Madame de Montbazon eſt à Vigneul, & le Coadjuteur ? En me nommant il ſe prit à rire. Je vous entens, dit Madame de Chevreuſe, je vous reponds de lui & d'elle. Voila comme cette converſation s'entama. Le Cardinal fit un ſigne de tête à la Reine, qui fit voir à Madame de Chevreuſe que la propoſition avoit été concertée. Elle en eut une aſſez longue le ſoir avec la Reine qui lui donna ce billet ſigné de ſa main : Je ne puis croire nonobſtant le paſſé &

le preſent, que M. le Coadjuteur ne ſoit à moi, je le prie que je le puiſſe voir ſans que perſonne le ſçache, que Madame & Mademoiſelle de Chevreuſe. Ce nom ſera ſa ſeureté, ANNE. Madame de Chevreuſe me trouva chez elle au retour du Palais Royal; & je m'apperçus d'abord qu'elle avoit quelque choſe à me dire; parceque Mademoiſelle de Chevreuſe, à qui elle avoit donné le mot en caroſſe revenant, me tata beaucoup ſur les diſpoſitions où je ſerois en cas que le Mazarin voulût un accommodement avec moi. Je ne fus pas longtemps dans le doute de la tentative, parce que Mademoiſelle de Chevreuſe, qui n'oſoit me parler ouvertement devant ſa mere, me ſerra la main en faiſant ſemblant de ramaſſer ſon manchon, pour me faire connoître qu'elle ne diſoit pas cela d'elle-même. Ce qui faiſoit craindre à Madame de Chevreuſe que je n'y vouluſſe point donner, étoit que quelques temps auparavant j'avois rompu malgré elle une négociation que Undedei avoit fait propoſer à Noirmoutier par Madame Dampus: & Laigue qui en avoit été en colere contre moi, me dit ſix jours après que j'avois bien fait, & qu'il ſçavoit que ſi Noirmoutier eût été chez la Reine, comme Undedei lui propo-

ſoit, la partie étoit faite pour faire mettre derriere la tapiſſerie le Maréchal de Grammont, afin qu'il pût faire voir à M. le Prince que les Frondeurs qui l'aſſeuroient tous les jours de leurs ſervices étoient des trompeurs. Je ne balançai pas toute fois, après en avoir peſé toutes les circonſtances entre leſquelles celle qui me perſuada le plus qu'il y avoit de la ſincerité dans ſa colere contre M. le Prince, fut que je fus informé qu'elle ſe prenoit à M. le Prince d'une galanterie que Jerſay avoit voulu faire croire à tout le monde avoir avec elle. Il ne tint pas à Mademoiſelle de Chevreuſe de m'empêcher de tenter l'avanture dans laquelle elle croyoit qu'on me feroit périr ; & quoiqu'elle n'eût pas voulu d'abord me témoigner ſon ſentiment devant Madame ſa mere, elle ne ſe put contenir après. Je l'obligeai enfin à y conſentir, & je fis cette réponſe à la Reine.

Il n'y a jamais eu de moment en ma vie où je n'aye été également à vôtre Majeſté. Je ſerois trop heureux de mourir pour ſon ſervice, pour ſonger à ma ſeureté, je me rendrai où elle me commandera. J'enveloppai ſon billet dans le mien. Madame de Chevreuſe lui porta le lendemain ma réponſe qui fut bien

reçue, l'on prit heure & je me trouvai à minuit au Cloître de Saint Honoré où Gabouſſy porte-manteau de la Reine me vint prendre & me mena par un petit eſcalier dérobé au petit Oratoire où elle étoit ſeule enfermée. Elle me témoigna toutes les bontez que la haine qu'elle avoit pour M. le Prince lui pouvoit inſpirer, & que l'attachement qu'elle avoit pour le Cardinal Mazarin lui pouvoit permettre. Le dernier me parut encore au-deſſus de l'autre. Le pauvre M. le Cardinal, diſoit elle, en me parlant de la Guerre civile & de l'amitié qu'il avoit pour moi. Il entra un demi quart d'heure après, il ſuplia la Reine de lui permettre qu'il manquât au reſpect qu'il lui devoit, pour m'embraſſer devant elle. Il fut au deſeſpoir de ce qu'il ne pouvoit me donner ſur l'heure ſon bonnet; il me parla de tant graces, recompenſes & de bien-faits, que je fus obligé de m'en expliquer, n'ignorant pas que rien ne jette tant de défiance dans les reconciliations nouvelles, que l'averſion que l'on témoigne à être à ceux avec qui l'on ſe reconcilie. Je répondis à Monſieur le Cardinal que l'honneur de ſervir la Reine faiſoit la récompenſe la plus ſignalée que je puſſe jamais eſperer, quand même j'aurois

ſauvé la Couronne ; que je la ſuppliois très-humblement de ne me donner jamais que celle-là, afin que j'euſſe au moins la ſatisfaction de lui faire connoître qu'elle étoit la ſeule que j'eſtimois & qui me pût être ſenſible.

Monſieur le Cardinal prit la parole & ſupplia la Reine de me commander de recevoir la nomination au Cardinalat, que la Riviere, ajouta-t-il, a arraché avec inſolence & qu'il a reconnu par une perfidie. Je m'en excuſai en diſant que je m'étois promis à moi-même de n'être jamais Cardinal par aucun moyen qui pût avoir le moindre rapport à la Guerre civile, pour faire connoître à la Reine que la ſeule néceſſité m'avoit ſéparé de ſon ſervice. Je me défis ſur ce fondement de toutes les autres propoſitions qu'il me fit pour le payement de mes dettes, pour la charge de Grand Aumônier, pour l'Abbaye de Fécan ; & comme il inſiſta ſoûtenant toûjours que la Reine ne pouvoit s'empêcher de faire quelque choſe pour moi qui fût d'éclat, dans le ſervice conſiderable que j'étois ſur le point de lui rendre, je lui dis : Il y a un point, Monſieur, ſur lequel la Reine me peut faire plus de bien que ſi elle me donnoit la thiare : elle me vient de dire qu'elle

vent faire arrêter M. le Prince. La priſon ne peut ni ne doit être éternelle à un homme de ſon rang : quand il en ſortira envenimé contre-moi, ce me ſera un malheur ; mais j'ai quelque lieu d'eſperer que je le pourrai ſoutenir par ma dignité : il y a beaucoup de gens qui ſont engagez avec moi & qui ſerviront la Reine en cette occaſion. S'il plaiſoit à Vôtre Majeſté, Madame, de confier à l'un d'eux quelque place de conſideration, je lui ſerois plus obligé que de dix chapeaux de Cardinal. Le Cardinal dit à la Reine qu'il n'y avoit rien de plus juſte, & que le détail étoit à concerter entre lui & moi. La Reine me demanda ma parole de ne me point ouvrir à Monſieur de Beaufort du deſſein d'arrêter M. le Prince juſqu'au jour de l'execution ; parce que Madame de Montbazon à qui il le découvriroit aſſeurément, ne manqueroit pas de le dire à Vigneul, qui étoit de l'Hôtel de Condé. Je lui répondis qu'un ſecret de cette nature fait à M. de Beaufort dans une occaſion où nos interêts étoient ſi unis, me deshonoreroit dans le monde, ſi je n'en récompenſois le manquement par un ſignalé ſervice : que je ſuppliois Sa Majeſté de me permettre de lui dire que la Surintendance de Mers pro-

miſe à cette maiſon dès les premiers jours de la Régence, feroit un merveilleux effet dans le monde. Monſieur le Cardinal reprit le mot bruſquement en me diſant ; Elle a été promiſe au pere & au fils aîné. A quoi je leur répondis que le cœur me diſoit que le fils aîné feroit une alliance qui le mettroit beaucoup au deſſus de la Surintendance des Mers. Il ſourit & dit à la Reine qu'il accommoderoit encore cette affaire avec moi. J'eus une ſeconde conference avec la Reine & avec lui au même lieu, & à la même heure ; & j'en eus trois avec lui ſeul dans ſon cabinet au Palais Royal, dans leſquelles Noirmoutier & Laigue ſe trouvérent. L'on convint dans ces converſations que M. de Vendôme auroit la Surintendance des Mers, & Monſieur de Beaufort la ſurvivance, que Monſieur de Noirmoutier auroit le Gouvernement de Charleville & du Mont-Olympe : Qu'il auroit auſſi des Lettres de Duc ; que M. de Laigue ſeroit Capitaine des Gardes de Monſieur : que M. le Chevalier de Sevigny auroit 20000 liv. M. de Briſſac auroit pour récompenſe le Gouvernement d'Anjou à tel prix, & avec un brevet de retenue pour la ſomme. Il fut réſolu que l'on arrêteroit M. le

Prince, M. le Prince de Conti, & M. de Longueville. Je n'oubliai rien pour tirer du pair le dernier. Je m'offris d'être ſa caution, je conteſtai juſqu'à l'opiniâtreté, & je ne me rendis qu'aprés que le Cardinal m'eût montré un billet de la main de la Riviere à Flammarin où je lûs ces propres mots : Je vous remercie de vôtre avis ; mais je ſuis auſſi aſſeuré de M. de Longueville, que vous l'êtes de M. de la Rochefoucault. Les paroles ſacramentales ſont dites : le Cardinal s'étendit à ce propos ſur l'infidelité de la Riviere, dont il nous dit un détail qui en verité faiſoit horreur. Cet homme croit, ajouta-t-il, que je ſuis la plus groſſe bête du monde, & qu'il ſera demain Cardinal. J'ai eu aujourd'hui le plaiſir de lui faire eſſayer les étoffes rouges qu'on m'a apporté d'Italie, & de les approcher à ſon viſage pour voir ce qui y revenoit le mieux, ou de la couleur rouge ou de l'incarnat. J'ai ſçû depuis à Rome que quelque perfidie que la Riviere eut faite au Cardinal, celui ci n'étoit pas en reſte ; & que le propre jour qu'il l'eut fait nommer par le Roi, il écrivit au Cardinal Sachetti une lettre que j'ai vûe, bien plus capable de jaunir ſon chapeau, que de le rougir.

Cette lettre étoit toutefois pleine de tendresse pour lui, ce qui étoit le vrai moyen de le perdre auprés d'Innocent X. qui haissoit si mortellement le Cardinal, qu'il avoit même de l'horreur pour tous ses amis.

En la seconde conference que nous eumes en presence de la Reine, on agita le moyen de faire consentir Monsieur à la prison de Messieurs les Princes. La Reine disoit qu'il n'y auroit nulle peine; mais le Cardinal n'étoit pas si persuadé que la Reine, des dispositions de Monsieur. Madame de Chevreuse se chargea de le sonder, il avoit naturellement de l'inclination pour elle, elle s'en servit habilement, elle lui fit croire que la Reine ne pouvoit être emportée que par lui-même dans une résolution de cette nature; bien que dans le fond elle fut mal satisfaite de M. le Prince: elle lui exagera l'avantage que ce lui seroit de ramener au service du Roi une faction aussi puissante que celle de la Fronde: elle lui marqua comme insensiblement le peril où on étoit de voir tous les jours Paris à feu & à sang. Je suis persuadé, elle le fut aussi, que cette derniere raison le toucha pour le moins autant que les autres: car il trembloit de peur

toutes les fois qu'il venoit au Palais; & il y eut des journées qu'il fut impoſſible à M. le Prince de l'y amener; l'on appelloit cela les accès de la colique de ſon Alteſſe Royale. La frayeur n'étoit pas ſans ſujet. Si un laquais ſe fut aviſé de tirer l'épée, nous euſſions tous été tuez en moins d'un quart d'heure, & ce qui eſt rare, eſt que ſi cette occaſion fût arrivée entre le premier Janvier & le 18. ceux qui nous euſſent égorgez euſſent été ceux-là mêmes avec qui nous étions d'abord; parce que tous les Officiers de la Maiſon du Roi, de celle de la Reine, de celle de Monſieur, & de celles du Cardinal étoient perſuadez qu'ils faiſoient tous bien leur Cour, d'accompagner réglement tous les jours Meſſieurs les Prince.

Je n'ai jamais pû imaginer la raiſon pour laquelle le Cardinal lanterna les cinq à ſix jours qui precéderent l'execution. Laigue & Noirmoutier crurent qu'il le faiſoit à deſſein, dans l'eſperance que nous nous maſſacrerions dans le Palais. Mais outre que s'il eût eu cette penſée, il lui eut été facile de la faire executer, en appoſtant deux hommes qui euſſent commencé la noiſe je croi qu'il l'apprehendoit autant que nous, ne pouvant pas douter qu'il n'y avoit point

d'azile assez sacré pour le sauver lui même d'une même catastrophe. J'ai toûjours attribué à son irrésolution naturelle ce délai que je confesse avoir pû & dû produire de grands inconveniens. Le secret qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'a persuadé que parler trop n'est pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumez aux grandes affaires. Ce qui me donna une grande inquiétude, fut que je connoissois Noirmoutier pour l'homme du monde le moins secret.

Le 18. Janvier, Laigue ayant pressé au dernier point Lyonne pour l'execution, dans une conférence qu'il eut la nuit avec lui, le Cardinal la résolut à midi. Il avoit fait croire à M. le Prince, que Des-Coutures qui avoit été un des Syndics des rentiers, étoit caché dans une maison. Il fit enforte que lui-même donnât aux Gendarmes & aux Chevaulegers, les ordres qui étoient necessaires pour les mener au bois de Vincennes, sous le prétexte de regler ce qu'il falloit pour la prison de ce miserable. Messieurs les Princes vinrent au Conseil. Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine arrêta M. le Prince. Comminge Lieutenant arrêta M. le Prin-

ce de Conti, & Creſſy Enſeigne arrêta M. de Longueville. J'avois oublié de vous dire, qu'après que Madame de Chevreuſe eut fait agréer à Monſieur qu'il fit ſes efforts auprès de la Reine pour prendre quelque réſolution contre M. le Prince, il lui demanda pour préalable, que je m'engageaſſe par écrit à le ſervir; & qu'auſſi-tôt qu'il eut mon billet, il le porta à la Reine croiant lui avoir rendu un très ſignalé ſervice.

Auſſi-tôt que M. le Prince fut arrêté, M. de Bouteville qui eſt à preſent M. de Luxembourg, paſſa ſur le Pont Nôtre-Dame, en criant au peuple que l'on venoit d'arrêter M. de Beaufort. L'on prit les armes que je fis poſer en un moment en marchant avec cinq ou ſix flambeaux devant moi par les rues. M. de Beaufort s'y promena pareillement, & l'on fit partout des feux de joye.

Nous allâmes enſemble chez Monſieur où nous trouvâmes la Reine dans le grande Salle qui faiſoit bonne mine, & qui racontoit aux aſſiſtans le détail de ce qui s'étoit paſſé au Palais Royal. La Riviere s'y trouva comme les autres. Il ne pouvoit pourtant pas douter qu'il ne fût perdu. Il demanda ſon congé & il l'eut; mais il ne tint pas à M. le Cardinal qu'il ne

demeurât. Il m'envoya Lyonne ſur la minuit pour me le propoſer, & pour me le perſuader par les plus méchantes raiſons du monde. J'en avois de bonnes pour me défendre. Lyonne me dit qu'il y avoit cinq ou ſix ans que ce mouvement de conſerver la Riviere fut inſpiré au Cardinal par M. le Tellier, qui apprehendoit que les Frondeurs ne s'inſinuaſſent dans l'eſprit de Monſieur.

La Reine envoya incontinent après une lettre du Roy au Parlement, par laquelle il expliquoit les raiſons de la détention de M. le Prince qui ne furent ni fortes ni bien colorées. Nous eumes nôtre air d'abſolution, nous allâmes au Palais Royal, où la Badauderie des Courtiſans m'étonna plus que celles des bourgeois Ils étoient montez ſur tous les bancs des chambres qu'on aroit apprêtez comme au ſermon.

Meſdames les Princeſſes eurent ordre de ſe retirer à Chantilly. Madame de Longueville ſortit de Paris pour tirer du côté de la Normandie, où elle ne trouva point d'azile. Le Parlement de Rouen l'envoya prier de ſortir de la Ville. M. le Duc de Richelieu ne voulut pas la recevoir dans la Beauce. Elle ſe retira à Dieppe, où elle ne put demeurer long temps.

Monſieur de Bouillon qui s'étoit fort

attaché à M. le Prince depuis la paix alla à Turenne. M. de Turenne qui avoit pris la même conduite depuis ſon retour en France, ſe jetta dans Stenai, bonne place que M. le Prince avoit confiée à la Mouſſaye. M. de la Rochefoucault qui étoit alors le Prince de Marſillac, s'en alle chez lui en Poitou, & le Maréchal de Breſé Beaupere de M. le Prince gagna Saumur. Le Roi partit en même temps pour faire un tour en Normandie, où l'on craignoit que Madame de Longueville qui avoit été reçûe dans le Château de Dieppe par Montigny domeſtique de Monſieur ſon mary, & Chamelay qui commandoit pour lui dans le Pont-de-l'Arche, ne fiſſent quelque mouvement. Tout plia devant la Cour. Mademoiſelle de Longueville ſe ſauva pour aller en Hollande, d'où elle alla à Arras pour ſonder le bon homme la Tour, penſionnaire de ſon mari, qui lui offrit ſa perſonne, mais qui lui refuſa ſa place. Elle ſe rendit à Stenai où M. de Turenne la vint joindre avec ce qu'il avoit pû ramaſſer depuis ſon départ de Paris, des ſerviteurs de Meſſieurs les Princes.

L'Abbé Bechenelle ſe rendit maître de Danvilliers, ayant révolté la garniſon, dont il avoit été Lieutenant pour le Roy, contre le Chevalier de la Rochefoucault

qui commandoit pour ſon frere. Le Maréchal de la Ferté ſe ſaiſit de Clermont ſans coup férit ; les habitans de Mouzon chaſſerent le Comte de Granpré leur Gouverneur, parce qu'il leur propoſoit de ſe déclarer pour Meſſieurs les Princes. Le Roy qui après ſon retour de Normandie, alla en Bourgogne, y établit pour Gouverneur en la place de M le Prince, M. de Vendôme, comme il avoit établi en Normandie M. le Comte d'Harcourt en la place de M. de Longueville. Le Château de Dijon ſe rendit à M. de Vendôme Belle-garde défendu par Meſſieurs de Tavannes, Bouteville & Saint-Micaut, fit peu de reſiſtance au Roi, qui revint à Paris de ſes deux voyages de Normandie & de Bourgogne tout couvert de lauriers. La ſenteur entêta un peu trop le Cardinal, il parut beaucoup plus fier qu'il n'avoit paru depuis ſon départ. Voici la marque qu'il en donna.

Dans le temps de l'abſence du Roi, Madame la Princeſſe vint à Paris pour faire en ſorte de porter le Parlement à faire révoquer ſon exil. Le Parlement lui promit de s'aſſemblier, que cependant l'on iroit prier M. le Duc d'Orleans d'y venir prendre ſa place. M. le Duc d'Orleans répondit aux Dèputes de la compagnie, que Madame la Princeſſe ayant on-

dre du Roy d'aller à Bourges, il ne croyoit pas devoir aller au Palais pour opiner sur une affaire, sur laquelle il n'y avoit qu'à obeïr aux ordres superieurs. Il ajouta qu'il seroit bien aise que M. le premier Président le vînt trouver à cinq heures : il y alla, & il fit connoître à Monsieur qu'il étoit nécessaire qu'il allât le lendemain au Palais, pour assoupir par sa presence un commencement d'affaire qui pourroit grossir par la commiseration tres-naturelle envers une grande Princesse affligée, & par la haine contre le Cardinal qui n'étoit pas encore éteinte. Monsieur le crut, il trouva à l'entrée de la Grand'Chambre Madame la Princesse qui se jetta à ses pieds Elle demanda à M. de Beaufort sa protection, & me dit qu'elle avoit l'honneur d'être ma parente. M. de Beaufort fut fort embaraſſé, je faillis à mourir de honte. Monsieur dit à la compagnie, que le Roi avoit commandé à Madame la Princesse de sortir de Chantilly, parcequ'on avoit trouvé un de ses valets de pied chargé de lettres pour celui qui commandoit dans Saumur : qu'il ne la pouvoit souffrir à Paris, parcequ'elle y étoit venue contre les ordres du Roi ; qu'elle en sortit pour témoigner son obeïssance, & pour mériter que le Roy, qui seroit de retour dans deux ou trois jours,

eût égard à ce qu'elle alleguoit de ſa mauvaiſe ſanté. Elle partit dès le ſoir même, & elle alla coucher à Berni, d'où le Roi qui arriva un jour ou deux après, lui donna ordre d'aller à Vallery. Elle demeura malade à Angerville.

Je ne vois pas que Monſieur ait pu ſe conduire plus juſtement pour le ſervice du Roi. Le Cardinal prétendit qu'il avoit trop ménagé Madame la Princeſſe. Il nous dit à M. de Beaufort & à moi, que c'étoit en cette occaſion que nous aurions dû ſignalar le pouvoir que nous avions ſur le peuple. Il étoit naturellement vetilleur & grondeur, ce qui eſt un grand défaut à des gens qui ont affaire à beaucoup de monde.

Je m'apperçus deux jours après de quelque choſe de pis: comme il y avoit eu des particuliers qui avoient fait du bruit dans les aſſemblées de l'Hôtel de Ville, à cauſe de l'interêt qu'ils avoient dans les rentes, ils aprehendoient d'en être recherchez; & ils ſouhaiterent un peu après que M. le Prince fût arrêté, que j'obtinſſe une Amniſtie. J'en parlai à M. le Cardinal qui n'en fit aucune difficulté, & qui me dit dans le grand cabinet de la Reine, en me montrant le cordon de ſon Chapeau, qui étoit à la fronde: Oh! je ſerai moi-même compris dans cette Amniſtie.

Au retour de ces voyages ce ne fut plus cela, il me propoſa une abolition dont le titre ſeul auroit noté cinq ou ſix Officiers du Parlement qui avoient été Sindics, & émû peut-être 1000 ou deux mille des plus notables Bourgeois de Paris. Je lui repreſentai ces conſiderations qui paroiſſoient n'avoir point de replique. Il conteſta, il remit, il éluda. Il fit ſes deux voyages de Normandie & de Bourgogne ſans rien conclure; & quoique M. le Prince eût été arrêté dès le 18 Janvier, l'Amniſtie ne fut publiée & enregiſtrée au Parlement que le 22. de May, & encore ne fut-elle obtenue que ſur ce que je laiſſai entendre, que ſi on ne me l'accordoit pas je pourſuivrois à toute rigueur la Juſtice, contre les témoins à brevet; ce que l'on apprehendoit au dernier point, parce que dans le fond il n'y avoit rien de ſi honteux: ils en étoient ſi convaincus que Cantot & Pichon avoient diſparu même avant que M. le Prince fût arrêté.

Nous eûmes preſque au même temps un autre démêlé, ſur le ſujet des rentes de l'Hôtel de Ville. M. d'Emery qui ne vêcut pes long-temps aprés, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit alterer les rentiers; même ſur des ſujets où le Roy trouvoit ſi peu de profit, que j'eus ſujet

d'être perſuade qu'il n'agiſſoit ainſi que pour leur faire voir que leur protecteur les avoit abandonnez depuis ſon accommodement avec la Cour.

Je fus averti d'ailleurs que l'Abbé Fouquet cabaloit contre moi dans le menu peuple, qu'il y jettoit de l'argent & tous les bruits qui pouvoient me rendre ſuſpect.

La verité eſt que tous les ſubalternes ſans exception qui apprehendoient une union veritable entre le Cardinal & moi & qui croyoient qu'elle ſeroit facile par le mariage de l'aîné de Manchini avec Mademoiſelle de Retz, qui eſt préſentement Religieuſe, ne ſongérent qu'à nous brouiller dès le lendemain que nous fumes racommodez; & ils y trouverent de la facilité, parceque les ménagemens que j'étois obligé de garder avec le public pour ne m'y pas perdre, donnoient lieu de les interpreter à leur mode auprès du Mazarin; & parceque la confiance que M. le Duc d'Orleans prit en moi, auſſi-tôt aprés la priſon de M. le Prince, devoit par elle-même produire dans ſon eſprit une défiance très-naturelle. Goulas Secretaire des commandemens de Monſieur, rétabli dans la maiſon par la diſgrace de la Riviere que l'on avoit chaſſé, contribua beaucoup à la lui don-

ner, par l'interêt qu'il avoit à affoiblir par le moyen de la Cour ma faveur naissante, laquelle seule, à ce qu'il s'imaginoit, nuisoit à la sienne. Remarquez que je n'avois pas recherché cette faveur, que je connoissois être fragile & même perilleuse par l'humeur de Monsieur, & parceque je n'ignorois pas que l'ombre d'un cabinet, dont on ne peut empêcher les foiblesses, n'est pas bonne à un homme dont la principale force consiste dans la réputation publique. Ma pensée avoit été de lui produire le Président de Bellievre, parcequ'il lui falloit toûjours quelqu'un qui le gouvernât : mais il ne prit pas le change, parcequ'il avoit aversion de sa mine trop fine & trop bourgeoise, disoit-il. Le Cardinal qui croyoit & avec raison Goulas trop dépendant de Chavigni, balança trop au choix : car si d'abord il eût soutenu Belloy ami de Goulas, je crois qu'il eût réussi. Quoi qu'il en soit, le sort tomba sur moi, & j'en fus presqu'aussi fâché que la Cour par les raisons marquées ; & parceque cette sujettion contraignoit mon libertinage qui étoit extrême & hors de raison.

Un autre incident me brouilla avec M. le Cardinal. Le Comte de Montrosse, Ecossois & chef de la maison d'Irem, étoit le seul homme du monde qui m'ait

jamais raporté l'idée de certains Heros que l'on ne voit que dans les Vies de Plutarque. Il avoit ſoutenu le parti d'Angleterre avec une grandeur qui n'avoit point eu de pareille en ce ſiecle. Il battit les Parlementaires, quoiqu'ils fuſſent victorieux par tout ailleurs ; & il ne deſarma qu'après que le Roi ſon maître ſe fut jetté lui-même entre les mains de ſes Ennemis. Il vint à Paris un peu avant la Guerre civile : je le connus par un Ecoſſois qui étoit à moi, & qui étoit un peu ſon parent. Je trouvai lieu de le ſervir dans ſon malheur ; il prit de l'amitié pour moi, & elle l'obligea de s'attacher à la France plû-tôt qu'à l'Empire ; quoiqu'on lui offrît l'employ de Velt Maréchal qui eſt très-conſiderable. Je fus l'entremetteur des paroles que M. le Cardinal lui donna, & qu'il n'accepta que pour le temps où le Roi d'Angleterre n'auroit point beſoin de lui. Il fut remandé quelques jours après par un billet écrit de ſa main. Il le porta au Cardinal qui le loua de ſon procedé, & qui lui dit en termes formels, que l'on demeureroit fidellement dans les engagemens qui avoient été pris. M. de Montroſſ repaſſa en France deux ou trois mois après que M. le Prince eut été arrêté ; & il amena avec lui près de cent Officiers, la plûpart gens

de qualité & tous de ſervice. Monſieur le Cardinal ne le connut plus. Ne trouvez-vous pas que je n'avois pas ſujet d'être ſatisfait. Je travaillai néanmoins de bonne foi à ſuppléer dans le Parlement & dans le peuple, les fauſſes démarches que l'ignorance de Mazarin & l'inſolence de Servien lui firent faire en plus de dix rencontres. J'en couvris la plûpart ; & s'il eût plû à la Cour de ſe ménager, le parti de M. le Prince eût eu au moins pour aſſez long-temps, beaucoup plus de peine à ſe relever ; mais rien de plus rare & de plus difficile aux Miniſtres dans le calme qui ſuit immediatement les grandes tempêtes, parceque la flâterie y redouble & que la défiance n'y eſt pas éteinte.

Ce calme ne pouvoit toutefois porter ce nom que par comparaiſon au paſſé car le feu commençoit de s'allumer de bien des côtez. Le Maréchal de Brezé, homme de très-petit mérite, s'étoit étonné à la premiere Déclaration qui fut enregiſtrée au Parlement ; & il envoya aſſeurer le Roi de ſa fidélité : mais il mourut auſſi-tôt après, & Dumont que vous voyez à M. le Prince, qui commandoit ſous lui dans Saumur, & qui crut qu'il étoit de ſon honneur de ne pas abandonner les interêts de Mademoiſelle la

Prin

Princeſſe fille de ſon maître, ſe déclara pour le parti, dans l'eſperance que M. de la Rochefoucault, qui ſous prétexte des funerailles de M. ſon pere avoit fait une grande aſſemblée de Nobleſſe, le ſecouroit.

Loudun dont il avoit fait deſſein de ſe rendre maître lui ayant manqué, & cette Nobleſſe s'étant diſſipée, Dumont rendit la place à Comminges, à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement.

Madame de Longueville & M. de Turenne firent un traité avec les Eſpagnols, & les derniers joignirent leur Armée qui entra en Picardie & qui aſſiega Guiſe, après avoir pris le Catelet, Bridieu qui en étoit le Gouverneur la défendit très-bien, & le Comte de Clermont cadet de Tonnerre s'y ſignala. Le ſiege dura dix-huit jours, & le manquement de vivres obligea l'Archiduc de le lever. M. de Turenne avoit fait quelques troupes avec l'argent que les Eſpagnols lui avoient accordé par ſon Traité. Il les avoit groſſies du débris de celles qui avoient été dans Belle-garde; & la plûpart des Officiers de celles qui y étoient ſous les noms de Meſſieurs les Princes, l'avoient joint avec Meſſieurs de Bouteville de Coligni, de Langres, de Rochefort, de Duras, de Tavannes, de Perſan, de

la Mouſſaye, de la Suze, de Saint Pol, de Cugnac, de Chavagnac, de Mailly, de Mollé, les Chevaliers de Foix & de Grammont. Cette nuë qui groſſiſſoit devoit faire faire reflexion à M. le Cardinal ſur l'état de la Guienne, où la pitoyable conduite de M. d'Eſpernon avoit jetté les affaires, que rien ne pouvoit démêler que ſon éloignement, où mille démêlez particuliers, dont la moitié ne venoit que de la ridicule chimere de ſa roturiere principauté, l'avoient brouillé avec le Parlement & avec les Magiſtrats de Bourdeaux, qui pour la plûpart n'étoient pas plus ſages que lui; & le Mazarin, qui en mon ſens étoit encore en cela plus fou que tous deux, prit ſur le compte de l'autorité Royale, tout ce qu'un habile Miniſtre eût pu imputer ſans inconvenient & même à l'avantage du Roi, aux deux partis.

Un des plus grands malheurs que l'autorité deſpotique des Miniſtres des derniers ſiecles ait produit dans l'état, eſt la pratique que leur interêt particulier mal entendu y a introduite, de ſoûtenir toûjours le ſuperieur contre l'inferieur. Cette maxime eſt de celles de Machiavel, que la plûpart des gens qui le liſent n'entendent pas: & que les autres croyent toûjours avoir été habile, parcequ'il a

toûjours été méchant. Il s'en fant beaucoup, il s'eſt ſouvent trompé en mille endroits, ſelon mon opinion, moins qu'en celle-ci. Monſieur le Cardinal l'étoit ſur ce point d'autant plus aiſément, qu'il avoit une paſſion effrenée pour l'allianee de M. de Candale, dont le genie étoit au-deſſous du médiocre, & étoit gouverné par l'Abé, preſentement Cardinal d'Eſtrées, qui a été dès ſon enfance l'eſprit du monde le plus viſionnaire & le plus inquiet.

Tous ces caracteres differens faiſoient un galimatias ſurprenant dans les affaires de la Guienne, pour le débrouillement deſquelles le bon ſens de Jeannin & de Villeroy infuſé dans la cervelle du Cardinal de Richelieu, n'eût pas été trop bon. M. le Duc d'Orleans conçut la ſuite de cet embrouillement. Il m'en parla un jour en ſe promenant dans le Jardin de Luxembourg, & il me preſſa d'en parler à M. le Cardinal, dont je m'excuſai ſur ce qu'il voyoit comme moi, qu'il n'y avoit avec nous que les apparences. Je lui conſeillai d'eſſayer de lui faire ouvrir les yeux par le Maréchal d'Eſtrées, & par Seneterre. Il les trouva dans les mêmes ſentimens que lui, bien qu'ils fuſſent attachez à la Cour; même Seneterre très-aiſe de ce que Monſieur l'aſſu-

roit que j'y étois comme lui-même, avec les plus ſinceres & les meilleures intentions du monde, entreprit de me raccommoder avec le Cardinal, avec lequel je n'avois pas rompu ouvertement. Il m'en parla & il me trouva très diſpoſé, parceque je voyois que nôtre diviſion groſſiroit en moins d'un rien le parti de Monſieur le Prince, & jetteroit les choſes dans une confuſion où la conduite n'avoit plus de part ; parceque l'on ne pourroit prendre ſon parti qu'avec precipitation. J'allai donc avec M. de Seneterre chez M. le Cardinal, qui m'embraſſa avec tendreſſe. Il mit ſon cœur ſur la table, (c'étoit ſon terme) il m'aſſura qu'il me parleroit comme à ſon fils, & je n'en crus rien.

Je l'aſſurai que je lui parlerois comme à mon pere, & je lui tins parole. Je lui dis que je n'avois au monde aucun interêt perſonnel que celui de ſortir des affaires publiques, ſans aucun avantage ; mais qu'auſſi par la même raiſon je me ſentois obligé plus qu'un autre à en ſortir avec dignité & avec honneur ; que je le ſuppliois de faire reflexion ſur mon âge qui joint à mon incapacité ne lui pouvoit donner aucune jalouſie à l'égard de la premiere place : Que je le conjurois en même temps de conſiderer que la dig-

nité que j'avois dans Paris étoit plus avilie qu'elle n'étoit honorée par cette eſpece de tribunat du peuple, que la ſeule néceſſité rendoit ſuportable ; & qu'il devoit juger que cette conſideration toute ſeule, ſeroit capable de me donner impatience de ſortir de la faction, quand il n'y en auroit pas eu mille autres qui m'en faiſoient naître le dégoût à tous les inſtans, que pour ce qui étoit du Cardinalat qui lui pouvoit faire quelque ombrage, je lui allois découvrir avec ſincerité quels avoient été & quels étoient mes mouvemens ſur cette dignité ; que je m'étois mis follement dans la tête, qu'il ſeroit plus glorieux de l'abbattre que de la poſſeder ; qu'il n'ignoroit pas que j'avois fait paroître quelques étincelles de cette viſion dans les occaſions ; que M. d'Agen m'en avoit gueri, en me faiſant voir par de bonnes raiſons, qu'elles n'avoient jamais réuſſi à ceux qui les avoient entrepriſes : Que cette circonſtance lui faiſoit au moins connoître que l'avidité pour la pourpre n'avoit pas été grande en moi dès mes plus jeunes années ; qu'elle y étoit encore aſſez moderée ; que j'étois perſuadé qu'il étoit aſſez difficile qu'elle manquât dans le temps aux Archevêques de Paris ; mais que je l'étois encore davantage, que la facilité qu'il

y avoit à l'obtenir dans les formes, & par les actions purement de ma profeſſion, me tourneroient à honte les autres moyens que j'employerois pour me le procurer ; que je ſerois au deſeſpoir qu'il y eût ſur ma pourpre une ſeule goute du ſang qui avoit été répandu dans la Guerre civile ; & que j'étois abſolument réſolu de ſortir de tout ce qui s'appelle intrigue, avant que de faire ni de ſouffrir un pas qui y eût le moindre rapport ; qu'il ſçavoit que par la même raiſon je ne voulois ni argent, ni Abbayes; & qu'ainſi j'étois obligé par les déclarations publiques que j'avois faites ſur toutes ces choſes, à ſervir la Reine ſans interêt ; que le ſeul qui me reſtoit dans cette diſpoſition étoit de finir avec honneur & de rentrer dans les emplois purement ſpirituels de ma profeſſion avec ſeureté ; que je ne lui demandois pour cet effet que l'accompliſſement de ce qui étoit encore plus du ſervice du Roi que de mon avantage particulier ; qu'il ſçavoit que dès le lendemain que M. le Prince fut arrêté, il m'avoit fait porter aux rentiers de telles & telles paroles. On affectoit tout ce qui pouvoit perſuader à ces gens-là que j'étois de concert avec la Cour pour les tromper ; que j'étois averti qu'Undedei avoit dit à telle heure

chez Madame Dampus, que le pauvre M. le Cardinal avoit failli à ſe laiſſer engeoler par le Coadjuteur ; mais qu'on lui avoit bien ouvert les yeux : & qu'on me tailloit une beſogne à laquelle je ne m'attendois pas ; que je ne doutois pas que l'accès que j'avois auprès de Monſieur ne lui fit peine ; mais qu'il devoit être informé que je ne l'avois recherché en façon du monde ; que j'en voyois les inconviens. Je m'étendis beaucoup en cet endroit qui eſt le plus difficile à comprendre à un homme de cabinet : & ces ſortes de gens en ſont toûjours ſi entêtez, que l'experience même ne leur peut ôter de l'imagination que toute la conſideration y conſiſte. La converſation dura depuis trois heures aprés midi juſqu'a dix-heures du ſoir. Je ne dis pas un mot dont je puſſe me repentir à l'heure de la mort. La verité jette, lorſqu'elle eſt arrivée à un certain point, une maniere d'éclat auquel on ne peut reſiſter. Je n'ai jamais vû homme qui en fit ſi peu d'état que le Mazarin. Elle le toucha neanmoins en cette occaſion au point que M. de Senneterre, qui étoit preſent, en fut étonné. Il me preſſa de prendre ce moment pour lui parler des dangereuſes ſuites des mouvemens de la Guienne. Je le fis, & je lui repreſentai que s'il

s'opiniâtroit à ſoutenir Monſieur d'Epernon, le parti de Meſſieurs les Princes ne manqueroit pas cette occaſion ; Que ſi le Parlement de Bourdeaux s'y engageoit, nous perdrions peu à peu celui de Paris, où après un auſſi grand embraſement le feu ne pouvoit pas être aſſez éteint pour ne pas craindre qu'il n'y en eût encore beaucoup ſous la cendre, & où les factieux auroient un auſſi beau champ de faire apréhender le contrecoup du châtiment d'un corps coupable d'un crime, dont la Cour ne nous tenoit pas même purgez que depuis deux ou trois mois. Senneterre appuya mon ſentiment avec vigueur & nous ébranlames le Cardinal qui avoit été averti la veille, que M. de Bouillon commençoit à remuer en Limozin, où M. de la Rochefoucault l'avoit joint avec quelques troupes. Qu'il avoit enlevé à Brive la Compagnie des Gendarmes de M. le Prince Thomas, & qu'il avoit tenté d'en faire autant aux troupes qui étoient dans.....Ces nouvelles l'obligérent à faire reflexion ſur ce que nous diſions. Il nous parut ébranlé: & M. le Maréchal d'Eſtrées qui le vit un quart d'heure aprés, nous dit à l'un & à l'autre le lendemain au matin, qu'il l'avoit trouvé convaincu de ma bonne foi & de ma ſincerité, &

qu'il lui avoit répeté en diverſes repriſes : Ce garçon dans le fond veut le bien de l'Etat. Ces diſpoſitions donnérent lieu à ces deux hommes qui étoient fort corrompus, mais qui cherchoient leur repos particulier dans le public, parce qu'ils étoient fort vieux, de ſonger à chercher les moyens de nous unir intimement le Cardinal & moi ; & ils lui propoſérent pour cet effet le mariage de ſon neveu avec ma niece. Il y donna de tout ſon cœur. Je m'en éloignois à proportion, ne pouvant pas me réſoudre à enſevelir ma maiſon dans celle de Mazarin, & n'eſtimans pas aſſez la grandeur pour l'acheter par la haine publique. Je répondis humblement aux Oublieux ; (on les appelloit ainſi, parcequ'ils alloient d'ordinaire entre huit & neuf du ſoir dans les maiſons où ils négocioient quelque choſe & ils négocioient toûjours) je leur répondis, dis-je, civilement, mais négativement. Comme ils ne ſouhaittoient pas la rupture entre nous, ils colorérent ſi bien le refus, qu'il ne produiſit point d'aigreur ; comme ils avoient tiré de moi que j'aurois une grande joye d'être employé à la Paix generale, ils firent ſi-bien que le Cardinal, de qui l'entouſiaſme pour moi dura douze ou quinze jours, me le promit

comme de lui-même de la meilleure grace du monde. Le Maréchal d'Eſtrées ſe ſervit adroitement de ce bon intervale pour le retabliſſement de M. de Chateauneuf dans la commiſſion de Garde des ſceaux. Il en avoit été dépouillé par M. le Cardinal de Richelieu, & retenu priſonnier treize ans dans le Château d'Angoûleme. Cet homme avoit vieilli dans les emplois où il avoit aquis beaucoup de réputation, à laquelle ſa longue diſgrace donna beaucoup d'éclat; il étoit proche parent du Maréchal de Villeroy. Le Commandeur de Jars avoit été ſur l'échaffaut de Troyes pour ſon démêlé avec le Cardinal de Richelieu: il avoit eté amant de Madame de Chevreuſe & il ne l'avoit pas été ſans ſuccès. Il avoit ſoixante & douze ans: mais ſa ſanté forte & vigoureuſe, ſa dépenſe ſplendide, ſon deſintéreſſement parfait en tout ce qui ne paſſoit pas le médiocre; ſon humeur bruſque & féroce; qui paroiſſoit franche, ſuppléoit à ſon âge, & faiſoit qu'on ne le regardoit pas encore comme un homme hors d'œuvre. Le Maréchal d'Eſtrées qui vit que le Cardinal ſe mettoit dans l'eſprit de ſe rétablir dans le public, en rétabliſſant les affaires de Bourdeaux, & en remettant l'ordre dans les rentes, prit le temps de cette vûe, qui ne dureroit

pas long-temps, disoit il, pour lui persuader qu'il falloit couronner ses beaux ouvrages, par la dégradation du Chancelier, odieux au public ou plûtôt mépriſé à cauſe de ſa ſervitude naturelle qui obſcurciſſoit la grande capacité qu'il avoit pour ſon métier, & par l'inſtallation de Monſieur de Chateauneuf, dont le ſeul nom honoroit le choix. Je ne fus jamais plus étonné que quand M. le Maréchal d'Eſtrées nous vint dire à M. de Bellievre & à moi, qu'il voyoit jour à ce changement. Je ne connoiſſois M. de Chateaunenf que par réputation; mais je ne pouvois me figurer que la jalouſie d'un Italien lui pût permettre de mettre en place une figure auſſi bien faite pour un Miniſtre; & ma ſurpriſe qui n'eût point d'autre cauſe que celle-la fût interprétée par le Maréchal comme un effet de mon apprehenſion; & quoique la figure ne fut pas moins bien faite pour un Cardinal, il ne m'en témoigna rien: mais il le dit le ſoir à M. le Preſident de Bellievre, qui ſçachant mes intentions, l'aſſeura fort du contraire. Il n'en fut pas perſuadé, & ſi peu qu'il n'eut point de ceſſe que pour lever l'obſtacle, qu'il eût peur que je fiſſe à ſon ami, il ne m'eût apporté une lettre de lui, par laquelle il m'aſſuroit

de ne jamais ſonger au Cardinalat devant que je l'euſſe moi-même. Je faillis de tomber de mon haut d'un compliment de cette nature, que je ne m'étois nullement attiré. On l'ornoit d'une période à chaque mot que je diſois pour m'en défendre. On le fit pour moi à Mademoiſelle de Chevreuſe, à Noirmoutier, à Laigue, & à douze ou quinze autres. Le bon homme s'aida ainſi vers tout le monde, tout le monde l'aida, & le Cardinal le fit Garde des Sceaux; non pas pour couronner les deux grands deſſeins de l'accommodement de Bourdeaux & du rétabliſſement des rentes; mais au contraire pour autoriſer par un nom de réputation la conduite toute oppoſée qu'il avoit priſe (par la permiſſion des Subalternes qui apprehendoient ſur toutes choſes nôtre union) de pouſſer le Parlement de Guienne & de décréditer dans Paris les Frondeurs. Il crut d'ailleurs que ce nom lui ſerviroit un peu, à l'égard du public, le tort qu'il s'y faiſoit en donnant la ſurintendance des Finances vacante par la mort d'Emery, au Préſident de Maiſons, dont la probité étoit moins que problematique, & à m'oppoſer dans le beſoin au rival illuſtre pour le Cardinalat. Senneterre qui étoit attaché à la Cour, & même au

Cardinal, me dit ces propres mots : *Cet homme ſe perdra & peut-être l'Etat, pour les beaux yeux de M. de Candale.*

Le jour que Senneterre prononça cet oracle, les nouvelles arrivérent que Meſſieurs de Bouillon, & de la Rochefoucault avoient fait entrer dans Bourdeaux Madame la Princeſſe & M. le Duc, que le Cardinal avoit laiſſé entre les mains de Madame ſa mere ; au lieu de le faire nourrir auprès du Roy, comme on le lui avoit conſeillé. Le Parlement (dont le plus ſage & le plus vicieux en ce temps-là, jouoit gayement tout ſon bien en un ſoir, ſans faire tort à ſa reputation) eût deux ſpectacles en une même année aſſez extraordinaires. Il vit un Prince & une Princeſſe du ſang à genoux au Bureau lui demandant juſtice ; & il fut aſſez fou (ſi on peut parler ainſi d'une compagnie en corps) pour faire expoſer ſur le même Bureau une Hoſtie conſacrée que des ſoldats de M. Eſpernon avoient laiſſé tomber d'un Ciboire qui avoit été dérobé.

Le Parlement de Bourdeaux ne fut pas fâché de ce que le peuple avoit donné entrée à Monſieur le Duc ; mais il garda pourtant beaucoup plus de meſures qu'il n'appartenoit, & au climat & à l'humeur où ils étoient contre M. d'Eſpernon. Il

ordonna que Madame la Princeſſe & M. le Duc, & Meſſieurs de Bouillon & de la Rochefoucault auroient la liberté de demeurer dans Bourdeaux à condition qu'ils donneroient leur parole de n'y rien entreprendre contre le ſervice du Roy; & que cependant la réquête de Madame la Princeſſe ſeroit envoyée à Sa Majeſté, & tres humbles remontrances lui ſeroient faites ſur la détention de Meſſieurs les Princes. Le Preſident de Gourgues dépêcha un Courrier à Senneterre ſon ami, avec une lettre de treize pages de chiffre, par laquelle il lui mandoit que ſon Parlement n'étoit pas ſi emporté, qu'il ne demeurât dans la fidelité, ſi le Roi vouloit révoquer M. d'Eſpernon, qu'il lui en donnoit ſa parole; que ce qu'il avoit fait juſques-là n'étoit qu'à cette intention, puiſque ſi l'on differoit il ne répondoit plus de la compagnie & beaucoup moins du peuple, qui ménagé & appuyé par le parti de Meſſieurs les Princes, les rendroit même dans peu maîtres du Parlement. Senneterre n'oublia rien pour faire que le Cardinal profitât de cet avis. Monſieur de Châteauneuf fit des merveilles; & voyant que le Cardinal ne répondoit à ſes raiſons que par des exclamations contre l'inſolence du Parlement de Bourdeaux, qui avoit donné retraite

à des gens condamnez par une Déclaration du Roi, il lui dit bruſquement : Partez demain, Monſieur, ſi vous n'accommodez aujourd'hui, vous devriez déja être ſur la Garonne. Le ſuccès fit voir que M. de Chateauneuf avoit raiſon de conſeiller le radouciſſement, & qu'il eût mieux fait de ne pas tant preſſer l'execution ; car quoiqu'il y eût de la chaleur dans le Parlement de Bourdeaux, qui alloit même juſqu'à la fureur, il reſiſta long-temps aux emportemens du peuple, animé par M. de Bouillon, & donn a avis pour faire ſortir de la Ville Dom Joſeph Horiol, qui étoit venu d'Eſpagne avec Meſſieurs de Silterie & de Baſſe, que M. de Bouillon y avoit envoyé pour traiter. Il fit plus, il défendit qu'aucun de ſon corps ne rendît viſite à aucun de ceux qui avoient eu commerce avec les Eſpagnols; non pas même à Madame la Princeſſe. La populace ayant entrepris de le faire opiner de force pour l'union avec les Princes, il arma les Jurats qui le firent retirer à coups de mouſquets. Cette reſiſtance du Parlement de Bourdeaux a été traitée de ſimulée par preſque tout le monde ; mais elle m'a été confirmée pour veritable & même pour ſincere par M. de Bouillon, qui m'a dit pluſieurs fois depuis, que ſi la

Cour n'eût point pouſſé les choſes, on eût eu de la peine à les porter à l'extrémité : ce qui eſt certain, c'eſt qu'on crût à la Cour que tout ce que faiſoit ce Parlement n'étoit que grimaces ; Qu'au retour de Compiegne où le Roy étoit allé dans le temps du ſiege de Guiſe, pour donner vigueur à l'Armée qui étoit commandée par le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, on réſolut d'aller en Guienne ; que ceux qui en repreſentérent les conſequences paſſérent pour des factieux qui ne vouloient pas que l'on fit exemple de leurs ſemblables, & avoient correſpondance avec ceux de Bourdeaux ; que tout ce que l'on dit des ſuites prochaines & immédiates de ce voyage, auroit dans le Parlement de Paris paſſé pour fable ou au moins pour une prédiction du mal que l'on vouloit faire, & auquel on ne pouvoit pas réuſſir. Et quoique Monſieur s'offrît d'aller lui même travailler à l'accommodement, pourvû qu'on lui donnât parole de révoquer M. d'Eſpernon, on lui dit pour toute réponſe, qu'il étoit de l'honneur du Roy de le maintenir dans ſon Gouvernement. Je vous ai dit que la tendreſſe que M. le Cardinal prit pour moi ne dura pas long-temps. Senneterre qui étoit de ſon naturel grand billeur, ne voulut pas laiſſer partir la

Cour ſans y mettre un peu d'émotion (c'étoit ſon mot) ce qui n'étoit, diſoit il, qu'un pur mal entendu. La verité eſt que M. le Cardinal ne ſe pouvoit plaindre de moi, & que je me voulois encore moins plaindre de lui, quoique j'en euſſe ſujet. On ſe racommode plus aiſément quand on eſt diſpoſé à ne ſe point plaindre, que quand on l'eſt à ſe plaindre, quoiqu'on n'en ſçache pas le ſujet. Je l'éprouvai en cette rencontre. Senneterre dit au premier Préſident, qu'un mot que la Reine avoit dit à M. le Cardinal à la louange de ma fermeté, lui avoit frappé l'eſprit d'une telle maniere qu'il n'en reviendroit jamais : il ne laiſſa pas de me témoigner toutes les amitiez imaginables, avant qu'il partît pour la Guienne. Il affecta même de me laiſſer le choix d'un Prevoſt des Marchands; ce qui fut honnêteté en apparence & habileté en effet; car il avoit reconnu que le précedent qui avoit été mis de ſa main, lui avoit été inutile. Il n'oublia rien le même jour pour nous brouiller Monſieur de Beaufort & moi, ſur un détail qu'il eſt néceſſaire de reprendre de plus haut.

Vous avez vû que la Reine avoit deſiré que je ne m'ouvriſſe point avec M. de Beaufort, du deſſein qu'elle avoit

d'arrêter Meſſieurs les Princes. Le jour qu'il fut executé ſur les ſix heures du ſoir, Madame de Chevreuſe nous envoya querir lui & moi, & elle nous le découvrit comme un grand ſecret que la Reine lui avoit commandé à l'iſſue de la Meſſe de nous communiquer. M. de Beaufort le prit pour bon, je le menai dîner chez moi, & je l'amuſai toute l'après-dînée à jouer aux échets ; je l'empêchai d'aller chez Madame de Montbazon. M. le Prince fut arrêté avant qu'elle en eût le moindre ſoupçon ; elle en fut en colere : elle dit à M. de Beaufort tout ce qui lui pouvoit faire croire qu'il avoit été joué. Il s'en plaignit à moi, je m'en éclairci avec lui devant elle, je lui tirai de ma proche les Patentes de l'Amirauté : il m'embraſſa, Madame de Montbazon m'en baiſa cinq ou ſix fois bien tendrement ; ainſi finit l'hiſtoire. Monſieur le Cardinal prit en gré de la renouveller deux ou trois jours avant que de partir pour Bourdeaux. Il témoigna des amitiez merveilleuſes à Madame de Montbazon, il lui fit des confidences extraordinaires ; & après de grands circuits, tout aboutit à lui exagerer la douleur qu'il avoit eue d'avoir été obligé par les inſtances de Madame de Chevreuſe & du Coadjuteur, à lui faire fineſſe

de la prison de Messieurs les Princes. Monsieur de Beaufort à qui le Président de Bellievre fit voir que cette confiance du Mazarin n'étoit qu'un artifice, me dit en presence de Madame de Montbazon : Soyez alerte, je gage que l'on voudra bien-tôt se servir de Mademoiselle de Chevreuse pour nous brouiller.

Le Roi partit pour Guienne dans les premiers jours de Juillet, & M. le Cardinal Mazarin apprit un peu avant son départ, que le bruit de son voyage avoit produit par avance tout ce qu'on lui avoit prédit ; que le Parlement de Bourdeaux avoit accordé l'union avec Messieurs les Princes, & qu'il avoit député vers le Parlement de Paris, & que ce Député avoit ordre de ne voir ni le Roi, ni ses Ministres; que Messieurs de la Ferté & de Saint Simon étoient sur le point de se déclarer, & que toute la Province étoit prête à se soulever. La consternation du Cardinal fut extrême il se recommanda jusqu'au moindre Frondeur avec des bassesses que je ne puis exprimer. Monsieur demeura à Paris avec le commandement. La Cour lui laissa. M le Tellier pour surveillant. Monsieur le Garde des Sceaux de Chateauneuf & Monsieur le premier Président entroient

au Conſeil. On m'y offrit place que je ne jugeai pas à propos d'accepter : tout le monde ſans exception s'y trouva fort embaraſſé, parceque nous y demeurâmes dans un état où il étoit impoſſible de ne pas broncher ou d'un côté, ou d'un autre à tous les pas. Vous en verrez le détail après que je vous aurai dit un mot du voyage de Guienne.

Auſſi-tôt que le Roy fut à la portée, Monſieur de Saint Simon Gouverneur de Blaye qui avoit branlé, vint à la Cour, & M. de la Force, avec qui M. de Bouillon avoit auſſi traité, demeura dans l'inaction ; mais d'Auguon qui commandoit dans Brouage, & qui devoit toute ſa fortune au feu du Duc de Brezé, s'en excuſa ſous prétexte de la goutte.

Les Deputez du Parlement de Bourdeaux furent au devant de la Cour à Libourne. On leur commanda avec hauteur d'ouvrir leurs portes pour y recevoir le Roi avec toutes ſes troupes. Ils répondirent que l'un de leurs privileges étoit de garder la perſonne du Roi, quand il étoit dans leur Ville. Le Maréchal de la Meilleraye s'avança entre la Dordogne & la Garonne, prit le Château de Vers où Pichon commandoit trois cens hommes pour les Bourdelois & le Cardinal le fit pendre à Libourne,

à cent pas du logis du Roi. M. de Bouillon fit pendre par repreſailles Caleil, Officier dans l'armée de M. de la Meilleraye. Il attaque enſuite l'Iſle Saint-George, qui fut peu défendue par la Motte Delabe, & où le Chevalier de la Valette fut bleſſé à mort. Il aſſiegea après Bourdeaux dans les formes, il emporta après un grand combat le Faubourg S. Surin, où Saint Megrin, & Rocquelaure Lieutenant general dans l'armée du Roi, firent très bien. M. de Bouillon n'oublia rien de tout ce que l'on peut attendre d'un ſage politique & d'un grand Capitaine. M. de la Rochefoucault ſignala ſon courrage dans tout le cours de ce ſiege & particulierement à la défenſe de la demilune où il y eut aſſez de carnage; mais il falut enfin ceder aux plus forts. Le Parlement & le peuple ne voyant point le ſecours d'Eſpagne, obligerent les gens de guerre à capituler, ou pour mieux dire à faire la paix. Gourville qui alla trouver de la part des aſſiegez la Cour, qui s'étoit avancée à Bourg, & les Deputez du Parlement convinrent de ces conditions: Que l'Amniſtie generale ſeroit accordée à tous ceux qui avoient pris les armes & negocié avec l'Eſpagne, ſans exception: Que tous les gens de guerre ſeroient li-

cenciez, à la reſerve de ceux qu'il plairoit au Roi de retenir à ſa ſolde : Que Madame la Princeſſe & Monſieur le Duc demeureroient en Anjou dans une de ſes maiſons, ou à Mouzon à ſon choix, à condition que ſi elle choiſiſſoit Mouzon qui étoit fortifié, elle n'y tiendroit pas plus de deux cens hommes de pied & de ſoixante chevaux : Que Monſieur d'Eſpernon ſeroit revoqué du Gouvernement de Guienne.

Madame la Princeſſe vit le Roi & la Reine, & dans cette entrevue il y eut de grandes conferences de Meſſieurs de Bouillon & le Rochefoucault avec M. le Cardinal. Ce qui obligea le Cardinal, au moins à ce que l'on crût, à ne ſe pas opiniâtrer à une réduction plus pleine & plus entiére de Bourdeaux, fut l'impatience extrême qu'il eut de revenir à Paris. Vous en allez voir les raiſons.

Les coups de canon que l'on tire à Bourdeaux avoient porté juſqu'à Paris, avant même que l'on y eût mis le feu. Auſſi-tôt que le Roi fut parti, Voiſin Conſeiller & Député de ce Parlement, demanda audience à celui de Paris. On pria Monſieur d'y venir prendre ſa place ; & comme j'étois averti qu'il y auroit bien du feu à l'apparition de ce Député,

je fus dire à Monſieur que je croyois qu'il ſeroit à propos qu'il concertât avec Monſieur le Garde des Sceaux & M. le Tellier. Il les envoya querir à l'heure même, & il me commanda de me tenir avec eux dans le Cabinet. Le Garde des Sceaux ne voulut pas concevoir que le Parlement pût ſeulement ſonger à délibérer ſur une propoſition de cette nature. Je conſiderai ſa ſécurité comme une hauteur d'un Miniſtre accoûtumé au temps du Cardinal de Richelieu. Vous verrez qu'il avoit un autre principe. Quand je m'apperçus que M. le Tellier, qui n'étoit plus en colere, parloit ſur le même ton, je me moderai : je fis mine d'être ébranlé de ce que l'un & l'autre diſoit ; & Monſieur qui connoiſſoit mieux le terrain, s'en mettoit en colere contre moi, je lui propoſai de prendre le ſentiment du premier Preſident. Il y envoya ſur le champ M. le Tellier qui revint très convaincu de mon opinion, & qui dit nonobſtant à Monſieur, que celle du premier Preſident étoit qu'il paſſeroit du Bonnet à entendre le Deputé. Vous remarquerez que lorſque les Deputez de la compagnie avoit été recevoir les commandemens du Roi à ſon départ, M. le Garde des Sceaux leur avoit dit, que ce député n'étoit qu'un envoyé des ſéditieux, & non pas du Parlement.

Il se trouva le lendemain que l'avis de M. le premier Président étoit bon, quoique Monsieur le Duc d'Orleans eût dit que le Roi avoit commandé à M. d'Espernon de sortir de la Guienne, & de venir au devant de lui sur son passage, dans la vûe de traiter les affaires avec douceur, & d'agir en pere plûtôt qu'en Roi. Il n'y eut pas dix voix à ne pas recevoir le Deputé. On le fit entrer à l'heure même, il presenta la lettre du Parlement de Bourdeaux ; il harangua avec éloquence ; il mit sur le bureau les Arrêts rendus par la compagnie, & il conclut par la demande de l'union.

L'on opina deux ou trois jours de suite sur cette affaire, & il passa à faire enregistrer ce que M. le Duc d'Orleans avoit dit, touchant l'ordre du Roi, à M. d'Espernon ; que le Député de Bourdeaux donneroit sa créance par écrit, laquelle seroit presentée au Roi par les Députez du Parlement de Paris, qui supplieroient très-humblement la Reine de donner la paix à la Guienne. La déliberation fut assez sage, on ne s'emporta point ; mais ceux qui connoissoient le Parlement virent clairement dans l'air plûtôt que dans les paroles, que celui de Paris ne vouloit pas la perte de celui de Bourdeaux. Monsieur me dit dans son carosse

en ſortant du Palais : Les flateurs du Cardinal lui manderont que tout va bien & je ne ſçai s'il n'auroit pas été plus à propos qu'il eût paru aujourd'hui plus de chaleur. Il devina, car le Garde des Sceaux me dit à moi-même, que ce que le Premier Preſident avoit mandé à Monſieur la veille, n'étoit qu'un effet de la paſſion qu'il avoit de ſe faire valoir dans les moindres choſes. Il ne le connoiſſoit pas, ce n'étoit pas là ſon foible.

Le Garde des Sceaux fit lui-même une faute plus conſiderable que celle là. La lettre du Parlement de Bourdeaux contenoit une plainte contre la violence de Foulay maître des Requêtes, Intendant de Juſtice en Limouzin; & la compagnie ordonna ſur cet article, que Foulay ſeroit oui. Le Garde des Sceaux crut qu'il y alloit de l'autorité du Roi de le ſoutenir au moins indirectement. Il appoſta Menardeau Conſeiller de la Grand'Chambre, habile homme; mais décrié à cauſe du Mazarin, pour preſenter une Requête de recuſation contre le bon homme Brouſſel, qui en avoit raporté une d'un nommé Cambray. Ce Cambray recuſa de ſa part Menardeau. Ces conteſtations tinrent les Chambres aſſemblées pendant cinq ou ſix jours. M. le Duc d'Orleans ayant appris que les

Deputez de Bourdeaux étoient arrivez à Paris avec un Conſeiller nommé Guyonet, envoyé par ſa compagnie pour chef de ſa députation, le voulut voir, de l'avis de Monſieur le Tellier, qui connoiſſoit mieux que tous ce qui étoit du goût de la Cour, & la conſequence de voir Guyonet. Du moins je me l'imaginai, car je n'ai jamais ſçu au vrai, s'il avoit reçu quelque ordre de la Cour qui lui donnât lieu de conſeiller à Monſieur ce que vous allez voir ; mais je doute de l'humeur qu'il eſt, qu'il eût été aſſez hardy pour l'oſer faire de lui-même, il l'aſſuroit pourtant, & je m'en rapporte à ce qui en eſt. Il dit donc à Monſieur que ſon avis ſeroit que ſon Alteſſe Royale aſſeurât le lendemain les Deputez, que le Roi avoit envoyé Monſieur d'Eſpernon à Loches ; Qu'on lui ôteroit même le Gouvernement de la Guyenne, pour ſatisfaire l'averſion des peuples : Que l'on donneroit une amniſtie generale à Meſſieurs de Bouillon & de la Rochefoucault ; qu'il ſouhaitoit qu'ils écriviſſent à leur compagnie les propoſitions qu'il leur faiſoit, & qu'ils l'aſſeuraſſent qu'il iroit lui-même, ſi elle le deſiroit, les négocier à la Cour.

Monſieur me commanda d'aller en conferer de ſa part avec Monſieur le

premier Préſident, qui m'embraſſa, & ne douta non plus que moi, que le Cardinal Mazarin ne fût obligé par les difficultez qu'il trouvoit à la Guyenne, à prendre le parti de faire faire ces propoſitions par Monſieur, afin de couvrir & ſon imprudence & ſa legereté. Il me parut très perſuadé qu'il adouciroit beaucoup le Parlement; & comme il ſçut que M. le Duc d'Orleans les avoit faites aux Deputez de Bourdeaux, il envoya les Gens du Roi dans les Chambres des Enquêtes, dire au nom de ſon Alteſſe Royale, qu'il les avoit mandé le matin, pour leur ordonner de dire à la Compagnie qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'elle s'aſſemblât, parce qu'il étoit en traité avec les Deputez du Parlement de Bourdeaux. Ce procedé choqua les Enquêtes; elles prirent leurs places tumultuairement dans la Grand'Chambre, & le plus ancien de leurs Preſidens, dit à M. le premier Preſident, que l'ordre n'étoit pas deporter des paroles aux Chambres, par les Gens du Roi; & que quand il y avoit une propoſition à faire, elle devoit être faite en pleine aſſemblée du Parlement. Le premier Preſident ſurpris ne la put refuſer; & pour la differer au moins juſqu'au lendemain, il prit le prétexte de Monſieur, ſans lequel il n'étoit pas

du reſpect d'opiner, ni même de la poſſibilité, puiſqu'il s'agiſſoit d'une propoſition qui avoit été faite par lui.

Il y eut le ſoir chez Monſieur, une ſcene qui merite vôtre attention. Il nous aſſembla, Monſieur le Garde des Sceaux, Meſſieurs le Tellier, de Beaufort & moi, pour ſçavoir nos ſentimens ſur la conduite qu'il auroit à tenir dans le Parlement, le lendemain au matin. Le Garde des Sceaux ſoutint d'abord qu'il falloit que Monſieur n'y allât point ou en défendît l'aſſemblée, ou du moins qu'il n'y demeurât qu'un moment; & qu'après avoir dit à la Compagnie ſes intentions, il ſortit pour peu qu'il trouvât d'oppoſitions Cette propoſition qui eût tourné en moins de demi quart d'heure toute la compagnie du côté des Princes, ſi elle eût été executée, ne trouva aucune oppoſition; mais elle ne fut contredite que par M. de Beaufort & par moi, parce que M. le Tellier, qui en voyoit le ridicule comme nous, ne voulut pas s'y oppoſer avec force, pour laiſſer échauffer la conteſtation entre le Garde des Sceaux & moi, qu'il étoit fort aiſé de brouiller, & pour faire ſa cour au Cardinal, en lui faiſant voir qu'il alloit aux avis les plus rigoureux pour ſon ſervice. Je connus dans la même converſation

que le Garde des Sceaux mêloit dans ſon humeur bruſque & dans les anciennes maximes, l'art pour faire ſa cour à mes dépens, & pour faire voir à la Reine qu'il ſe détachoit des Frondeurs où il s'agiſſoit de l'autorité Royale : je voyois qu'en me roidiſſant contre leurs ſentimens, je donnois lieu & à eux & à tous ceux qui vouloient plaire à la Cour, de me traitter d'eſprit dangereux qui cabaloit auprès de Monſieur pour l'en aliener, & qui avoit intelligence avec les rebelles de Bourdeaux.

Je conſiderois d'autre part que ſi Monſieur ſuivoit leur conſeil, il donneroit en peu de ſemaines le Parlement de Paris à Monſieur le Prince ; que Monſieur dont je connoiſſois l'humeur s'y redonneroit lui même, dès qu'il verroit que le public y conſentiroit ; que le Cardinal y pourroit revenir lui-même ; & qu'ainſi je courois riſque de périr pour les fautes d'autrui, & par celles-là mêmes, par leſquelles je ne pourrois me défendre de m'attirer ou la défiance, ou la haiue de la Cour, ou l'averſion publique, & la honte des mauvais ſuccés. Je ne trouvai de reſſource qu'à me remettre au jugement de M. le premier Preſident. M. le Tellier y alla de la part de Monſieur, & il en revint perſuadé que l'on perdroit

tout ſi l'on ne ménageoit le Parlement avec adreſſe, dans une conjoncture où les ſerviteurs de M. le Prince n'oublieroient rien pour faire apprehender les conſéquences de la porte de Bourdeaux. Je fus encore plus perſuadé au retour de M. le Tellier, que la complaiſance qu'il avoit eue pour le Garde des Sceaux, n'étoit qu'un effet des raiſons que je vous ai déja marquées; car auſſi-tôt qu'il en eut aſſez dit pour pouvoir mander à la Cour qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'on n'eût fait des merveilles & qu'il m'avoit commis avec le Garde des Sceaux, il revint à mon avis, ſous prétexte de ſe rendre à celui du premier Preſident, avec une précipitation que Monſieur remarqua, & qui l'obligea dès le ſoir de me dire que M. le Tellier n'avoit jamais été dans le cœur d'un autre avis que de celui auquel il diſoit ſurement être revenu.

Monſieur propoſa le lendemain dans le Parlement ce qu'il avoit offert aux députez de Bourdeaux, en ajoutant qu'il ſouhaitoit que les offres fuſſent acceptées dans dix jours, à faute de quoi il retireroit ſa parole. Vous comprenez que Monſieur le Tellier non ſeulement n'eût pas fait une propoſition de cette nature, mais qu'il n'y eût pas même conſenti,

s'il n'eût eu un ordre bien exprès de M. le Cardinal ; & vous concevrez encore plus facilement l'importance de ne jamais faire ces propoſitions que bien à propos. Celle de la deſtitution de M. d'Epernon eût deſarmé la Guienne, peut-être pour toûjours, eut impoſé ſilence aux Partiſans de M. le Prince dans le Parlement de Paris, ſi elle y eût été faite ſeulement huit jours avant le départ du Roi, qui fut dans les premiers jours de Juillet. Elle ne fut pas comptée pour beaucoup le huit & le neuf d'Aouſt. L'on ſe contenta d'ordonner que l'on en donneroit avis au Preſident de Bailleul & aux autres Deputez de la compagnie qui étoient partis pour aller à la Cour, & elle n'empêcha pas que bien que Monſieur d'Orleans menaçât à tous momens de ſe retirer ſi l'on s'arrêtoit dans des opinions qui ne fuſſent pas de la déliberation, il y eut beaucoup de voix concluantes à demander à la Reine l'élargiſſement de Meſſieurs les Princes & l'éloignement du Cardinal Mazarin. Le Préſident Viole paſſionné Partiſan de M. le Prince, avoua l'avis, non qu'il eſperât de le faire paſſer (car il ſçavoit bien que nous étions encore plus forts en nombre de voix que lui) mais pour en tirer l'avantage de nous embaraſſer Monſieur de Beaufort & moi, ſur

un ſujet ſur lequel nous n'avions garde de parler, & ſur lequel nous ne pouvions toutefois nous taire, ſans paſſer pour Mazarins. Le Preſident Viole ſervit admirablement M. le Prince en cette occaſion, où Bourdois, brave ſoldat, qui avoit été Capitaine aux Gardes, & qui depuis s'étoit attaché à M. le Prince, fit une action qui ne lui réuſſit pas ; mais qui donna beaucoup d'audace à ſon parti. Il s'habilla en maçon avec quatre-vingt Officiers de ſes troupes qui s'étoient coulez dans Paris, & ayant ramaſſé des gens de la lie du peuple, auſquels on avoit diſtribué quelque argent, il vint droit à Monſieur qui ſortoit & qui étoit dé a au milieu de la ſalle, en criant Point de Mazarin, vivent les Princes. Monſieur à cette viſion & à deux coups de piſtolet, que le Bourdois tira en même temps, tourna bruſquement, & s'enfuit dans la Grand'chambre, quelques efforts que nous fiſſions pour le retenir Monſieur de Beaufort & moi ; j'eus un coup de poignard dans mon Rochet, & M. de Beaufort ayant fait ferme avec les Gardes de Monſieur & nos Gardes, repouſſa les Bourdois & les renverſa ſur les degrez du Palais. Il y eut deux Gardes de Monſieur tuez. Le fracas de la grande Salle étoit un peu plus dangereux : on s'y

assembloit presque tous les jours, à cause de l'affaire de Foulay, dont je vous ai déja parlé; & il n'y avoit point d'assemblées où l'on ne donnât des bourades au Cardinal, & où ceux du parti de M. le Prince n'eussent le plaisir deux ou trois fois le jour de nous faire voir au peuple comme des gens qui étoient d'une parfaite union avec lui Ce qui est de plus admirable est que dans ces mêmes momens le Cardinal & ses adherans nous accuserent d'avoir intelligence avec le Parlement de Bourdeaux; parce que nous soutenions que si on ne s'accommodoit, nous donnerions infailliblement celui de Paris à M. le Prince. M. le Tellier le voyoit comme nous, & il nous disoit qu'il l'écrivoit tous les jours. Je ne puis vous dire ce qui en étoit. Le grand Prévost qui étoit à la Cour me dit quand elle fut revenue, que le Tellier disoit vrai & qu'il le disoit de science certaine. Lionne m'a dit depuis tout le contraire, qu'il étoit vrai que le Tellier avoit pressé le retour du Roi à Paris; mais pour obvier, disoit-il, aux cabales qui s'y faisoient contre le service du Roi. Si j'étois à l'article de la mort je ne me confesserois pas sur ce sujet, j'agis dans tout ce temps là avec la sincerité que j'eusse pû avoir si j'avois été bien reçû du

Cardinal Mazarin. Ce n'étoit pas pour l'amour de lui, mais je me croyois obligé par la bonne conduite de m'oppoſer aux progrès que la faction de Monſieur le Prince faiſoit par la mauvaiſe conduite de ſes ennemis: & pour m'y oppoſer avec effet, je me trouvois dans la néceſſité de combattre avec autant d'application la flaterie des Partiſans du Miniſtre, que les efforts des ſerviteurs de M. le Prince.

Le 3. Septembre, le Préſident de Bailleul revint avec les autres Députez. Il fit ſa relation du voyage de la Cour dans le Parlement dont la ſubſtance fut que la Reine les avoit remerciez des bons ſentimens que la compagnie lui avoit témoignez, & qu'elle leur avoit commandé de les aſſeurer de ſa part, qu'elle étoit très-bien diſpoſée à donner la paix la à Guienne, ce qu'elle auroit déja fait, ſi M. de Bouillon, qui avoit traité avec les Eſpagnols, ne ſe fut rendu maître de Bourdeaux & n'eut empêché les effets de la bonté du Roi. Les Députez de Bourdeaux entrérent en même temps dans la Grand-Chambre, & ils y firent leurs plaintes en forme, de ce qu'on avoit donné ſi peu de temps à négocier à ceux de Paris, à qui on n'avoit pas ſeulement permis de demeurer deux jours à Libourne, &

& de ce qu'on les avoit laiſſé trois jours à Angouleme, ſans leur donner aucune réponſe ; enſorte qu'ils avoient été obligez de revenir avec auſſi peu d'éclairciſſement qu'ils en avoient, lorſqu'ils étoient partis de Paris. Ce procedé eût porté la compagnie à un grand éclat, ſi Monſieur qui l'avoit prévu n'eût pris très ſagement le parti d'étouffer ce petit bruit par un grand, en diſant au Parlement, qu'il avoit reçû une lettre de Monſieur l'Archiduc, qui lui faiſoit ſçavoir que le Roi d'Eſpagne ayant envoyé un plein pouvoir de faire la paix, il ſouhaitoit avec paſſion de la faire avec lui. Monſieur ajoûta qu'il n'avoit point voulu faire de réponſe que par l'ais de la Compagnie. Cette Roſée fit tomber le vent, qui commençoit dans la Grand-Chambre, & l'on réſolut de s'aſſembler le Lundi ſuivant pour déliberer ſur une propoſition de cette importance. La veille que Monſieur la porta au Parlement, elle fut extrememement diſcutée dans ſon cabinet, & l'on convint, que ſelon toutes les apparences elle n'étoit pas faite de bonne foi par les Eſpagnols. Ils venoient de prendre la Capelle. Monſieur de Turenne les avoit joints avec ce qu'il avoit pû ramaſſer d'Officiers & des troupes de Meſſieurs les Princes. Le Maréchal

du Pleſſis, qui commandoit l'armée du Roi, n'étoit pas en état de leur faire tête. Le trompete qui aportoit la lettre de l'Archiduc à Monſieur, datée du Camp de Baſoches auprès de Riom, fit une chamade à la Croix du Tiroir, & tint même des diſcours fort ſéditieux au peuple. On trouva le lendemain cinq ou ſix Placards appliquez en divers endroits de la Ville, au nom de Monſieur de Turenne, par leſquels il aſſuroit que l'Archiduc ne venoit qu'avec un eſprit de paix, & dans l'un des Placards ces Vers étoient contenus.

C'eſt à vous peuples de Paris à ſoliciter
vos faux Tribuns,
Devenus enfin penſionnaires du Cardinal
Mazarin,
Et qui ſe jouent depuis ſi long-temps de
vôtre fortune & de vôtre repos,
Et qui vous ont tantôt excitez & tantôt
ralentis;
Tantôt pouſſez, & tantôt retenus, ſelon
leurs caprices,
Selon les differents progrès de leurs ambitions.

Vous voyez l'état où étoient les Frondeurs dans une conjoncture où ils ne pouvoient faire un pas, qui ne fût

contr'eux Monſieur me parla le ſoir avec une aigreur très-grande contre le Cardinal ; ce qu'il n'avoit jamais fait juſques là. Il me dit, qu'il lui avoit fait propoſer par Monſieur le Tellier, ce qu'il avoit avancé à la compagnie pour le décrediter; qu'une diſparade pareille ne pouvoit pas être l'effet de la pure imprudence ; qu'il falloit qu'il y eût de la mauvaiſe intention ; qu'il me vouloit découvrir un ſecret ſur lequel il ne s'étoit jamais expliqué ; que le Cardinal lui avoit fait deux perfidies terribles en ſa vie ; qu'il y en avoit une de laquelle il ne s'ouvriroit jamais à perſonne ; que l'autre étoit, que dans l'accommodement qu'il fit avec M. le Prince, il ſe déclareroit contre lui, & qu'il ne marieroit aucune de ſes Niéces ſans le conſentement de lui Prince. Monſieur ajoûta encore deux ou trois conditions auſſi engageantes qui j'ai oubliées, avec des opprobres contre la Riviere, qui étoit trahi, me dit-il, par les deux autres ; & qui les trahiſſoit pourtant tous trois. Monſieur continua à s'emporter contre le Cardinal, juſqu'au point de me dire, qu'il perdroit l'Etat en ſe perdant ſoi-même, & qu'il nous perdroit tous avec lui, & qu'il remettroit M. le Prince ſur le Thrône. Je vous aſſure que s'il m'eût plû ce jour là de pouſſer Mon-

ſieur, je n'euſſe pas eu de la peine à lui faire prendre des vues peu favorables à la Cour. Je me crus obligé à la conduite contraire ; parce que dans l'éloignement où elle étoit, la moindre apparence qu'il eût témoigné de ſon mécontentement, eût été capable de l'empêcher de ſe reprocher, & peut-être même de la porter à ſe raccommoder avec M. le Prince. Je répondis donc à Monſieur que je n'excuſois pas le procedé de M. le Cardinal, qui étoit inſoutenable ; mais que j'étois perſuadé toutefois, qu'il n'avoit pas un auſſi mauvais principe, que celui qu'il lui donnoit ; que je croyois que ſon premier deſſein avoit été, connoiſſant que la preſence du Roi n'avoit pas produit à Bourdeaux l'effet que l'on en avoit attendu ; que ſon premier deſſein, dis-je avoit été de penſer ſerieuſement à l'accommodement ; & qu'il avoit donné ſur cela ſes ordres au Tellier ; que voyant depuis que les Eſpagnols ne faiſoient pas pour le ſecours de cette Ville ce qu'il en avoit dû craindre lui-même, il avoit changé d'avis dans la vûë & dans l'eſperance de la réduire ; que je ne prétendois pas faire ſon panegyrique, en l'excuſant ainſi ; mais que je concevois pourtant que l'on devoit faire une notable difference entre une faute de cette eſpece,

& celle dont ſon Alteſſe Royale le ſoupçonnoit.

Voila par où je commençai ſon apologie. Je la continuai par tout ce que le meilleur de ſes amis eût pût dire pour ſa défenſe, & je la finis par l'explication de la maxime, qui nous ordonne de ne nous pas ſi fort choquer des fautes de ceux qui ſont avec nous, que nous en donnions de l'avantage à ceux contre qui nous agiſſons. Cette derniere conſideration toucha Monſieur qui revint à lui preſque tout d'un coup, & qui me dit; Je vous l'avoue, il n'eſt pas encore temps de n'être pas Mazarin. Je remarquai cette parole, & je le dis au Préſident de Bellievre qui me répondit: Alerte, cet homme peut nous échaper à tous les momens.

Comme cette converſation avec Monſieur finiſſoit, M. le Garde des Sceaux, M. le premier Préſident, Monſieur d'Avaux & les Preſidens le Cogneux le Pere, & de Bellievre qu'il avoit envoyé querir, entrerent dans la chambre avec Monſieur le Tellier; & comme ils le trouverent preſque tout émû de l'emportement où il avoit été contre Monſieur le Cardinal, & que le premier mot qu'il dit au Tellier, fut un reproche du pas auquel il l'avoit engagé, & qui avoit été ſi mal ſe-

condé par M. le Cardinal ; toute la compagnie qui m'avoit trouvé seul avec lui, ne douta pas que je ne l'eusse échauffé ; & quoique je me joignisse de très-bonne foi à ceux qui le supplioient d'attendre, avant que de se plaindre, le retour de du Coudrai Montpensier, qu'il avoit envoyé à la Cour & à Bourdeaux, touchant les offres qui lui avoient été inspirées par le Tellier ; personne à la réserve du Président de Bellievre qui sçavoit ma pensée, ne douta que ce que je disois, ne fût un jeu tout pur. Ce qui le faisoit encore croire est que je faisois de temps en temps certains signes à Monsieur, pour le faire ressouvenir de ce qu'il venoit de confesser lui-même, qu'il n'étoit pas temps d'éclater contre le Cardinal. On prenoit ces signes au sens contraire, parce que Monsieur ne s'en apperçût pas d'abord, & qu'il continua à pester ; de sorte que quand il se radoucit, ils crurent que la force de leurs raisons l'avoit emporté sur la faveur de mes conseils ; & dès le soir ils s'en firent honneur, & ils l'écrivirent à la Cour. Madame de Lesdiguieres m'en fit voir une relation très-habilement malicieuse & circonstanciée, quinze jours ou trois semaines après. Elle ne me voulut pas dire de qui elle la tenoit ; mais elle me jura

que ce n'étoit pas du Maréchal de Villeroy. Je crus que c'étoit de Vardes qui étoit en ce temps-là un peu épris d'elle.

M. de Beaufort vint à cet inſtant chez Monſieur, & s'impatientant d'entendre aſſez ſouvent, à travers les acclamations accoûtumées, des voix qui nous reprochoient nôtre union avec le Mazarin, il dit aſſez bruſquement à Monſieur le Tellier, qu'il ne concevoit pas pourquoi M. le Cardinal avoit affecté de recevoir comme il avoit fait, les Députez du Parlement de Paris, & qu'il n'y avoit point de moyen plus ſeur pour donner le Parlement entier à Monſieur le Prince. Comme je craignois l'impetuoſité de l'éloquence de M. de Beaufort, je voulus dire un mot pour le moderer, & le Garde des Sceaux s'approchant de l'oreille du premier Preſident, il lui dit Voila le bon & le mauvais Soldat. Arnault maître de la Garderobe de Monſieur qui l'ouit, me le dit un quart d'heure après.

Le reſte de la ſoirée ne racommoda pas ce qu'il ſembloit que la fortune prit peine à gâter. L'on parla de la lettre de l'Archiduc, ſur laquelle le premier Preſident prononça hardiment, & devant même qu'on lui eût demandé ſon avis :

Il la faut prendre pour bonne, ſi par hazard elle l'eſt; ſi elle ne l'eſt pas, il eſt important d'en faire connoître l'artifice aux François & aux étrangers. Vous avouerez aſſeurement qu'un homme de bien, Juge, ne pouvoit n'être pas de cet avis. Le Garde des Sceaux le combattit avec des forces qui paſſérent juſqu'à la brutalité, & il ſoutint qu'il étoit du reſpect dû à la ſouveraineté de n'y point faire de réponſe & de renvoyer tout à la Reine. le Tellier qui connoiſſoit, comme nous, que ſi on prenoit ce parti, on donneroit lieu aux Partiſans de M. le Prince, de jetter ſur nous la rupture de la Paix generale, parce qu'il étoit public que le Cardinal avoit rompu celle de Munſter, le Tellier, dis je, n'appuya l'avis du Garde des Sceaux qu'autant qu'il fallût pour nous commettre encore davantage enſemble. Dès qu'il eût fait ſon effet il tourna tout court comme l'autre fois, il ſe rendit au ſentiment de M. d'Avaux qui fut plus approuvé que celui du premier Préſident & que le mien; car au lieu que nous n'avions fait que propoſer que Monſieur écrivît à l'Archiduc & lui mandât ſeulement en general qu'il avoit reçû ſes lettres avec joye, & qu'il le prioit de lui faire ſçavoir ſon intention plus en par-

ticulier pour la maniere de traiter, il ſoutint que Monſieur devoit renvoyer le lendemain un Gentilhomme pour lui en propoſer la maniere lui-même; ce qui, ajouta-t-il, abregera de beaucoup & fera connoître aux Eſpagnols que la propoſition qu'ils font (peut-être à mauvaiſe intention, parcequ'ils ſont perſuadez que nous ne voulons pas la paix) pourra produire un meilleur effet qu'ils ne ſe ſeront eux mêmes imaginez. M. le Tellier, en appuyant ce ſentiment dit à Monſieur qu'il le pouvoit aſſeurer que la Reine ne déſaprouveroit pas cette démarche, & qu'il ſupplioit ſon Alteſſe Royale de lui dépêcher un Courrier, lequel lui apporteroit ſurement à ſon retour un plein & abſolu pouvoir de traiter & de conclure la paix generale. Le Baron de Verderonne fut envoyé le lendemain à l'Archiduc avec une lettre par laquelle Monſieur faiſoit réponſe à la ſienne, en lui demandant le lieu, le temps & les perſonnes que l'Eſpagne vouloit employer à la paix, & en l'aſſurant qu'au jour & au lieu préfix il en envoyeroit ſans délai un pareil nombre Verderonne étant prêt de partir, Monſieur à qui il revint quelque ſcrupule de le Réponſe que le Tellier avoit dreſſée, nous envoya querir les mêmes qui s'étoient trouvez à la con-

verſation du ſoir précedent, & il nous en fit faire la lecture. Le premier Preſident remarqua que Monſieur ne répondoit pas à l'article, dans lequel l'Archiduc lui propoſoit de traiter perſonnellement avec lui, & il me le dit tout bas, en ajoutant, je ne ſçai ſi je dois relever l'omiſſion. M. d'Avaux ne lui en laiſſa pas le temps, car il en parla même avec vehemence. M. le Tellier s'en excuſa ſur ce que la veille on ne s'en étoit pas diſtinctement expliqué. M. d'Avaux inſiſta que cette choſe y étoit entiérement neceſſaires. Le premier Préſident ſe joignit à lui, Meſſieurs le Cogneux & Bellievre furent de même avis. Le Garde des Sceaux & le Tellier prétendirent que Monſieur ne pouvoit s'engager à un colloque perſonnel avec l'Archiduc ſans un agrément exprès, & même ſans un commandement poſitif du Roy; & qu'il y auroit bien de la difference entre une réponſe generale ſur un traité de Paix, que ſon Alteſſe Royale ſçavoit ne pouvoir jamais être refuſé par la Cour, & une conference perſonnelle d'un Fils de France, avec un Prince de la maiſon d'Autriche. Monſieur qui étoit naturellement foible ſe rendit ou aux raiſons, ou à la force de M. le Tellier, & la lettre demeura ſimplement comme elle étoit. Monſieur d'Avaux

qui étoit un très-homme de bien, s'emporta contre le faux Caton (c'eſt ainſi qu'il appella le Garde des Sceaux) & il me témoigna être ſatisfait de ce que j'avois dit à Monſieur. Nous nous connoiſſions peu; & comme il étoit frere de M. le Preſident de Mêmes avec qui j'étois fort brouillé à cauſe des affaires publiques; le peu d'habitude que nous avions enſemble avant les troubles étoit comme perdu. La ſincerité avec laquelle je parlai à Monſieur contre le ſentiment du Tellier, lui plut & lui donna lieu d'entrer en matiere avec moi ſur la Paix, pour laquelle je ſuis perſuadé qu'il eût donné ſa vie du meilleur de ſon cœur. Il le fit bien voir à Munſter, où ſi M. de Longueville eût eu la fermeté néceſſaire, il l'eût donné à la France malgré tous les artifices du Miniſtre avec plus de gloire & d'avantage pour la Couronne, que dix batailles ne lui en euſſent pû apporter. Il me trouva dans la converſation dont je vous parle, ſi conforme à ſes ſentimens qu'il m'en aima toûjours depuis, & qu'il eût même ſouvent des conteſtations ſur ce point avec ſes freres.

Verderonne revint & il ramena avec lui Dom Gabriël de Tolede, avec une lettre de l'Archiduc à Monſieur, par

laquelle il le prioit que l'assemblée se fist entre Rheims & Rhetel, & que Monsieur & lui y traitassent personnellement, en choisissant toutefois ceux qui leur plairoient de part & d'autre, pour les assister.

Le Courrier dépêché à la Cour arriva aussi, & il sembloit que le Ciel alloit bénir ce grand ouvrage quand toutes les esperances s'évanouirent de la maniere du monde la plus surprenante. La Cour fut surprise & affligée de la proposition de l'Archiduc ; & parce que dans la verité Servien avoit corrompu l'esprit du Cardinal à l'égard de la paix ganerale, & parceque le desir que je lui avois témoigné lorsque je m'étois racommodé la derniere fois avec lui, d'en être l'un des Plenipotentiaires, lui fit croire que cette proposition étoit jouée ; que j'avois été de concert avec Monsieur de Turenne, pour la faire faire à l'Archiduc. Il ne me l'osa pourtant pas refuser, Monsieur le Tellier lui ayant mandé que tout Paris se souleveroit, si seulement il y balançoit. Et le Grand Prevost me dit au retour qu'il sçavoit de science certaine, que Servien avoit fait tous les offices possibles, pour l'obliger à ne point envoyer à Monsieur le plein pouvoir, & pour faire qu'il ne se rendît pas particulierement

ſur la conference perſonnelle de Monſieur, avec Monſieur l'Archiduc.

Les Patentes arriverent à propos pour les faire voir à Dom Gabriel de Tolede ; elles donnoient à Monſieur plein & entier pouvoir de traiter & de conclure la paix à telle condition qu'il trouveroit raiſonnable & avantageuſe au ſervice du Roy ; elles joignoient à lui avec ſubordination, mais toutefois auſſi avec le titre d'Ambaſſadeurs extraordinaires & Plenipotentiaires, Meſſieurs Molé premier Preſident, & d'Avaux.

Vous êtes ſurpriſe de ne me pas trouver en tiers, après les engagemens dont je vous ai parlé ci-deſſus ; je le fus auſſi, mais je n'éclatai pas, & j'empêchai même Monſieur qui n'en étoit gueres moins en colere que moi, de faire paroître ſes ſentimens ; car je ne voulois pas donner la moindre lueur d'aucun interêt particulier, dans les préalables d'un bien auſſi grand & auſſi general. Je m'en expliquai dans ces termes à tout le monde & j'ajoutai que tant qu'il y auroit eſperance de le faire réuſſir, je lui ſacrifierois de bon cœur le reſſentiment que je pouvois & devois avoir de l'injure qu'on m'avoit faite.

Madame de Chevreuſe qui en apprehenda les ſuites, dautant plus que j'étois

moderé, obligea le Tellier d'en écrire à la Cour : elle en écrivit elle-même très fortement. Le Cardinal s'en effraya, & m'envoya la commiſſion d'Ambaſſadeur extraordinaire comme aux deux autres, & Monſieur d'Avaux qui en fut tranſporté de joye, m'obligea à parler à Dom Gabriel de Tolede en particulier, & à l'aſſurer & de ſa part & de la mienne que ſi les Eſpagnols vouloient ſe réduire à des conditions raiſonnables, nous ferions la paix en deux jours. Ce que Monſieur d'Avaux me dit ſur ce ſujet eſt remarquable, je faiſois quelque difficulté, venant de recevoir la commiſſion de Plénipotentiaire, de conferer ſur cette matiere quoique legerement, avec un Miniſtre d'Eſpagne. Il me dit : J'eus cette foibleſſe à Munſter dans une occaſion où elle a peut-être coûté la paix à l'Europe. Monſieur eſt Lieutenant General de l'Etat, & le Roi eſt mineur, & vous lui ferez agréer ce que je vous propoſe parlez lui-en : je conſens que vous lui diſiez que je vous l'ai conſeillé. J'entrai ſur le champ dans le cabinet des livres, où Monſieur arrangeoit ſes Médailles, je lui fis la propoſition de M. d'Avaux : il le fit entrer ; & après l'avoir fait parler plus d'un quart d'heure ſur ce détail, il me commanda de dire, ou de faire

faire dire à Dom Gabriel de Tolede (qu'il disoit être homme à argent) que si la paix se faisoit dans la conference qui avoit été proposée, il lui donneroit cent mille écus, & qu'il le prioit pour toute condition de dire à l'Archiduc, que si les Espagnols en proposoient de raisonnables, il les accepteroit, les signeroit & les feroit enregistrer aū Parlement, devant que le Mazarin en eût seulement le premier avis. Monsieur d'Avaux fut d'avis que j'écrivisse au même sens à Monsieur de Turenne, & il se chargea de lui faire rendre ma lettre en main propre. La lettre fut honnêtement folle pour être écrite sur un sujet aussi sérieux. Elle commençoit par ces paroles: *Il vous sied bien maudits Espagnols, de nous traiter de Tribuns du peuple*; elle ne finissoit pas plus sagement; car je lui faisois la guerre d'une petite grisette qu'il aimoit de tout son cœur dans la ruë des petits Champs. Le milieu de la dépêche étoit substantiel, & lui faisoit voir que nous étions bien intentionnez pour la paix. Je parlai à Dom Gabriel de Tolede chez Monsieur, d'une maniere qui parut si peu affectée qu'elle ne fut pas remarquée, & qui ne laissa pas de lui expliquer suffisamment ce

que j'avois à lui dire. Il le reçut avec une joye ſenſible, & il ne fit même ni le fier, ni le délicat ſur la propoſition des cent mille écus. Il étoit intimement uni avec Fuenſaldagne qui avoit inclination pour lui, & qui pour excuſer certaines fantaiſies particulieres auſquelles il étoit ſujet, diſoit que c'étoit le plus ſage fol qu'il eût jamais vû. J'ai remarqué plus d'une fois que ces ſortes d'eſprits perſuadent peu, mais qu'ils inſinuent bien, & que le talent d'inſinuer eſt plus en uſage que celui de perſuader; parceque l'on peut inſinuer à tout le monde, & que l'on ne perſuade preſque jamais perſonne. Dom Gabriel n'inſinua, ni ne perſuada à Fuenſaldagne rien moins que ce que l'on en avoit eſperé, car le Nonce du Pape & le Miniſtre, qui en l'abſence de l'Ambaſſadeur réſidoit à Paris pour la République de Veniſe, l'ayant ſuivi de fort près avec Monſieur d'Avaux, & étant allé coucher à Nanteüil pour attendre de plus près les Paſſeports qu'il demandoit à l'Archiduc pour concerter en détail, ce que Dom Gabriel de Tolede n'avoit touché que fort en general, ils eurent pour toute réponſe, que ſon Alteſſe Imperiale ayant aſſigné le lieu & le temps comme elle avoit fait, elle

n'avoit rien à dire de nouveau ; que le mouvement des armées ne lui permettoit pas d'attendre plus long-temps que le 28. qu'il n'étoit pas beſoin aucunement de médiateurs, & que toutes les fois que la conjoncture pourroit permettre de traiter de la paix, elle y apporteroit toutes les facilitez imaginables.

Vous voyez qu'on ne peut ſortir d'affaires, je ne dis pas plus mal honnêtement, mais encore plus groſſierement, que les Eſpagnols en ſortirent en cette occaſion. Ils y agirent contre leurs interêts, contre leur réputation, & contre la bienſéance ; & je n'ai jamais pû trouver perſonne qui m'en pût dire la raiſon. Cet évenement eſt à mon ſens un des plus rares & des plus extraordinaires de nôtre ſiécle. En voici un d'une autre nature qui ne l'eſt pas moins. Le Roi d'Angleterre qui venoit de perdre la bataille de Vorceſter, arriva à Paris le propre jour du départ de Dom Gabriel de Tolede, avec Milord Taffe qui lui ſervoit de Grand-Chambellan & de Valet de chambre, d'écuyer de cuiſine & de chef de Gobelet. L'équipage étoit digne de la Cour, il n'avoit pas changé de chemiſe depuis l'Angleterre. Milord Germain lui en donna une des ſiennes en arrivant, mais la Reine ſa mere n'a-

voit pas assez d'argent pour lui donner dequoi en acheter pour le lendemain.

Monsieur l'alla voir si-tôt qu'il fut arrivé; mais il ne fut pas en mon pouvoir de l'obliger à offrir un sol au Roy son neveu, parceque, disoit-il, il n'étoit pas digne de lui, & que cela l'engageroit à trop dans la suite. A propos de ces paroles je fais cette digression, qu'il n'y a rien de si facheux que d'être le Ministre d'un Prince dont on n'est point le favori, parcequ'il n'y a que la faveur qui donne le pouvoir sur le petit détail de sa maison, dont on ne laisse pas d'être responsable au public, lorsque le monde voit que l'on a ce pouvoir sur des choses bien plus considerables que les domestiques. La faveur de Monsieur le Duc d'Orleans ne s'acqueroit pas, mais elle se conqueroit. Il sçavoit qu'il étoit toûjours gouverné, qu'il affectoit toûjours d'éviter de l'être, ou plûtôt de paroître l'éviter; & jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il donnoit des saccades. J'avois trouvé qu'il me convenoit assez d'entrer dans les grandes affaires; mais je n'avois pas crû qu'il me convint d'entrer dans les petites. La figure qu'il y eût falu faire m'eût trop donné l'air de contrition qui ne

m'étoit pas bon, parcequ'elle ne ſe fût pas bien accordée avec l'homme du public dont je tenois le poſte plus beau & même plus ſeur que celui de favory de Monſieur d'Orleans ; je dis plus ſeur, car le peuple de Paris ſe fixe plus aiſément qu'aucun autre, & Monſieur de Villeroy en a parfaitement connu le naturel dans tout le cours de la Ligue, où il les gouvernoit ſeul. M. de Meſmes a été de ce ſentiment : ce que j'en ai trouvé moi-même me le perſuadoit, & fit que bien que Montreſor, qui avoit été long-temps a Monſieur, me preſſât de prendre au Palais d'Orleans l'appartement de la Riviere que Monſieur m'avoit offert, & qu'il m'aſſurât que j'en aurois du dégoût, tant que je ne me ſerois pas érigé moi-même en favori ; bien que Madame m'en preſſât tres ſouvent elle-même ; bien qu'il n'y eût rien de plus facile, parceque Monſieur joignoit à l'inclination qu'il avoit pour ma perſonne, une trés grande conſideration pour le pouvoir que j'avois dans le public, je demeurai toûjours ferme dans ma premiere reſolution qui étoit bonne dans le fond, mais qui ne laiſſa pas d'avoir des inconveniens que vous verrez dans la ſuite : par exemple celui ſur le ſujet duquel je vous ai fait cette re-

marque ; ſi je me fuſſe logé au Palais d'Orleans, & que j'euſſe vû les comptes du Treſorier de Monſieur, j'euſſe donné la moitié de ſon appanage à qui il m'eût plû, & quand il l'auroit trouvé mauvais, il ne m'en eût oſé rien dire. Je ne voulus pas me mettre ſur ce pied, & il ne fut pas à mon pouvoir de l'obliger à aſſiſter de mille piſtoles le Roy d'Angleterre. J'en eus honte pour lui & pour moi : j'en empruntai quinze mille de Monſieur de Morangis, oncle de celui que vous connoiſſez, & je les portai à Milord Taffe pour le Roy ſon maître. Il ne tint qu'à moi d'en être rembourſé dès le lendemain & en monnoye même de ſon pays ; car en retournant chez moi ſur les onze heures du ſoir, je rencontrai un certain Fildin Anglois que j'avois connu autrefois à Rome, qui me dit que Vaine grand Parlementaire & très-confident de Cromvel, venoit d'arriver à Paris, & qu'il avoit ordre de me voir. Je me trouvai un peu embarraſſé, je ne crûs pas toutefois devoir refuſer cette entrevûe. Vaine me donna une petite lettre de la part de Cromvel, laquelle n'étoit pas de creance. Elle portoit que le ſentiment que j'avois fait paroître pour la défenſe de la liberté publique,

joint à ma réputation, avoit donné à Cromvel le deſſein de faire une étroite amitié avec moi. Ce fond fut orné de toutes les honnêtetez, de tous les offres, de toutes les vûës, que vous pouvez vous imaginer. Je repondis avec reſpect; je ne dis, ni ne fis rien qui ne fût digne d'un vrai Chrêtien & d'un bon François. Vaine me parut d'une capacité ſuprenante. Je reviens à ce qui ſe paſſa le lendemain chez Monſieur. Laigue qui y avoit eu le matin une grande conference avec M. le Tellier m'aborda, & je connus qu'il avoit quelque choſe à me communiquer. Je le lui dis, & il me répondit, il eſt vrai: mais me donnez-vous vôtre parole de me garder le ſecret: Le ſecret étoit que le Tellier avoit ordre du Cardinal de retirer Meſſieurs les Princes de Vincennes, ſi les ennemis ſe mettoient à portée d'en pouvoir approcher, de ne rien oublier pour y faire conſentir Monſieur, mais de l'executer quand même il n'y conſentiroit pas, & d'eſſayer de me gagner ſur ce point par le moyen de Madame de Chevreuſe qui n'étoit pas encore tout-à-fait payée de 80000. liv. que la Reine lui avoit donnée de la rançon du Prince de Lignes, qui avoit été pris à la bataille de Lens, & qu'il croyoit par cette conſideration, être

dlus dépendante de la Cour. Laigue ajoûta toutes les raiſons qu'il pût trouver dans lui-même, pour me prouver la néceſſité & même l'utilité de cette tranſlation. Je l'arrêtai tout court, & je lui répondis que je ſerois bien aiſe de lui parler devant M. le Tellier. Nous l'attendîmes chez Monſieur, nous le prîmes ſur le degré & le menâmes dans la chambre de Monſieur le Vicomte Dautel, & je l'aſſurai que je n'avois aucune averſion à la tranſlation de Meſſieurs les Princes, & que je ne croyois pas y avoir aucun interêt; que j'étois même perſuadé que Monſieur n'y en avoit aucun veritable, & que s'il me faiſoit l'honneur de m'en demander mon ſentiment, je n'eſtimois pas parler contre ma conſcience en lui parlant ainſi; mais que mon opinion avoit été en même temps, qu'il n'y avoit rien de plus contraire au ſervice du Roy; parceque cette tranſlation étoit de la nature des choſes dont le fonds n'étoit pas bon & les apparences mauvaiſes, & qui pour cette raiſon ſont toûjours dangereuſes. Je m'explique, ajoûtai-je, il faudroit que les Eſpagnols euſſent gagné une bataille pour venir à Vincennes, & quand ils l'auroient gagnée, il faudroit qu'ils euſſent des eſcadrons volans pour l'inveſtir

avant que l'on eût le temps d'en tirer les Princes. Je ſuis convaincu par cette raiſon, que la tranſlation n'eſt pas néceſſaire,& je ſoûtiens que daus les matieres, qui ne ſont pas favorables par elles-mêmes, tout changement qui n'eſt pas néceſſaire eſt pernicieux, parcequ'il eſt odieux : je la tiens encore moins néceſſaire du côté de Monſieur, du côté des Frondeurs, & du côté des Eſpagnols.

Suppoſé que Monſieur ait toutes les plus mauvaiſes intentions du monde contre la Cour ; ſuppoſé que Monſieur de Beaufort & moi voulions enlever les Princes, comment s'y prendroit-on? toutes les compagnies qui ſont dans le Château ne ſont-elles pas au Roy ? Monſieur a-t-il des troupes pour aſſieger Vincennes ? & les Frondeurs, quelques fous qu'ils puiſſent être, expoſeront-ils le peuple de Paris à un ſiege que 2000. chevaux détachez de l'Armée du Roy feront lever dans un quart d'heure à cent mille bourgeois. Je conclus que la tranſlation n'eſt pas bonne dans le fond. Examinons les apparences : Ne ſeront-elles pas que M. le Cardinal ſe ſeroit voulu rendre maître, ſous le prétexte des Eſpagnols, des perſonnes de Meſſieurs les Princes pour en diſpoſer à ſa mode ? Qui peut répondre que

Monſieur n'en prenne pas lui-même de l'ombrage, ou du moins qu'il ne ſe choque d'une action que le commun ne peut au moins s'empêcher de croire lui être déſavantageuſe? Qui peut répondre du ſoulevement de tous les eſprits que vous réuniſſez contre vous de tous les partis en moins d'un quart d'heure? Le peuple qui eſt generalement frondeur, croira que vous lui ôtez Monſieur le Prince, qu'il croit preſentement entre ſes mains quand il le voit ſur le haut du Donjon, & que vous lui rendrez la liberté quand il vous plaira, pour venir aſſieger Paris une ſeconde fois avec lui. Les Partiſans de M. le Prince s'en ſerviront utilement pour échauffer les eſprits par la commiſeration que le ſeul ſpectacle de trois Princes enchaînez & promenez de cachots en cachots, produira dans l'imagination. Je vous ai dit que je n'avois aucun interêt dans cette tranſlation, je me ſuis trompé, j'en trouve un grand qui eſt que le peuple le croira, & dans ce peuple je compte tout le Parlement. Je ſerai obligé pour ne me point perdre de dire que je n'ai pas approuvé cette réſolution. On mandera à la Cour que je la blâme, & l'on mandera le vrai; on ajoûtera que je la blâme pour émouvoir le

peuple & pour décrediter M. le Cardinal, & cela ne ſera pas vrai : comme l'effet s'en ſuivra, cela ſera crû, & ainſi il m'arrivera ce qui m'eſt arrivé au commencement des Troubles, & ce que j'éprouve encore aujourd'hui ſur les affaires de Guienne. J'ai fait les troubles, parceque je les ai prédits, & j'ai fomenté la revolte de Bourdeaux, parceque je me ſuis oppoſé à la conduite qui l'a fait naître.

Voila ce que j'ai à vous dire ſur ce que vous me propoſez, & ce que j'écrirai ſi vous voulez aujourd'hui à Monſieur le Cardinal & même à la Reine.

Le Tellier qui avoit ſon ordre, ne prit de mon diſcours que ce qui facilitoit ſon deſſein. Il me remercia au nom de la Reine de la diſpoſition que je témoignois à ne m'y point oppoſer. Il exagera les avantages que ce me ſeroit d'effacer par cette complaiſance, quoique non raiſonnable ſi je voulois, les ombrages de la Reine qu'on lui avoit voulu donner de ma conduite auprès de Monſieur. Je connus alors du Tellier ce qu'on m'en avoit déja dit, qu'une des figures de ſa rhétorique étoit ſouvent de ne pas juſtifier celui qui ne vouloit pas ſervir. Je ne me rendis pas à ſes raiſons

qui n'étoient pas ſolides ; mais je m'étois attendu par avance à celle que je vous ai déja touchée ſur un autre ſujet, qui étoit tirée de la néceſſité de ne pas outrer le Cardinal dans une conjoncture où il pouvoit à tout moment s'accommoder avec Monſieur le Prince. Je promis à Monſieur le Tellier tout ce qu'il lui plût ſur ce fait, ce que je lui tins fidellement ; car auſſi-tôt qu'il eut fait la propoſition à Monſieur de la part de la Reine, je pris la parole, non pas pour la ſoûtenir ſur ce qu'il diſoit de la tranſlation à laquelle je ne pus me reſoudre de conſentir, mais pour faire voir à Monſieur qu'elle lui étoit indifferente en ſon particulier, & que ſuppoſé que la Reine le voulût abſolument, il y devoit conſentir. M. de Beaufort s'oppoſa avec fureur à la propoſition du Tellier, & juſqu'au point d'offrir à Monſieur de charger leurs Gardes quand on les transfereroit. Je ne manquai pas de bonnes raiſons pour combattre ſon opinion ; & comme il ſe rendit lui-même de bonne grace à la derniere que je lui alleguai, qui étoit que j'avois appris de la propre bouche de la Reine que de Bar lui avoit offert lorſqu'elle partit pour aller en Guienne, de tuer lui-même M. le Prince s'il arrivoit

occaſion où il crût ne le pouvoit empêcher de ſe ſauver. Je m'étendis beaucoup ſur ſa confiance, & je jugeai qu'il falloit que le Mazarin lui eût mis dans ce temps-là des ſoupçons dans l'eſprit, que les Frondeurs penſaſſent à ſe ſaiſir de la perſonne de M. le Prince. Je n'y avois ſongé de ma vie. Monſieur comprit l'inconvenient affreux qu'il y auroit à une action qui pourroit avoir une ſuite auſſi funeſte. Monſieur de Beaufort en conçût l'horreur, & l'on convint que Monſieur donneroit les mains à la tranſlation, & que M. de Beaufort & moi ne dirions point dans le public que nous l'euſſions approuvée. Le Tellier me témoigna être ſatisfait de mon procedé, quand il ſçut que dans la verité j'avois appuyé ſon ſentiment auprès de Monſieur. Servien m'a dit depuis qu'il avoit écrit à la Cour tout le contraire & qu'il s'y étoit fait valoir, comme ayant emporté Monſieur contre les Frondeurs Je ne ſçai ce qui en eſt.

Permettez-moi d'égayer un peu ces matieres ſérieuſes par deux petits contes tout ridicules qu'ils ſont, mais qui vous feront connoître le genie des gens avec qui j'avois à agir.

M. le Tellier propoſa à Madame de Chevreuſe la Tranſlation de Meſſieurs les Princes, & il lui demanda ſi elle ſe

pouvoit asseurer de moi sur ce point, & il lui répeta cette demande trois ou quatre fois. Elle comprit à la fin ce qu'il entendoit, & elle dit : Je vous entens ; oui, je suis asseurée de lui & d'elle. Il est plus attaché que jamais, & j'agis de si bonne foy en tout ce qui régarde la Reine & le Cardinal, que quand cela finira ou diminuera, je vous en avertirai fidellement. Le Tellier la remercia bonnement ; & de peur d'être soupçonné d'ingratitude à son endroit, sçachant l'obligation qu'il lui avoit, il en fit la confidence une heure après à Vassé qu'il trouva aparemment en son chemin, plûtôt que le trompete de l'Hôtel de Ville.

Le jour que Madame de Chevreuse fit cette amitié à M. le Tellier, elle m'en fit une autre. Elle me mena dans le cabinet de l'appartement bas de l'Hôtel de Chevreuse, elle ferma les verroux sur elle & sur moi ; elle me demanda si je n'étois pas effectivement de ses amis. Vous vous attendiez sans doute à un éclaircissement : nullement, elle changea tout-à-coup, & me dit que .... que je considerasse l'horrible embarras où nous jetteroit une avanture pareille. Je l'asseurai de ma prudence : on en prit ma parole, & elle me dit du fond du

cœur : Laigue eſt quelquefois inſuportable. Cette parole jointe aux réprimandes impertinentes qu'elle faiſoit de temps en temps avec rechignement, & aux liaiſons un peu trop droites qu'elle me paroiſſoit prendre avec le Tellier, m'obligea à tenir un conſeil dans le cabinet de Madame de Rhodes, & nous réſolumes elle, Mademoiſelle de Chevreuſe & moi, de donner un autre amant à la mere. Acqueville fut mis ſur le rang. Il commençoit en ce temps-là à venir très-ſouvent à l'Hôtel de Chevreuſe & il avoit auſſi depuis peu renoué avec moi une ancienne amitié de college. Il m'a dit pluſieurs fois qu'il n'auroit pas accepté la commiſſion, je m'en rapporte. Je n'en preſſai pas l'expedition, parce que je n'eus pas la force ſur moi-même de ſolliciter la deſtitution de l'autre. Je ne m'en trouvai pas mieux ; mais ce ne fut pas la premiere fois que je m'apperçus que l'on paye ſouvent les dépens de ſa bonté.

Le jour que Meſſieurs les Princes furent transferez à Marcouſſi, maiſon de M. d'Entragues, bonne pour un coup de main, & ſituée à ſix lieues de Paris, d'un côté où les Eſpagnols n'euſſent pû aborder à cauſe des rivieres ; le Preſident Bellievre parla fortement au Garde des

Sceaux, & il lui déclara en termes formels, que s'il continuoit à agir à mon égard, comme il avoit commencé, il ſeroit obligé par ſon honneur de rendre le témoignage qu'il devoit à la verité. Le Garde des Sceaux lui répondit aſſez bruſquement : Les Princes ne ſont plus à la vûë de Paris ; il ne faut plus que le Coadjuteur parle ſi haut. Vous verrez tantôt que j'ai raiſon de prendre une date de cette parole. Je retournai au Parlement.

Le Coudrai-Montpenſier étant revenu de la Cour & de Bourdeaux, où Monſieur l'avoit envoyé porter les conditions ici vuës, n'en apporta pas beaucoup plus de ſatisfaction que les Députez du Parlement de Paris, & il fit en pleine aſſemblée la relation de ce qu'il avoit négocié en l'une & en l'autre, dont la ſubſtance étoit, que lui Coudrai-Montpenſier étant arrivé à Libourne où étoit le Roy, avoit envoyé deux trompettes à Bourdeaux & deux Courriers pour y propoſer la ceſſation d'armes pour dix jours ; que huit de ces jours étant écoulez avant qu'il pût être à Bourdeaux pour avoir la réponſe, ceux de ce Parlement avoient deſiré que cette ceſſation d'armes ne fût comptée que du jour que lui Condrai-Montpenſier retourneroit à Bourdeaux

d'un voyage qu'il le prioit de faire à Libourne, pour obtenir du Roy cette prolongation : qu'ayant jugé cette condition raiſonnable, il étoit ſorti de la Ville pour la venir propoſer à la Cour ; qu'étant à moitié du chemin, il avoit reçû un ordre du Roy pour renvoyer l'eſcorte & les tambours de Monſieur de Bouillon ; que le lendemain comme lui & ceux de la Ville s'attendoient à une reponſe favorable, il avoit vû paroître ſur la montagne de ce nom, le Maréchal de la Meilleraye qui les croyoit ſurprendre, & qui étoit venu attaquer la Baſtille, dont il avoit été repouſſé. Voila la verité de la Relation de Coudrai-Montpenſier. Je ne ſçai ſi le peu de commotion qu'elle cauſa dans les eſprits le jour qu'il l'apporta dans l'aſſemblée des Chambres, ſe doit attribuer, ou aux couleurs dont nous la déguiſâmes tout le ſoir de la veille chez Monſieur, ou à des influences benignes & douces, qui adouciſſent en de certains jours les eſprits d'une compagnie. Je ne l'ai jamais vûë plus moderée. L'on ne nomma preſque pas le Cardinal, & il paſſa ſans conteſtation à la reſolution de Monſieur qui avoit été concertée la veille avec M. le Tellier, & qui fut d'envoyer deux Députez de la compagnie & Coudrai-Montpenſier à

Bourdeaux ſçavoir pour la derniere fois ſi le Parlement vouloit la Paix ou non, & d'inviter même deux Deputez de Bourdeaux d'y accompagner ceux de Paris.

Cinq ou ſix jours après, le Parlement de Toulouſe écrivit à celui de Paris touchant les mouvemens de la Guienne, dont une partie eſt ſous ſa Juriſdiction; & lui ayant demandé en termes exprès l'union. Monſieur éluda avec adreſſe cette rencontre qui étoit ttés-importante, & fit par inſinuation plûtôt que par autorité ſur la compagnie, qu'elle ne répondît que par des civilitez, & par des expreſſions qui ne ſignifioient rien. Il ne ſe trouva pas à la déliberation pour mieux couvrir ſon jeu. Le Preſident de Bellievre me dit l'aprés-dîner: Quel plaiſir n'y auroit-il pas à faire ce que nous faiſons pour des gens qui ſeroient capables de le connoître: Vous jugerez de ce diſcours lorſque je vous aurai dit ce que nous fîmes lui & moi une partie du ſoir chez Monſieur, avec le Tellier qui ne nous en dit pas ſeulement une parole.

Le calme du Parlement n'étoit pas ſi parfait qu'il n'y eût toûjours de l'agitation: tantôt il donnoit Arrêt pour interroger les priſonniers d'Etat qui étoient à la Baſtille; tantôt il en ſortoit à propos de rien comme un tourbillon de voix qui

ſembloient mêlées de foudres & d'éclairs contre le C. Mazarin; tantôt on ſe plaignoit du divertiſſement des fonds deſtinez pour les rentes. Nous avions peine à parer aux coups, & nous n'euſſions pas tenu longtemps contre les vagues ; ſi la nouvelle de la paix de Bourdeaux ne fût arrivée. Elle fut enregiſtrée à Bourdeaux le premier d'Octobre 1650. Meunier & Pitault, Députez du Parlement de Paris, la manderent à la Compagnie par une lettre qui fut reçûë le onze. Cette nouvelle abatit extrêmement les Partiſans de M. le Prince. Ils n'oſoient preſque plus ouvrir la bouche, & les aſſemblées des Chambres ceſſérent ce jour là 11. Octobre pour ne recommencer qu'à la Saint-Martin. La nouvelle de Bourdeaux fit qu'on ne propoſa pas même la continuation du Parlement dans les Vacations ce qui n'eût pas manqué d'être réſolu tout d'une voix ſans cette conſideration. Ainſi tout alloit à la ſoumiſſion, ſi l'avarice ſordide & infame du Cardinal n'eût entretenu le feu qui étoit caché ſous la cendre. Voici comment.

Montreuil Secretaire de M. le Prince de Conti, ou de M. le Prince (je ne m'en ſouviens pas bien) qui étoit l'un des plus jolis garçons que j'aye jamais connu, rallioit par ſon application tous

les ſerviteurs de M. le Prince qui étoient dans Paris, & en fit un corps invincible qui eſt aſſez ſouvent dans ces ſortes d'affaires plus à redouter que des batailles. J'en avertis la Cour d'aſſez bonne heure qui n'y donna aucun ordre. J'en fus ſurpris au point que je crus long temps que le Cardinal en ſçavoit plus que moi, & qu'il l'avoit peut-être gagné. Comme je fus raccommodé avec M. le Prince, Montreuil qui agiſſoit tous les jours avec moi, me dit que c'étoit lui-même qui avoit gagné un délai, en donnant mille écus par an, pour empêcher d'être chaſſé de Paris. Il y ſervit admirablement Meſſieurs les Princes, & ſon activité reglée par Madame la Palatine & ſoutenue par Arnauld, Viole & Croiſſy, conſerva dans Paris un levain de Parti qu'il n'étoit pas ſage de ſouffrir. J'apperçus même en ce temps-là que les grands noms, quoique peu remplis & même vuides, ſont toûjours dangereux. M. de Nemours étoit moins que rien pour la capacité, il ne laiſſa pas d'y faire figure & en de certaines conjonctures de nous incommoder. Les Frondeurs ne pouvoient faire quitter le pavé à cette cabale, que par une violence qui n'eſt preſque jamais honnête à des particuliers, & dont l'exemple de ce qui étoit arrivé

chez Renard, m'avoit fort corrigé. La petite fineſſe qui infectoit toûjours la politique, quoiqu'habile du Cardinal, lui donnoit du goût à laiſſer devant nos yeux & comme entre lui & nous, des gens avec qui il pût ſe racommoder contre nous-mêmes. Ces mêmes gens l'amuſoient par des négociations, & ils le croyoient tromper par la même voye. Ce qui en arriva fut qu'il s'en forma une nuée, dans laquelle les Frondeurs s'envelopperent eux-mêmes à la fin ; mais ils y enflamerent les exhalaiſons & y formérent des foudres.

Le Roy ne demeura que dix jours en Guyenne après la paix, & Monſieur le Cardinal enflé de la pacification de cette Province, ne ſongea qu'à venir couronner ſon triomphe par le châtiment des Frondeurs qui s'étoient, diſoit-il, ſervis de l'abſence du Roi, ſans éloigner Monſieur de ſon ſervice pour favoriſer la révolte de Bourdeaux, pour travailler à ſe rendre maîtres de Meſſieurs les Princes. Il faiſoit dire au même inſtant à la Palatine, qu'il avoit horreur de la haine que j'avois dans le cœur pour M. le Prince, & que je lui faiſois faire tous les jours des propoſitions ſur ſon ſujet qui étoient indignes d'un Chrêtien. Il faiſoit inſpirer un moment aprés à Mon-

ſieur, que je faiſois de grandes avances vers lui pour me racommoder à la Cour; mais qu'il ne pouvoit prendre aucune confiance en moi, parce que je travaillois du matin juſqu'au ſoir avec les Partiſans de M. le Prince. C'eſt de cette maniere que le Cardinal me récompenſoit de ce que j'avois fait dans l'abſence de la Cour, pour le ſervice de la Reine, avec une application incroyable, & (la verité me force de le dire) avec une ſincerité qui a peu d'exemples. Je ne parle pas du péril que je croi avoir couru deux ou trois fois par jour, plus grand que celui des batailles. Faites reflexion ſur ce que c'étoit pour moi que d'eſſuyer l'envie & de ſoûtenir la haine d'un nom auſſi odieux que l'étoit celui du Mazarin, dans une Ville où il ne travailloit qu'à me perdre auprés d'un Prince, dont les deux qualitez étoient d'avoir toûjours peur, & de ne ſe fier jamais à perſonne, & avec des gens qui mettoient leurs interêts à me ruiner. Je paſſai pendant le ſiege de Bourdeaux par deſſus ces conſidérations; je m'enveloppai dans mon devoir ' & je puis dire que je n'y fis pas un pas qui ne fût d'un bon Citoyen. Cette penſée que je m'étois imprimée dans l'eſprit, & mon averſion pour tout ce qui avoit la moindre

apparence de girouetterie, m'eût, je crois, conduit insensiblement par le chemin de la patience dans le précipice, s'il n'eût plû à M. le Cardinal de Mazarin de m'en arracher comme par force, & de me rejetter malgré moi dans celui de la faction. L'éclat qu'il fit après la paix de Bourdeaux me revint de tous côtez. Madame de Lesdiguieres me fit voir une Lettre de M. le Maréchal de Villeroy, par laquelle il lui mandoit que je ferois très-sagement de me retirer, & de ne pas attendre le retour du Roi. Le Grand Prevost m'écrivit la même chose. Ce n'étoit plus un secret, & dès qu'une chose de cette nature n'a plus forme de secret, elle est irrémediable.

Madame de Chevreuse qui conçût que j'aurois peine à me laisser opprimer tout à-fait comme une bête, & qui eût souhaité que la fronde n'eût pas quitté le service de la Reine, auprès de laquelle elle commençoit à retrouver de l'agrément, songea à empêcher les suites que la conduite du Cardinal lui faisoit craindre, & elle trouva des moyens pour son dessein dans la disposition de la plûpart de ceux de nôtre parti, qui n'en avoit aucune à tourner à celui de M. le Prince. Ils se joignirent presque tous à elle, non pas pour me persuader, car ils me fai-

foient juſtice : ils ſçavoient comme moi qu'il eût été ridicule de m'endormir, mais pour détromper la Cour, & faire connoître au Cardinal la netteté de mon procedé & ſes propres interêts. Je me ſouviens d'un endroit de la lettre que Madame de Chevreuſe lui écrivit. Aprés lui avoir exaggeré ce que j'avois fait pour contenir le peuple, elle ajoûta : Eſt-il poſſible qu'il y ait des gens aſſez ſcelerats pour oſer vous mander que le Coadjuteur ait eu commerce avec ceux de Bourdeaux ? Je ſuis témoin que quand il étoit vôtre ennemi déclaré, il avoit peine à garder les meſures néceſſaires avec leurs Deputez, & qu'un jour que je l'en grondois & que je lui reprochois qu'il vivoit mieux avec ceux de Provence, il me répondit que les Provençaux n'étoient que frivoles dont on peut quelquefois tirer parti, mais que les Gaſcons étoient toûjours fous, avec leſquels il n'y avoit que des impertinences à faire. Madame de Chevreuſe me faiſoit juſtice. Elle ne put jamais perſuader au Cardinal de me la faire, ſoit qu'il fût trompé par le Garde des Sceaux & par le Tellier, comme Lyonne me l'a dit depuis, ſoit qu'il fit ſemblant de l'être, dans la vûë d'avojr occaſion de me pouſſer. Madame de Rhodes

de

de qui le bon homme Garde des Sceaux étoit plus amoureux qu'elle ne l'étoit de lui, & qui étoit dans une grande liaiſon avec moi, par le commerce de Mademoiſelle de Chevreuſe, trouvoit dans la diſpoſition des affaires un moyen bien ample de ſatisfaire ſon humeur, qui aimoit naturellement l'intrigue. Elle ne ſe conſervoit pas avec le Garde des Sceaux, en contribuant à me brouiller avec la Cour par aucune piece qu'elle m'y fit; elle n'étoit pas capable de perfidie, mais elle entra dans le moyen de m'en éloigner. Elle avoit été aſſez amie de Madame de Longueville, elle l'étoit davantage de Madame la Palatine, qui la preſſoit de me faire des propoſitions pour la liberté de Meſſieurs les Princes. Ces propoſitions dont elle ne ſe cacha pas à l'Hôtel de Chevreuſe, allarmérent toute la cabale de ceux du parti, qui ne regardant que leurs petits interêts particuliers qu'ils trouvoient à la Cour, euſſent été bien aiſes de ne s'en pas détacher. De ce nombre étoient Meſſieurs de Chevreuſe, Noirmoutier, Laigue: le reſte étoit ſubdiviſé en deux bandes, dont les uns vouloient la ſeureté & l'honneur du parti, comme Meſſieurs de Montreſor, de Vitry, de Bellievre, de Briſſac, de Caumartin: les autres ne ſçavoient propre-

ment ce qu'ils vouloient. M. de Beaufort & Madame de Montbazon ne vouloient proprement rien à force de tout vouloir, & ces ſortes d'eſprits aſſemblent toûjours dans leur imagination les contradictoires. Je diſois à Madame de Montbazon que je ſerois trop ſatisfait de ſa conduite, pourvû qu'il lui plût de ne changer d'avis que deux ou trois fois le jour, entre M. le Prince & M. le Cardinal. Pour comble d'embarras, j'avois à faire à Monſieur, qui étoit un des hommes le plus foible, le plus défiant & le plus couvert. Il n'y a que l'experience qui puiſſe faire croire combien l'union de ces qualitez dans un même homme, rend ſon commerce difficile & épineux. Comme j'étois réſolu de ne point prendre de parti, que de concert avec ceux avec qui j'étois uni, je fus bien aiſe de m'en expliquer avec eux; & tous, par differents interêts, conclurent au même avis qui leur fut inſpiré habilement par Caumartin. Il y avoit long-temps qu'il combattoit l'opiniâtreté que j'avois de ne vouloir pas ſonger à la Pourpre, & il m'avoit repreſenté pluſieurs fois, que la déliberation que j'avois faite ſur ce ſujet, avoit été plus que ſuffiſamment remplie & ſoutenue par le deſintéreſſement que j'avois témoigné en tant d'occaſions,

qu'elle ne devoit & ne pouvoit avoir lieu tout au plus que pour le temps de la Guerre de Paris, ſur laquelle je pouvois avoir pris quelques fondemens de parler & d'agir ainſi ; Qu'il ne s'agiſſoit plus de cela, ni de la défenſe de Paris, ni du ſang du peuple ; que la brouillerie qui étoit preſentement dans l'Etat, étoit proprement une intrigue de cabinet, entre un Prince du ſang & un Miniſtre ; & que la réputation, qui dans la premiere affaire conſiſtoit dans le deſintéreſſement, ſe tournoit en celle-ci ſur la facilité qu'il y avoit de paſſer pour un ſot ou pour un habile homme ; Que. M. le Prince m'avoit cruellement offenſé par l'accuſation qu'il avoit intentée contre moi ; que je l'avois outragé par la priſon ; que je voyois par le procedé du Cardinal avec moi, qu'il étoit auſſi bleſſé des ſervices que je rendois à la Reine, qu'il l'avoit été de ceux que j'avois rendus au Parlement ; que ces conſiderations me devoient faire comprendre la néceſſité où je me trouvois de ſonger à me mettre à couvert du reſſentiment d'un Prince & de la jalouſie d'un Miniſtre, qui pouvoient à tous momens s'accorder enſemble : Qu'il n'y avoit que le chapeau deCardinal qui pût m'égaler à l'un & à l'autre par la

dignité : Que la Mître de Paris ne pouvoit pas avec tous ſes brillans faire tous ces effets qui étoient toute fois néceſſaires pour ſe ſoûtenir, particulierement dans le temps contraire contre ceux auſquels la ſuperiorité du rang donnoit preſque toûjours autant de conſideration & autant de force, que de pompe & d'éclat.

Voila ce que M. de Caumartin & ceux qui m'aimoient me diſoient depuis le ſoir juſqu'au matin, & ils avoient raiſon ; car il eſt certain que ſi M. le Prince & M. le Cardinal ſe fuſſent réunis, & qu'ils m'euſſent opprimé par leurs poids, ce qui paroiſſoit deſintéreſſement dans le tems où je me ſoutenois, eût paſſé pour duperie en celui où j'euſſe été abbatu. Il n'y a rien de ſi louable que la generoſité ; mais il n'y a rien qui ſe doive moins outrer, j'en ai cent exemples. Caumartin par amitié & le Preſident de Bellievre par l'interêt de ne me pas laiſſer tomber, m'avoient beaucoup ébranlé au moins quant à la ſpeculation, depuis que je m'étois apperçû que je me perdrois à la Cour, même par mes ſervices. Mais il y a bien loin d'être perſuadé & de l'être aſſez pour agir dans les choſes qui ſont contre nôtre inclination. Lorſque l'on ſe trouve dans cet état,

que l'on peut appeller mitoyen, on prend les occaſions, mais on ne les cherche pas. La fortune m'en preſenta deux ſix ſemaines ou deux mois avant que la Cour revint de Guyenne. Il eſt néceſſaire de les reprendre de plus haut.

M. le Cardinal Mazarin avoit été autrefois Sécretaire de Pancirole. Nonce extraordinaire pour la paix d'Italie : il avoit trahi ſon Maître, il fut même convaincu d'avoir rendu compte de ſes dépêches au Gouvernement de Milan. Le Pancirole m'en a dit le détail qui vous ennuyeroit. Pancirole ayant été créé Cardinal & Sécretaire d'Etat de l'Egliſe, n'oublia pas la perfidie de ſon Secretaire, à qui le Pape Urbain avoit donné le Chapeau par les inſtances de M. le Cardinal de Richelieu, & il n'aida pas à adoucir l'argreur envenimée que le Pape Innocent conſervoit contre lui depuis l'aſſaſſinat de l'un de ſes neveux, dont il croyoit qu'il avoit été le complice avec le Cardinal Antoine. Pancirole qui crut qu'il ne lui pouvoit faire un déplaiſir plus ſenſible que de me porter au Cardinalat, le mit dans l'eſprit du Pape Innocent qui agréa qu'il prît commerce avec moi. Il ſe ſervit pour cet effet du Vicaire des Auguſtins qui lui étoit très-confident & qui paſſoit à Paris pour aller

en Eſpagne. Il me donna une lettre de lui & il m'expliqua ſa créance. Il m'aſſura que ſi j'obtenois la nomination, le Pape feroit la promotion ſans délay. Ces offres ne me firent pas réſoudre à la demander, ni même à la prendre ; mais elles firent qu'avec les autres conſiderations que je vous ai rapportées ſur le point de l'éclat que la Cour fit contre moi aprés la paix de Bourdeaux, je m'y laiſſai emporter plus facilement que je ne m'euſſe fait, ſi je ne m'euſſe crû aſſuré de Rome : car une des raiſons qui me donnoient autant d'averſion à la prétention du chapeau, étoit la difficulté de la nomination ; parcequ'elle peut toûjours être révoquée, & je ne ſçai rien de plus fâcheux, en ce que la révocation met toûjours le Prétendant au-deſſous de ce qu'il étoit auparavant que d'avoir prétendu. Elle avilît la Riviere, qui étoit mépriſable par lui-même : & il eſt certain qu'elle m'eût nui à proportion de l'élevation.

Quand je fus perſuadé que je devois penſer au chapeau, j'obſervai les meſures que j'avois juſques-là plûtôt reçues que priſes. Je dépêchai un Courier à Rome je renouvelai les engagemens. Pancirole me donna toutes les aſſurances imaginables ; je trouvai même une ſeconde

protection qui ne me fut pas inutile. Madame la Princeſſe de Roſſanne étoit depuis peu racommodée avec le Pape, dont elle avoit épouſé le neveu après avoir été mariée en premieres nopces au Prince de Sulmone. Elle étoit fille & heritiere de la maiſon des Aldobrandins, avec laquelle la mienne a eu en Italie beaucoup d'union & d'alliance. Elle ſe joignit pour mes interêts au Pancirole : vous en verrez le ſuccés. Comme je ne m'endormois pas du côté de Rome, Caumartin ne s'endormoit pas du côté de Paris. Il donnoit tous les matins quelque nouvelle douleur à Madame de Chevreuſe de mon accommodement avec Meſſieurs les Princes. Il nous perdra tous, diſoit-il, en nous traînant dans un parti dont le reſſentiment ſera toûjours plus à craindre que la reconnoiſſance à eſperer. Il inſinuoit tous les ſoirs à Monſieur le peu de ſeureté qu'il y avoit à la Cour, & les inconveniens que l'on trouveroit avec les Princes, & il employoit fort habilement la maxime qui ordonne de faire voir à ceux qui ſont naturellement foibles, toutes ſortes d'abîmes; parceque c'eſt le vrai moyen de les obliger à ſe jetter dans le premier chemin qu'on leur ouvre. M. de Bellievre lui donnoit à tout moment ſur le

même principe, des frayeurs ſur l'infidelité de la Cour ; & il lui faiſoit en même temps des images affreuſes ſur le retour de la faction. Toutes ces differentes eſpeces qui ſe brouilloient les unes dans les autres cinq ou ſix fois le jour formerent preſque dans les eſprits l'idée de ſe défendre de la Cour par la Cour même, & de tenter au moins de diviſer le cabinet avant que de ſe réſoudre à rentrer dans la faction.

J'ai déja remarqué que tout ce qui eſt interlocutoire paroît ſage aux eſprits irréſolus, parceque leur inclination les porte à ne point prendre de réſolution finale, & qu'ils flatent d'un beau titre leur ſentiment. Caumartin trouva cette facilité dans le temperament des gens avec qui il avoit affaire, & il leur fit naître preſqu'imperceptiblement la penſée qu'il vouloit effectivement leur inſpirer. Monſieur faiſoit en toutes choſes comme font la plûpart des hommes quand ils ſe baignent, ils ferment les yeux quand ils ſe jettent dans l'eau. Caumartin qui connoiſſoit ſon humeur me conſeilla de le tenir toûjours inquiet par des peurs moderées, mais ſucceſſives. J'avoue que cette penſée ne m'étoit point venue dans l'eſprit, & que comme le défaut de Monſieur étoit la timidité,

j'avois toûjours crû qu'il étoit bon de lui inſpirer de la hardieſſe. Caumartin me montra le contraire en cette occaſion, dans laquelle il eſt vrai que bien que je fuſſe perſuadé que la Pourpre m'étoit abſolument néceſſaire, je n'avois pas toute l'activité requiſe, par un reſte de ſcrupule qui étoit aſſez impertinent. Il réuſſit enfin, deſorte que Monſieur crut qu'il étoit de ſon honneur & de ſon interêt de me procurer le Chapeau : Que Madame de Chevreuſe ne douta point qu'elle ne fit autant pour la Cour que pour moi, en rompant ou retardant les meſures que l'on me preſſoit de prendre avec Meſſieurs les Princes : Que Madame de Montbazon fut ravie d'avoir dequoi ſe faire valoir des deux côtez. Les négociations des uns donnoient toûjours du poids aux autres. Monſieur de Beaufort ſe picqua d'honneur de me rendre touchant le Cardinalat ce qu'il me pouvoit devoir, & que je lui avois effectivement donné touchant la ſurintendance des Mers. Nous jugions bien qu'avec tout ce concours, le coup ne ſeroit pas ſeur ; mais nous le tenions poſſible, vû l'embaras où le Cardinal ſe trouvoit, & l'on doit hazarder le poſſible toutes les fois qu'on ſe ſent en état de profiter,

même du manquement du ſuccès. Il étoit de mon interêt de mener mes amis à M. le Prince, en cas que je priſſe ſon parti ; & le peu d'inclination qu'ils avoient tous à y aller, ne pouvoit être plus naturellement conduit que par un engagement d'honneur qu'ils prirent avec moi, ſur un point où la maniere dont j'avois agi pour leur interêt les deshonoroit, s'ils ne couroient auſſi à leur tour à ma fortune. Voila ce qui me détermina à rompre la lance plus que toutes les autres raiſons que j'ai alleguées ; parceque dans le fond je ne fus jamais perſuadé que le Cardinal ſe pût réſoudre, je ne dis pas à me donner un chapeau, mais méme à le laiſſer tomber ſur ma tête ; c'étoit le terme de Caumartin ; & dont il diſoit que le Mazarin étoit capable, quoique contre ſon intention. Nous n'oubliâmes pas de ménager autant que nous pûmes le Garde des Sceaux par Madame de Rhodes, afin qu'il ne nous fiſt pas tout le mal que ſes manieres nous donnoient lieu d'aprehender. Mais comme l'union de de Madame de Rhodes avec Mademoiſelle de Chevreuſe, avec Caumartin & moi l'avoit fâché, il n'avoit plus à beaucoup prés tant de confiance en elle. Il la loua & ne lui dit que juſtement ce

qu'il fâloit, pour m'empêcher de prendre les précautions néceſſaires contre ſes atteintes. Toutes ces diſpoſitions étant miſes, Madame de Chevreuſe ouvrit la tranchée. Elle dit au Tellier qu'il ne pouvoit ignorer les cruelles injuſtices qu'on m'avoit faites, & qu'elle ne vouloit pas auſſi lui celer le juſte reſſentiment que j'en avois; que l'on publioit à la Cour qu'elle venoit avec l'injuſte réſolution de me perdre, & que je diſois publiquement dans Paris que je me mettrois en état de me défendre; Qu'il voyoit, comme elle, qui le parti de M. le Prince qui n'étoit pas mort, quoiqu'il parût endormi, ſe reveilleroit à cette lueur qui commenceroit à lui donner de grandes eſperances; Qu'elle ſçavoit qu'on faiſoit des parties immenſes; Que la plûpart de mes amis êtoient déja gagnez; Que ceux qui tenoient encore bon comme elle, Noirmoutier & Laigue, ne ſçavoient que répondre quand je leur diſois: Qu'ai je fait? Quel crime ai-je commis? Où eſt ma ſeureté, je ne dis pas ma récompenſe? Que juſques-là, je ne m'étois que plaint, parcequ'on m'amuſoit, mais qu'étant à la Reine au point qu'elle y étoit, & amie véritable du Cardinal, elle ne lui pouvoit celer qu'on ne peut plus amuſer l'amuſeuſe,

& que l'amuſeuſe même commençoit fort à douter de ſon pouvoir, au moins ſur ce point ; Que je m'expliquois peu mais qu'on voyoit bien au moins à ma contenance que je ſentois ma force, que je me relevois à meſure des menaces ; Qu'elle ne ſçavoit pas préciſément où j'en étois avec Monſieur ; mais qu'il lui avoit dit depuis deux jours que jamais homme n'avoit ſervi le Roi plus fidellement, & que la conduite que la Cour prenoit à mon égard, étoit d'un pernicieux exemple ; que M. de Beaufort avoit juré devant tout ce qu'il y avoit de gens dans l'antichambre de Monſieur la veille, que ſi l'on continuoit encore huit jours à agir comme l'on faiſoit, il ſe prepareroit à ſoutenir un ſecond ſiege dans Paris, ſous les ordres de S. A. R. & que j'avois répondu : Ils ne ſont pas ſi en état de nous aſſieger que nous ſommes état de les combattre ; qu'elle le ne pouvoit pas ſe figurer que ces ſortes de diſcours ſe tinſſent à deux pas de Monſieur, ſi ceux qui les faiſoient n'étoient bien aſſeurez de ſes intentions; que celles qui lui paroiſſoient à elle dans nos eſprits, & même dans nos cœurs, n'étoient pour mauvaiſes dans le fond; que nous nous croyions outragez par le

Cardinal ; mais que la conſideration de la Reine étoufferoit en moins de rien ces reſſentimens, ſi la défiance ne l'envenimoit ; que c'étoit à quoi il falloit remedier. Vous voyez la ſuite du discours qui tomba ſur le chapeau. La conteſtation fut vive, le Tellier refuſa d'en faire la propoſition à la Cour ; Madame de Chevreuſe ſe chargea des conſequences : il y conſentit à condition que Madame de Chevreuſe en écriroit de ſon côté, & manderoit qu'elle y avoit été comme forcée. La Cour reçût ces agréables dépêches, lorſqu'elle étoit en chemin à ſon retour de Bourdeaux, & le Cardinal en remit la réponſe à Fontainebleau. Le Garde des Sceaux qui ne vouloit pas que je fuſſe Cardinal, parcequ'il vouloit l'être, & qu'il vouloit perdre le Mazarin, parcequ'il vouloit encore être Miniſtre, crut qu'il feroit double coup, s'il faiſoit voir à Monſieur que ſon avis n'étoit pas qu'il expoſât ſa perſonne au caprice du Mazarin qui avoit témoigné publiquement ne pas approuver la conduite que Monſieur avoit tenue pendant l'abſence de la Cour. Comme il étoit perſuadé qu'il étoit de mon interêt que ce voyage ſe fiſt, parcequ'une déclaration de Monſieur preſent pourroit beaucoup appuyer ma prétention, il

s'imagina qne je ne manquerois pas de le conſeiller, & qu'ainſi il feroit ſa Cour aux dépens du Cardinal & du Coadjuteur même à ſon A. R. qui avoit beaucoup plus d'égard pour ſa perſonne que lui. Au reſte il jouoit ce perſonnage à coup ſeur, car il en faiſoit faire la propoſition par Fremont Secreraire des Commandemens de Monſieur, l'homme de ſa maiſon du caractere le plus propre à être déſavoué. Comme je connoiſſois le perſonnage qui n'étoit pas trop fin, & qui étoit d'ailleurs aſſez de mes amis, je connus à ſa premiere parole qu'il avoit été ſiflé. Je me reſolus de parler comme lui, tant pour ne point donner dans le panneau qui m'étoit tendu par l'endroit que Monſieur avoit le plus foible, que parceque dans la verité j'apprehendois pour ſa perſonne. Tous mes amis ſe mocquerent de moi ſur cet article, ne pouvant ſeulement s'imaginer qu'en l'état où étoit le Royaume, on oſât penſer à l'arrêter; mais j'avoue que je ne pouvois me raſſurer ſur ce point, & que bien que je viſſe que mon interêt étoit qu'il allât à Fontainebleau, je ne me pûs jamais réſoudre à le lui conſeiller, parcequ'il me ſembloit, que ſi l'on eût été aſſez hardi pour cela à la Cour, le Cardinal eût pu trouver dans les ſuites

des iſſues pour le moins auſſi ſures que celles qu'il pouvoit eſporer ſur l'autre vûë. Je ſçai bien que ce coup eût fait une commotion generale dans les eſprits, & que le parti de Meſſieurs les Princes joint avec les Frondeurs, eût pris d'abord autant de force que de prétextes ; mais je ſçai bien auſſi que Meſſieurs les Princes étant arrêtez, le parti contraire à la Cour n'ayant plus à la tête que leurs noms, l'on eût affoibli tous les jours ſa conſideration, parceque chacun eût voulu s'en ſervir à ſa mode, ou ſe fût diviſé ou fût devenu populaire, ce qui eût été un grand malheur pour l'Etat, mais qui étoit cependant d'une nature à n'être pas prévu par le Mazarin, & à ne pouvoir par conſéquent lui ſervir de motif ſur la liberté de Monſieur. J'ai ſçû depuis que je n'avois pas tout-à-fait tort, & M. de Lyonne me dit à Saint-Germain un an ou deux avant qu'il mourût, que Servien l'avoit propoſé au Cardinal à Fontainebleau en preſence de la Reine, que la Reine y avoit conſenti de tout ſon cœur, & que le Mazarin avoit rejetté la propoſition comme folle. Ce qui eſt de vrai eſt que l'apprehenſion que j'en eus ne parut fondée à perſonne, & qu'elle fut même interpretée en un autre ſens. On crut qu'elle n'étoit qu'un prétexte

de celles que je pouvois avoir apparemment que Monſieur ne ſe laiſsât gagner par la Reine. Je connoiſſois la portée de ſa foibleſſe, & j'étois convaincu qu'elle n'iroit pas juſques là. Mais ce qui m'étonna, fut que bien que Fremont eût eſſayé de lui faire peur du voyage de la Cour, il n'en fut point du tout touché. Je me ſouviens qu'il dit à Madame qui balançoit un peu : Je ne l'aurois pas hazardé avec le Cardinal de Richelieu, mais il n'y a point de peril avec le Mazarin. Il ne laiſſa pas de témoigner au Tellier adroitement & ſans affectation plus de bonnes diſpoſitions qu'à l'ordinaire pour la Cour & pour le Cardinal en particulier : Il affecta même de concert avec moi, de ralentir le commerce que j'avois avec lui, & il conſentit ſans mon avis à la tranſlation de Meſſieurs les Princes au Havre de Grace, que je ſçûs la veille qu'il partit lui devoir être propoſée par la Reine à Fontainebleau. Il étonna d'abord Monſieur juſqu'à le faire balancer pour le voyage ; parceque le murmure qui s'étoit élevé au conſentement qu'il avoit donné pour Mercouſſy, lui en fit apprehender un bien plus grand. Mon avis fut, que s'il prenoit le parti d'aller à la Cour, il ne devoit s'oppoſer à la tranſlation, qu'autant qu'il

ſeroit néceſſaire pour donner plus d'agrément au conſentement qu'il y donneroit. J'étois perſuadé qu'il étoit dans le fond très-indifferent & à lui & aux Frondeurs, en quel lieu fuſſent Meſſieurs les Princes, parceque la Cour étoit également maîtreſſe de tout. Si elle eût ſçu ce que M. le Prince m'a dit depuis qui eſt que ſi on ne l'eût tiré de Marcouſſy, il s'en ſeroit immanquablement ſauvé par une entrepriſe qui étoit ſur le point d'éclore ; je ne m'étonnerois pas que le Cardinal eût eu impatience de l'en faire ſortir ; mais comme il l'y croyoit fort en ſureté, je n'ai pû concevoir la raiſon qui le pouvoit obliger à une action qui ne lui ſervoit de rien, & qui aigriſſoit contre lui tous les eſprits. Cette tranſlation tenoit toutefois ſi fort au cœur à Monſieur le Cardinal, que nous ſçûmes après, qu'il fut tranſporté de joye quand il trouva à Fontainebleau que Monſieur n'en étoit pas ſi éloigné qu'il le penſoit, & que ſa joye avoit éclaté juſqu'au ridicule, quand on lui eût mandé de Paris que les Frondeurs étoient au deſeſpoir de cette tranſlation. Car nous la jouâmes très bien : nous l'ornâmes de toutes les couleurs ; l'on vit deux jours après une Eſtampe ſur le Pont-neuf & dans les boutiques des Graveurs, qui

repreſentoit M. le Prince, d'Harcourt armé de toutes pieces, menant en triomphe M. le Prince. Vous ne ſçaurez croire l'effet de cette Eſtampe, & la commiſeration qu'elle excita parmi le peuple. Nous tirâmes Monſieur du pair, parceque dès le moment qu'il fut revenu de Fontainebleau, nous publiâmes qu'il avoit fait ſes efforts pour empêcher la tranſlation, & qu'il n'y avoit donné les mains à la fin, que parcequ'il ne ſe croyoit pas en ſureté lui-même. Il faut avouer qu'on ne peut pas mieux jouer ſon perſonnage qu'il le joua à Fontainebleau. Il ne fit pas un pas qui ne fût digne d'un Fils de France; il n'y dit pas une parole qui en dégenera. Il y parla ſagement, fortement, honnêtement: il n'oublia rien pour faire ſentir à la Reine la verité, pour la faire connoître au Cardinal. Quand il vit qu'il étoit tombé en ſens réprouvé, il ſe tira d'affaire habilement; il revint à Paris, & il me dit ces mots: Madame de Chevreuſe a été repouſſée à la barriere ſur vôtre ſujet, & le Cardinal m'a traité ſur le même article du haut en bas comme ſur tous les autres: J'en ſuis ravi, le miſerable nous auroit amuſé, & nous auroit tous fait périr avec lui: il n'eſt bon qu'à pendre. Voici ce qui s'étoit paſſé à la Cour ſur mon ſujet.

Madame de Chevreuſe dit à la Reine & au Mazarin, tout ce qu'elle avoit vû de ma conduite pendant l'abſence du Roy : & ce qu'elle avoit vû étoit aſſurement un fond de ſervices conſiderables que j'avois rendus à la Reine. Elle retomba enſuite ſur les injuſtices qu'on m'avoit toûjours faites, ſur le mépris qu'on m'avoit témoigné, ſur les juſtes ſujets de defiance que je ne pouvois pas m'empêcher de prendre à chaque inſtant: elle conclut par la néceſſité de les lever, & par l'impoſſibilité d'y réuſſir que par le chapeau. La Reine s'emporta, le Cardinal s'en défendit, non pas par le refus, parcequ'il me l'avoit offert trop ſouvent, mais par la propoſition de celui qu'il fonda ſur la dignité de la conduite d'un Grand Monarque, qui ne doit jamais être forcé. Monſieur venant à la charge pour ſoutenir Madame de Chevreuſe, ébranla au moins en apparence le Mazarin, qui lui voulut marquer en paroles le reſpect & la conſideration qu'il avoit pour lui. Madame de Chevreuſe qui vit qu'on parlementoit, ne douta point du ſuccès de la capitulation quand elle vit la Reine ſe radoucir, & dire à Monſieur qu'elle lui donnoit tout ſon reſſentiment, & qu'elle feroit ce que ſon Conſeil jugeroit raiſon-

nable. Ce Conſeil qui étoit un nom ſpecieux fut réduit à M. le Cardinal, le Garde des Sceaux, au Tellier, & à Servien. Monſieur ſe mocqua de cet expédient, jugeant très ſagement qu'il n'étoit propoſé que pour me faire refuſer la nomination par les formes. Laigue qui étoit groſſier, ſe laiſſa enjoler par le Mazarin, qui lui fit croire que ce moyen étoit néceſſaire pour vaincre l'opiniâtreté de la Reine.

Le Cardinal propoſa l'affaire au Conſeil, & il conclut par une priere très humble qu'il fit à la Reine de condeſcendre à la demande de M. le Duc d'Orleans, & à ce que les ſervices & merites de M. le Coadjuteur demandoient encore avec plus d'inſtance. Ce furent ſes propres paroles. Elles furent relevées avec une hauteur & une fermeté que l'on ne trouve pas ſouvent dans ces conſeils, quand il s'agit de combatre les avis des premiers Miniſtres. Le Tellier & Servien ſe contentérent de ne lui pas applaudir, mais le Garde des Sceaux lui perdit tout ſon reſpect. Il l'accuſa de prévarication & de foibleſſe. Il mit un genou en terre devant la Reine, pour la ſupplier au nom du Roy ſon Fils, de ne pas autoriſer par un exemple qu'il appella funeſte, l'inſolence d'un

ſujet qui vouloit arracher les graces l'épée à la main. La Reine fut émue, le pauvre M. le Cardinal eût honte de ſa moleſſe,& de ſa trop grande bonté.Et Madame de Chvreuſe & Laigue eurent tout ſujet de reconnoître que j'avois bien jugé, & que j'avois été cruellement joué.Il eſt vrai que j'en avois donné de ma part une occaſion très-belle & très-naturelle. J'ai fait bien des ſotiſes en ma vie; voici en mon ſens la plus ſignalée.

J'ai remarqué pluſieurs fois, que quand les hommes ont balancé long-temps à entreprendre quelque choſe par la crainte de n'y pas réuſſir, l'impreſſion qui leur reſte de cette crainte, fait pour l'ordinaire qu'ils vont trop vîte dans la conduite de leur entrepriſe. Voila ce qui m'arriva. J'avois eu toutes les peines du monde à me réſoudre au Cardinalat, parceque la prétention, ſans la certitude du ſuccès, me paroiſſoit au deſſous de moi. Dès qu'on m'y eût obligé, le reſte de cette idée m'obligea pour ainſi dire, à me précipiter, de peur de demeurer trop long-temps dans cet état. Et au lieu de laiſſer agir Madame de Chevreuſe auprès du Tellier, comme nous l'avions concerté, je lui parlai moi même deux ou trois jours après, & je lui dis en bonne amitié que j'étois bien faché que

l'on m'eût réduit malgré moi dans une condition où je ne pouvois plus être que chef de parti ou Cardinal. Que c'étoit au Mazarin à opter. Monsieur le Tellier rendit un compte fidele de cet apophtegme, qui servit de thême à l'opinion du Garde des Sceaux. Il le devoit assurement laisser prendre à un autre, aprés l'obligation qu'il m'avoit, & après les engagemens qu'il avoit pris avec moi malgré moi ; mais je confesse aussi qu'il y avoit bien de l'étourderie de l'avoir donné. Il est moins imprudent d'agir en maître, que de ne pas parler en sujet. Le Cardinal ne fut pas beaucoup plus sage dans l'apparat qu'il donna au refus de ma nomination. Il crut me faire beaucoup de tort en faisant voir au public que j'avois un interêt, quoique j'eusse toûjours fait profession de n'en point avoir. Il ne distinguoit pas les temps, il ne faisoit pas reflexion qu'il ne s'agissoit plus, comme disoit Caumartin, de la défense de Paris & de la protection des peuples, où tout ce qui paroît particulier est suspect. Il ne me nuisit point par sa scene dans le public, où ma promotion paroissoit & fort ordinaire & fort nécessaire, & il m'engagea par cette scene à ne pouvoir jamais recevoir de temperamens sur cette même proposition. Le Cardinal revint quelque temps

après à Paris avec le Roy. Il offrit pour moi à Madame de Chevreuſe, Orcan, Saint-Lucien, le payement de mes dettes la Charge de Grand Aumônier; & il ne tint pas à elle & à Laigue que je n'en priſſe le parti. Je l'aurois refuſé s'il y eût ajoûté douze chapeaux, j'étois engagé, & Monſieur s'étoit défait de la penſée d'ériger Autel contre Autel, par l'impoſſibilité qu'il avoit trouvée à Fontainebleau de diviſer le cabinet & de m'y mettre en peſpective vis-à-vis le Mazarin avec le bonnet rouge. Monſieur, dis-je, avoit pris la reſolution de faire ſortir de priſon Meſſieurs les Princes. Il y avoit très-long-temps que je lui en voyois des velleïtez, mais elles fuſſent demeurées long-temps ſteriles & infructueuſes, ſi je ne les euſſe cultivées & échauffées. Il ne les avoit jamais que comme ſon pis aller parcequ'il craignoit naturellement M. le Prince, & comme offenſé & comme ſuperieur ſans proportion, en gloire en courage & en genie. Ce qui faiſoit qu'il perdoit ſes velleïtez dès qu'il voyoit le moindre jour à ſe pouvoir tirer par une autre voye de l'embarras où les contretemps du Cardinal le jettoient à tous les inſtans, à l'égard du public dont Monſieur ne vouloit en façon du monde perdre l'amour. Caumartin ſe ſervit habilement de ſes lumie-

res pour lui propoſer ma promotion, comme une voix mitoyenne contre l'abandonnement du Cardinal, & le renouvellement de la faction, Monſieur la prit avec joye, parcequ'il crut qu'elle ne feroit qu'une intrigue de cabinet que l'on pourroit appliquer & pouſſer dans les ſuites, ſelon qu'il conviendroit. Dès qu'il vit que le Cardinal avoit fermé cette porte, il ne balança pas ſur la liberté de Meſſieurs les Princes. Je conviens que comme tous les hommes irreſolus de leur naturel ne ſe déterminent pas moins difficilement ſur les moyens que pour la fin, il auroit été long-temps à porter la reſolution juſqu'à la pratique, ſi je ne lui en euſſe ouvert le chemin. Je vous rendrai compte de ce détail aprés vons avoir parlé de deux avantures aſſez bizarres, que j'eus en ce temps-là. M. le Cardinal Mazarin étant revenu à Paris, ne ſongea qu'à diviſer la fronde, & les manieres de Madame de Chevreuſe lui en donnoient aſſez d'eſperance : car quoiqu'elle connût très-bien qu'elle tomberoit à rien ſi elle ſe ſeparoit de moi, elle ne laiſſa pas de ſe ménager ſoigneuſement à toutes fins avec la Cour, & de lui laiſſer croire qu'elle étoit bien moins attachée à moi par elle-même, que par l'opiniâtreté de Mademoiſelle

moiſelle ſa fille. Le Cardinal qui étoit perſuadé qu'il m'affoibliroit beaucoup auprès de Monſieur, s'il m'ôtoit Madame de Chevreuſe, pour qui il avoit une inclination naturelle, penſa qu'il feroit un grand coup pour lui, s'il me pouvoit brouiller avec Mademoiſelle de Chevreuſe, & il crut qu'il n'y avoit point de moyen plus ſûr que de me donner un rival qui lui fût plus agréable. Il penſa qu'il réuſſiroit mieux par Monſieur d'Aumale qui étoit beau comme un Ange, & pouvoit aiſément convenir à la Demoiſelle par la ſimpathie. Il s'étoit donné entierement au Cardinal, contre les interêts même de Monſieur de Nemours ſon aîné; & il ſe ſentit très-honoré de la commiſſion qu'on lui donna. Il s'attacha à l'Hôtel de Chevreuſe, & il ſe conduiſit d'abord ſi-bien, que je ne balançois pas à croire qu'il ne fût envoyé pour jouer le ſecond Acte de la piece, qui n'avoit pas réuſſi à Monſieur de Candale. J'obſervai toutes ſes démarches, je me confirmai dans mon opinion, je m'en ouvris à Mademoiſelle de Chevreuſe, je ne trouvai pas qu'elle répondît à ma demande. Je me fachai, on me rapaiſa: je me remis en colere; & Mademoiſelle de Chevreuſe me diſant devant lui, pour me plaire & pour le picquotter, qu'elle ne concevoit pas

comment on pouvoit ſouffrir un impertinent. Pardonnez moi, lui répondis-je Mademoiſelle, on fait ſouvent grace à l'impertinence en faveur de l'extravagance. Ce Seigneur l'étoit d'une notorieté publique. Le mot fut trouvé bon & bien appliqué; on ſe défit de lui dans peu de jours à l'Hôtel de Chevreuſe; mais il ſe voulut auſſi défaire de moi. Il appoſta un filou appellé Grand'maiſon, pour m'aſſaſſiner. Le filou au lieu de l'executer m'en donna avis. Je le dis à l'oreille à Monſieur d'Aumale que je trouvai chez Monſieur, en y ajoûtant ces paroles: *J'ai trop de reſpect pour le nom de Savoye, pour ne pas tenir le cas ſecret.* Il me nia le fait, mais d'une maniere qui me le fit croire; parcequ'il me conjura de ne le pas publier. Je le lui promis & je lui ai tenu ma parole.

L'autre avanture fut encore plus rare. Vous jugez aiſément par ce que vous avez déja vû de M. de Guimené, qu'il devoit y avoir beaucoup de démêlé entre nous. Il me ſemble que Caumartin vous en contoit un ſoir chez vous le datail qui vous divertit un quart d'heure. Tantôt elle ſe plaignoit à mon pere, comme une bonne parente: tantôt elle en parloit à un Chanoine de Nôtre-Dame qui m'en importunoit beaucoup; tantôt elle s'emportoit publique-

ment avec des injures atroces contre la mere, contre la fille, & contre moi. Quelquefois le menage ſe rétabliſſoit pour quelques jours, pour quelques ſemaines. Voici le comble de la folie. Elle fit proprement accommoder une eſpece de cave; ou plûtôt une ſerre d'Orangers, qui répond dans ſon Jardin, & qui eſt juſtement ſous ſon petit cabinet. Elle propoſa à la Reine de me perdre, en lui propoſant qu'elle lui en donneroit les moyens pourvû qu'elle lui donnât ſa parole de me laiſſer ſous ſa garde, enfermé dans la ſerre. La Reine me l'a dit depuis. Madame de Guimené me l'a confeſſé. Le Cardinal ne le voulut pas; parceque ſi j'euſſe diſparu, le peuple s'en ſeroit pris à lui. De bonne fortune pour moi, elle ne s'aviſa de ce bel expedient que dans le temps que le Roy étoit à Paris: ſi c'eût été en celui du voyage de Guyenne, j'étois perdu; car comme j'allois quelquefois chez elle de nuit & ſeul, elle m'eût très facilement livré. Je reviens à Monſieur.

Je vous ai dit qu'il avoit pris la reſolution de faire ſortir de priſon Meſſieurs les Princes; mais il n'y avoit rien de plus difficile que la maniere dont il ſeroit bon de s'y prendre. Ils étoient entre les mains du Cardinal, qui pouvoit en un

quart d'heure ſe donner au moins par l'évenement, le mérite de tous les efforts que Monſieur pouvoit faire en des années ; & la plus petite apparence de ſes efforts étoit capable de lui en faire prendre la réſolution en un quart d'heure. Nous reſolumes ſur ces reflexions de nous tenir couverts ſur le fond de nôtre deſſein ; de réunir ſans conſiderer les offenſes & les interêts particuliers, tous ceux qui en avoient un commun à la perte du Miniſtre ; de jetter des apparences d'intentions non droites & non ſinceres pour la liberté de M. le Prince, que nous ferions ſéparement & ſucceſſivement les uns après les autres ; de réſerver Monſieur pour le coup déciſif ; & au moment de ce coup de pouſſer tous enſemble le Miniſtre & le miniſtere, les uns par le Cabinet, & les autres par le Parlement, & ſur le tout de s'entendre d'abord uniquement avec une perſonne du party des Princes, qui en eût & la confiance & la clef. Tous ces reſſorts étoient néceſſaires, & il n'y en eût aucun qui manqua. Toutes les pieces eurent avec juſteſſe le mouvement auquel on les avoit deſtinées. Les ſeules roues de la machine qui allérent un peu plus vîte que l'on avoit projeté, ſe remirent dans leur équilibre, , preſqu'au moment de leur déreglement. Je m'explique,

Madame de Rhodes qui conſervoit toûjours beaucoup d'habitude avec le Garde des Sceaux, lui donna une grande joye, en lui faiſant voir qu'elle auroit aſſez de pouvoir auprès de moi par le moyen de Mademoiſelle de Chevreuſe, pour m'obliger à ne pas rompre avec lui ſur le dernier tour qu'il m'avoit fait. Il m'avoit ôté, à ce qu'il penſoit, le chapeau; il ſe croyoit heureux de trouver un ami qui me dorât une pillule de cette eſpece, & qui lui donnât lieu de demeurer lié à une cabale qui pouſſoit le Mazarin, ce qui étoit ſon compte, & dont il avoit parû toutefois détaché, ce qui étoit auſſi ſon jeu. Il nous étoit d'une grande conſequence de ne pas unir le Garde des Sceaux au Cardinal. Le Garde des Sceaux connoiſſoit nôtre manœuvre, comme ayant été des nôtres, & comme y ayant eu beaucoup de part, hors en ce qui regarde mon chapeau. Je pris ou feignis de prendre pour bon & avec joye, tout ce qu'il lui plût de me dire de la Comedie de Fontainebleau. Il joua fort bien, je ne jouai pas mal, je trouvai qu'il lui eût été impoſſible de ſe défendre d'en uſer comme il en avoit uſé, vû les circonſtances Mademoiſelle de Chevreuſe appelloit ſon Papa, fit des merveilles. Nous ſoupâmes chez lui: il nous donna la Comedie en

tous ſens ; & comme il étoit extrémement bijoutier, & qu'il avoit toûjours les doigts pleins de petites bagues, nous fumes une partie du ſoir à raiſonner ſur des choſes qui ne nous furent pas inutiles & qui couterent cher à Mazarin. Il s'imagina que Mademoiſelle de Rhodes m'amuſoit par Mademoiſelle de Chevreuſe, & il ſe figuroit qu'elle me faiſoit croire tout ce qu'elle vouloit. Il ne pouvoit douter que le Garde des Sceaux & moi, nous ne fuſſions intimement mal ; & je ſçai que quand il connut que nous nous étions accommodés pour le chaſſer, il dit en jurant, que rien ne l'avoit tant ſurpris de tout ce qui lui étoit arrivé en ſa vie.

Madame de Rhodes ne nous fut pas moins utile du côté de Madame la Palatine. Je vous ai dit qu'elle en avoit été extrémement recherchée, & vous pouvez juger comme elle en fut reçûë. Elle menagea avec elle fort adroitement, tous les préalables. Je la vis la nuit & je l'admirai. Je la trouvai d'une capacité étonnante, ce qui me parut particulierement, en ce qu'elle ſçavoit ſe fixer. C'eſt une qualité très-rare & qui marque un eſprit éclairé au-deſſus du commun. Elle fut ravie de me voir auſſi inquier ſur le ſecret que je l'étois, parcequ'elle ne l'é-

toit pas moins que moi. Je lui dis nettement que nous apprehendions que ceux du party de Meſſieurs les Princes ne nous montraſſent au Cardinal, pour le preſſer de s'accommoder avec eux. Elle m'avoua que ceux du party de Meſſieurs les Princes craignoient que nous ne les montraſſions au Cardinal pour le forcer de s'acommoder avec nous. Surquoi lui ayant répondu, que je lui engageois ma foy, que nous ne recevrions aucune propoſition de la Cour; je la vis dans un tranſport de joye que je ne puis exprimer; & elle nous dit qu'elle ne nous pouvoit pas donner la même parole, parce que M. le Prince étoit dans un état où il étoit obligé de recevoir tout ce qui lui pouvoit donner la liberté; mais qu'elle m'aſſuroit que ſi je voulois traiter avec elle, la premiere condition ſeroit, que quoi qu'il pût promettre à la Cour, cela ne pourroit jamais l'engager au préjudice de ce dont nous ſerions convenus. Nous entrâmes enſuite en matiere: je lui communiquai mes vûes, elle s'ouvrit des ſiennes, & après deux heures de conference elle me dit: Je vois bien que nous ſerons bientôt de même parti, ſi nous n'en ſommes déja. Il vous faut tout dire; elle tira de deſſous ſon chevet, car elle étoit au lit,

huit ou dix liaſſes de chiffres, de lettre ; de blancs ſignez ; elle prit confiance en moi : nous fîmes un petit memoire de tout ce que nous aurions à faire de part & d'autres. Et voici ce que nous avions à faire.

Madame la Palatine devoit dire à Monſieur de Nemours, au Preſident Viole, à Arnauld & à Croiſſy, que les Frondeurs étoient ébranlez pour recevoir M. le Prince ; mais qu'elle doutoit extrémement que l'intention du Coadjuteur ne fût de ſe ſervir de ſon parti pour abbatre le Cardinal,& non pas pour lui rendre la liberté;que celui qui lui avoit fait des avances & qui ne vouloit pas être nommé, lui avoit parlé ambiguëment ; qu'elle en étoit entrée en defiance ; qu'à tout hazard il falloit écouter, mais qu'il falloit être fort alerte ; parce que les coups doubles étoient fort à craindre. Madame la Palatine avoit crû devoir parler ainſi d'abord; parcequ'il lui importoit pour le ſervice de Meſſieurs les Princes, d'effacer de l'eſprit de beaucoup de gens de ſon parti, l'opinion qu'ils avoient qu'elle étoit trop liée à la Cour, & auſſi pour répandre dans le même parti un air de défiance des Frondeurs, qui allât juſqu'à la Cour, & qui l'empêchat de prendre l'alarme ſi chaude de leur réunion. Si j'étois, me

dit Madame la Palatine de l'avis de ceux qui croient que le Mazarin pourra ſe réſoudre à rendre la liberté à M. le Prince, je le ſervirois très-mal en prenant cette conduite. Mais comme je ſuis convaincuë par tout ce que j'ai vû de la ſienne depuis ſa priſon, qu'il n'y conſentira jamais, je ſuis perſuadée qu'il n'y a qu'à ſe mettre entre vos mains, & que nous ne nous y mettrions qu'à demi, ſi nous ne vous donnions lieu de vous défendre des pieges que ceux des amis de M. le Prince, qui ne ſont pas de mon ſentiment vous croiront tendre, & qu'ils tendroient par évenement à M. le Prince même. Je ſçai bien que je hazarde, & que vous pouvez abuſer de ma confiance, mais je ſçai bien qu'il faut hazarder pour ſervir M. le Prince, & que dans la conjoncture preſente on ne la peut ſervir ſans hazarder préciſément ce que je hazarde. Vous m'en montrez l'exemple; vous êtes ici ſur ma parole; vous êtes ici entre mes mains. J'avois naturellement de l'inclination à ſervir M. le Prince; mais je croi que le procedé de la Palatine, ſi net & ſi habile, m'y eût engagé quand je n'y aurois pas été auſſi porté. Je commençai à l'aimer: car elle eût autant de bonté à me confier les raiſons de ſes ſentimens, qu'elle avoit eu d'habileté à me les per-

ſuader. Dès qu'elle vit que je répondois à ſa franchiſe, non plus par des honnêtetez ſur les faits, mais par des ouvertures ſur les motifs, elle quitta la plume avec laquelle elle écrivoit ſon memoire. Elle me fit le plan de ſon parti : elle me dit que le premier Préſident vouloit la liberté de M. le Prince, & par lui-même & par Champlaſtreux, mais qu'ils l'eſperoient par la Cour ; qu'ils ne la vouloient point par la Guerre, que le Maréchal de Grammont la deſiroit plus que l'homme de France ; mais qu'elle n'en connoiſſoit pas un plus propre à ſerrer ſes liens, parcequ'il ſeroit toute ſa vie la dupe du Cabinet : Que Madame de Montbazon leur faiſoit tous les jours eſperer M. de Beaufort, mais que l'on comptoit ſa foi pour rien & ſon pouvoir pour peu de choſe : Qu'Arnault & Viole vouloient la liberté de Meſſieurs les Princes pour leurs interêts particuliers, & que leur avidité toute ſeule maintenoit leurs eſperances ; que Croiſſy étoit perſuadé qu'il n'y avoit rien à faire qu'avec moi ; mais qu'il étoit ſi emporté qu'il n'étoit pas encore temps de s'en ouvrir avec lui ; que Monſieur de Nemours n'étoit qu'un fantôme agréable ; que le ſeul homme à qui elle ſe découvroit & avec qui elle négocieroit avec moi, ſeroit

Montreuil. Elle reprit en cet endroit ſon memoire pour le continuer. Vous avez vû le premier article.

Le ſecond fût que quand on jugeroit néceſſaire de faire paroître la fronde, nous commencerions par Madame de Montbazon, qui croyoit ſi bien elle-même avoir entraîné M. de Beaufort, que j'avois toutefois ſi bien diſpoſé auparavant, que ſi le Cardinal en étoit averti, il ne douteroit pas lui-même que la fronde ne fût diviſée; ce qui au lieu de l'intimider, lui donneroit plus d'audace. Le troiſiéme article fût qu'elle ne s'ouvriroit ſur mon ſujet à qui que ce ſoit, juſqu'à ce qu'elle eût vû tous les eſprits de la faction diſpoſez à recevoir ce que l'on voudroit leur faire ſçavoir. Nous nous jurâmes après cela un concert entier & parfait, & nous nous tînmes fidellement parole.

Monſieur approuva ma négociation qui n'étoit que le plan de nôtre conduite; & ce qui étoit le plus preſſé, parcequ'il n'y avoit pas un inſtant où on ne la pût déconcerter par des pas contraires. Nous avions remis à la nuit ſuivante la diſcuſſion des conditions, par leſquelles nous ne fîmes difficulté de finir en cette occaſion, que parce que la fronde avoit la carte blanche, & qu'il ne s'agiſſoit

que de combattre d'honnêtetez. Monſieur ne vouloit point d'autre condition que l'amitié de M. le Prince, le mariage de Mademoiſelle d'Alençon avec M. le Duc, & la renovation de la Conneſtablie. On m'offrit les Abbayes de M. le Prince de Conty, & vous croyez aiſément que je ne les voulus pas. Monſieur de Beaufort étoit bien aiſe qu'on ne le troublât pas dans la poſſeſſion de l'Amirauté, & ce n'étoit pas une affaire. Mademoiſelle de Chevreuſe n'étoit pas fachée de devenir Princeſſe du ſang, par le mariage M. le Prince des Conti, & ce fût la premiere offre que Madame la Palatine fit à Madame de Rhodes. Il fût réglé en même temps qu'il ne s'en écriroit rien qu'à meſure que les traitez particuliers ſe feroient, & cela pour la même raiſon pour laquelle il avoit été réſolu de n'en point faire de plan general. Vous l'avez vû. Madame la Palatine me preſſa beaucoup de recevoir en forme la parole de Meſſieurs les Princes, de ne point traverſer mon Cardinalat. Vous verrez la raiſon que j'eus pour ne la pas accepter en ce temps-là. La poſterité aura peine à croire la juſtice avec laquelle toutes ces meſures ſe garderent. Je remediai à ce qui les pouvoit rompre le plus facilement, qui étoit le peu de ſecret, & l'in-

fidelité de Madame de Montbazon. Car nous jugeames Madame la Palatine & moi, qu'il étoit temps que Monsieur de Beaufort s'ouvrît plus qu'il n'avoit fait jusques-là avec les amis de Monsieur le Prince. Je lui fis voir que le secret qu'il garderoit sur le sujet de Monsieur & sur le mien à Madame de Montbazon, lui donneroit un très-grand merite auprès d'elle & feroit cesser les reproches qu'elle lui faisoit continuellement du pouvoir que j'avois sur son esprit. Il sentit ce que je lui disois, il en fut ravi. Arnault crut avoir fait un miracle en faveur de son parti, d'avoir gagné M. de Beaufort par Madame de Montbazon. Madame de Nemours sa belle sœur prétendit à cette gloire. Madame le Palatine s'en donnoit toutes les nuits la Comedie à elle & à moi. Le prodige est que ce traité de Monsieur de Beaufort demeura très secret contre toutes sortes d'apparences, parce qu'il ne nuisoit à rien & qu'il ne produisoit que l'effet que l'on vouloit, qui étoit de faire connoître à ceux qui négocioient à Paris les affaires de M. le Prince; que l'unique resource ne consistoit pas dans le Mazarin. Un des articles portoit, que M. de Beaufort feroit tous ses efforts pour obliger Monsieur à prendre la protection de Messieurs les Princes, & qu'il

romproit même avec le Coadjuteur, s'il perſiſtoit dans l'opiniâtreté qu'il avoit témoignée juſques-là contre leur ſervice. Madame de Montbazon avoit été négligée dans les derniers temps par la Cour, qui n'eſtimoit ni ſa capacité ni ſa fidelité, & qui connoiſſoit ſon peu de pouvoir. Cette circonſtance ne nous fut pas inutile.

Quand Madame la Palatine eût donné le temps à ſon parti de ſe détromper des fauſſes lueurs, avec leſquelles la Cour l'amuſoit, & qu'elle eût mis les eſprits au point, où Monſieur les vouloit, je me laiſſai pénétrer plus que je n'avois accoûtumé à Arnault & à Viole, qui ſe preſſerent de lui en apprendre la bonne nouvelle. Croiſſy fût l'entremetteur de nôtre entrevûë. Elle ſe fit la nuit chez Madame la Palatine. Nous conferâmes; nous ſignâmes le Traité. M. de Beaufort ſigna auſſi, pour faire voir au parti des Princes nôtre union, & que celui qu'il avoit ſigné auparavant tout ſeul n'étoit pas le bon. Nous convînmes que ce Traité ſeroit mis en dépôt entre les mains de Blancmenil, qui tel que vous le connoiſſiez, faiſoit en ce temps là quelque figure, à cauſe qu'il avoit été des premiers à déclamer dans le Parlement contre le Cardinal. Ce traité eſt en original

entre les mains de Caumartin qui étoit avec moi à Joigny. Il y a huit ou dix ans qu'il le trouva abandonné dans une vieille armoire de garderobe. Ce qu'il y eût de plaisant dans cette conference, fut que de concert avec la Palatine je leur fis le fin des intentions de Monsieur qui étoit la grosse corde, qui ne se devoit toucher que la derniere; & qu'eux pareillement pour le même concert me firent aussi les fins de ce qu'ils en sçavoient d'ailleurs. La difference est qu'elle vouloit bien que j'eusse le dessous des cartes, parce qu'elle voyoit que je ne gâterois rien au jeu, & qu'elle leur cachoit par-là la raison que je vais expliquer.

Monsieur ne se résolut jamais au moyen que très difficilement, qnoiqu'il fut résolu à la fin. Ce défaut est une des sources les plus empoisonnées des fausses démarches des hommes. Il voulut la liberté de Messieurs les Princes; mais il y avoit des moments où il la vouloit par la Cour. Cela ne se pouvoit pas; car si la Cour y eût donné, son premier soin eût été d'en exclure Monsieur, ou du moins de ne l'y admettre qu'après coup, & comme une representation. Il le jugeoit très-bien; mais comme il étoit foible, il se laissoit aller quelquefois à M. le Maréchal de Grammont qui se laissoit amuser du soir

au matin par le Mazarin. Je m'apperçûs bientôt de l'effet des longues converſations de M. de Grammont ; mais comme il me ſembloit que j'en effacerois toûjours les impreſſions par une ou deux paroles, je n'y faiſois pas beaucoup de reflexion, ne pouvant m'imaginer que Monſieur, qui m'avoit témoigné des apprehenſions mortelles pour le manquement de ſecret, fût capable de ſe laiſſer entamer par l'homme du monde qu'il connoiſſoit pour en avoir le moins. Je me trompai toutefois ; car Monſieur, qui veritablement ne lui avoit pas avoüé qu'il traitât avec le parti des Princes par les Frondeurs, avoit fait preſque pis, en lui découvrant que les Frondeurs y traitoient pour eux-mêmes, qu'ils lui avoient voulu perſuader de faire la même choſe, qu'il l'avoit refuſé, & qu'au fond il ne vouloit y entrer que conjointement avec la Cour, dans l'opinion que la Cour y marcheroit de bon pied.

Le premier Preſident & le Maréchal de Grammont qui agiſſoient de concert, ſe firent honneur de cette importante nouvelle auprès de Viole, de Croiſſy, & d'Arnault, pour les empêcher de prendre aucune confiance aux Frondeurs, dont enfin la principale conſideration conſiſ-

toit à Monſieur. Jugez de l'effet de ce contre-tems, ſi les meſures que j'avois priſes avec Madame la Palatine ne l'euſſent ſauvé. Elle s'en ſervit cinq ou ſix jours durant pour brouiller les eſpeces que les impetuoſitez de Viole avoient un peu trop éclairci ; & quand elle eut fait ce qu'elle deſiroit, & qu'elle crut que *Commoda*, *Incommoda* n'étoient plus de ſaiſon, elle ſe ſervit encore plus finement du dénouëment de la piece que vous allez voir. Nous jugeames à propos Madame la Palatine & moi, que je m'explicaſſe à Monſieur, pour empêcher qu'une autrefois de pareils mal-entendus n'arrivaſſent, qui euſſent été capables de déconcerter les meſures les mieux priſes. Je lui parlai avec liberté, je me plaignis avec reſſentiment, il en eut honte, il eut regret. Il me paya d'abord d'une fauſſe momoye, en me diſant qu'il n'avoit pas dit cela & cela au Marechal de Grammont, mais qu'il étoit vrai qu'il avoit eſtimé qu'il étoit bon de lui faire croire qu'il n'étoit pas ſi fort paſſionné pour les Frondeurs, que la Reine ſe le vouloit perſuader. Comme je lui eus fait voir la conſequence de ce faux pas, & pour lui, & pour nous, il m'offrit avec empreſſement de faire tout ce qui ſeroit neceſſaire pour y remedier. Il écrivit une lettre antidattée de Li-

mours où il alloit assez souvent, par laquelle il me faisoit des railleries fort plaisantes des négociations que le Maréchal de Grammont prétendoit avoir avec lui: Ces railleries étoient si bien circonstanciées, suivant les instructions que la Palatine m'avoit données, que les négociations du Maréchal ne paroissoient plus que chimeriques. Madame la Palatine fit voir cette lettre, comme en grande confidence à Viole, à Arnault, & à Croissy. Je fis semblant d'en être faché, je me radoucis, j'entrai dans la raillerie; & de ce jour jusqu'à celui de la liberté de Messieurs les Princes, le Marechal de Grammont & le premier Président furent jouez d'une maniere qui me faisoit quelquefois pitié. Nous eumes encore un petit embarras. Le Garde des Sceaux qui s'étoit réuni avec nous pour la perte du Mazarin, apprehendoit extrémement la liberté de M. le Prince, quoiqu'il ne s'en expliquât pas ainsi en nous parlant: mais comme Laigue ne s'y étoit rendu que parce qu'il n'avoit pas eu la force de me resister, il se défit de lui pour essayer de retarder nos efforts par Madame de Chevreuse. Je m'en apperçûs, mais j'abbatis cette fumée par le moyen de Mademoiselle de Chevreuse, qui fit tant de honte à sa mere du balancement qu'elle faisoit pour son établisse-

ment, qu'elle revint à nous, & qu'elle ne nous fut pas même d'un mediocre uſage auprès de Monſieur, dans la foibleſſe duquel il y avoit bien des étages. Il y avoit très loin de la velleïté à la volonté, de la volonté à la réſolution, & de la réſolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application. Il arrivoit même aſſez ſouvent qu'il demeuroit tout court au milieu de l'application. Madame de Chevreuſe nous aida ſur ce point, & Laigue même voyant l'affaire trop engagée, ne nous y nuiſit pas. Madame de Rhodes ne s'oublia pas non plus auprès du Garde des Sceaux, qui n'oſa d'ailleurs toutefois ſe declarer. Enfin Monſieur ſigna ſon Traité. Caumartin l'avoit dans ſa poche avec une écritoire de l'autre côté. Il l'attrapa entre deux portes, il lui mit une plume entre les doits, & il ſigna, à ce que diſoit Mademoiſelle de Chevreuſe, comme il auroit ſigné la Cedule du Sabath, s'il avoit eu peur d'y être ſurpris par ſon bon Ange. Le mariage de Mademoiſelle de Chevreuſe avec Monſieur le Prince de Conti fut ſtipulé dans ce Traité. La promeſſe de ne ſe point oppoſer à ma promotion y fut auſſi inſerée, mais par raport à l'article du mariage, & en marquant expreſſement que Monſieur ne m'avoit pu faire conſentir à recevoir

pour moi cette parole de M. le Prince, qu'après m'avoir fait voir que le changement de profeſſion de Monſieur ſon frere ne lui laiſſoit plus aucun lieu d'y prétendre pour lui. Meſſieurs les Princes étoient de toutes ces négociations, comme s'ils euſſent été en pleine liberté: nous leur écrivîmes, ils nous faiſoient reponſe, & le commerce de Paris à Lyon n'a jamais été mieux reglé. Bar qui les gardoit étoit homme de peu de ſens; de plus les plus fins y ſont trompez.

Monſieur le Cardinal Mazarin qui avoit pris goût pour la ſeconde fois aux acclamations du peuple quand le Roi revint de Guienne, s'en alla dans peu de jours. Les Frondeurs n'en tinrent pas moins le pavé, je n'en étois pas moins à l'Hôtel de Chevreuſe, qui eſt à preſent l'Hôtel de Longueville, & qui n'eſt qu'à cent pas du Palais Royal où le Roy logeoit. J'y allois tous les ſoirs, & mes vedettes ſe poſoient à vingt pas des ſentinelles des Gardes. J'en ay encore honte quand j'y penſe: mais ce qui m'en faiſoit dans le fond du cœur dès ce tems là, paroiſſoit grand au vulgaire, parce qu'il étoit haut, & excuſable aux autres, parce qu'il étoit néceſſaire. On pouvoit dire qu'il n'étoit pas neceſſaire que j'allaſſe à l'Hôtel de Chevreuſe, mais preſque perſonne ne

le disoit, tant l'habitude a de force, particulierement dans la faction en faveur de ceux qui ont gagné le cœur. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit dæns le premier volume de cet Ouvrage sur ce sujet. Il n'y avoit rien de si contraire à tout ce qui se passoit dans l'Hôtel de Chevreuse, que les confirmations, les conferences de S. Magloire, & autres telles occupations. J'avois trouvé l'art de les concilier ensemble, & cet art justifie à l'égard du monde ce qu'il concilie. Le Cardinal fatigué des allarmes que l'Abbé Fouquet lui donnoit à Paris, pour se rendre necessaire auprès de lui, & entêté de sa capacité pour le gouvernement d'une armée, sortit en ce tems-là assez brusquement de Paris pour aller en Champagne, & reprendre Rhetel & Château Portien que les ennemis avoient occupé, & dans lesquels M. de Turenne prétendoit hyverner. L'Archiduc qui s'étoit rendu maître de Mouson; après un siege assez opiniâtré, lui avoit donné un corps de troupes considerables, qui jointes à celles qu'il avoit ramassées de tous ceux qui étoient attachez à Messieurs les Princes, formoit une juste & belle armée. Le Cardinal lui en opposa une qui n'étoit pas moins forte; car il joignit à celle que le Maréchal Duplessis commandoit déja dans la Province, les

Troupes que le Roy avoit ramenées de Guienne, & d'autres encore que Villequier & d'Hocquincourt avoient maintenuës & même groſſies tout l'Eté. Je vous raconterai les exploits de ces deux armées, après que vous aurez vû ceux qui ſe firent dans le Parlement, un peu aprés le départ du Cardinal.

Nous réſolûmes dans un Conſeil tenu chez Madame la Palatine, de ne le pas laiſſer reſpirer, & de l'attaquer dés le lendemain de l'ouverture du Parlement. M. le premier Preſident qui étoit très-bien intentionné pour Monſieur le Prince avoit fait témoigner à ſes ſerviteurs, qu'il le ſerviroit avec zele en tout ce qui ſeroit purement des voyes de juſtice. Il s'en expliqua ainſi au Préſident Viole, ajoûtant que le Cardinal voyant que le Parlement ne pourroit s'empêcher de faire enfin juſtice à deux Princes du ſang qui la demanderoient, & contre leſquels il n'y avoit aucunes accuſations intentées, ſe rendroit infailliblement, pourvû qu'on ne lui donnât aucun lieu de croire qu'on eût des meſures avec les Frondeurs & que le moindre ſoupçon de correſpondance avec eux feroit qu'il n'y auroit aucune extrémité dont il ne fût capable, plûtôt que d'avoir la moindre penſée pour leur liberté. Voila ce que la Reine

le Cardinal, & les ſubalternes diſoient à tous momens. Voila ce que le premier Preſident & le Maréchal de Grammont ſe perſuadoient être bon & ſincere, & voila ce qui eût tenu M. le Prince dans les fers peut-être pour toute la vie du Mazarin, ſans le bon ſens & la fermeté de Madame la Palatine. Voyez de quelle néceſſité il étoit de couvrir nôtre jeu dans une conjoncture où au moins pour l'ouverture de la ſcene, la contenance du premier Preſident nous étoit très conſiderable. Il faut avouer qu'il n'y a jamais eu Comedie ſi bien executée. Monſieur fit croire au Maréchal de Grammont, qu'il vouloit la liberté des Princes, mais qu'il ne la vouloit que par la Cour; & parcequ'il n'y avoit qu'elle qui pût la donner ſans guerre civile, & parce qu'il avoit découvert que les Frondeurs ne la vouloient pas dans le fond. Les amis de M. le Prince firent voir au premier Préſident, que comme nous les voulions tromper en nous ſervant d'eux pour pouſſer le Mazarin ſous le prétexte de ſervir M. le Prince, il ſe vouloit ſervir de nous pour donner la liberté à M. le Prince, ſous le prétexte de pouſſer le Mazarin. Je donnai par mes manieres toutes les apparences poſſibles à ces diſcours & à ces ſoupçons. Cette

conduite fit tous les effets que nous voulions, elle échauffa pour le ſervice des Princes le premier Préſident & tous ceux du corps qui avoient de l'indiſpoſition contre la fronde. Elle empêcha que le Cardinal ne ſe precipitât dans quelque réſolution qui ne nous plût pas, parce qu'elle lui donna lieu d'eſperer qu'il détruiroit les deux partis l'un aprés l'autre, & elle couvroit ſi-bien nôtre marche, que l'on ne faiſoit pas ſeulement reflexion ſur les avis qui venoient de toutes parts à la Cour contre nous. L'on y croyoit ſçavoir le deſſous des cartes. Le premier Preſident ne pouvoit quelquefois s'empêcher de dire à ſa place de certaines paroles équivoques qu'il croioit que nous n'entendions pas, & qui nous avoient été expliquées la veille chez M. la Palatine. Nous nous y réjouiſſions de M. le Maréchal de Grammont, qui diſoit que les Frondeurs ſeroient bientôt pris pour duppes, & il y eût ſur ce détail mille farces dignes du ridicule de Moliere: Revenons au Parlement.

La ſaint Martin de l'année 1650. arriva, le premier Preſident & l'Avocat Talon exhortérent la compagnie à demeurer dans la tranquilité, pour ne point donner d'avantages aux ennemis de l'Etat. Des Landes Conſeiller de la Grand'Chambre dit

dit qu'il avoit été chargé la veille à neuf heures du ſoir d'une Requête de Madame la Princeſſe. Elle fut lue, & elle concluoit, à ce que Meſſieurs les Princes fuſſent amenez au Louvre, qu'ils y fuſſent gardez par un Officier de la Maiſon du Roy, & que le Procureur General fût mandé pour declarer s'il avoit quelque choſe à propoſer contre leur innocence; & que faute de ce faire, il fût inceſſamment pourvû à leur liberté. Ce qui fut aſſez plaiſant à l'égard de cette Requête, fut qu'elle fut concertée l'avantveille chez Madame la Palatine, entre Croiſſy, Viole & moi, & qu'elle fut minutée la veille chez le premier Preſident, qui diſoit aux deux autres, Voila ſervir M. le Prince dans les formes & en gens de bien, & non pas comme des factieux. On mit le ſoir même ſur la Requête le *Soit montré*, ce qui étoit de la forme. Elle fut renvoyée au Parquet, & l'on prit jour pour déliberer au mercredy d'après, qui étoit le 7. Decembre.

Ce jour là les Chambres s'étant aſſemblées, Talon Avocat General qui avoit été mandé pour prendre ſes concluſions ſur la Requête, dit que la veille la Reine avoit mandé les Gens du Roy pour leur ordonner de faire entendre à la Compagnie que ſon intention étoit que le Parlement

ne prît aucune connoiſſance de la Requête preſentée par Madame la Princeſſe, parce que tout ce qui regardoit la priſon de Meſſieurs les Princes n'apartenoit qu'à l'autorité Royale. Les concluſions de Talon au nom du Procureur General furent, que le Parlement renvoyât par une deputation la Requête à la Reine, & la ſuppliât d'y avoir quelque égard. Talon n'eut pas achevé de parler, que Crepin Doyen de la Grand'Chambre rapporta une autre Requête de Mademoiſelle de Longueville, par laquelle elle demandoit la liberté de M. ſon pere & la permiſſion de demeurer à Paris pour la ſolliciter.

Auſſi-tôt que la Requête eut été luë, les Huiſſiers vinrent avertir que des Roches Capitaine des Gardes de Monſieur le Prince étoit à la porte, qui demandoit qu'il plût à la Compagnie de le faire entrer, pour lui preſenter une lettre des trois Princes. On lui donna audience. Il dit qu'un Cavalier des Troupes qui avoit conduit Monſieur le Prince au Hâvre lui avoit donné cette lettre. Elle fut luë. Elle demandoit, ou que l'on leur fiſt leur procès, ou qu'on leur donnât la liberté.

Le vendredi 9. le Parlement s'étant aſſemblé pour déliberer, Saintot Lieutenant

des Ceremonies apporta à la Compagnie une Lettre de Cachet, par laquelle le Roy ordonnoit de ſurſeoir à toutes deliberations, juſqu'à ce que l'on eût deputé vers lui pour apprendre ſes volontez.

On députa dés l'après diné. La Reine reçut les Deputez dans le lit, où elle leur dit qu'elle ſe portoit fort mal. Le Garde des Sceaux ajoûtant que l'intention du Roy étoit que le Parlement ne s'aſſemblât plus pour quelque affaire que ce pût être, que la ſanté de la Reine ſa mere ne fût un peu retablie, afin qu'elle pût elle-même travailler avec plus d'application à tout ce qui ſeroit de leur ſatisfaction.

Le 10. le Parlement reſolut de ne donner de delay, que juſqu'au 14. & ce fut ce jour là que Crepin Doyen du Parlement, ne ſçachant quel avis prendre, porta celui de demander à M. l'Archevêque une Proceſſion generale, pour demander à Dieu la grace de n'en prendre que de bons.

Le 14. on eut une Lettre de Cachet pour empêcher qu'on ne deliberât. Elle portoit que la Reine donneroit aſſurément ſatisfaction au plûtôt ſur l'affaire de Meſſieurs les Princes. On n'eut aucun égard à cette Lettre de Cachet. Le Nain Conſeiller de la Grand'Chambre fut d'avis

d'inviter M. le Duc d'Orleans de venir prendre ſa place, & il paſſa au plus de voix. Vous jugez par tout ce que vous avez vû ci-devant, qu'il n'étoit pas encore tems que Monſieur parût. Il répondit aux Deputez qu'il ne ſe trouveroit point à l'Aſſemblée, que l'on y faiſoit trop de bruit, & que ce n'étoit qu'une cohuë, qu'il ne concevoit pas ce que le Parlement prétendoit, qu'il étoit inoüi qu'il eût pris connoiſſance de ſemblables affaires, qu'il n'y avoit qu'à renvoyer les Requêtes à la Reine. Remarquez que cette réponſe qui avoit été reſoluë chez Madame la Palatine, parut par l'adreſſe de Monſieur, lui avoir été inſpirée par la Cour. Il ne répondit à Doujat & à Menardeau qui lui avoient été deputez, qu'après en avoir conferé avec la Reine, à qui il tourna ſon abſence du Parlement d'une maniere ſi delicate, qu'il ſe la fit demander. Ce qu'il dit aux Deputez acheva de confirmer la Cour dans l'opinion que le Maréchal de Grammont voyoit clair dans ſes veritables intentions, & le premier Preſident en fut encore plus perſuadé, que les Frondeurs demeuroient les dupes de l'intrigue. Comme il ne l'étoit pas lui-même du Mazarin à beaucoup près tant que le Maréchal de Grammont. il n'étoit pas faché que le Parlement lui

donnât des coups d'éperon ; & quoiqu'il fiſt toûjours ſemblant de les rabattre de tems en tems, il n'étoit pas difficile à connoître quelquefois par lui-même, & toûjours par ceux qui dépendoient de lui dans la Compagnie, qu'il vouloit la liberté de Meſſieurs les Princes, quoiqu'il ne la voulût pas par la guerre.

Le 15. on continua la déliberation.

Le 17. de même, avec cette difference, que Des-Landes Rapporteur de la Requéte de Meſſieurs les Princes ayant été interrogé par le premier Preſident s'il n'avoit rien à ajoûter à ſon avis qu'il avoit porté dès le 14. & repeté dès le 15. y ajoûta, que ſi la Compagnie jugeoit à propos de joindre aux remontrances qu'elle feroit de vive voix & par écrit, pour la liberté des Princes, une plainte en forme contre la conduite du Cardinal Mazarin, il ne s'en eloignoit pas. Brouſſel opina encore plus fortement contre lui. Je ne ſçai pas la raiſon pour laquelle le premier Preſident s'obſtina, même contre les formes, à cette repetition d'avis du Raporteur ; mais je ſçai bien qu'on ne lui en voulut pas de mal au Palais Royal, quoique le Cardinal fût nommé dans cette repetition.

Le 18. la nouvelle arriva que M.

le Maréchal du Pleſſis avoit gagné une grande bataille contre Monſieur de Turenne : que le dernier qui venoit au ſecours de Rhetel & qui l'avoit déja trouvé rendu au Maréchal du Pleſſis par Liponti qui y commandoit la garniſon Eſpagnole, s'étant voulu retirer, avoit été forcé de combattre dans la plaine de Sompuis, qu'il s'étoit ſauvé à toute peine lui cinquiéme, après y avoir fait des merveilles: qu'il y avoit perdu plus de deux mille hommes tuez ſur la place, du nombre deſquels étoit un des freres de l'Electeur Palatin, ſix Colonels, & près de quatre mille priſonniers, entre leſquels étoit Don Eſtevan de Gamare, la ſeconde perſonne de l'armée, Boutteville, qui eſt aujourd'huy Monſieur de Luxembourg, le Comte de Boſſu, le Comte de Quintin, Harcourt Semi, le Chevalier de Jerſay, & tous les Colonels. On ajoûtoit que l'on avoit pris vingt Drapeaux, & quatre-vingt quatre étendars. Vous ne doutez point de la conſternation du parti des Princes ; je n'eus toute la nuit chez moi que des pleureurs & des déſeſperez. Je trouvai Monſieur alteré.

Le 19 j'allai au Palais où les Chambres ſe devoient aſſembler ; le peuple me parut dans les ruës morne, abbatu,

effrayé ; je connus dans ce moment combien M. le premier Preſident étoit bien intentionné pour Meſſieurs les Princes. M. de Rhodes Grand Maître des Ceremonies étant venu commander au Parlement de la part du Roy, de ſe trouver le lendemain à Nôtre-Dame au *Te Deum* de la victoire, le premier Preſident ſe ſervit naturellement de cette occaſion pour faire en ſorte qu'il n'y eût que peu de gens qui opinaſſent dans un tems où il voyoit bien que perſonne n'opineroit, apparemment que foiblement. Il n'y eut en effet que quinze ou ſeize Conſeillers qui parlerent. Le premier Preſident ayant trouvé moyen de conſommer le tems, ils allerent pour la plûpart aux remontrances, pour la liberté des Princes, mais ſimplement, timidement, ſans chaleur, & ſans parler contre le Mazarin ; & il n'y eut que Menardeau Champré qui le nomma, mais avec des éloges, en lui donnant tout l'honneur de la bataille de Rhetel, en diſant, comme il étoit vrai, qu'il avoit forcé le Maréchal du Pleſſis à la donner, & en avançant que la Compagnie ne pouvoit mieux faire, que de ſupplier la Reine de remettre Meſſieurs les Princes en la grace de ſon bon & ſage Miniſtre, qui en auroit le même ſoin

qu'il en avoit eu juſques là de l'Etat. Ce qui me ſûrprit, c'eſt que cet homme, non ſeulement ne fut pas ſifflé dans l'Aſſemblée des Chambres, mais que même en paſſant dans la Salle, où il y avoit une foule innombrable de peuple, il ne s'éleva pas une ſeule voix contre lui. Cette circonſtance, qui me fit voir le fond de l'abbatement du peuple, jointe à tout ce qui me parût l'aprés diner dans la vieille, & dans la nouvelle Fronde (ceile-cy étoit le parti des Princes) me fit prendre la reſolution de me déclarer le lendemain, pour relever les courages. Le temperament que j'y trouvai, fut de laiſſer dans mon avis, par lequel je paroîtrois favorable à Meſſieurs les Princes en general, une porte laquelle le Mazatin & le premier Preſident puſſent croire que je me tenois toûjours ouverte à deſſein pour ne me pas engager à les ſervir en particulier pour leur liberté. Je connoiſſois le premier Preſident pour un homme tout d'une piece, & les gens de ce caractere ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la premiere impreſſion qu'ils ont priſe: & je connoiſſois le Cardinal pour un eſprit qui n'eût pas pû s'empêcher de croire qu'il n'y eût une ar-

riere boutique par tout où il y avoit de la place pour la bâtir, & c'eſt preſque jeu ſûr avec les hommes de cette eſpece, de leur faire croire que l'on veut tromper ceux que l'on veut ſervir. Je me reſolus ſur ce fondement d'opiner le lendemain fortement contre les deſordres de l'Etat, & de prendre mon thême ſur ce que Dieu ayant beni les Armes du Roi, & éloigné les ennemis de la frontiere par la victoire de M. le Maréchal du Pleſſis, il nous donnoit moyen de penſer ſérieuſement, aux maladies interieures qui étoient les plus dangereuſes; à quoi je fis deſſein d'ajoûter, que je me croyois obligé d'ouvrir la bouche ſur l'oppreſſion des peuples, dans un moment où la plainte ne pouvoit plus donner aucun ombrage aux Eſpagnols alterez par la derniere défaite; que l'une des reſſources de l'Etat étoit la conſervation des membres de la Maiſon Royale, que je ne pouvois voir qu'avec une extrême douleur Meſſieurs les Princes dans un air auſſi mauvais que celui du Havre, & que je croyois que l'on devoit faire de très-humbles remontrances au Roy pour les en tirer, & pour les mettre en lieu où il n'y eût au moins rien à craindre pour leur ſanté. Je ne crus pas devoir nommer le Mazarin, afin de lui donner lieu à lui-même, & au premier Preſident

de croire que ce ménagement pouvoit être l'effet de quelque arriere penſée, que j'avois peut-être de me racommoder avec lui plus facilement, après avoir ameuté & échauffé contre lui le parti de Meſſieurs les Princes par une derniere declaration, qui n'étant point pour la liberté, ne m'engageoit à rien dans les ſuites. Je communiquai cette penſée à Madame de Leſdiguieres, à Monſieur & à Madame la Palatine, à Madame de Chevreuſe, à Viole, à Arnault, à Croiſſy, au Preſident de Bellievre, & à Caumartin. Il n'y eut que le dernier qui l'approuva, tout le monde diſant qu'il falloit laiſſer remettre les eſprits qui ne ſe fuſſent jamais remis. Je l'emportai enfin par mon opiniâtreté; mais je connus que ſi je ne réuſſiſſois pas, je ſerois déſavoué par quelques uns, & blamé par tous. Le coup étoit ſi neceſſaire, que je crus en devoir prendre le hazard.

Le 20. je le pris; je parlai comme je viens de vous dire, tout le monde reprit cœur, l'on conçut que tout n'étoit point perdu. Le premier Preſident donna à ce que j'avois eſperé, & dit au Preſident le Cogneux au lever de l'aſſemblée, que mon diſcours avoit été fort artificieux, mais qu'on voyoit au travers mon animoſité contre les Princes.

Le Preſident de Meſmes ſeul & unique ne donna pas dans le panneau ; il jugea que j'étois racommodé avec M. le Prince, & il s'en affligea au point qu'il y a des gens qui ont cru que ſa douleur contribua à ſa mort qui arriva auſſi-tôt après. Il y eut fort peu de gens qui opinaſſent ce jour-là, parce qu'il falut aller au *Te Deum* ; mais on vit l'air des eſprits & des viſages ſenſiblement touchez. La Salle du Palais inſtruite par ceux qui étoient dans les Lanternes, rentra dans ſa premiere ferveur, elle retentit des acclamations accoûtumées quand nous ſortîmes, & j'eus ce jour-là trois cens caroſſes chez moi.

Le 22. on continua la déliberation, & on s'apperçut de plus en plus que le Parlement ne ſuivoit pas le Char de Triomphe de Mazarin. Son imprudence à avoir hazardé tout le Royaume dans la derniere bataille, y fut relevée de toutes les couleurs que l'on pût croire capable de ternir celles de la victoire.

Le 30. couronna l'ouvrage, il produiſit l'Arrêt par lequel il fut ordonné que très-humbles remontrances ſeroient faites à la Reine pour demander la liberté de Meſſieurs les Princes, & le ſéjour de Mademoiſelle de Longueville à Paris. Il fut auſſi arrêté de députer un

Preſident & deux Conſeillers à Monſieur le Duc d'Orleans, pour le prier d'employer ſon authorité pour le même effet.

Il ne ſeroit pas juſte que j'oubliaſſe en ce lieu l'original de la Chanſon fameuſe: *Il y a trois points dans cette affaire*, &c.

J'avois recordé juſqu'à deux heures aprés minuit M. de Beaufort chez Madame de Montbazon, pour le faire parler au moins un peu juſte dans une occaſion auſſi délicate: j'y réuſſis comme vous voyez par la Chanſon, qui dans la verité eſt rendu en vers mot à mot de la proſe. Admirez la force de l'imagination. Le vieux Machault Doyen du Conſeil, qui n'étoit rien moins qu'un ſot, me dit à l'oreille en entendant ces avis: On voit bien que cela n'eſt pas de ſon crû; & ce qui eſt encore plus merveilleux, c'eſt que les gens de la Cour y entendirent fineſſe. Quand je demandai à M. de Beaufort, pourquoi il avoit parlé dans ſon avis de celui de M. le Duc d'Orleans qui ne pouvoit pas opiner parce qu'il n'étoit pas preſent, il me répondit qu'il l'avoit fait pour embaraſſer le premier Preſident. Cette repartie vaut la Chanſon.

Les Gens du Roi ayant demandé audience pour les remontrances, la Reine les remit à huitaine, ſous prétexte des

remedes qui lui avoient été ordonnez par les Medecins.

Monsieur répondit d'une maniere ambiguë au Président de Novion qui lui avoit été député. Les remedes de la Reine durerent huit ou dix jours plus qu'elle n'avoit crû, ou plûtôt que ce qu'elle avoit dit, & les remontrances du Parlement ne se firent que le 20. de Janvier de l'an 1651. Elles furent fortes, & le premier Président n'oublia rien de ce qui les pouvoit rendre efficaces.

Le 21. il en fit sa relation, c'est-à-dire, il la voulut faire; car il en fût empêché par un bruit confus qui s'éleva tout d'un coup des Bancs des Enquêtes; pour l'obliger à remettre au jour suivant cette relation, dans laquelle il ne s'agissoit que de la liberté de deux Princes du sang, & du repos ou du bouleversement du Royaume pour déliberer sur une entrepriſe que l'on prétendoit que le Garde des Sceaux avoit faite sur la iurisdiction du Parlement en la personne d'un Secretaire du Roy. Cette bagatelle tint toute la matinée, & obligea M. le premier Président à ne faire sa relation que le 23. Il la fit en disant que la Reine avoit répondu qu'elle feroit réponse dans peu de jours. Nous fumes avertis dans ce témps-là que le Cardinal qui n'étoit

revenu à Paris aprés la bataille de Rhetel, que parcequ'il ne douroit point qu'il ne dût atterrer tous ſes ennemis. Nous fumes avertis, dis-je, que ſe voyant déchu de cette eſperance, il penſoit à en faire ſortir le Roy, & nous ſçûmes même que Beloy qui étoit à lui, quoique domeſtique de Monſieur, qui ne vouloit point dans le fond la Guerre civile, ſuivroit certainement la Cour. Madame du Fretoy dit à Frémont, à qui elle ne ſe fioit que parcequ'il lui prêtoit de l'argent, que ſon mari qui étoit à Madame, & en cabale avec Beloy, étoit de ce ſentiment, & qu'il ne l'avoit pas pris ſans fondement Nous ne la crumes pas bien informée; mais comme on ne pouvoit jamais s'aſſurer pleinement de l'eſprit de Monſieur, & que d'ailleurs nous conſiderions que Meſſieurs les Princes, & le premier Préſident s'étoient même ſi hautement déclarez, qu'il n'y avoit plus lieu de craindre qu'ils puſſent ni l'un ni l'autre faire de pas en arriere, nous crûmes qu'il n'y avoit plus de péril que Monſieur s'ouvrît, ou du moins que le peu de péril qui reſtoit, ne pouvoit pas contrepeſer la néceſſité que nous trouvions à engager Monſieur lui même; car ſuppoſé que le Roy ſortît de Paris, nous étions très aſſeurez que Monſieur le ſuivroit, s'il

n'avoit rompu publiquement avec la Cardinal ; au lieu que nous n'en pouvions pas répondre, ſi la Cour prenoit cette reſolution dans le temps qu'il y avoit encore des meſures. Nous nous ſervîmes de ce diſparat du Parlement, dont je viens de vous parler à propos d'un Sécretaire du Roi, pour faire apprehender à Monſieur que cet exemple n'inſtruiſiſt la Cour, & ne lui donnât la penſée de faire de ces ſortes de diviſions, dont elle avoit mille moyens dans les conjonctures, où les momens étoient précieux, & où il ne faloit qu'un inſtant pour déconcerter les plus ſages réſolutions du monde. Nous employames deux ou trois jours à perſuader Monſieur, que le temps de diſſimuler étoit paſſé. Il le connoiſſoit, & il le ſoutint comme nous : mais les eſprits irréſolus ne ſuivent jamais ni leurs vûes ni leurs ſentimens, tant qu'il leur reſte une excuſe pour ne ſe pas déterminer. Celle qu'il nous alleguoit étoit, que s'il ſe déclaroit le Roy ſortiroit de Paris, & qu'ainſi nous ferions la Guerre civile. Nous lui répondîmes qu'il ne tenoit qu'à lui étant Lieutenant General de l'Etat, de faire que le Roy ne ſortît pas de Paris, & que la Reine ne pouvoit pas refuſer dans une minorité les aſſurances qu'on lui demanderoit ſur cela. Monſieur levoit les épau-

les, il remettoit du matin à l'après dîner & de l'après dîner au soir. L'un des plus grands embarras que l'on ait auprès des Princes, est que l'on est souvent obligé par la consideration de leur propre service, de leur donner des conseils, dont l'on ne peut leur dire la veritable raison. Ces qui nous faisoit parler étoit le doute, ou plûtôt la connoissance que nous avions de sa foiblesse, & c'étoit justement celle que nous n'osions dire. De bonne fortune pour nous celui contre lequel nous agissions, eût encore plus d'imprudence, que celui prés duquel nous agissions n'eût de foiblesse; car justement trois ou quatre jours auparavant que la Reine répondît aux remontrances du Parlement, il dit à Monsieur des choses assez fortes devant la Reine touchant la confiance qu'il avoit en moi. Le propre jour de la réponse qui fut le dernier Janvier, il haussa de ton. Il parla à Monsieur dans la petite chambre grise de la Reine, du Parlement de M. de Beaufort & de moi comme de la Chambre basse de Londres, de Fairfax & de Cromvvel.

Il s'emporta jusqu'à l'exclamation, en s'adressant au Roy. Il fit peur à Monsieur qui fut si aise d'être sorti du Palais Royal sain & sauf, qu'en montant dans son cabinet il dit à Jouy qui étoit à lui, qu'il

he ſe remettroit jamais entre les mains de cette enragée & de cette furie (il apeloit ainſi la Reine, parce qu'elle avoit rencheri ſur ce que le Cardinal avoit dit au Roi). Jouy qui étoit de mes amis m'avertit de la diſpoſition où étoit Monſieur. Je ne la laiſſai pas refroidir. Nous nous joignîmes M. de de Beaufort & moi, pour l'obliger à ſe déclarer dès le lendemain au Parlement. Nous lui fimes voir qu'après ce qui s'étoit paſſé, il n'y avoit plus aucune ſeureté pour lui dans le temperament; que ſi le Roy ſortoit de Paris, nous tomberions dans une Guerre civile, où il demeureroit apparemment ſeul avec Paris; parceque M. le C. qui tenoit Mrs. les Princes en ſes mains, feroit avec eux ſes conditions: qu'il ſçavoit mieux que perſonne que nous l'avions plûtôt retenu qu'échauffé, tant que nous avions crû pouvoir amuſer le Mazarin; mais que la choſe étant dans ſa maturité, nous le tromperions & nous ſerions des ſerviteurs infideles, ſi nous lui parlions autrement: qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, à moins qu'il ne ſe réſolût à perdre lui-même toute croyance dans le parti de Mrs. les Princes, qui commençoit à entrer en défiance de ſon inaction: qu'il faloit que le C. fût le plus aveugle de tous les hommes, pour n'avoir pas

déja pris cet inſtant pour négocier avec eux, & pour ſe donner le merite de leur liberté, qu'il paroiſſoit par l'évenement avoir été apprehendée de Monſieur : que tout ce qui avoit été dit & fait par les Frondeurs, ne paſſeroit en ce cas que pour un artifice : que nous ne doutions point que la Cour ne fût ſur le point de prendre ce parti : que ce qu'elle venoit de répondre au Parlement en étoit une marque aſſeurée, parce qu'elle lui promettoit la liberté de Meſſieurs les Princes auſſi-tôt aprés que leur parti ſeroit déſavoué : que la réponſe étoit captieuſe, mais qu'elle étoit fine : qu'elle engageroit néceſſairement & ſans qu'il y eût même prétexte de s'en défendre à une négociation avec le parti des Princes, que le Cardinal éluderoit aſſurément, ſi Monſieur ne la preſſoit pas ; ou qu'il tourneroit même contre Monſieur, ſi Monſieur ne la preſſoit qu'à demi : qu'il ſeroit également honteux & périlleux à ſon A.R. ou de laiſſer Meſſieurs les Princes dans le fers, aprés avoir traité avec eux, ou de laiſſer les moyens au Cardinal de leur faire croire qu'il avoit été le veritable Auteur de leur liberté : qu'il ne s'agiſſoit de rien moins dans le delai que de ces deux inconveniens : que l'Aſſemblée du lendemain en décideroit peut-être, à

cauſe que la déciſion dépendoit de la maniere dont le Parlement prendroit la réponſe de la Reine, que cette maniere n'étoit point problematique, ſi Monſieur y vouloit paroître, parce que ſa preſence aſſuroit la liberté de Meſſieurs les Princes & lui en donneroit l'honneur. Nous fumes depuis huit heures juſqu'à minuit ſonné, à haranguer Monſieur ſur ce ton. Madame que nous avions fait avertir par le Vicomte d'Hautel, Capitaine des Gardes de Monſieur, fit des efforts inconcevables pour le perſuader. Il ne fut pas à ſon pouvoir. Elle s'emporta, elle lui parla avec aigreur, ce qu'elle n'avoit jamais fait à ce qu'elle nous dit; & comme il éleva ſa voix en diſant, que s'il alloit au Palais ſe déclarer contre la Cour, le Cardinal animeroit le Roy; elle ſe mit à crier de ſon côté: Qu'êtes-vous, Monſieur? n'êtes-vous pas Lieutenant General Ne commandez-vous pas les Armées; N'êtes-vous pas maître du peuple? Je réponds que moi ſeule je l'en empécherai. Monſieur demeura ferme; & ce que nous en pûmes tirer, fut que je dirois le lendemain en ſon nom & de ſa part dans le Parlement, ce que nous deſirions qu'il y allât dire lui-meme. En un mot il voulut que j'éprouvaſſe l'avanture qu'il

tenoit fort incertaine, parcequ'il croyoit que le Parlement n'auroit rien à dire contre la réponſe de la Reine. Et ſon raiſonnement étoit qu'il auroit l'honneur & le fruit de ma propoſition ſi elle réuſſiſſoit; & que ſi le Parlement ſe contentoit de la réponſe de la Reine, il en ſeroit quitte pour expliquer ce que j'aurois dit; c'eſt-à-dire pour me déſavouer un peu honnêtement. Je connus trés-bien ſon intention, mais elle ne me fit pas balancer; car il y alloit du tout ſi je n'euſſe porté dès lendemain ſa déclaration. Je ſuis encore perſuadé que le Cardinal eût éludé pour trés long-temps la liberté de Meſſieurs les Princes, & que la fin eût été une négociation avec eux contre M. le Duc d'Orleans. Madame qui vit que je m'expoſois pour le bien public, eût pitié de moi; & elle fit tout ce qu'elle put pour faire que Monſieur me commandât de dire au Parlement ce que le Cardinal avoit dit au Roy de la Chambre baſſe de Londres, de Fairfax & de Cromvvel, & crut que ce diſcours raporté au nom de Monſieur, l'engageroit encore davantage; & elle avoit raiſon. Il me le défendit expreſſément, à mon avis, par la même conſideration; ce qui me fit encore plus juger qu'il attendoit l'évenement. Je courus

tout le reſte de la nuit pour avertir que l'on grondât dans le Parlement au commencement de la ſcene, contre la réponſe de la Reine qui étoit à la verité ſpecieuſe. Elle portoit, que bien qu'il n'appartînt pas au Parlement de prendre connoiſſance de cette affaire, la Reine vouloit bien par un excés de bonté, avoir égard à ſes ſupplications & donner la liberté à Meſſieurs les Princes. Elle contenoit de plus une promeſſe poſitive d'abolition pour tous ceux qui avoient pris les armes. Il n'y avoit en tout cela qu'une petite condition préalable, qui étoit que M. de Turenne eût poſé les armes; que Madame de Longueville eût renoncé à ſon traité avec l'Eſpagne; & que Stenay & Mouſon fuſſent évacuez. J'ai ſçû depuis que cette réponſe avoit été inſinuée au Mazarin par le Garde des Sceaux. Il eſt conſtant qu'elle éblouit le premier Preſident qui la vouloit faire paſſer pour bonne au Parlement le dernier de Janvier, qui eſt le jour auquel il fit la Relation de ce qui s'étoit paſſé la veille au Palais Royal, que le Maréchal de Grammont qui la croyoit telle, l'avoit ſi bien déguiſée à Monſieur, qu'il ne pouvoit ſe perſuader qu'elle pût ſeulement ſe contrarier: que le Parlement y donna le même jour que je viens de vous marquer preſqu'auſſi à

l'aveugle que le premier Préſident. Il n'eſt pas moins conſtant que le lendemain qui fut le Mercredy premier jour de Février, tout le monde revint de cette illuſion, s'étonnant de lui-même. Les Enquêtes commencerent par un murmure ſourd, & demanderent après à M. le premier Preſident ſi la Déclaration étoit expediée. Et comme il eût répondu que M. le Garde des Sceaux avoit demandé un jour ou deux pour la dreſſer, Viole dit que la réponſe que l'on avoit faite au Parlement, n'étoit qu'un panneau qu'on avoit tendu à la Compagnie pour l'amuſer; puiſque devant que l'on pût avoir celles de Madame de Longueville & de Monſieur de Turenne, le terme que l'on diſoit être pris pour le ſacre du Roi, au 12 de Mars ſeroit échu. Que quand la Cour ſeroit hors de Paris, on ſe moqueroit du Parlement. Les deux frondes s'éleverent à ce diſcours; & quand je les vis bien échauffées, je fis ſigne de mon bonnet, & je dis que Monſieur m'avoit commandé d'aſſurer la Compagnie que la conſideration qu'il avoit pour tous ſes ſentimens, l'ayant confirmé dans ceux qu'il avoit toûjours eu naturellement pour Mrs. ſes Couſins, il étoit réſolu de concourir avec elle pour leur liberté, & d'y contribuer de tout ce

qui ſeroit en ſon pouvoir. Vous ne ſçauriez concevoir l'effet de ces trente ou quarante paroles, il me ſurprit moi meme. Les plus ſages parurent auſſi fols que le peuple, le peuple me parut plus fou que jamais, & les acclamations paſſerent tout ce que vous pouvez vous en figurer. Il n'en faloit pas moins pour raſſurer Monſieur qui avoit accouché toute la nuit bien plus (me dit Madame le matin) que je n'ai jamais accouché de tous mes enfans. Je le trouvai dans la gallerie accompagné de trente ou quarante Conſeillers qui l'accablerent de louanges. Il les prenoit tous à part, les uns après les autres, pour s'informer & ſe bien aſſurer du ſuccès; & à chaque éclairciſſement qu'il en tiroit, il diminuoit le bon traitement qu'il avoit fait à Monſieur d'Elbœuf tout le matin, qui depuis Paris s'étoit livré corps & ame à M. le Cardinal, & qui étoit un de ſes négociateurs auprès de Monſieur. Quand il ſe fût tout-à-fait éclairci de l'applaudiſſement que ſa Déclaration avoit eue, il m'embraſſa cinq ou ſix fois devant tout le monde, & M. le Tellier lui étant venu demander de la part de la Reine, s'il avouoit ce que j'avois dit de ſa part au Parlement? Oüi, lui-dit il, je l'avoue, & je l'avouerai toûjours de tout ce qu'il fera & de tout

ce qu'il dira pour moi. Nous crûmes qu'après une auſſi grande déclaration que celle-là, Monſieur ne feroit aucune difficulté de prendre ſes précautions, pour que le Cardinal n'enlevât pas le Roy; & Madame lui propoſa de faire garder les portes de la Ville, ſous prétexte de quelque tumulte populaire. Il ne fut pas à ſon pouvoir de lui perſuader, & il avoit ſcrupule, à ce qu'il diſoit, de tenir ſon Roy priſonnier. Comme ceux du parti de Meſſieurs les Princes l'en preſſoient extrémement, en lui diſant que de lui dépendoit leur liberté, il leur dit qu'il alloit faire une action qui lèveroit la défiance qu'ils témoignoient avoir de lui. Il envoya querir ſur le champ M. le Garde des Sceaux, M. le Maréchal de Villeroy, & Monſieur le Tellier. Il leur commanda de dire à la Reine qu'il n'iroit jamais au palais roïal tant que le Cardinal y ſeroit, & qu'il ne pouvoit plus traiter avec un homme qui perdoit l'Etat. Il ſe tourna enſuite vers le Maréchal de Villeroy: Je vous charge de la Perſonne du Roy, vous m'en répondrez. J'appris cette belle expedition un quart d'heure après, & j'en fus trés-faché; parce que je la conſiderai comme le moyen le plus propre pour faire ſortir le Roy de Paris, ce qui étoit uniquement ce que nous craignions.

craignions. Je n'ai jamais pû ſçavoir ce qui obligea le Cardinal à s'y tenir apres cette action d'éclat. Il faut que la tête lui ait tout à-fait tourné, & Servien à qui je l'ai demandé depuis en convenoit. Il me diſoit que le Mazarin depuis ces douze ou quinze jours n'étoit plus un homme. Cette ſcene ſe paſſa au Palais d'Orleans le 2. Février.

Le 3. il y en eut une autre au Parlement. Monſieur qui ne gardoit plus de meſures avec le Cardinal, & qui ſe réſolut de le pouſſer perſonellement, & même de le chaſſer, me commanda de donner part à la Compagnie en ſon nom de la comparaiſon du Parlement à la Chambre baſſe, & & des particuliers à Fairfax & à Cromvvel. Je l'alleguai comme la cauſe de l'éclat que Monſieur avoit fait la veille, & je l'embellis de toutes les couleurs. Je puis dire ſans exageration qu'il n'y a jamais eu plus de feu en lieu du monde, qu'il y en eut dans tous les eſprits à cet inſtant. Il y eut des avis à décreter contre le Cardinal un ajournement perſonel. Il y en eut pour le mander à l'heure même, pour rendre compte de ſon adminiſtration. Les doux furent de faire de très-humbles remontrances, pour demander à la Reine ſon éloignement. Vous ne doutez pas de l'abbatement du Palais

Royal à ce coup de foudre. La Reine envoya prier Monſieur d'agréer qu'elle lui menât M. le Cardinal; mais qu'elle apprehendoit qu'il n'y eût point de ſureté pour lui dans les ruës. Elle offrit de venir ſeule au Palais d'Orleans. Il s'excuſa avec reſpect. Il envoya une heure après faire défenſes aux Maréchaux de France de ne reconnoître que ſes ordres, comme Lieutenant General de l'Eſtat, & au Prevôt des Maréchaux de ne faire prendre les armes que ſous ſon autorité. Vous vous étonnez ſans doute, de ce qu'aprés ce pas l'on ne fit pas celui de s'aſſurer des portes de Paris, pour empêcher la ſortie du Roi. Madame qui trembloit de peur de cette ſortie, redoubla tous ſes efforts, & ils ne ſervirent qu'à faire voir qu'un homme foible de ſon naturel n'eſt jamais fort en tout.

Le 20. Monſieur vint au Palais, & il aſſura la Compagnie d'une correſpondance parfaite pour travailler enſemble au bien de l'Etat, à la liberté de Meſſieurs les Princes, & à l'éloignement du Cardinal. Comme Monſieur achevoit de parler, les gens du Roi entrerent, qui dirent que Monſieur de Rhodes, Grand-Maître des Ceremonies, demandoit à preſenter une Lettre de Cachet du Roi. L'on balança un peu à lui donner audience,

ſur ce que Monſieur dit qu'étant Lieutenant General de l'Etat, il ne croyoit pas que dans une minorité on pût faire écrire le Roi au Parlement ſans ſa participation. Comme il ajoûta cependant qu'il étoit du ſentiment de la recevoir, l'on fit entrer Monſieur de Rhodes, on lut la Lettre. Elle portoit ordre de quitter l'aſſemblée, & d'aller par Députez, en plus grand nombre qu'il ſe pourroit au Palais Royal, pour y entendre les volontez du Roi. On reſolut d'obéir & d'envoyer ſur l'heure même des Députez, mais de ne point déſemparer; & d'attendre dans la Grand'Chambre les Députez. Je reçus comme on alloit ſe lever pour aller auprés du feu un billet de Madame de Leſdiguieres, qui me mandoit que la veille Servien, le Garde des Sceaux, & Monſieur le premier Preſident avoient concerté la piece qui s'alloit jouer, qu'elle n'en avoit pû déconvrir le détail, mais qu'elle étoit contre moi. Je dis à Monſieur ce que je venois d'apprendre. Il me répondit qu'il n'en doutoit point à l'égard du premier Preſident, qui ne vouloit la liberté des Princes que par la Cour; mais que ſi le vieux Pantalon (il appelloit ainſi le Garde des Sceaux de Châteauneuf, parce qu'il avoit toûjours une jaquette fort courte &

un petit chapeau) étoit capable de cette perfidie, il méritoit d'être pendu de l'autre côté du Mazarin. Il le meritoit donc, car il avoit été l'auteur de la comedie que vous allez voir. Auſſi-tôt que les Députez furent arrivez au Palais Royal, M. le premier Preſident dit à la Reine, que le Parlement étoit ſenſiblement affligé de voir, que nonobſtant les paroles qu'il avoit plû à ſa Majeſté de donner pour la liberté de Meſſieurs les Princes, l'on n'avoit point reçu la Declaration que tout le public attendoit de ſa bonté & de ſa promeſſe. La Reine répondit que le Maréchal de Grammont étoit parti pour faire ſortir de la priſon Meſſieurs les Princes, avec les ſuretez néceſſaires pour l'Etat (je vous parlerai tantôt de ce voyage) que ce n'étoit pas ſur ce ſujet, qui étoit conſommé, qu'elle les avoit mandez; mais ſur un autre qui leur ſeroit expliqué par Monſieur le Garde des Sceaux. Il fit ſemblant de l'expliquer, mais il parla ſi bas, ſous pretexte d'un rhume, que perſonne ne l'entendit, pour avoir lieu, à mon avis, de donner par écrit un ſanglant manifeſte contre moi, que M. Dupleſſis eut bien de la peine à lire: mais la Reine le ſoulageoit, en diſant de tems en tems ce qui étoit ſur le papier. En voici le contenu. Que

tous les rapports que le Coadjuteur avoit fait au Parlement étoient tous faux & controuvez par lui, qu'il en avoit menti. Voila la ſeule parole que la Reine ajoûta à l'écrit: que c'étoit un méchant & dangereux eſprit, qui donnoit de mauvais conſeils à Monſieur, qui vouloit perdre l'Etat, par ce qu'on lui avoit refuſé le Chapeau; qu'il s'étoit vanté publiquement qu'il mettroit le feu aux quatre coins du Royaume, & qu'il ſe tiendroit auprès avec cent mille hommes qui étoient engagez avec lui pour caſſer la tête à ceux qui ſe preſenteroient pour l'éteindre. L'expreſſion eut été un peu forte, & je vous aſſure, que je n'avois rien dit qui en approchât; mais elle étoit aſſez propre pour groſſir la nuée qu'on vouloit faire fondre ſur moi, en la détournant de deſſus la tête du Mazarin. On voit le Parlement aſſemblé pour donner Arrêt en faveur de Meſſieurs les Princes: on voit Monſieur dans la Grand'Chambre déclaré perſonellement contre le Mazarin, & l'on s'imagine que la diverſion qui étoit néceſſaire, ſe rendroit poſſible par une nouveauté auſſi ſurprenante, que l'étoit celle qui mettroit en quelque façon le Coadjuteur ſur la ſellette, en l'expoſant, ſans que le Par-

lement eut aucun lieu de ſe plaindre de la forme à tous les brocards qu'il plairoit au moindre de la Compagnie de lui donner. On n'oublia rien de tout ce qui pouvoit inſpirer du reſpect pour l'attaquer & de tout ce qui pouvoit affoiblir ſa défenſe. L'écrit fut ſigné des quatre Secretaires d'Etat. Et afin de pouvoir avoir plus de lieu d'éteindre tout d'un coup ce que je dirois apparemment pour ma juſtification, l'on fit ſuivre de fort près les Députez par M. le Comte de Brionne, avec ordre de prier Monſieur de vouloir bien aller conferer avec la Reine du peu qu'il reſtoit pour conſommer l'affaire de Meſſieurs les Princes. Vous verrez par la ſuite, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf avoit inventé cet expedient, dans lequel il y avoit double fin, dont l'une étoit d'éloigner par de nouveaux incidens la déliberation qui alloit directement à la liberté des Princes; & l'autre de tirer de la Cour une déliberation ſi publique contre mon Cardinalat, que la dignité même de la parole Royale ſe trouvât engagée à mon excluſion. Voilà l'interêt du Garde des Sceaux. Servien qui porta la propoſition au premier Preſident, fut reçu à bras ouverts, parce que M. le premier Preſident qui ne vouloit point que

M. le Prince ſe trouvât uni avec Monſieur & avec les Frondeurs, en ſortant de priſon, ne cherchoit qu'une occaſion à remettre la liberté qu'il tenoit infaillible de toute maniere, pour la remettre, dis je, à une conjoncture où il ne leur en eût pas l'obligation auſſi pure & entiere qu'il la leur auroit en celle-ci. Menardeau à qui le deſſein fut communiqué pouſſa plus loin ſes eſperances & celles de la Cour, car M. de Lionne m'a dit depuis, qu'il avoit promis qu'il ouvriroit l'avis de donner ſur une plainte auſſi autentique, commiſſion au Procureur General d'informer contre moi; ce qui, ajoûta-t-il, ſera d'ue grande utilité, en décreditant le Coadjuteur par une procedure qui le mettra *in Reatu*, & en changeant la carte à l'égard du Cardinal.

Les Députez revinrent entre onze heures & midi au Palais, où Monſieur avoit mangé un morceau à la Buvette, afin de pouvoir achever la déliberation ce jour-là. Le premier Preſident affecta de commencer la relation par la lecture de l'écrit qui lui avoit été donné contre moi. Il crut qu'il ſurprendroit ainſi les eſprits. Effectivement il réuſſit au moins en ce point, & la ſurpriſe parut dans tous les viſages. Quoique je fuſſe averti, je ne l'étois pas du détail, & j'avouë que la forme de la machine ne m'étoit point venue dans l'eſ-

prit. Dès que je la vis j'en connus & j'en conçus la conſequence, & je la ſentis encore plus vivement quand j'entendis M. le premier Preſident, qui ſe tournant froidement à gauche, dit: Vôtre avis, M. le Doyen. Je ne doutois point que la partie ne fût faite : je ne me trompai point ; car il eſt vrai qu'elle avoit été faite : mais Menardeau qui devoit ouvrir la tranchée, eut peur de la ſalve qui pouvoit venir du côté de la ſalle. Il y trouva une ſi grande foule de peuple, tant d'acclamations à la fronde, tant d'imprecations au Mazarin, qu'il n'oſa s'ouvrir, & qu'il ſe contenta de déplorer patétiquement la diviſion qui étoit dans l'Etat, & celle particulierement qui paroiſſoit dans la Maiſon Royale. Je ne puis vous dire de quel avis furent les Conſeillers de la Grand'Chambre, & je crois qu'eux-mémes ne l'euſſent pû dire, ſi on ne les en eût preſſez à la fin de leurs diſcours. L'un fut du ſentiment de faire des prieres de quarante heures, l'autre de prier M. le Duc d'Orleans de prendre ſoin du public. Le bon homme Brouſſel oublia que l'aſſemblée avoit été reſolue & indiquée pour y traiter de l'affaire de Meſſieurs les Princes, & il ne parla en general que contre les déſordres de l'Etat. Ce n'étoit pas mon compte ; car je n'ignorois

pas que tant que la déliberation ne ſe fixeroit point, elle pourroit toûjours retomber ſur ce qui ne me convenoit pas. La place dans laquelle j'opinois qui étoit juſtement entre la Grand'Chambre & les Enquêtes, me donna le tems de faire mes reflexions, & de prendre mon tems, qui fut de traiter de l'écrit qui avoit été fait contre moi par le Cardinal, de ſatire & de libelle, d'éveiller par quelque paſſage court & curieux l'imagination des Auditeurs, & de remettre enſuite la déliberation dans ſon propre ſujet. Comme la memoire ne me fournit rien dans l'antiquité qui eût rapport à mon deſſein, je fis un paſſage d'un latin le plus pur & le plus approchant des anciens qui fut à mon pouvoir, & je formai mon avis en ces termes:

Si le reſpect que j'ai pour Meſſieurs les Opinans ne me fermoit la bouche, je ne pourrois m'empêcher de me plaindre de ce qu'ils n'ont pas relevé l'indignité de cette paperaſſe que l'on vient de lire contre toutes les formes dans cette Compagnie, & que l'on voit être conçue dans le méme caractere que ceux qui ont déja profané le ſacré Nom du Roy, pour animer des témoins à Brevet contre moi. Je m'imagine qu'ils ont

cru que ce libelle qui n'eſt qu'une ſaillie d'une fureur de M. le Cardinal Mazarin, étoit trop au-deſſous d'eux & de moi : Je n'y répondrai, Meſſieurs, pour m'accommoder à leur ſentiment, que par un paſſage d'un Ancien, qui me vient dans l'eſprit : *Nec in peſſimis temporibus Urbem deſerui, nec in bonis lucrum feci, nec in deſperatis quidquam timui.* Dans les mauvais tems je n'ai point abandonné la ville, dans les bons je n'ai point eu d'interêt, & dans les deſeſperez je n'ai rien craint. Je demande pardon à la Compagnie de la liberté que j'ai priſe de ſortir par ce peu de paroles du ſujet de la déliberation. Mon avis, Meſſieurs, eſt de faire de très-humbles remontrances au Roy, & de le ſupplier d'envoyer inceſſamment une Lettre de Cachet pour la liberté de Meſſieurs les Princes, & une déclaration en leur faveur, & d'éloigner de ſa perſonne & de ſes conſeils le Cardinal Mazarin. Mon ſentiment eſt auſſi, Meſſieurs, que la Compagnie réſolve dès aujourd'huy de s'aſſembler lundi pour recevoir la réponſe qu'il aura plû à Sa Majeſté de faire à Meſſieurs les Deputez.

Les Frondeurs applaudirent à mon opinion : le parti des Princes la reçut comme l'unique voye pour leur liberté.

L'on opina avec chaleur, & on paſſa tout d'une voix, ce me ſemble, à mon avis : j'aſſurerai au moins qu'il n'y en eut pas trois de contraires.

L'on chercha longtems mon paſſage, qui en latin a toute une autre grace, & même toute une autre force qu'en françois. M. le premier Preſident qui ne s'étonnoit de rien, parla de la néceſſité de l'éloignement de M. le Cardinal, ſelon toute la force de l'Arrêt, & avec autant de rigueur que s'il avoit été propoſé par lui-même, mais habilement & finement, & d'une maniere qui lui donna même lieu de l'alleguer à Monſieur comme un motif d'accorder à la Reine l'entrevuë qu'elle demandoit par M. de Brionne. Monſieur s'en excuſa ſur le peu de ſureté qu'il y auroit pour lui. Le premier Preſident inſiſta même avec larmes, & comme il vit Monſieur un peu ébranlé, il manda les Gens du Roy. M. Talon Avocat General fit une des plus belles actions qui ſe ſoient jamais faites en ce genre. Je n'ai jamais rien oui ni lû de plus éloquent. Il accompagna ſes paroles de tout ce qui leur put donner de la force. Il invoqua les manes d'Henri le Grand, il recommanda la France un genou en terre à ſaint Louis. Vous vous imaginez peut-être que vous

auriez ri à ce ſpectacle ; vous en euſſiez été émue comme toute la compagnie le fut, & ſi fort, que je m'apperçus que les clameurs des Enquêtes commençoient à s'affoiblir. Le premier Preſident qui s'en apperçut comme moi s'en voulut ſervir,& il propoſa à Monſieur d'en prendre l'avis de la Compagnie. Je me ſouviens que Barillon vous racontoit un jour cet endroit. Comme je vis que Monſieur s'ébranloit, & commençoit à dire qu'il feroit ce que le Parlement lui conſeilleroit, je pris la parole, & je dis : que le conſeil que Monſieur demandoit n'étoit pas s'il iroit, ou s'il n'iroit pas au Palais Royal, puiſqu'il s'étoit déja déclaré plus de vingt fois ſur cela, mais qu'il vouloit ſeulement demander à la compagnie la maniere dont elle jugeoit qu'il s'excusât vers la Reine. Monſieur m'entendit bien, il comprit qu'il s'étoit trop avancé, il avoua mon explication, & M. de Brionne fut renvoyé avec cette réponſe : Que Monſieur rendroit à la Reine ſes très-humbles devoirs auſſi-tôt que Meſſieurs les Princes ſeroient en liberté, & que M. Mazarin ſeroit éloigné de la perſonne & des conſeils du Roy. Nous apprehendions à la verité un coup de déſeſpoir & de la Reine & du Mazarin, ſi Monſieur eût été au

Palais Royal ; mais l'on eût pû trouver des temperameus & des ſuretez, ſi nous n'euſſions eu que cette conſideration. Nous craignions beaucoup davantage ſa foibleſſe, & avec d'autant plus de ſujet, que nous avions remarqué que les délais & les défaites du Cardinal, pour ce qui regarde la liberté de Meſſieurs les Princes, n'avoient d'autre fondement, que l'eſperance qu'il ne pouvoit perdre que la Reine regagneroit Monſieur. Et c'étoit dans cette vûe qu'il avoit fait partir le Maréchal de Grammont & Lionne pour le Havre de Grace, comme pour aller prendre avec Meſſieurs les Princes les ſuretez néceſſaires pour leur liberté. Monſieur crut par cette conſideration l'affaire ſi avancée, qu'il ſe laiſſa aller à envoyer avec eux Goulas Secretaire de ſes commandemens. Il s'y engagea dès le premier du mois avec le Maréchal de Grammont ; il en fut bien faché le ſecond au matin, parce que je lui en fis connoître la conſequence, qui étoit de donner à croire au Parlement que l'intention du Cardinal fut ſincere pour la liberté des Princes. Il ſe trouva par l'évenement que j'avois bien jugé ; car le Maréchal de Grammont, qui partit le même jour pour aller au Havre, & qui dit publiquement dans la cour du Luxembourg, que

Meſſieurs les Princes avoient leur liberté ſans les Frondeurs, n'eut que le plaiſir de leur rendre une viſite. Il partit ſans inſtruction; on promit de la lui envoyer. Quand on vit que Monſieur avoit retiré le pied du panneau, l'on prit d'autres meſures, le pauvre Maréchal avec les meilleures intentions du monde, joüa un des plus ridicules perſonnages qu'un homme de ſa qualité pouvoit joüer.

Vous allez voir dans peu la preuve convaincante que toutes les démarches, ou plûtôt toutes les démonſtrations que le Cardinal donnoit depuis quelque tems de vouloir la liberté des Princes, n'étoit que dans la vûe de détacher Monſieur de leurs interêts, ſous prétexte de le réünir à la Reine. Je vous ai déja dit que cette grande ſcene des remontrances pour l'éloignement du Cardinal, & du refus fait à Monſieur de Brionne ſe paſſa le 4. de Février: elle ne fut pas la ſeule. Le vieil bon homme de la Vieuville, le Marquis de Sourdis, le Comte de Fieſque, Bethune & Montreſor, ſe mirent dans la tête de faire une aſſemblée de nobleſſe pour le retabliſſement de leurs privileges. Je m'y oppoſai fortement auprès de Monſieur, parce que j'étois perſuadé qu'il n'y avoit rien de plus dangereux dans une faction, que d'y mêler ſans né-

ceſſité ce qui en a la figure. Je l'avois éprouvé plus d'une fois, & toutes les circonſtances devoient en diſſuader en cette occaſion. Nous avions Monſieur, nous avions le Parlement, nous avions l'Hôtel de Ville : ce cõpoſé paroiſſoit faire le gros de l'Etat, tout ce qui n'étoit pas aſſemblée legitime le déparoit. Il falut ceder à leur deſir, auquel je ne me rendis toutefois que pour contenter la fantaiſie d'Annery, à qui j'avois l'obligation que vous avez vû ci-deſſus. Il étoit Secretaire de cette aſſemblée ; mais il en étoit auſſi beaucoup plus le fanatique. Cette aſſemblée qui ſe tint ce jour-là à l'Hôtel de la Vieuville, donna une grande terreur au Palais Royal, où l'on fit monter ſix Compagnies des Gardes. Monſieur s'en choqua, & il envoya en qualité de Lieutenant General de l'Etat, commander à M. d'Eſpernon, Colonel de l'Infanterie, & à Monſieur de Schomberg, Colonel des Suiſſes, de ne recevoir ordre que de lui. Ils répondirent reſpectueuſement, mais en gens qui étoient à la Reine.

Le 5. l'aſſemblée de la nobleſſe ſe tint chez M. de Nemours.

Le 6. les Chambres s'étant aſſemblées, & Monſieur ayant pris ſa place au Parlement, les Gens du Roy entrérent, &

& ils dirent à la compagnie qu'ayant été demander audience à la Reine pour les remontrances, elle leur avoit répondu qu'elle ſonhaitoit plus que perſonne la délivrance de Meſſieurs les Princes ; mais qu'il étoit juſte de chercher des ſeuretés pour l'Etat ? que pour ce qui étoit de M. de Cardinal, elle le retiendroit dans ſes conſeils tant qu'elle le jugeroit utile au ſervice du Roy, & qu'il n'apartenoit pas au Parlement de prendre connoiſſance de quel miniſtre elle ſe ſervoit. M. le premier Preſident eut toutes les bourades qu'on ſe peut figurer, pour n'avoir pas fait plus d'inſtance. On le voulut obliger d'envoyer demander audience pour l'après dîner: tout le délai qu'il put obtenir ne fut que juſqu'au lendemain. Monſieur ayant dit que les Maréchaux de France étoient dépendans du Cardinal, l'on donna Arrêt ſur l'heure, par lequel il fut ordonné de n'obéir qu'à Monſieur. Comme j'étois chez moy, Monſieur de Guimené & Monſieur de Bethune y entrerent, & me dirent que le Cardinal s'étoit ſauvé lui troiſiéme en habit déguiſé, & que le Palais Royal étoit dans une conſternation effroyable. Comme je voulois monter en caroſſe ſur cette nouvelle pour aller trouver Monſieur, ils me prierent d'entrer dans un petit cabinet, où ils puſſent

me parler en particulier. Ce ſecret étoit que Chandenier Capitaine des Gardes en quartier, étoit dans le Caroſſe de Monſieur le Prince de Guimené, qui vouloit me dire un mot; mais qui ne vouloit être vû d'aucun de mes domeſtiques. Je connoiſſois les deux hommes qui me parloient, pour n'être pas trop ſages; mais je les crus foux à lier & à mener aux petites Maiſons, quand ils me nommerent Chandenier. Je ne l'avois point vû depuis le College, encore depuis les premieres années du College, où nous n'avions que dix ou onze ans l'un & l'autre. Nous ne nous étions jamais rendu aucune viſite: il avoit été fort attaché à Monſieur le Cardinal de Richelieu, dans la maiſon duquel j'avois été bien éloigné d'avoir aucune habitude. Il étoit Capitaine des Gardes en quartier. Je ſervois le mien dans la fronde. Je le vois à ma porte le propre jour que la fronde ôte de force au Roy ſon premier Miniſtre. Je le vois dans ma chambre, & il me demande d'abord ſi je ne ſuis pas ſerviteur du Roy. Je vous confeſſe que j'euſſe eu grande peur, ſi je n'euſſe été aſſeuré que j'avois un bon Corps de Garde dans ma cour, & bon nombre de gens fort braves & fideles dans mon anticham-

bre. Comme j'eus répondu à Monſieur de Chandenier que j'étois au Roy comme lui, il me ſauta au col & me dit : Et moi je ſuis au Roy comme vous ; mais comme vous auſſi contre le Mazarin pour la cabale. Cela s'entend, ajouta-t-il, car au poſte où je ſuis, je ne voudrois pas lui faire de mal autrement. Il me demanda mon amitié : il me dit qu'il n'étoit pas auſſi mal auprès de la Reine qu'on le croyoit ; qu'on trouveroit bien dans ſa place des momens à donner de bonnes bottes au Sicilien. Il revint une autre fois chez moi avec les mêmes gens entre minuit & une heure. Il y vint pour la troiſiéme fois avec le grand Prevôt, qui, à mon avis, ne faiſoit point ce pas que de concert avec la Cour, quoiqu'il fit profeſſion d'amitié avec moi depuis aſſez long-tems. De quelque maniere que l'avis en ſoit venu à la Reine, il eſt conſtant qu'elle l'eut, & il ne l'eſt pas moins qu'il ne ſe pouvoit qu'elle ne l'eut, le Prince de Guimené & Berhune étant les deux hommes du Royaume les moins ſecrets, & j'en avertis Chandenier en leur preſence dès la premiere viſite. Il eut commandement de ſe retirer chez lui en Poitou. Voila toute l'intrigue que j'eus avec lui. Vous en verrez la ſuite dans ſon tems

Auſſitôt que Chandenier fut ſorti de chez moi, j'allai chez Monſieur que je trouvai environné d'une troupe de courtiſans qui aplaudiſſoient au triomphe, Monſieur qui ne me vit pas aſſez content à ſon gré, me dit qu'il gageroit que j'apprehendois que le Roy ne s'en allât. Je le lui avoüai. Il ſe moqua de moi. Il m'aſſura que ſi le Cardinal avoit eu cette penſée il l'auroit executé en l'emmenant avec lui. Je lui répondis que le Cardinal me paroiſſoit depuis quelque tems avoir la tête tournée ; & qu'à tout hazard il ſeroit bon d'y prendre garde, parce que avec ces ſortes de gens, les contre-tems étoient toûjours à craindre. Tout ce que je pûs obtenir de Monſieur fut que je diſſe, comme de moi-même à Chambois, qui étoit mon ami & qui commandoit la Compagnie des Gendarmes de Monſieur de Longueville de faire quelques patrouilles ſans éclat dans le quartier du Palais Royal. Chambois avoit fait couler dans Paris cinquante ou ſoixante de ſes Gendarmes de concert avec moi, depuis que j'avois traité avec Meſſieurs les Princes. Comme je faiſois chercher Chambois, Monſieur me rappella, & il me defendit expreſſément de faire faire cette patroüille. L'entêtement qu'il avoit ſur ce point étoit inconcevable. Ce n'eſt pas la ſeule occaſion où j'ay

obſervé que la plûpart des hommes ne font les grands maux, que par les ſcrupules qu'ils ont des moindres. Monſieur craignoit au dernier point la Guerre civile, qu'il eût faite par néceſſité, ſi le Roy fût ſorti de Paris; & il ſe faiſoit un crime de la ſeule penſée de l'empêcher. On raiſonna beaucoup ſur l'évaſion du Cardinal, chacun y voulant chercher des motifs à ſa mode. Je ſuis perſuadé que la frayeur en fut l'unique cauſe, & qu'il ne ſe pût donner à lui-même le tems qu'il eût falu pour emmener le Roy & la Reine. Vous verrez dans la ſuite, qu'il ne tint pas à lui de les tirer de Paris bientôt après, & apparemment le deſſein en étoit pris & formé avant qu'il s'en allât. Je n'ai jamais pû comprendre ce qui le put obliger à ne l'executer pas dans une occaſion où il avoit & toutes les facilitez du monde, & ſujet de craindre que l'on ne s'y oppoſât, s'il differoit de le faire.

Le 7. le Parlement s'aſſembla & ordonna (Monſieur y aſſiſtant) que très-humbles remontrances ſeroient faites à la Reine pour l'éloignement de Monſieur le Cardinal, & qu'elle ſeroit auſſi ſuppliée de faire expedier une Lettre de Cachet, pour faire ſortir Meſſieurs les Princes, & d'envoyer une Declaration, par

laquelle les Etrangers ſeroient à jamais exclus du Conſeil du Roy. Monſieur le premier Preſident s'étant acquité de cette commiſſion ſur les quatre-heures du ſoir, la Reine lui dit qu'elle ne pouvoit faier réponſe, qu'elle n'eût conferé avec M. le Duc d'Orleans, auquel on envoya pour cet effet le Garde des Sceaux, le Maréchal de Villeroy & de Tellier, & il leur répondit, qu'il ne pouvoit aller au Palais Royal, avant que Meſſieurs les Princes fuſſent en liberté, & que le Cardinal ne fût encore plus éloigné de la Cour.

Le 8. le premier Preſident ayant fait ſa narration au Parlement de ce que la Reine avoit dit, Monſieur expliqua les raiſons de ſa conduite, à l'égard de l'entreveûe que l'on demandoit. Il fit remarquer que le Cardinal n'étoit qu'à Saint-Germain, d'où il gouvernoit encore le Royaume; que ſon neveu & ſes nieces étoient encore au Palais Royal. Il propoſa que l'on ſuppliât la Reine de s'expliquer, ſi cet éloignement étoit pour toûjours & ſans retour. On ne peut ſimaginer juſqu'où l'emportement de la compagnie alla ce jour-là. Il y eut des voix à ordonner qu'il n'y auroit plus de favoris en France; je ne le croyois pas ſi je ne l'euſſe oüi, que

l'extravagance des hommes pût ſe porter juſqu'à cette extrémité. Il paſſa enfin à l'avis de Monſieur, qui fut de faire expliquer, ſur la qualité de l'éloignement du Mazarin, & de preſſer la Lettre de Cachet pour la liberté des Princes. Ce même jour là, la Reine aſſembla dans le Palais Royal, Meſſieurs de Vendôme, de Nemours, d'Elbœuf, d'Avaugour, de Rieux, de Lillebonne, d'Epernon, de Candale, d'Eſtrées, de l'Hôpital, de Villeroy, du Pleſſis Praſlin, d'Aulnay, d'Hoquincourt, de Grancey; & elle envoya par leur avis Meſſieurs de Vendôme, d'Elbœuf, d'Epernon prier Monſieur de revenir prendre ſa place au Conſeil, & lui dire que s'il ne le jugeoit pas à propos, elle lui envoyeroit M. le Garde des Sceaux, pour concerter avec lui ce qui ſeroit néceſſaire pour conſommer l'affaire de Meſſieurs les Princes. Monſieurs accepta la ſeconde propoſition. Il s'excuſa de la premiere en termes fort reſpectueux, & il traita fort mal Monſieur d'Elbœuf qui le vouloit un peu trop preſſer pour aller au Palais Royal. Ces Meſſieurs dirent à Monſieur, que la Reine leur avoit auſſi commandé de l'aſſurer que l'éloignement du Cardinal étoit pour toûjours. Vous verrez bientôt, que ſi Monſieur ſe fût mis ce jour-là entre les mains de la Reine, il y a grand lieu de croire

qu'elle fut ſortie de Paris & qu'elle l'auroit emmené.

Le 9. Monſieur dit au Parlement ce que la Reine lui avoit mandé touchant l'éloignement du Cardinal. Les Gens du Roy ayant ajouté que la Reine leur avoit donné ordre de porter la même parole à la compagnie, on donna Arrêt par lequel il fut dit, que vû la déclaration de la Reine, le Cardinal Mazarin ſortiroit dans quinze jours du Royaume & de toutes les terres de l'obéiſſance du Roy, & avec tous ſes parens & ſes domeſtiques étrangers; à faute de quoi, il ſeroit procedé contre eux extraordinairement & permis au commun & à tous autres de leur courir ſus. J'eus un violent ſoupçon au ſortir du Palais que l'on n'emmenât le Roy ce jour-là, parce que l'Abbé Charrier, à qui le grand Prevôt faiſoit croire la moitié de ce qu'il vouloit, me vint trouver tout échauffé pour m'aſſurer que Madame de Chevreuſe & le Garde des Sceaux me jouoient & ne me diſoient pas tous leurs ſecrets. Je n'en aurois peut-être rien cru, s'il ne m'eût fait confidence du tour qu'ils avoient fait au Cardinal; qu'il ſçavoit de ſcience certaine & de bon lieu, que c'étoit eux qui lui avoient donné conſeil de ſe retirer en preſence de l'Abbé ****,

pour enſuite revenir exercer ſon reſſentiment, & de prier la Reine de l'appuyer dans l'eſprit de Monſieur par ſes inſtances, auſquelles il ne pouvoit jamais reſiſter en preſence. Il accomaagna cet avis de toutes les circonſtances que j'ai trouvées depuis répandues dans le monde, & qui ont fait croire à tous ceux qui croyent que tout ce qui leur paroît le plus fin eſt le plus vrai, que l'évaſion du Mazarin étoit un grand coup de politique, menagé par Madame de Chevreuſe & Monſieur le Garde des Sceaux pour perdre le Cardinal par lui.même. Ces miſerables gazetiers de ce tems-là ont forgé ſur ce fond des contes de peau d'Aſne, plus ridicules que ceux qui l'on fait aux enfans. Je m'en mocquai à l'heure même, parce que j'avois vû l'un & l'autre très embarraſſez quand ils apprirent que le Cardinal étoit parti, dans la crainte que le Roy ne le ſuivît bientôt. Mais comme je croyois avoir remarqué plus d'une fois que la Cour ſe ſervoit du canal du Grand Prevôt pour me faire couler de certaines choſes, j'obſervai ſoigneuſement les circonſtances ; & il me parut que beaucoup de celles que l'Abbé Charrier me marquoit, & qu'il m'avoüa tenir du Grand-Prevôt, tendoient à me laiſſer voir que le Mazarin s'en alloit

alloit paiſiblement hors du Royaume attendre avec ſeureté l'effet des grandes promeſſes du Garde des Sceaux & de Madame de Chevreuſe. Le bruit de ce grand coup de tête a été ſi univerſel, qu'il faut à mon avis qu'il ait été jetté pour plus d'une fin ; & je ſuis perſuadé que l'on fut bien aiſe de s'en ſervir pour m'ôter de la penſée que l'on eût eu deſſein de ſortir de Paris le jour que l'on faiſoit effectivement état d'en ſortir. Ce qui augmenta fort mon ſoupçon, eſt que la Reine qui avoit toûjours donné des délais s'étoit relâchée tout d'un coup & avoit offert d'envoyer le Garde des Sceaux à Monſieur, & de terminer l'affaire de Meſſieurs les Princes. Je dis à Monſieur toutes mes conjectures ; je le ſuppliai, d'y faire reflexion ; je l'importunai. Le Garde des Sceaux qui vint ſur le ſoir regler avec lui les ordres que l'on promettoit d'envoyer dès le lendemain pour la liberté de Meſſieurs les Princes, l'aſſeura pleinement. Je ne pus rien gagner ſur lui, & je m'en revins chez moi fort perſuadé que nous aurions bientôt quelque affaire nouvelle. Je n'étois preſque pas endormi quand un ordinaire de Monſieur tira le rideau de mon lit, & me dit que S. A. R. me demandoit. J'eus la curioſité d'en ſçavoir la

cauſe, & tout ce qu'il m'en apprit, fut que Mademoiſelle de Chevreuſe étoit venue éveiller Monſieur. Comme je m'habillois, un Page m'apporta un billet d'elle. Il n'y avoit que ces deux mots : *Venez en diligence au Luxembourg, & prenez garde à vous par les chemins.* Je trouvai Mademoiſelle de Chevreuſe aſſiſe ſur un coffre dans l'Antichambre, qui me dit que Madame ſa mere qui s'étoit trouvée mal, l'avoit envoyée à Monſieur pour lui dire que le Roy étoit ſur le point de ſortir de Paris, qu'il s'étoit couché à ſon ordinaire, & qu'il venoit de ſe lever, & qu'il étoit même déja botté. Veritablement l'avis ne venoit pas d'aſſez bon lieu. Le Maréchal d'Aumont Capitaine des Gardes en quartier le faiſoit donner ſous main & de concert avec le Maréchal d'Albret, par la ſeule vûe de ne pas jetter le Royaume dans une confuſion auſſi effroyable que celle qu'ils prevoyoient. Le Marechal de Villeroy avoit fait donner au même inſtant le même avis par le Garde des Sceaux. Mademoiſelle de Chevreuſe ajoûta qu'elle croyoit que nous aurions bien de la peine à faire prendre une réſolution à Monſieur, parce que la premiere parole qu'elle lui avoit dite, lorſqu'elle l'avoit éveillé, étoit d'envoyer querir le Coadjuteur. Toutefois qu'y a-t-il à

faire ? Nous entrâmes dans la chambre de Madame où Monſieur étoit couché avec elle. Il me dit bien haut : Vous l'avez bien dit ; que ferons-nous ? Il n'y a qu'un parti, lui répondis-je, qui eſt de ſe ſaiſir des portes de Paris. Sa repartie fut, Le moyen à l'heure qu'il eſt. Les hommes en cet état ne parlent preſque que par monoſyllabes. Je me ſouviens que je le fis remarquer à Mademoiſelle de Chevreuſe. Elle fit des merveilles. Madame ſe ſurpaſſa elle même. On ne put jamais rien gagner de poſitif ſur l'eſprit de Monſieur, & ce qu'on en put tirer, fut qu'il envoyeroit Des-Touches Capitaine des Suiſſes chez la Reine pour la ſupplier de faire reflexion ſur les ſuites d'une action de cette nature. Cela ſuffira, diſoit Monſieur ; car quand la Reine verra que ſa réſolution eſt penetrée, elle n'aura garde de s'expoſer à l'entreprendre. Madame voyant que cet expedient n'étant pas accompagné ſeroit capable de tout perdre, & que pourtant Monſieur ne pouvoit ſe reſoudre à donner aucun ordre, me commanda de lui apporter une écritoire qui étoit ſur la table de ſon cabinet, & elle écrivit ces propres paroles dans une grande feuüille de papier.

Il eſt ordonné à M. le Coadjuteur de

faire prendre les armes & d'empêcher que les creatures de Monſieur le Cardinal Mazarin condamnées par le Parlement ne faſſent ſortir le Roy de Paris.

MARGUERITE DE LORRAINE.

Monſieur ayant voulu voir cette Patente, l'arracha d'entre les mains de Madame. Mais il ne la put empêcher de dire à l'oreille de Mademoiſelle de Chevreuſe. Je te prie, ma chere niece, de dire au Coadjuteur qu'il faſſe ce qu'il faut, & je lui répons demain de Monſieur, quoy qu'il diſe aujourd'hui, Madame me cria comme je ſortois de la chambre: Au moins Monſieur le Coadjuteur vous connoiſſez le Parlement, je ne veux pour rien me brouiller avec lui. Mademoiſelle de Chevreuſe tira la porte en diſant: Je vous défie de vous brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi. Vous pouvez juger aiſement de l'état où je me trouvai; mais je croi que vous ne doutez pas du parti que je pris: le choix au moins n'en étoit point embarraſſant; quoique l'évenement en fût bien délicat: J'écrivis à M. de Beaufort ce qui ſe paſſoit, & je le priai de ſe rendre en toute diligence à l'Hôtel de Montbazon

où Mademoiſelle de Chevreuſe alla éveiller le Maréchal de la Motte, qui monta à cheval en même tems avec tout ce qu'il put ramaſſer de gens attachez à Meſſieurs les Princes. Je ſçai bien que Laigue & Coligni furent de cette troupe. M. de Montmorency porta ordre de moi à l'Epinai, de faire prendre les armes à la compagnie dont il étoit Lieutenant : ce qu'il fit, & il ſe ſaiſit de la porte de Richelieu. Martinot ne s'étant pas trouvé à la porte de ſon logis, ſa femme qui étoit ſœur de Madame de Pommereux, ſe jetta en juppe dans la ruë, fit battre le tambour, & cette compagnie ſe poſta dans la ruë Saint Honoré. Des Touches executa dans cette entre faite ſa commiſſion. Il trouva le Roy dans le lit (car il s'y étoit remis) & la Reine dans les pleurs. Elle le chargea de dire à Monſieur qu'elle n'avoit jamais penſé à enlever le Roy, & que c'étoit une piece de ma façon. Le reſte de la nuit on regla les Gardes. Meſſieurs de Beaufort & de la Motte ſe chargerent des Patrouilles de cavalerie. Enfin on s'aſſura comme il étoit néceſſaire en cette occaſion. Je retournai chez Monſieur pour lui rendre compte du ſuccès. Il en fut très-aiſe dans le fond ; mais il n'oſa toutefois s'en expliquer, parce qu'il vouloit attendre

ce que le Parlement en penſeroit ſelon ce qu'il en diſoit lui-même. Je voyois clairement que je courois fortune d'être déſavoué, ſi le Parlement grondoit ; & vous obſerverez, s'il vous plaît, qu'il n'y a gueres de matiere plus propre à le faire gronder ; parce qu'il n'y en a point qui ſoit plus contraire aux formes du Palais, que celle où il ſe traite d'inveſtir le Palais Royal. J'étois très-perſuadé comme je le ſuis encore, qu'il étoit bien rectifié & même ſanctifié par la circonſtance ; car il eſt certain que la ſortie du Roy pouvoit être la perte de l'Etat. Mais je connoiſſois le Parlement qui prétend communément que le bien qui n'eſt pas dans les formes, eſt toûjours criminel à l'égard des particuliers. Je vous confeſſe que c'eſt une des rencontres de ma vie, où je me ſois trouvé le plus embarraſſé ; penſant, preſque ſans douter, que les Gens du Roy éclateroient le lendemain au matin avec fureur contre cette action. Je ne pouvois pas ignorer que le premier Preſident ne tonnât. J'étois très aſſuré que Longueil, qui depuis que ſon frere avoit été fait Surintendant des Finances, avoit renoncé à la fronde, ne m'épargneroit pas par ſes ſoumiſſions que je connoiſſois encore plus dangereuſes que les declarations des autres. Ma premiere

penſée fut d'aller dès les ſept heures du matin chez Monſieur, le preſſer de ſe lever, ce qui étoit une affaire, & d'aller au palais, ce qui en étoit une autre. Caumartin ne fut pas de cet avis, & me dit pour raiſon que l'affaire dont il s'agiſſoit n'étoit pas de la nature de celles où il ſuffit d'etre avoué. Je l'entendis d'abord, & j'entrai dans ſa penſée. Je compris qu'il y avoit trop d'inconveniens à faire ſeulement ſoupçonner que la choſe n'eût pas été executée par les ordres poſitifs de Monſieur, & que la moindre reſiſtance qu'il feroit à ſe trouver à l'aſſemblée, feroit ce mauvais effet. Je pris la reſolution de ne point propoſer à Monſieur d'y aller, mais de me conduire d'une maniere qui l'obligeât toutefois d'y venir, & le moyen que je pris pour cela fut que nous nous y trouvaſſions Meſſieurs de Beaufort, de la Motte & moi, fort accompagnez, que nous nous y fiſſions faire de grandes acclamations par le peuple; qu'une partie des Officiers, des Colonels dépendans de nous, ſe partageans, les uns vinſſent au Palais pour y rendre le concours plus grand, les autres fuſſent chez Monſieur comme pour lui offrir leurs ſervices dans une conjoncture auſſi périlleuſe pour la Ville qu'auroit été la ſortie

du Roy, & que M. de Nemours s'y trouvant en même tems avec Meſſieurs de Coligny, de Laigue, de Tavannes & autres du parti des Princes; que luy diſant que c'étoit à ce coup que Meſſieurs ſes Couſins leur devoient leur liberté, ils le ſupplioient d'aller conſommer ſon ouvrage au Palais. Monſieur de Nemours ne put faire ce compliment à Monſieur qu'à huit heures, parce qu'il avoit commandé à ſes Gardes de ne le point éveiller plûtôt, ſans doute pour ſe donner le tems de voir ce que la matinée produiroit. Nous étions cependant au Palais dés les ſept heures, où nous obſervâmes que le premier Préſident gardoit la même conduite; car il n'aſſembloit point les Chambres, apparemment pour voir les démarches de Monſieur. Il étoit en ſa place dans la Grand' Chambre jugeant les affaires ordinaires; mais il montroit par ſon viſage & par ſes manieres qu'il avoit de plus grandes penſées dans l'eſprit. La triſteſſe paroiſſoit dans ſes yeux; mais cette ſorte de triſteſſe qui touche & qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abbatement. Monſieur arriva enfin, mais bien tard, & après que neuf heures furent ſonnées, M. de Nemours ayant eu toutes les peines du monde à l'ébranler. Il dit en ar-

rivant à la Compagnie, qu'il avoit conferé la veille avec le Garde des Sceaux & que la Lettre de Cachet pour la liberté des Princes seroit expediée dans deux heures, & partiroit incessamment. Le premier Président prit ensuite la parole, & dit avec un profond soupir : M. le Prince est en liberté, & le Roy nôtre Maître est prisonnier: Monsieur qui n'avoit plus de peur, parce qu'il avoit reçû plus d'acclamations dans les ruës & dans la salle du Palais qu'il n'en voit jamais eu, & à qui Coulon avoit dit à l'oreille que l'escopeterie des Enquêtes ne seroit pas moins forte, Monsieur, dis je, lui repartit : Il étoit entre les mains du Mazarin, mais Dieu mercy il ne l'est plus. Les Enquêtes répondirent comme par un écho : Il ne l'est plus, il ne l'est plus. Monsieur qui parloit toûjours en public, fit un petit narré de ce qui s'étoit passé la nuit en mots délicats, mais suffisans pour autoriser ce qui s'étoit fait, & le premier Président ne le satisfit que par une invective assez aigre qu'il fit contre ceux qui avoient supposé que la Reine eût une aussi mauvaise intention, qu'il n'y avoit rien de plus faux, & tout le reste. Je ne répondis que par un doux souris.

Vous pouvez croire que Monsieur ne

nomma pas les Auteurs, mais marqua en general au premier Preſident, qu'il en ſçavoit plus que lui. La Reine envoya querir dès l'après-diner les Gens du Roy, & ceux de l'Hôtel de Ville, pour leur dire qu'elle n'avoit jamais eu cette penſée, & pour leur communiquer de faire même garder les portes de la Ville, afin d'en effacer l'opinion de l'eſprit des peuples; elle fut exactement obéie. Cela ſe paſſa le 10. Février.

Le 1. Monſieur de la Vrilliere Secretaire d'Etat partit avec toutes les expeditions néceſſaires pour faire ſortir Meſſieurs les Princes.

Le 13. M. le Cardinal qui ne s'éloigna des environs de Paris, que depuis qu'il eut appris qu'on y avoit pris les armes, ſe rendit au Havre de Grace, où il fit toutes les baſſeſſes imaginables à M. le Prince, qui le traita avec beaucoup de hauteur, & qui ne lui fit pas le moindre remerciement de la liberté qu'il lui donna après avoir diné avec lui. Je n'ai pû comprendre ce pas de ballet du Cardinal, qui m'a paru un des plus ridicules de nôtre tems, dans toutes ſes circonſtances.

Le 15. on eut la nouvelle à Paris de la ſortie de Meſſieurs les Princes, &

Monſieur alla voir la Reine. On ne parla de rien, & la converſation fut courte.

Le 16. les Princes arriverent. Monſieur alla au devant d'eux juſqu'à moitié chemin de Saint Denis. Il les prit dans ſon Caroſſe, où nous étions auſſi M. de Beaufort & moi. Ils allerent deſcendre au Palais Royal. La conférence ne fut pas plus échauffée ni plus longue que celle de la veille. M. de Beaufort demeura tant qu'ils furent chez la Reine du côté de la porte Saint-Honoré, J'allai entendre Complies aux Peres de l'Oratoire. Le Maréchal de la Motte prit per les derrieres du palais Royal. Meſſieurs les Princes nous reprirent à la Croix du Tiroir. Nous ſoupâmes chez Monſieur, où la ſanté du Roy fut bûë avec le refrain, *Point de Mazarin*, & le pauvre Marechal de Grammont, & M. d'Anville furent forcez de faire comme les autres.

Le 17. Monſieur mena les Princes au Parlement. Et ce qui eſt de remarquable, c'eſt que le même peuple qui avoit fait 13. mois auparavant des feux de joye à leur empriſonnement, en fit tous les derniers jours à leur liberté.

Le 20. la Déclaration que l'on avoit demandée au Roy contre le Cardinal,

Voila un bel écho, il faut que je vous faſſe ici mon panegyrique. Je pouvois être un peu picqué de ce que preſque dès le lendemain d'un Traité, par lequel Monſieur ſe déclaroit qu'il penſoit à me faire Cardinal, M. le Prince appuyoit une propoſition qui alloit directement à la diminution de cette dignité. Le vrai eſt que M. le Prince n'y avoit aucune part, parce qu'elle ſe fit naturellement, & qu'elle ne fut appuyée, que parce que rien de tout ce qui s'avançoit contre le Mazarin ne pouvoit être déſavoué; mais j'eus lieu de croire en ce tems-là qu'il y avoit eu du concert, & que Longueil avoit fait donner dans le panneau le bon homme Brouſſel; que tous les gens marquez pour être ſerviteurs de Meſſieurs les Princes y avoient donné avec chaleur: & j'eus encore autant de lieu d'eſperer que j'en ferois évanouir la tentative, quand les Frondeurs qui s'apperçurent que le premier Preſident vouloit ſe ſervir contre moi en particulier de la chaleur que le corps avoit contre le General, m'offrirent de tourner tout court, & de faire expliquer l'Arrêt, & de faire un éclat qui eût aſſeurement obligé M. le Prince à faire changer de ton à ceux de ſon parti. Il y eut dans le même tems une autre occaſion qui m'eût encore donné un moyen bien

plus ſûr, s'il m'eût plû, & plus fort pour brouiller les cartes,& d'ébranler le théatre d'une façon qui n'eût pas permis au premier Preſident de s'égayer à mes dépens. Je vous ai déja parlé de l'aſſemblée de Nobleſſe. La Cour qui eſt toûjours diſpoſée à croire le pis, étoit perſuadée (quoiqu'à faux, comme je l'ai déja dit) qu'elle étoit ſuivant mon intention, & que j'y faiſois un grand fondement. Elle crut par cette raiſon qu'elle feroit un grand coup, contre moi que de la diſſiper. Et ſur ce principe qui étoit faux, elle faillit à ſe faire deux des préjudices des plus dereglez & des plus effectifs que ſes ennemis les plus mortels lui euſſent pû procurer, pour obliger le Parlement qui craint naturellement les Etats, à donner des Arreſts contre cette aſſemblée de Nobleſſe. Elle envoya le Marechal de l'Hôpital à cette aſſemblée lui dire qu'elle n'avoit qu'à ſe ſeparer, parce que le Roy lui donnoit ſa foi & ſa parole de faire tenir les Etats Generaux le premier jour d'Octobre. Je ſçay bien que l'on avoit pas le deſſein de l'executer; mais je n'ignore pas auſſi que monſieur, & M. le Prince ſe fuſſent unis pour le faire executer; car il étoit dans le fond de leur intereſt qu'il ſe fût trouvé par l'évenement que les Miniſtres ſe fuſſent attiré ſans neceſſité pour une bagatelle ce-

lui de tous les inconveniens qu'ils ont toûjours le plus apprehendé. L'autre qu'ils hazarderent par cette conduite, vû qu'il ne tînt preſqu'à rien que Monſieur ne prît la protection de cette aſſemblée malgré moi, & s'il l'eût fait dans le commencement (comme je l'en vis ſur le point) la Reine contre ſon interêt & ſon intention (qui conſpiroient enſemble à diviſer Monſieur d'avec M. le Prince) les eût unis davantage par un éclat qui auroit tellement paru dans les premiers jours, que la liberté eût entraîné la néceſſité, & l'eût obligé d'entrer dans le parti du liberateur. Le tems donne des prétextes, il donne même quelquefois des raiſons qui ſont des manieres de diſpenſes pour les bienfaits, & il n'eſt jamais ſage dans leur nouveauté d'en preſſer la reconnoiſſance. Meſſieurs de la Vieuville & de Sourdis ſecondez par Montreſor, qui, depuis la diſgrace de la Riviere, avoit repris aſſez de croyance auprès de Monſieur, ſe picquerent un ſoir vivement ſur l'ingratitude que le Parlement lui témoignoit de s'opiniâtrer à vouloir diſſiper une aſſemblée qui s'étoit formée ſous ſon autorité, qu'il leur promit que s'ils continuoient le lendemain, il déclareroit à la Compagnie qu'il s'en alloit aux Cordeliers où l'aſſemblée ſe

tenoit, ſe mettre à la tête pour recevoir les Huiſſiers du Parlement, qui ſeroient aſſez hardis pour lui venir ſignifier ſon Arrêt. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que depuis que le Palais Royal fut inveſti, Monſieur étoit ſi perſuadé de ſon pouvoir ſur le peuple, qu'il n'avoit plus aucune faveur pour le Parlement, & que Mr de Beaufort qui entra dans le tems de cette converſation, l'anima encore ſi fort, qu'il ſe fâcha contre moi-même avec aigreur, & qu'il me reprocha que j'avois contribué à l'obliger à ſouffrir que l'on inſiſtât à la Déclaration contre les Cardinaux François; qu'il ſçavoit bien que je ne m'en ſoucios pas, parce que je ne ſçavois qu'une chanſon, mais très impertinente & très ridicule, toutes les fois qu'il plaroit à la Cour; mais que je devois ſonger à ſa gloire, qui étoit trop intereſſée à ſouffrir que les Mazarins, c'eſt-à-dire, tous ceux qui avoient fait leurs efforts pour ſoûtenir ce Miniſtre dans le Parlement, ſe vengeaſſent de ceux qui l'avoient ſervi pour le détruire, en quittant ſa perſonne pour attaquer ſa dignité, en vûë d'un homme en qui lui Monſieur la vouloit faire tomber. M. de Beaufort outré de ce que M. le Preſident Perrot Intendant de Monſieur le Prince avoit dit la

veille dans la Buvette de la Chambre des Comptes, qu'il s'oppoſeroit à l'enregiſtrement de ſes proviſions de l'Amirauté ; M. de Beaufort, dis-je, n'oublia rien pour l'enflamer, pour lui mettre dans l'eſprit qu'il ne falloit pas laiſſer paſſer ces deux occaſions, ſans éprouver ce que l'on devoit attendre de Monſieur le Prince, dont tous les Partiſans paroiſſoient en l'un & en l'autre s'unir beaucoup avec ceux de la Cour.

Vous voyez que je l'avois beau, & d'autant plus que je pouvois être d'un ſentiment contraire, ſans me brouiller en quelque façon avec tous les amis que j'avois dans le corps de la Nobleſſe. Je ne balançai pas un moment, parce que je reſolus de me ſacrifier moi-même à mon devoir, & de ne pas corrompre la ſatisfaction que je trouvois dans moi-même à avoir contribué autant que j'avois fait, & à l'éloignement du Cardinal, & à la liberté de Meſſieurs les Princes, qui étoient deux ouvrages extrémement agréables au Public, que je ne voulois pas gâter par des intrigues nouvelles, & par des ſubdiviſions du parti, qui d'un côté m'éloignent du gros de l'arbre, & qui de l'autre euſſent toûjours paſſé dans le monde pour des effets de la colere que je pouvois avoir contre le

Parlement. Je dis que je pouvois avoir ; car dans la verité je ne l'avois pas, & parce que le gros du corps étoit toûjours très-bien intentionné pour moi, & ſongeoit beaucoup plus à donner des atteintes aux Mazarins, qu'à me faire du mal; & parce que je n'ai jamais compris que l'on ſe puiſſe émouvoir de ce que fait un corps. Je n'avois pas de merite à ne me pas échauffer; mais je crois en avoir eu un peu à ne me pas laiſſer ébranler aux avantages que ceux qui ne m'aimoient pas prirent de ma froideur. Leurs vanteries me tenterent, je n'y ſuccombai pas, & je demeurai ferme à ſoûtenir à Monſieur, qu'il devoit diſſiper l'aſſemblée de la Nobleſſe, qu'il ne devoit point s'oppoſer à la Déclaration qui portoit l'excluſion des Conſeils les Cardinaux François, & que ſon unique vûë devoit être dorénavant d'aſſoupir toutes les partialitez. Je n'ai jamais rien fait qui m'ait donné tant de ſatisfaction interieure que cette action.

Celle que je fis à la paix de Paris étoit mêlée de l'intereſt que je trouvois à ne pas devenir le ſubalterne de Fuenſaldagne. Je ne fus porté à celle-ci que par le pur principe de mon devoir. Je me reſolus de m'y attacher uniquement, j'étois ſatisfait de mon ouvrage, & s'il eût plû

à la Cour & à Monſieur le Prince d'ajouter quelque foi à ce que je leur diſois, je rentrois moi-meme de la meilleure foi du monde dans les exercices purs & ſimples de ma profeſſion. Je paſſois dans le monde pour en avoir chaſſé le Mazarin, qui en avoit toûjours été l'horreur, & pour avoir delivré les Princes qui en étoient devenus les delices. C'étoit contentement ; je le ſentois au point d'être fâché, que l'on m'eût engagé à prétendre au Cardinalat. Je voulois marquer le détachement que j'en avois, par l'indifference que je témoignois pour l'excluſion des conſeils qu'on leur donnoit. Je m'oppoſai à la reſolution que Monſieur avoit priſe de ſe déclarer ouvertement dans le Parlement pour l'empêcher. Je fis qu'il ſe contenta d'avertir la Compagnie, qu'elle alloit trop loin, & que la premiere choſe que le Roy feroit à ſa majorité (comme il arriva) ſeroit de revoquer cette Déclaration. Je n'entrai en rien à l'oppoſition que le Clergé de France y fit par la bouche de M. l'Archevêque d'Ambrun. Non ſeulement je n'opinai pas ſur ce ſujet dans le Parlement comme les autres, mais j'obligeai même tous mes amis d'opiner comme moi, & comme le Preſident de Bellievre, qui voulut à toute force

rompre en visiere au premier President sur cette matiere, qui dans la verité se pouvoit facilement tourner en ridicule, contre un homme qui avoit fait tous ses efforts pour soûtenir cette même dignité en la personne du Mazarin. Comme, dis-je, le Président de Bellievre m'eût reproché devant le feu de la Grand' Chambre, que je manquois aux interêts de l'Eglise, en la traitant ainsi, je lui répondis tout haut: On n'a fait qu'un mal imaginaire à l'Eglise, & j'en ferois un solide à l'Etat, si je ne faisois tous mes efforts pour y assoupir les divisions. Cette parole plût beaucoup, & à beaucoup de gens. Le peu d'action que j'eus touchant les Etats Generaux ne fut pas si approuvé. L'on voulut s'imaginer qu'ils rétabliroient l'Etat, & je n'en fus pas persuadé. Je sçavois que la Cour ne les avoit proposez, que pour obliger le Parlement qui les apprehende toûjours, à se brouiller avec la Noblesse. M. le Prince m'avoit dit vingt fois avant sa prison, qu'un Roy ni des Princes du Sang n'en devoient jamais souffrir. Je connoissois la foiblesse de Monsieur, incapable de regir une matiere de cette étenduë. Voila les raisons que j'eus pour ne me pas donner sur cet article le mouvement que beaucoup de gens eus-

ſent ſouhaité de moi : je crois encore que j'avois raiſon. Toutes ces conſiderations firent, qu'au lieu de me réveiller ſur les Etats Generaux, ſur l'aſſemblée de la Nobleſſe, ſur la déclaration contre les Cardinaux, je me confirmai dans la penſée de me repoſer, pour ainſi dire, dans mes dernieres actions, & je cherchai les voyes de le pouvoir faire avec honneur : ce que Monſieur de Châlons m'avoit dit de Monſieur le Prince, joint à ce qui me paroiſſoit des démarches de beaucoup de ſes ſerviteurs, commença à me donner ombrage, & cet ombrage me fit beaucoup de peine, parce que je prévoyois que ſi la fronde ſe brouilloit avec Monſieur le Prince, nous rentrerions dans une confuſion étrange. Je pris le parti dans cette vûë d'aller au devant de tout ce qui pouvoit y donner lieu. J'allai trouver Mademoiſelle de Chevreuſe, je lui dis mes doutes, & après que je l'eus aſſuré que je ferois pour ſes interêts ſans exception, tout ce qu'elle voudroit, je la priai de me permettre de lui repreſenter qu'elle devoit toûjours parler du mariage de M. le Prince de Conti, comme d'un honneur qu'elle recevroit, qui n'étoit pas pourtant ſa-deſſus d'elle, que pour cette raiſon elle ne devoit pas le courir, mais

l'attendre, que toute la dignité y étoit conſervée juſques-là, parce qu'elle avoit été recherchée & pourſuivie même avec de grandes inſtances; qu'il s'agiſſoit de ne rien perdre ; que je ne croyois pas qu'on voulût manquer à ce qui avoit été non ſeulement promis dans la priſon (ſur ce titre que je ne comptois pas pour fort ſolide) mais à ce qui avoit été confirmé depuis par tous les engagemens les plus ſolemnels. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Monſieur le Prince de Conti ſoupoit preſque tous les ſoirs à l'Hôtel de Chevreuſe ; mais qu'ayant des lueurs des diſpoſitions de Monſieur le Prince pour la fronde, qui n'étoient pas ſi favorables que nous avions ſujet de l'eſperer, j'étois perſuadé qu'il étoit de la bonne conduite, de ne pas s'expoſer à une avanture auſſi fâcheuſe que ſeroit celle d'un refus à une perſonne de ſa qualité ; qu'il m'étoit venu dans l'eſprit un moyen qui me paroiſſoit haut & digne de ſa naiſſance, pour nous éclaircir de l'intention de Monſieur le Prince & pour en accelerer l'effet, ſi elle étoit bonne, ou pour en rectifier ou colorer la ſuite, ſi elle étoit mauvaiſe. Que ce moyen étoit que je diſſe à M. le Prince, que Madame ſa mere & elle m'avoient ordonné de l'aſſurer qu'elle ne prétendoit en

aucune maniere du monde ſe ſervir des engagemens qui avoient été pris par les traitez, & qu'elle n'y avoit conſenti que pour avoir la ſatisfaction de lui remettre ſes paroles, & que je le ſuppliois en leur nom de croire, que ſi elles lui faiſoient la moindre peine ou le moindre préjudice aux meſures qu'il pouvoit avoir deſſein de prendre à la Cour, elles s'en déſiſtoient de tout leur cœur, & qu'elles ne laiſſeroient pas de demeurer elles & tous leurs amis attachez à ſon ſervice. Mademoiſelle de Chevreuſe donna dans mon ſens, parce qu'elle n'en avoit jamais d'autre que celui de la perſonne qu'elle aimoit. Mademoiſelle ſa mere y tomba, parce que la lumiere naturelle lui faiſoit toûjours prendre avec avidité, ce qui étoit bon. Laigue s'y oppoſa parce qu'il étoit lourd, & que les gens de ce caractere ont toutes les peines à comprendre ce qui eſt noble. Bellievre, Caumartin, Montréſor l'emporterent à la fin, en lui expliquant ce noble, & en luy faiſant voir que ſi M. le Prince avoit bonne intention, ce procedé l'obligeroit, & s'il l'avoit mauvaiſe, il le retiendroit, & l'empêcheroit au moins de nous accabler, dans le moment où nous en uſions ſi reſpectueuſement, ſi franchement, & ſi honnêtement avec lui. Ce

moment étoit ce que nous avions juſtement le plus à craindre, parce que la conſtitution des choſes nous faiſoit déja voir plus que ſuffiſamment, que ſi nous l'échappions d'abord, nous ne demeurerions pas long-tems ſans en rencontrer de plus défavorables. Jugez, je vous ſupplie, de la délicateſſe de celui qui qui pouvoit unir contre nous l'autorité Royale, purgée du Mazarin, & le parti de M. le Prince purgé de la faction. Sur le tout, quelle ſureté eût eu M. le Duc d'Orleans? Vous voyez que j'avois raiſon d'en prévenir l'orage, & de nous faire un merite de ce qui pouvoit nous l'attirer. Je fis mon ambaſſade à M. le Prince, je mis entre ſes mains la prétention de mon Chapeau, j'y mis le mariage de Mademoiſelle de Chevreuſe. Il s'emporta contre moi, il jura, il me demanda pour qui je le prenois. Je ſortis perſuadé, & je le ſuis encore, qu'il avoit toute l'intention de l'executer. Tout ce que je viens de vous dire de l'aſſemblée des Etats Generaux, de la déliberation contre les Cardinaux, tant François qu'étrangers, fut ce qui remplit la ſcene, depuis le 15. Février 1651. juſqu'au 3. Avril. Je n'en ai pas daté les jours, parce que je vous aurois trop ennuyé par la repetition. Elle fut continuée

tinuée & ſans interruption dans le Parlement ſur ces matieres. La Cour chicanna toutes choſes à ſon ordinaire, & ſe relâcha auſſi de toutes choſes. Elle fit tant par ſes menées, qu'elle fit écrire le Parlement de Paris à tous les autres Parlemens du Royaume, pour les exciter à donner Arrêt contre le Cardinal Mazarin ; & ils le donnerent de telle maniere, qu'ils furent obligez de donner une Déclaration d'innocence à Meſſieurs les Princes, qui fut un panegyrique. Elle fut forcée de donner une Déclaration, par laquelle les Cardinaux, tant François qu'Etrangers ſeroient exclus des Conſeils du Roy, & le Parlement ne ceſſa pas, que le Cardinal n'eût quitté Sedan, & ne fût allé à Brull, maiſon de M. l'Electeur de Cologne. Le Parlement faiſoit tous ces mouvemens le plus naturellement du monde, s'imaginoit-il ; les reſſorts étoient ſous le théatre. Vous les allez voir.

M. le Prince qui étoit inceſſamment ſollicité par la Cour de s'accommoder, égayoit de jour en jour le Parlement, pour le rendre plus néceſſaire, & à la Reine, & à Monſieur ; & comme j'avois interêt à les tenir en gloire & en honneur avec la vieille fronde, je ne m'endormois pas de mon côté. La Reine dont

l'animosité la plus fraîche étoit contre M. le Prince, me faisoit parler dans le même tems, qu'elle n'oublioit rien pour l'obliger à négocier. Le Vicomte d'Autel, Capitaine des Gardes de Monsieur, & mon ami particulier, étoit frere du Maréchal du Plessis-Praslin, & il me pressa sept ou huit jours durant d'avoir une conferennce secrette avec lui pour affaires, me disoit-il, où il y alloit de ma vie & de mon honneur. J'en fis beaucoup de difficulté, parce que je connoissois le Maréchal du Plessis pour un grand Mazarin, & le Vicomte d'Autel pour un bon homme très-capable d'être trompé. Monsieur à qui je rendis compte de l'instance que l'on me faisoit, me commanda d'écouter le Maréchal, en prenant de toutes manieres mes précautions; & ce qui l'obligea à me donner cet ordre, fut que le Maréchal lui fit dire par son frere, qu'il se soûmettroit à tout ce qu'il lui plairoit, si ce qu'il me devoit dire n'étoit de la derniere importance à son Alteſſe Royale. Je le vis toute la nuit chez le Vicomte d'Autel; qui avoit sa chambre à Luxembourg, mais qui avoit aussi son logis en la ruë d'enfer. Il me parla sans façon de la part de la Reine. Il me dit qu'elle avoit toûjours de la bonté pour moi, qu'elle ne me vouloit point perdre,

qu'elle m'en donneroit une marque, en m'avertiſſant que j'étois ſur le bord du précipice ; que M. le Prince traitoit avec elle, qu'elle ne pouvoit pas s'ouvrir davantage, n'étant pas aſſurée de moi ; mais que ſi je voulois m'engager dans ſon ſervice, elle me feroit toucher le détail au doit & à l'œil. Cela étoit, comme vous voyez, un peu trop general. Je répondis qu'en mon particulier je ne douterois jamais de quoi que ce ſoit qu'il plairoit à la Reine de me faire dire : Qu'elle jugeroit bien que Monſieur étant auſſi engagé avec M. le Prince, il ne romproit point avec lui, à moins, non pas ſeulement qu'on lui fiſt voir des faits, mais qu'il les pût lui-même faire voir au public. Cette parole qui étoit pourtant très-raiſonnable, aigrit beaucoup la Reine contre moi, & elle dit au Maréchal : Il veut périr, il périra. Je l'ai ſçû de lui-même plus d'un an après. Voici ce qu'elle vouloit dire. Servien & Lionne traiterent avec M. le Prince, & ils lui promirent pour lui le Gouvernement de Guyenne, & celui de Provence pour Monſieur ſon frere ; la Lieutenance de Roy de Guyenne, & le Gouvernement de Blaye pour M. de la Rochefoucault qui étoit du ſecret de la négociation, & qui étoit même pre-

ſent, M. le Prince devoit avoir par ce Traité ſes Troupes entretenuës dans ces Provinces, à la reſerve de celles qui ſeroient en garniſon dans les places qu'on lui avoit déja renduës. Il avoit mis Meille dans Clermont, Marſin dans Stenay, Boutteville dans Bellegarde, Renaud dans le Château de Dijon, Perſenne dans Mouzon; jugez quel établiſſement. Lionne m'a aſſuré pluſieurs fois depuis, que lui & Servien avoient fait de trés-bonne foi à M. le Prince la propoſition de Guyenne & de Provence, parce qu'il étoit perſuadé qu'il n'y avoit rien que la Cour ne dût faire pour le gagner. Les gens qui veulent croire du myſtére en toutes choſes, ont dit qu'ils ne penſoient qu'à l'amuſer. Ce qui a donné de la couleur à cette opinion, eſt que la choſe leur réuſſit juſtement, comme s'ils en euſſent eu le deſſein; car M. le Prince qui ne douta pas que deux hommes dépendans du Cardinal n'auroient pas eu la hardieſſe de lui faire des propoſitions de cette importance ſans ſon ordre, & qui d'ailleurs trouva d'abord toute la facilité imaginable pour le Gouvernement de Guyenne, dont il fut effectivement pourvû, en laiſſant celui de Bourgogne à Monſieur d'Eſpernon, Monſieur le Prince, dis-je, ne douta point de la promeſſe du Cardinal,

pour le Gouvernement de Provence, & avant que de l'avoir reçû, il conſentit, ou il laiſſa entendre qu'il conſentiroit (l'on en parla diverſement) au changement du Conſeil, ce qui arriva le troiſiéme Avril en la maniere que je vais vous raconter, après que je vous aurai ſupplié de remarquer que cette faute de M. le Prince eſt en mon opinion la plus grande contre la politique qu'il eût jamais faite.

Le 3. Avril Monſieur & M. le Prince étant allez au Palais Royal, Monſieur y apprit que Chavigny qui étoit intime de M. le Prince, avoit été mandé par la Reine, de Touraine où il étoit. Monſieur qui le haiſſoit mortellement, ſe plaignit à la Reine, de ce qu'elle l'avoit fait revenir ſans lui en parler, & d'autant plus qu'elle lui alloit, au moins ſelon le bruit commun, faire prendre la place du Miniſtre au Conſeil. La Reine lui répondit fierement, qu'il avoit fait bien d'autres choſes ſans elle. Monſieur ſortit du Palais Royal, & M. le Prince le ſuivit; & après le Conſeil, la Reine envoya M. de la Vrilliere demander les Sceaux à M. de Châteauneuf. La Reine les donna ſur les dix heures du ſoir à M. le premier Preſident; elle envoya Mon.

ſieur de Sully querir ſon Beaupere pour venir au Conſeil tenir la place du Chancelier. La Tivoliere Lieutenant de ſes Gardes vint donner part à Monſieur entre dix & onze heures de ce changement. Madame & Mademoiſelle de Chevreuſe n'oublierent rien pour lui en faire voir la conſequence, qui ne pouvoit pas être bien difficile à prouver à un Lieutenant General de l'Etat auſſi diverſement & auſſi hautement offenſé qu'il l'étoit. Vous n'aurez pas de peine à croire que je ne conſervois pas dans cette occaſion la moderation ſur laquelle je vous ai tantôt fait mon éloge. Monſieur nous parut très-animé. Il nous aſſembla tous, c'eſt-à-dire, M. le Prince de Conty, M. de Beaufort, Meſſieurs de Nemours, de Briſſac, de la Rochefoucault, de Tavannes frere aîné de celui que vous connoiſſez, de Vitry, de la Motte, d'Eſtampes, de Fieſques & de Montreſor. Il en poſa le fait, & il demanda avis. Montreſor ouvrit celui d'aller demander les Sceaux au premier Preſident de la part de S. A. R. Meſſieurs de Chaulnes, de Briſſac & de Vitri furent du même ſentiment. Le mien fut que celui qui venoit d'être propoſé étoit juſte & fondé ſur le pouvoir legitime de Monſieur,

qu'il étoit même néceſſaire : mais que comme il étoit de ſa bonté d'obvier à tout ce qui pouvoit arriver de plus violent dans une action de cette nature, ma penſée n'étoit pas qu'il fallût ſe ſervir du peuple, comme M. de Chevreuſe venoit de le dire ; mais qu'il ſeroit, ce me ſembloit, plus à propos, que Monſieur fît executer la choſe par ſon Capitaine des Gardes ; que Monſieur de Beaufort & moi, nous pourrions nous tenir ſur les Quais qui ſont des deux côtez du Palais pour contenir le peuple qui n'avoit beſoin que de bride par tout où le nom de Monſieur paroîtroit. M. de Beaufort m'interrompit à ce mot, & il me dit : Je parlerai pour moi, Monſieur, quand j'opinerai : pourquoi m'alleguer ? Je faillis à tomber de mon haut. Il n'y avoit pas eu entre nous la moindre ombre, je ne dis pas de diviſion, mais de mécontentement. M. de Beaufort continua, & me dit qu'il ne répondroit pas que nous puſſions contenir le peuple & l'empêcher de jetter peut-être dans la riviere le premier Preſident. Quelqu'un du parti de Meſſieurs les Princes, je ne me ſouviens pas préciſément ſi ce fut M. de Nemours, ou ſi ce fut M. de la Rochefoucaut, releva & orna ce diſcours de tout ce qui pouvoit donner au mien figu-

re ou couleur d'une exhortation au carnage. M. le Prince ajouta qu'il confeſſoit qu'il n'entendoit rien à la guerre des Pots-de-chambre, & qu'il ſe ſentoit même poltron pour toutes les occaſions du tumulte populaire, & de ſédition; mais que ſi Monſieur croyoit être aſſez outragé pour commencer la Guerre civile, il étoit tout prêt de monter à cheval, à ſe retirer en Bourgogne, & à faire des levées pour ſon ſervice. M. de Beaufort ſe remit encore ſur le méme ton, ce fut préciſément ce qui abbatit Monſieur, parce que voyant M. de Beaufort dans les ſentimens de M. le Prince, il crut que le peuple ſe partageroit entre lui & moi. Vous avez ſans doute la curioſité de ſçavoir le ſujet qui pût obliger M. de Beaufort à cette conduite; vous en ſerez bien étonné quand vous le ſçaurez. Gonzeville qui étoit Lieutenant de ſes Gardes m'a dit depuis, que Madame de Nemours ſa ſœur, qu'il aimoit fort, l'avoit obligé par ſes larmes, plûtôt que par ſes raiſons, dans une converſation qu'il eut l'après diner avec elle, à ne ſe point ſéparer de M. de Nemours, qui étoit inſéparable de M. le Prince, & que ces efforts ſe firent de concert avec Madame de Montbazon,

qu'il prétendoit avoir été perſuadée d'un côté par Vigneuil, & de l'autre par le Maréchal d'Albret, qui tous deux s'accorderent en ce tems-là pour ſe déſunir de la fronde. Madame de Montbazon a toûjours ſoûtenu au Preſident de Bellievre, qu'elle n'avoit jamais été de ce complot, & qu'elle fut plus ſurpriſe que perſonne, quand Monſieur de Beaufort lui dit le lendemain au matin ce qui s'étoit paſſé. Le Preſident de Bellievre ne faiſoit aucun fond ſur ce qu'elle diſoit, & particulierement ſur cette matiere. Monſieur de Beaufort prit ſi mal ſon parti, qu'il tomba tout d'un coup à rien. Vous le verrez par la ſuite, & que par conſequent Madame de Montbazon avoit raiſon de ne pas prendre ſur elle ſa conduite. Gonzeville m'a ſouvent dit depuis que M. de Beaufort en fut au déſeſpoir dès le lendemain. Je ſçai que Billot qui étoit ſon Ecuyer a dit le contraire. Tout cela eſt aſſez incertain. Ce qui m'en a paru de plus ſeur, eſt qu'il me crut perdu, voyant la Cour & M. le Prince réunis, & croyant que Monſieur n'auroit pas la force de me ſoûtenir contr'eux. Il ne jugea pas bien, car je ſuis perſuadé que ſi lui-même ne ſe fût pas détaché, Monſieur eût fait tout

ce que nous aurions desiré & qu'il l'eût même fait à jeu sûr. Il ne tint pas à moi de lui faire connoître qu'il le pouvoit même sans lui : car comme il fut entré après cette conference dans la chambre de Madame, où Madame & Mademoiselle de Chevreuse l'attendoient. je lui proposai en leur presence d'amuser sous prétexte de toucher encore sur le même sujet, Messieurs les Princes, & je ne lui demandois que deux heures de tems pour faire prendre les armes aux Colonels, & pour leur faire voir qu'il étoit absolument maître du peuple. Madame qui pleuroit de colere, & qui vouloit à toute force que l'on prît ce parti, l'ébranla. Mais si nous prenons cette resolution, dit-il, il faut les arrêter toute à cette heure. Ils sont allez dans le cabinet des Livres, répondit Mademoiselle de Chevreuse, attendre vôtre Alteſſe Royale, il n'y a qu'à donner un tour à la clef pour les y enfermer. J'envie cet honneur au Vicomte d'Autel, ce sera une belle chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles. Elle fit un saut en disant cela pour y aller. La grandeur de la proposition étonna Monsieur, & comme je connoissois parfaitement son naturel, je ne

lui avois pas fait d'abord, & je ne lui avois parlé que de les amuſer. Comme il avoit de l'eſprit, il jugea bien, que dès qu'il y auroit du bruit dans la Ville, il ſeroit abſolument néceſſaire de les arrêter, & ſon imagination lui en arracha la propoſition. Si Mademoiſelle de Chevreuſe n'eût rien dit, je ne l'euſſe pas relevée, & Monſieur m'eût peut-être laiſſé faire, ce qui lui eût impoſé la néceſſité d'executer ce ce qu'il avoit imaginé. L'impetuoſité de Mademoiſelle de Chevreuſe lui approcha d'abord toute l'action. Il n'y a rien qui effraye tant une ame foible. il ſe mit à ſifler, ce qui n'étoit jamais un bon ſigne, quoiqu'il ne fût pas rare. Il s'en alla rêver dans une croiſée, il nous remit au lendemain, il paſſa dans le cabinet des Livres, où il donna congé à la Compagnie, & Meſſieurs les Princes ſortirent du Luxembourg, en ſe mocquant publiquement ſur les degrez de la guerre des Pots-de-chambre. Comme j'étois le lendemain au matin dans la chambre de Mademoiſelle de Chevreuſe, le Preſident de Viole y entra fort embarraſſé, à ce qu'il nous parut, il ſe démêla de l'ambaſſade qu'il avoit aportée comme un homme qui en étoit fort honteux. Il mangea la moitié de ce qu'il avoit à dire.

Nous comprîmes par l'autre qu'il venoit déclarer la rupture du mariage. Mademoiſelle de Chevreuſe qui s'habilloit auprès du feu ſe prit à rire. Vous jugez bien que nous ne fumes pas ſurpris de la choſe ; mais je vous avouë que je le ſuis encore de la maniere. Je n'ai jamais pû la concevoir ; & qui plus eſt, je n'ai jamais pû la faire expliquer. J'en ai parlé mille fois à Monſieur le Prince, j'en ai parlé à Madame de Longueville, j'en ai parlé à Monſieur de la Rochefoucault, aucun d'eux ne m'a pu alleguer aucune raiſon de ce procedé ſi peu ordinaire en de pareilles occaſions, où l'on cherche du moins toûjours des prétextes. L'on dit après que la Reine avoit défendu cette alliance ; & je n'en doute pas : mais je ſçai bien que Viole n'en dit pas un mot dans ſon compliment. Ce qui eſt encore de plus étonnant eſt que Madame de Longueville m'a dit vingt fois depuis ſa devotion, qu'elle n'avoit point rompu ce mariage, que Monſieur de la Rochefoucault me l'a confirmé, & que Monſieur le Prince, qui eſt l'homme du monde le moins menteur, m'a juré d'une part, qu'il n'y avoit directement ni indirectement contribué. Comme je diſois un jour à Guitaud, que cette verité m'étonnoit, il me répondit

qu'il n'en étoit point étonné ; parce qu'il avoit remarqué ſur beaucoup d'articles, que Monſieur le Prince & Madame ſa ſœur avoient oublié la plûpart des circonſtances de ce qui s'étoit paſſé en ce tems-là. Faites reflexion, je vous ſupplie, ſur l'inutilité des recherches qui ſe font tous les jours par les gens d'étude, des ſiécles qui ſont plus éloignez.

Auſſi-tôt que Viole fut ſorti de l'Hôtel de Chevreuſe, je reçûs un billet de Joüi, qui étoit à Monſieur, qui portoit que ſon Alteſſe Royale s'étoit levée de fort bon matin, qu'elle paroiſſoit conſternée ; que Monſieur le Maréchal de Grammont l'avoit entretenu fort longtems, & que Goulas avoit eu une conference particuliere avec lui, & que le Maréchal de la Ferté Imbaut qui étoit une maniere de Giraſol, commençoit à fuir à cauſe qu'il étoit marqué à la maiſon pour être de mes amis. Le marquis de la Sablonniere qui commandoit le Regiment de Valois, qui étoit auſſi mon ami, entra auſſi un moment après pour m'avertir que Goulas étoit allé chez Chavigny avec un viſage fort guay, au ſortir de la converſation qu'il avoit euë avec Monſieur. Madame de Chevreuſe reçût en même tems un billet de Madame, qui la chargeoit de me dire que je

me tinſſe ſur mes gardes, & qu'elle mourroit de peur que les menaces que l'on faiſoit à Monſieur ne l'obligeaſſent à m'abandonner. Ces avis me pouſſerent à me faire un merite auprès de Monſieur, de ce que j'avois ſujet de craindre de ſa foibleſſe, & de ce que je voyois néceſſaire pour ma ſureté. Je déclaray ma penſée à l'Hôtel de Chevreuſe, en preſence des gens les plus affidez du parti. Ils l'approuverent. Je l'executai. La voici.

J'allai trouver Monſieur : je lui dis qu'ayant eu l'honneur & la ſatisfaction de le ſervir dans les deux choſes qu'il avoit eu le plus à cœur qui étoit l'éloignement du Mazarin & la liberté de Meſſieurs les Princes, je me ſentois obligé de rentrer purement dans les exercices de ma profeſſion, quand je n'en aurois point d'autres raiſons que celles de prendre un tems auſſi propre que celui-là pour m'y remettre. Que je ſerois le plus imprudent de tous les hommes, ſi je manquois dans une occaſion, où non-ſeulement mon ſervice ne lui étoit plus utile, mais ma preſence même lui ſeroit d'un grand embarras. Je n'ignorois pas qu'il étoit accablé d'inſtances & d'importunitez ſur mon ſujet, que je le conjurois de les faire finir en me permettant de me re-

tirer à mon Cloître. Il ſeroit inutile que je vous achevaſſe ce diſcours, vous en devinez aſſez la ſuite. Je ne puis vous exprimer les tranſports de joye qui parurent dans les yeux & ſur le viſage de Monſieur, quoiqu'il fût l'homme du monde le plus diſſimulé, & qu'il fiſt en partie tous ſes efforts pour me retenir. Il me promit qu'il ne m'abandonneroit jamais. Il m'avoüa que la Reine l'en preſſoit, il m'aſſura que quoique la réunion de la Reine & des Princes l'obligeât à faire bonne mine, il n'oublieroit jamais le cruel outrage qu'il venoit de recevoir. Il auroit fait des paſſes merveilleuſes, ſi Monſieur de Beaufort ne lui avoit pas manqué; que ſa deſertion étoit cauſe qu'il avoit molli; parce qu'il avoit crû qu'il pourroit partager le peuple; que je me donnaſſe un peu de patience, & que je verrois qu'il ſçauroit bien prendre ſon tems pour remettre les gens dans leur devoir. Je ne me rendis pas: il ſe rendit, mais avec de grandes promeſſes de me conſerver toute ſa vie dans ſon cœur, & de conſerver par le canal de Joüi un commerce ſecret. Il voulut ſçavoir mon ſentiment ſur la conduite qu'il avoit à tenir, & il me mena chez Madame qui étoit au lit, pour me le faire dire devant elle. Je lui conſeillai

de s'accommoder avec la Cour & de mettre pour unique condition, que l'on ôtât les Sceaux à Monsieur le premier Président; ce que je fis sans aucune animosité contre sa personne; car il est vrai que bien que nous fussions de contraire parti, je l'aimois naturellement; mais parce que j'eusses crû trahir ce que je devois à Monsieur, si je ne lui eusse répresenté la honte qu'il y auroit eu pour lui de souffrir que les Sceaux demeurassent à un homme qui les avoit eus sans la participation du Lieutenant general de l'Etat.

Madame reprit tout d'un coup : Et de Chavigny, vous n'en dites rien; Non, Madame, lui répondis-je, parce qu'il est bon qu'il demeure : la Reine le hait mortellement, & il hait mortellement le Mazarin : on ne l'a remis au Conseil que parce qu'il plaît à Monsieur le Prince. Voila deux ou trois grains qui alterent la composition du monde la plus naturelle Laissez-le, dis-je, Madame, il est admirable pour Monsieur, dont l'interêt n'est pas qu'une consideration dans laquelle on n'entre que par force, dure long-tems. Vous remarquerez s'il vous plaît, que ce Monsieur de Chavigny dont est question, ayant été favori & même fils, à ce que l'on a crû du Cardinal de Richelieu, avoit été fait

par lui Chancelier de Monſieur; & que ce Chancelier traitoit ſi familierement Monſieur, ſon maître, qu'un jour il lui fit tomber un bouton de ſon pourpoint, en lui diſant : Je veux bien que vous ſçachiez, que Monſieur le Cardinal vous fera ſauter quand il voudra comme je fais ſauter ce bouton. Je tiens ce que je vous dis de la bouche même de Monſieur. Vous voyez que Madame n'avoit pas tout-à-fait tort de ſe reſſouvenir de Monſieur de Chavigny. Monſieur eut de la peine à le ſouffrir dans le Conſeil, il ſe rendit pourtant à ma raiſon il n'opiniâtra que le Garde des Sceaux, on s'en deſiſta : on crut à la Cour que l'on en étoit quitte à bon marché, & l'on avoit raiſon. Au ſortir de chez Monſieur, j'allai prendre congé de Meſſieurs les Princes. Ils étoient avec Madame de Longueville & Madame la Palatine, à l'Hôtel de Condé. Monſieur le Prince de Conty reçut mon compliment en riant & en me traitant de ſon Pere Hermite. Madame de Longueville ne me parut pas y faire beaucoup de reflexion. Monſieur le Prince en conçût la conſequence, & je vis clairement que ce pas de Ballet l'avoit ſurpris. Madame la Palatine en obſerva plus que perſonne la cadence, comme vous verrez dans la ſuite. Je

me retirai dans mon Cloître de Nôtre-Dame, où je ne m'abandonnois pas si fort à la Providence, que je ne me serviſſe des moyens humains, pour me défendre de l'inſulte de mes ennemis. Annery avec la nobleſſe du Vexin me rejoignit. Chateaubriant & Chateaurenault, le Vicomte de Lamet, Argenteüil, le Chevalier d'Humieres ſe logerent dans le Cloître. Balaut & le Comte de Grafort, avec cinquante officiers Ecoſſois qui avoient été des troupes de Montroſe, furent diſtribuez dans les maiſons de la rue Neuve qui m'étoient les plus affectionnées. Les Colonels & les Capitaines du quartier, qui étoient dans mes interêts, eurent chacun leur ſignal & leur mot de raliement. Enfin je me réſolus d'attendre ce que le Chapitre des accidens produiroit, en rempliſſant exactement les devoirs de ma profeſſion, & en ne donnant plus aucune apparence d'intrigue du monde. Joüi ne me voyoit qu'en cachette : je n'allois plus que la nuit à l'Hôtel de Chevreuſe avec Mallere ; je ne voyois plus que des Chanoines & des Curez, la raillerie en étoit forte au Palais Royal & à l'Hôtel de Condé. Je fis faire en ce tems-là une volliére dans une croiſée, & Nogent en fit ce proverbe : Le Coadjuteur ſifle ſes linotes. La diſpoſition de Paris

me conſoloit fort du ridicule du Palais Royal, j'y étois fort bien, & dautant mieux que tout le monde étoit fort mal. Les Curez, les Habitans, les Mandians avoient été informez des négotiations de Monſieur le Prince. Je donnai des bottes à Monſieur de Beaufort qu'il ne para pas avec toute l'adreſſe qui eût été néceſſaire. Monſieur de Châteauneuf qui s'étoit retiré à Montrouge, après qu'on lui eut ôté les Sceaux, me donnoit tous les avis qui lui venoient d'ordinaire très-bons, & du Maréchal de Villeroy & du Commandeur du Jarz. Monſieur qui dans le fond du cœur étoit enragé contre la Cour, entretenoit très ſoigneuſement le commerce que j'avois avec lui. Voici ce qui donna la forme à ce préalable. Le Vicomte d'Autel vint chez moi entre minuit & une heure, & il me dit que le Maréchal du Pleſſis ſon frere étoit dans le fond de ſon caroſſe à la porte. Comme il fut entré, il m'embraſſa en me diſant : Je vous ſalue comme nôtre Miniſtre. Et comme il vit que je ſouriois à ce mot, il ajouta : Non, je ne raille pas : il ne tiendra qu'à vous que vous ne le ſoyez. La Reine me vient de commander de vous dire, qu'elle remet entre vos mains la Perſonne du Roy & ſa Couronne. Ecoutez-moi. Il me conta enſuite

tout le prétendu traité de M. le Prince avec Servien & Lionne, dont je vous ai déja parlé. Il me dit que le Cardinal avoit mandé à la Reine, que ſi elle ajoutoit le Gouvernement de Provence à celui de Guienne, ſur lequel elle venoit de ſe relâcher, elle étoit dèshonnorée à tout jamais, & que le Roi ſon fils, quand il ſeroit en âge, la conſidereroit comme celle qui avoit perdu ſon Etat; qu'elle voyoit ſon zele pour ſon ſervice dans un avis auſſi contraire à ſes propres interêts : Que ce traité portoit ſon rétabliſſement; qu'il y pouvoit trouver ſon compte, parce que le Miniſtre d'un Roy affoibli trouve quelquefois plus d'avantage pour ſon particulier dans l'adminiſtration de l'autorité, que dans ſon agrandiſſement (il eut eu peine à prouver cette theſe ;) mais qu'il aimoit mieux être toute ſa vie mandiant de porte en porte, que de conſentir que la Reine contribuât elle-même à cette diminution, & particulierement pour la conſideration de lui Mazarin. Le Maréchal de Pleſſis à ce mot, tira la lettre de ſa poche écrite de la main du Cardinal que je connoiſſois très-bien. Je ne me ſouviens pas d'avoir vû en ma vie une ſi belle lettre. Voici ce qui me la fit croire autentique; ce n'eſt pas de ce qu'elle n'étoit pas en

chiffre, car elle étoit venue par une voye ſi ſeure que je ne m'y attendois pas : mais elle finiſſoit ainſi : Vous ſçavez, Madame, que le plus capital ennemi que j'aye eſt le Coadjuteur : ſervez-vous-en plûtôt que de traiter avec Monſieur le Prince aux conditions qu'il demande : Faites-le Cardinal : donnez-lui ma place : mettez-le dans mon appartement ; il ſera peut-être plus à Monſieur qu'à vôtre Majeſté ; mais Monſieur ne veut pas la perte de l'Etat, ſes intentions dans le fond ne ſont pas mauvaiſes. Enfin tout, Madame, plûtôt que d'accorder à Monſieur le Prince ce qu'il demande : s'il l'obtenoit, il n'y auroit plus qu'à le mener à Reims. Voila la lettre du Cardinal, je ne me ſouviens peut-être pas des paroles; mais je ſuis aſſuré que c'en étoit la ſubſtance. Je crois que vous ne condamnerez pas le jugement que je fis dans mon ame de cette lettre. Je témoignai au Maréchal que je la croyois très-ſincere, & qu'il ne ſe pouvoit pas par conſequent que je ne me ſentiſſe trés-obligé : mais comme dans la verité je n'en pris que la moitié pour bonne du côte de la Cour, je me réſolus auſſi ſans balancer d'en uſer de même du mien ; de ne point accepter le miniſtere, & d'en tirer, ſi je pouvois, le Cardinalat. Je répondis au Maréchal du Pleſſis que

j'etois ſenſiblement obligé à la Reine, & que pour lui témoigner ma reconnoiſſance, je la ſupplios d'être perſuadée que je voulois toûjours la ſervir ſans interêt ; que j'etois très-incapable du miniſtere par toutes ſortes de raiſons ; qu'il n'étoit pas même de la dignité de la Reine d'y inſerer un homme encore tout chaud & tout fumant, pour ainſi parler, de la faction ; que ce titre me rendroit inutile à ſon ſervice du côté de Monſieur, & encore beaucoup davantage de celui du peuple, qui étoient les deux endroits qui dans la conjoncture preſente lui étoient les plus conſiderables. Mais, reprit tout d'un coup le Maréchal du Pleſſis, il faut quelqu'un pour remplir la niche : tant qu'elle ſera vuide, Monſieur le Prince dira toûjours que l'on y veut remettre Monſieur le Cardinal, & c'eſt ce qui lui donnera de la force. Vous avez d'autres ſujets, lui répondis-je, bien plus propres à cela que moi. A quoi le Maréchal répondit : Le premier Preſident ne ſeroit pas agreable anx Frondeurs, Chavigny ne le ſera jamais à la Reine & à Monſieur. Après bien des tours je lui nommai Monſieur de Châteauneuf. Il s'écria à ce mot : Hé quoi, vous ne ſçavez pas que c'eſt le plus grand ennemi que vous ayez au monde ; Vous

ne ſçavez pas que ce fut lui qui s'oppoſa à vôtre chapeau à Fontainebleau ? Vous ne ſçavez pas que ce fut lui qui écrivit ce beau memorial qui fut lû à vôtre honneur & louange au Parlement ? Voici préciſement où j'ai appris cette derniere circonſtance, car je ſçavois deja la pieçe de Fontainebleau. Je répondis au Maréchal que je n'étois peut-être pas ſi ignorant qu'il ſe l'imaginoit, mais que les tems avoient apporté des raccommodemens, qui à l'égard du public avoient couvert le paſſé, que je craignois comme la mort la néceſſité des Apologies. Mais, reprit le Maréchal, ſi nous vous remettions en main les Memoires envoyez au Parlement ? Si vous me les remettiez en main, j'abandonnerois Monſieur de Châteauneuf ; car en ce cas, le Memoire qui a été écrit depuis nôtre racommodement me ſervira d'Apologie. Le Maréchal s'agita beaucoup ſur cet article, ſur lequel il prit occaſion de me dire plus délicatement qu'à lui n'appartenoit, que Monſieur m'avoit auſſi abandonné, ce qu'il coula pour découvrir comment j'etois avec lui. Je voulus bien lui en donner le contentement, en lui répondant qu'il étoit vrai, mais que je ne le traiterois pas néanmoins comme Monſieur de Châteauneuf. J'ajoutai à la ré-

ponſe un petit ſouris, comme s'il m'eût échappé, pour lui faire voir que je n'étois pas peut-être ſi maltraité de Monſieur que l'on l'avoit crû. Comme il vit que je m'étois renfermé après cette petite lueur, il me dit : Il faudroit que vous viſſiez vous-même la Reine. Je ne fis pas ſemblant de l'avoir entendu. Il le répeta encore une fois, & puis tout d'un coup il jetta ſur ma table un papier, en diſant. Tenez, liſez : vous fierez-vous à cela ? C'étoit un Ecrit ſigné de la Reine qui me promettoit toute ſorte de ſureté, ſi je voulois aller au Palais Royal. Non, dis-je au Maréchal, & vous l'allez voir. Je baiſai le papier avec un profond reſpect & je le jettai dans le feu, en diſant : Quand me voulez-vous mener chez la Reine ? Je n'ai jamais vû un homme plus ſurpris que le Maréchal. Nous convinmes que je me trouverois à minuit dans le Cloître de Saint-Honoré. Je n'y manquai pas. Il me mena au petit Oratoire par un degré dérobé. La Reine y entra un quart d'heure après. Le Maréchal ſortit, & je demeurai ſeul avec elle. Elle n'oublia rien pour m'obliger à prendre le titre de Miniſtre, & l'appartement du Cardinal au Palais Royal, que ce qui étoit préciſément & uuniquement néceſſaire pour m'y réſoudre:

réſoudre : car je connus clairement qu'elle avoit plus que jamais le Cardinal dans l'eſprit & dans le cœur ; & quoiqu'elle affectât de me dire qu'elle l'eſtimoit beaucoup & qu'elle l'aimoit fort, mais qu'elle ne vouloit point perdre l'Etat pour lui, j'eus tout lieu de croire qu'elle y étoit plus diſpoſée que jamais. Je fus convaincu avant même que je ſortiſſe de l'Oratoire, que je ne me trompois pas dans mon jugement ; car auſſi-tôt qu'elle eût vû que je ne me rendois pas ſur le miniſtere, elle me montra le Cardinalat : mais comme épriſe des efforts que je faiſois pour l'amour d'elle, me diſoit-elle, pour le rétabliſſement du Mazarin. Je crus alors qu'il étoit néceſſaire que je m'ouvriſſe, quoique le pas fût fort délicat ; mais j'ai toute ma vie eſtimé que quand on ſe trouvoit obligé à faire un diſcours que l'on prevoioit ne devoir pas agréer, on ne ſçauroit lui donner trop d'apparence de ſincerité, & parce que c'eſt l'unique voye pour l'adoucir. Voici ce que, ſur ce principe, je dis à la Reine : Je ſuis au deſeſpoir, Madame, qu'il ait plû à Dieu de réduire les affaires dans un état qui ne me permet pas ſeulement, mais qui ordonne à un Sujet de parler à ſa Souveraine, comme je vais parler à vôtre Majeſté. Elle ſçait mieux

que perſonne que l'un de mes crimes auprès du Cardinal eſt de l'avoir prédit. J'ai paſſé pour l'Auteur de ce dont je n'ai jamais été que le Prophete. Voici, Madame, Dieu ſçait mon cœur, l'homme de France ſans exception qui en eſt le plus affligé. Vôtre Majeſté ſouhaite & avec beaucoup de juſtice de s'en tirer ; & je la ſuplie très-humblement de me permettre de lui dire qu'elle ne le peut faire à mon ſens, tant qu'elle penſera au rétabliſſement de Monſieur le Cardinal. Ce que je ne dis pas, Madame, dans la penſée que je le puiſſe perſuader à vôtre Majeſté, ce n'eſt que pour m'acquitter de ce que je dois. Je cours le plus legerement qu'il m'eſt poſſible ſur le point que je ſçai n'être pas agreable à Vôtre Majeſté, & je paſſe à ce qui me regarde. J'ai Madame, une paſſion ſi violente de pouvoir récompenſer par mes ſervices ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernieres occaſions, que je ne connois plus de regle à mes actions, que celle que je forme ſur le plus & ſur le moins de ce peu d'utilité dont elles vous peuvent être. Je ne puis proferer ce mot ſans revenir encore à ſupplier tres-humblement Vôtre Majeſté de me le pardonner. Dans les tems ordinaires il ſeroit criminel, parce que l'on ne doit conſi-

derer que la volonté du Maître : dans les malheurs où l'état eſt tombé, l'on peut & l'on eſt même obligé, lorſqu'on ſe trouve dans de certains poſtes, à n'avoir égard qu'à ſon ſervice, & c'eſt ce dont un homme de bien ne ſe doit jamais tenir diſpenſé. Je manquerois au reſpect que je dois à vôtre Majeſté, ſi je prêtendois contretenir par toute autre voye que par une très humble & très-ſimple remontrance, les penſées qu'elle a pour Monſieur le Cardinal ; mais je crois que je n'en ſors pas, vû les circonſtances, en lui repreſentant avec une profonde ſoumiſſion, ce qui me peut rendre utile ou inutile à ſon ſervice dans les conjonctures préſentes. Vous avez, Madame, à vous défendre contre Monſieur le Prince qui veut le rétabliſſement de Monſieur le Cardinal, à condition que vous lui donnerez par avance dequoi le perdre quand il lui plaira. Vous avez beſoin pour lui reſiſter de Monſieur qui ne veut point le rétabliſſement du Cardinal, & qui ſuppoſé ſon excluſion, veut ſans exception ce qu'il vous plaira. Vous ne voulez, Madame, ni donner à Monſieur le Prince ce qu'il demande, ni à Monſieur ce qu'il ſouhaite. J'ai toutes les paſſions du monde de vous ſervir contre l'un, & de vous ſervir auprès de l'autre ; & il eſt conſtant

que je ne puis réuſſir qu'en prenant les moyens qui ſont propres à ces deux fins. Monſieur le Prince n'a de force contre vôtre Majeſté, que celle qu'il tire de la haine qu'on a contre M. le Cardinal; & Monſieur n'a de conſideration, hors celle de ſa naiſſance, capable de vous ſervir utilement contre Monſieur le Prince, que celle qu'il emprunté de ce qu'il a fait contre le même Monſieur le Cardinal. Vous voyez, Madame, qu'il faudroit beaucoup d'art pour concilier ces contradictoires, quand même l'eſprit de Monſieur ſeroit gagné en ſa faveur. Il ne l'eſt pas, & je vous proteſte que je ne crois pas qu'il puiſſe l'être; que s'il entrevoyoit que je l'y vouluſſe porter, il ſe mettroit aujourd'hui plûtôt que demain entre les mains de Monſieur le Prince. La Reine ſourit à ces dernieres paroles, & elle me dit: Si vous le vouliez! Non, Madame, repris je, je vous le jure, ſur ce qu'il y a en ce monde de plus ſacré. Revenez à moi, me dit-elle, & je me moquerai de vôtre Monſieur qui eſt le dernier des hommes. Je lui répondis: Je vous jure, Madame, que ſi j'avois fait ce pas, & qu'il parut le moins du monde que je me fuſſe radouci pour Monſieur le Cardinal, je ſerois plus inutile, auprès de Monſieur & dans le

peuple, à vôtre ſervice, que le Prelat d'Arles, parce que je ſerois ſans comparai ſon plus haï de l'un & de l'autre. La Reine ſe mit en colere, & elle me dit que Dieu protegeroit le Roy ſon fils, puiſque tout le monde l'abandonnoit. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvemens dont elle revint aprés aſſez bonnement. Je voulus prendre ce moment pour ſuivre le fil du diſcours que je lui avois commencé. Elle m'interrompit en me diſant : Je ne vous blâme pas tant à l'égard de Monſieur que vous penſez : c'eſt un étrange Seigneur. Mais, reprit-elle tout d'un coup, j'ai fait tout pour vous, je vous ai offert place dans le Conſeil ; je vous offre la nomination au Cardinalat. Que ferez-vous pour moi ? Si vôtre Majeſté, lui répondis-je, m'avoit permis d'achever ce que j'avois tantôt commencé, elle auroit, dis-je, vû que je n'étois pas venu ici pour recevoir des graces, mais pour eſſayer de les meriter. Le viſage de la Reine s'épanoüit à ce mot. Et que ferez-vous, me dit-elle fort doucement ? vôtre Majeſté me permet-elle, ou plûtôt me commande-t-elle, lui répondis-je, de dire une ſottiſe ; parce que ce ſera manquer au reſpect qu'on doit au ſang Royal ? Dites, dites, reprit la Reine avec impacience. J'obligerai,

Madame, lui répondis-je, Monſieur le Prince de ſortir de Paris avant qu'il ſoit huit jours, & je lui enleverai Monſieur dès demain. La Reine tranſportée de joye me tendit la main en me diſant: Touchez là & vous êtes après demain Cardinal, & de plus le ſecond de mes amis. Elle entra enſuite dans le moyen, je le lui expliquai, il lui plut juſqu'à l'emportement. Elle eut la bonté de ſouffrir que je lui fiſſe un détail & une maniere d'apologie du paſſé. Elle conçut ou elle fit ſemblant de concevoir une partie de mes raiſons; elle combatit les autres avec bonté & douceur. Elle revint enſuite à me parler du Mazarin, & à me dire qu'elle vouloit que nous fuſſions amis. Je lui fis voir que je me rendrois abſolument inutile à ſon ſervice, pour peu que l'on touchât à cette corde; que je la conjurois de me laiſſer le caractere de ſon ennemi. Mais vraiment, dit la Reine, je ne crois pas qu'il y ait eut une choſe ſi étrange que celle-là: il faut que pour me ſervir vous deveniez ènnemi de celui qui a ma confidence, Oüi, Madame, il le faut; & n'ai-je pas dit à Vôtre Majeſté en entrant ici que l'on eſt tombé dans un tems où un homme de bien a honte de parler comme il y eſt obligé? J'ajoûtai; Mais, Madame, pour

faire voir à vôtre Majeſté que je vai même à l'égard de Monſieur le Cardinal, juſqu'où mon devoir & mon honneur me le permentent, je lui fais une propoſition : qu'il ſe ſerve de l'état où je ſuis avec Monſieur le Prince, comme je me ſers de l'état où Monſieur le Prince eſt avec lui; il y pourra peut-être trouver ſon compte comme j'y trouve le mien. La Reine ſe prit à rire & de bon cœur ; puis elle me demanda ſi je dirois à Monſieur ce qui venoit de ſe paſſer. Je lui répondis, que je ſçavois certainement qu'il l'approuveroit ; & que pour lui témoigner le lendemain il lui parleroit ou d'un Apartement qu'elle vouloit faire, ou faire accommoder à Fontaine bleau. Comme je la ſupliois de me garder le ſecret, elle me répondit qu'elle en avoit encore plus de ſujet que je ne penſois. Elle me dit ſur cela tout ce que la rage fait dire contre Servien & Lionne, qu'elle appella vingt fois perfides. Elle traita Chavigny de petit coquin ; elle finit par le Tellier en diſant : Il n'eſt pas traître comme les autres, mais il eſt foible, & il n'eſt pas aſſez reconnoiſſant. Mais, Madame, repris je, je ſupplie vôtre Majeſté de me permettre de lui dire, que tant que la niche du premier Miniſtre ſera vuide, on prendra une grande force,

parce qu'il la fera toûjours paroître comme prête à recevoir le Cardinal. Il eſt vrai, me répondit la Reine, & j'ai fait reflexion à ce que vous en avez dit la nuit paſſée au Maréchal du Pleſſis. Le vieux Châteauneuf eſt bon pour cela; mais M. le Cardinal y aura bien de la peine, parce qu'il le hait mortellement, & il en a ſujet. Le Tellier croit qu'il n'y a que lui à mettre en cette place. Mais à propos de cela, ajouta-t-elle, j'admire vôtre folie. Vous vous faites un point d'honneur de retablir cet homme qui eſt le plus grand ennemi que vous ayez ſur la terre; attendez. En diſant cette parole, elle ſortit du petit Oratoire, & elle y rentra auſſitôt, & elle jetta ſur le petit Autel le memoire qui avoit été envoyé contre moi au Parlement, broüillé & raturé, mais écrit de la main de Monſieur de Châteauneuf. Je lui dis aprés l'avoir lû: S'il vous plaît, Madame, de me permettre de le faire voir, je me ſéparerai dès demain de M. de Châteauneuf; mais vôtre Majeſté juge bien qu'à moins d'une juſtification de cette nature, je me deshonnorerois. Non, répondit la Reine, je ne veux pas que vous le montriez: Châteauneuf nous eſt bon, & au contraire, il faut que lui faſſiez meilleur viſage que jamais. Elle me reprit des mains

ce papier. Je le garde, dit-elle, pour le faire voir à ſa bonne amie Madame de Chevreuſe. Mais à propos de bonne amie, vous en avez une, ajouta la Reine, peut-être meilleure que vous ne penſez; devinez-la. C'eſt la Palatine, reprit-elle. Je demeurai tout étonné, parce que je croyois la Palatine encore tout-à-fait dans les interêts de M. le Prince. Vous êtes ſurpris, me dit la Reine, elle eſt moins contente de M. le Prince que vous ne l'êtes; voyiez-la. Je ſuis convenue avec elle, que vous regleriez enſemble ce qu'il faut mander ſur tout ceci à M. le Cardinal; car vous voyez facilement que je n'excuterai rien ſans avoir de ſes nouvelles. Ce n'eſt pas, ajouta-t-elle, que cela ſoit néceſſaire à l'égard de vôtre Cardinalat, car il eſt très-réſolu, & il reconnoît de bonne foi que vous ne pouvez plus vous en défendre vous-méme: mais enfin il le faut perſuader pour Châteauneuf, ce qui ſera très-difficile. La Palatine vous dira encore d'autres choſes. Il faut que Bartes parte, le tems preſſe. Vous voyez, comme M. le Prince me traite; il me brave tous les jours depuis que j'ai déſavoüé mes deux traîtres (c'eſt ainſi qu'elle appelloit Servien & Lionne.) Vous verrez qu'elle changea bientôt de ſentiment à l'égard du dernier.

Je pris ce moment où elle rougiſſoit de colere, pour lui bien faire ma cour, en lui répondant : Avant qu'il ſoit deux jours, Madame, M. le Prince ne vous bravera plus. Vôtre Majeſté veut attendre des nouvelles pour effectuer ce qu'elle me fait l'honneur de me promettre, je la ſupplie très-humblement de me permettre de n'atendre rien pour la ſervir. La Reine fut touchée de cette parole, qui lui parut honnête ; le vrai eſt qu'elle m'étoit des plus néceſſaires : car je voyois que M. le Prince depuis cinq ou ſix jours, gagnoit du terrain par les éclats qu'il faiſoit cõtre Mazarin ; qu'il étoit tems que je paruſſe pour en prendre ma párt. Je fis valoir ſans affectation à la Reine, la démarche que je méditois ; & j'achevai de lui expliquer la maniere que je lui avois déja touchée dans cet entretien. La tendreſſe qu'elle avoit pour le Cardinal, fit qu'elle eut un peu de peine que je continuaſſe à ne le pas épargner dans le Parlement, où l'on étoit obligé à tous les quarts d'heure de le déchirer. Elle ſe rendit toutefois à la conſideration de la néceſſité. Comme j'étois déja ſorti de l'Oratoire, elle me rappella pour me dire q'au moins je me reſſouvinſſe que c'étoit M. le Cardinal qui lui avoit fait inſtance de me donner la nomination. A quoi je lui répondis, que je m'en ſentois très-obligé, & que

je lui en témoignerois toûjours ma reconnoiſſance en tout ce qui ne ſeroit pas contre mon honneur, qu'elle ſçavoit ce que je lui en avois dit d'abord, & qu'elle pouvoit s'aſſurer que je la tromperois doublement, ſi je lui diſois que je la puiſſe ſervir pour le rétabliſſement dans le Miniſtere de M. le Cardinal. Je remarquai qu'elle rêva un peu, & elle me dit d'un air aſſez guay : Allez, vous êtes un vrai démon, voyez la Palatine, bon ſoir que je ſçache la veille, le jour que vous irez au Palais. Elle me mit entre les mains de Gaboury, car elle avoit renvoyé le Maréchal du Pleſſis, qui me conduiſit par je ne ſçai combien de détours preſqu'à la porte des cuiſines.

J'allai le lendemain la nuit chez Monſieur, qui eut une joye que je ne vous puis vous exprimer. Il me gronda toutefois beaucoup de ce que je n'avois pas accepté le Miniſtere & l'appartement du Palais Royal, en me diſant que la Reine étoit une femme d'habitude, dans l'eſprit de laquelle je me ſerois peut-être inſinué. Je ne me ſuis pas perſuadé encore que j'aye eu tort en cette rencontre. L'on ne ſe doit jamais joüer avec la faveur; on ne la peut trop-tôt embraſſer quand elle eſt veritable; on ne la peut trop éloigner quand elle eſt fauſſe.

J'allai au ſortir de chez Monſieur chez la Palatine, d'où je ne ſortis qu'un moment avant le jour. J'ai fait tous les efforts que j'ai pû ſur ma memoire, pour rappeller les raiſons qu'elle me dit de ſon mécontentement de M. le Prince. Je ſçai bien qu'elle en avoit trois ou quatre, je ne m'en reſſouviens que de deux, dont l'une à mon ſens étoit plus alleguée pour moi, que pour la perſonne intereſſée ; & l'autre étoit en tout ſens très-ſolide & très-veritable. Elle prenoit part à l'outrage que Mademoiſelle de Chevreuſe avoit reçû, parce que c'étoit elle qui avoit porté la premiere parole du mariage. M. le Prince n'avoit pas fait ce qu'il avoit pû pour faire donner la Surintendance des Finances au bon-homme la Vieuville, pere du Chevalier de Malthe du même nom, qu'elle aimoit éperduement. Elle me dit que la Reine lui en avoit donné parole poſitive. Elle y engagea la mienne ; j'engageai la ſienne pour mon Cardinalat. Nous nous tînmes fidellement parole de part & d'autre ; & je crois dans la verité lui devoir le chapeau ; parce qu'elle ménagea ſi adroitement le Cardinal, qu'il ne pût s'empêcher avec les plus mauvaiſes intentions du monde, de le laiſſer tomber ſur ma tête. Nous

concertâmes cette nuit-là & la ſuivante tout ce qu'il y avoit à regler touchant le voyage de Bartes. La Palatine écrivit par lui une grande dépêche en chiffres au Cardinal, qui eſt une des plus belles pieces qui ſe ſoient jamais faites. Elle lui parloit entr'autres du refus que j'avois fait à la Reine à l'égard de ſon retour en France, ſi délicatement, & ſi habilement, qu'il me ſembloit à moi-même que ce fût la choſe du monde qui lui fût la plus avantageuſe. Vous puuvez juger que je ne m'endormis pas du côté de Rome. Je préparai du côté de Paris les eſprits à la ſurpriſe de la nouvelle ſcéne que je méditois. L'importance du Gouvernement de Guyenne & de Provence fut exagerée, le voyage d'Eſpagne & d'Italie figuré par les Eſpagnols qui n'étoient pas encore ſortis de la ville de Stenay, quoique Monſieur en tint la Citadelle, ne fut pas oublié. Aprés que j'eus un peu amuſé le public, je m'ouvris avec les particuliers. Je leur dis que j'étois au déſeſpoir, que l'état où je voyois les affaires m'obligeât de ſortir de la retraite à laquelle je m'étois reſolu; que j'avois eſperé qu'après tant d'agitations & de troubles, l'on pourroit jouir de quelque calme & d'une honnête tranquillité; qu'il me paroiſſoit que

nous retombions dans une commotion beaucoup plus mauvaiſe que celle dont nous venions de ſortir, parce que les négociations que l'on faiſoit continuellement avec le Mazarin, faiſoient bien plus de mal à l'Etat que ſon miniſtére, qu'il entretenoit la Reine dans l'eſperance de ſon rétabliſſement, & qu'ainſi rien ne ſe faiſoit que par lui; & que comme les prétentions de M. le Prince étoient immenſes, nous courions fortune d'avoir une Guerre civile, pour préalable de ſon rétabliſſement, qui ſeroit le prix de l'accommodement; que Monſieur en ſeroit la victime, mais que ſa qualité le ſauveroit du ſacrifice, & que pauvres Frondeurs y demeureroient égorgez. Ce cannevas beau & fort, comme vous le voyez, qui fut mis & étendu ſur le métier par Caumartin, fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus reverdantes pour ceux à qui je les faiſois voir. Je réuſſis: Je m'apperçus qu'en trois ou quatre jours j'avois fait mon effet, & je mandai à la Reine par la Palatine que le lendemain j'irois au Palais. jugez, s'il vous plaît, de la joye qu'elle eut par un emportement qui ne merite d'être remarqué que pour vous le faire voir. Il me ſemble que je vous ai déja dit, que Madame de Chevreuſe avoit toûjours aſſez gardé de meſu-

res avec la Reine, & qu'elle avoit pris ſoin de lui faire voir qu'elle étoit beaucoup plus emportée par ſa fille, que par elle-même à tout ce qui ſe paſſoit. Je ne puis bien vous dire ce que la Reine en crut effectivement, parce que j'ai obſervé ſur ce point beaucoup de pour & de contre. Ce qui s'enſuivit, fut que Madame de Chevreuſe ne ceſſa point d'aller au Palais Royal, dans le tems même que M. le Prince s'en croyoit le maître, & de parler à la Reine avec beaucoup de familiarité. Dès que le traité qu'il avoit conclu avec Servien & Lionne fut déſavoué, elle étoit dans le cabinet avec Mademoiſelle ſa fille, le jour que la Palatine venoit d'écrire à la Reine que j'irois au Palais. La Reine appella Madamoiſelle de Chevreuſe, & elle lui demanda ſi je continuerois dans cette reſolution. Mademoiſelle de Chevreuſe ayant répondu que j'irois, la Reine la baiſa deux ou trois fois, en lui diſant: Tu me fais, friponne, autant de bien, que tu m'as fait de mal. Vous avez vû ci-devant que M. le Prince aigriſſoit de tems en tems le Parlement, pour ſe rendre plus conſiderable à la Cour. Quand il ſçut que le Cardinal avoit rompu le Traité de Servien & de Lionne, il n'oublia rien pour l'enflammer: afin de ſe rendre plus redoutable à la Reine. Il y

avoit tous les jours quelque nouvelle ſcene, tantôt on voyoit dans les Provinces informer contre le Cardinal, tantôt on faiſoit des recherches de ſes effets daus Paris, tantôt l'on déclamoit dans les chambres aſſemblées contre les Bartes, les Brochets, & les Fouquets, qui alloient & venoient inceſſamment à Bruxelles. Et comme depuis ma retraite j'avois ceſſé d'aller au Parlement, je m'apperçus que l'on ſe ſervoit de mon abſence pour faire croire que je moliſſois à l'égard du Mazarin, & que j'apprehendois de me trouver dans des liaiſons où je pourrois être obligé de me déclarer ſur ſon ſujet. Un certain Moutardet méchant écrivain, à qui Vardes avoit fait couper le nez pour je ne ſçai quel libelle qu'il avoit fait contre Madame la Maréchale de Guëbriant ſa ſœur, s'attacha pour avoir du pain à la miſerable fortune du Commandeur de Saint Simon, chef des Criailleurs du parti des Princes, & m'attaqua par douze ou quinze libelles plus mauvais l'un que l'autre, en douze ou quinze jours. Je me les faiſois apporter reglément ſur l'heure de mon diner, pour les lire publiquement au ſortir de table, en préſence de tous ceux qui ſe trouvoient chez moi; & quand je crus avoir fait ſuffiſamment connoître à ce particulier,

que je mépriſois ces ſortes d'invectives, je me réſolus de faire voir au public que je les ſçavois relever. Je travaillai pour cela avec ſoin à une réponſe courte que j'intitulai *L'Apologie de l'ancienne & legitime Fronde*, dont la lettre paroiſſoit être contre le Mazarin, dont le ſens étoit proprement contre ceux qui ſe ſervoient de ſon nom pour abbatre l'autorité Royale. Je la fis crier & debiter dans Paris par cinquante Colporteurs, qui parurent en même tems en differentes ruës, & qui étoient ſoûtenus dans toutes par des gens apoſtez pour cela. J'allai le même matin au Palais avec quatre cens hommes. Je pris ma place après avoir fait une profonde reverence à M. le Prince que je trouvai devant le feu de la Grand'Chambre. Il me ſalua fort civilement. Il parla dans la ſéance contre les porteurs d'argent hors du Royaume avec beaucoup d'aigreur, ſur le ſujet de Canturimo Banquier du Cardinal. Vous jugez bien que je ne l'épargnai pas, & que tout ce qui étoit de la vieille fronde ſe piqua de rencherir ſur la nouvelle. Celle-ci en parut embarraſſée, & Croiſſy qui en étoit, & qui venoit de lire l'Apologie de l'ancienne, dit à Canmartin : La botte eſt belle, vous l'entendez mieux que nous. J'avois bien dit à M. le Prince qu'il falloit faire tai-

re ce coquin de Moutardet. Comme il ne ſe tut pourtant pas, je continuai auſſi de mon côté à écrire, & faire écrire. Portail Avocat au Parlement, & habile homme, fit en ce tems-là la défenſe du Coadjuteur, qui eſt d'une très-grande éloquence. Sarrazin, Secretaire de M. le Prince de Conty, fit contre moi la Lettre du Marguiller au Curé, qui eſt une fort belle piece. Patru bel eſprit & fort poli y répondit par une Lettre du Curé au Marguillier, qui eſt très ingenieuſe. Je compoſai enſuite le vrai & le faux du Prince de Condé & du Cardinal de Paris, le Vraiſemblable, le Solitaire, les interêts du tems, les Contre-tems du ſieur de Chavigny, le manifeſte de M. de Beaufort en ſon jargon. Joly qui étoit à moi fit les intrigues de la paix. Le pauvre Moutardet s'étoit épuiſé en injures, & il eſt conſtant que la partie n'étoit pas égale pour l'écriture Croiſſy s'entremit pour faire ceſſer cette eſcarmouche. M. le Prince la défendit aux ſiens, même avec des termes fort obligeans pour moi. Je fis la même choſe en la maniere la plus reſpectueuſe qu'il me fut poſſible. L'on n'écrivit plus ni de ſa part, ni de la mienne, & les deux Frondes ne s'égayerent plus qu'aux dépens du Mazarin. Cette ſuſpenſion de plumes ne ſe fit qu'après trois ou quatre mois de

guerre bien échauffée ; mais j'ai cru qu'il ſeroit bien de réduire en ce petit endroit tout ce qui eſt de ces caballes & de cette Treve, pour n'être pas obligé de rabattre une matiere qui ne ſe peut tout-à-fait obmettre, & qui à mon ſens ne merite pas d'être beaucoup traitée. Il y a plus de ſoixante volumes de pieces compoſées dans le cours de la guerre civile. Je crois pouvoir dire avec verité, qu'il n'y a pas cent feuillets qui méritent qu'on les liſe.

Mon apparition au Palais plut ſi fort à la Reine, qu'elle écrivit dés l'après diner à Madame la Palatine de me témoigner la ſatisfaction qu'elle en avoit, & de me commander de ſa part de me trouver le lendemain entre onze heures & minuit à la porte du Cloître Saint-Honoré. Gabouris me vint prendre, & me mena dans le petit Oratoire dont je vous ai déja parlé, où je trouvai la Reine qui ne ſe ſentoit pas de voir ſur le pavé un parti déclaré contre M. le Prince. Elle m'avoua qu'elle ne l'avoit pas cru poſſible, au moins qu'il pût être en état de paroître ſi-tôt. Elle me dit que M. le Tellier ne pouvoit encore ſe le perſuader : elle ajoûta que Servien ſoûtenoit qu'il falloit que j'euſſe un conſeil ſecret avec M. le Prince ; mais je ne m'étonne pas de celui-ci, c'eſt un traître qui s'entend avec lui, & il eſt au

déſeſpoir de ce que vous lui faîtes tête. Mais à propos de cela, continua-t-elle, il faut que je faſſe réparation à Lionne, il a été trompé par Servien, il n'y a point de ſa faute dans ce qui s'eſt paſſé, & le pauvre homme eſt ſi affligé d'avoir été ſoupçonné, que je n'ai pû lui refuſer la conſolation qu'il m'a demandée, qui eſt que ce ſoit lui qui traite avec vous de tout ce qu'il y aura à faire contre M. le Prince. Je vous ennuyerois ſi je vous expliquois le détail qui avoit juſtifié Monſieur de Lionne dans l'eſprit de la Reine. Je me contenterai de vous dire en general ; que ſon abſolution même ne parut gueres moins bien fondée, que les ſoupçons qu'on avoit pris, au moins juſques-la, de ſa conduite. Je dis juſques-là, parce que vous allez voir que celle qu'il eut dans la ſuite marque un ménagement bien extraordinaire pour M. le Prince. Mais de tout ce que je vis en ce tems-là, dans les plaintes de la Reine contre Lionne & Servien, ſur le traité qu'ils avoient projetté pour le Gouvernement de Provence, je ne puis encore à l'heure qu'il eſt m'en, former aucune idée qui aille à les condamner, ni à les abſoudre ; parce que les faits mêmes qui ont été les plus éclaircis ſur cette matiere, ſe trouvent dans une ſi grande involu-

tion de circonſtancer obſcures & bizares, que je me ſouviens que l'on s'y perdoit dans les momens qui en étoient les plus proches. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que la Reine, qui m'avoit parlé, comme, vous avez vû le dernier May, de Servien & de Lionne, comme de deux traîtres, me parla du dernier le 25. Juin comme d'un fort homme de bien ; & que le 28. elle me fit dire par la Palatine, que le premier n'avoit pas failli par malice, & que M. le Cardinal étoit perſuadé de ſon innocence. J'ai toûjours oublié de parler de ce détail à M. le Prince, qui ſeul le pouvoit éclaircir.

Je reviens à la conference avec la Reine. Elle dura juſqu'à deux heures aprés minuit, & je crus voir très-clairement dans ſon cœur & dans ſon eſprit qu'elle craignoit l'accommodement avec M. le Prince, qu'elle ſouhaitoit avec une extrême paſſion que M. le Cardinal en quittât la penſée, à laquelle il donnoit, diſoit-il, par un excès de bonté, comme un innocent, & qu'elle ne comptoit pas pour un grand malheur la guerre civile. Comme elle concevoit pourtant que le plus court ſeroit d'arrêter M. le Prince, s'il étoit poſſible, elle me commanda de lui en expliquer le moyen. Je n'ai jamais pû ſçavoir la raiſon pour laquelle

elle n'approuva pas celui que je lui propoſai, qui étoit d'obliger Monſieur à executer la choſe chez lui. J'y avois trouvé jour, & je ſçavois bien que je ne ſerois point déſavoué. Elle n'y voulut point entendre, ſous prétexte que Monſieur ne ſeroit jamais capable de cette reſolution, & qu'il y auroit même trop de péril à la lui communiquer. Je ne ſçai ſi elle ne craignit point que Monſieur ayant fait un coup de cet éclat, ne s'en ſervît enſuite contre elle-même. Je ne ſçai ſi ce que d'Hocquincourt me dit, de l'office qu'il lui avoit faite de tuer M. le Prince en l'attaquant dans une ruë, ne lui avoit pas fait croire que cette voye étoit encore plus déciſive. Enfin elle rejetta abſolument celle de Monſieur, qui étoit infaillible, & me commanda de conferer avec d'Hocquincourt, qui vous dira, ajouta-t-elle, qu'il y a des moyens plus ſurs que celui que vous me propoſez. Ie vis d'Hocquincourt le lendemain à l'Hôtel de Chevreuſe, qui me compta familierement tout le parti de l'office qu'il avoit fait à la Reine. J'en eus horreur, & je ſuis obligé de dire pour la verité, que Madame de Chevreuſe n'en eut pas moins que moi. Ce qui eſt admirable, c'eſt que la Reine qui m'avoit envoyé à lui la veille comme à un homme qui lui avoit fait une

propoſition raiſonnable, nous témoigna à Madame de Chevreuſe & à moi qu'elle approuvoit extrêmement nos ſentimens, qui étoient aſſurement bien éloignez d'uaction de cette nature; & elle nous nia même abſolument que d'Hocquincourt la lui eût expliquée ainſi. Voila le fait ſur lequel vous pouvez fonder vos conjectures. Monſieur de Lionne m'a dit depuis, qu'un quart d'heure après que Madame de Chevreuſe eût dit à la Reine que j'avois rejetté avec horreur la propoſition de d'Hocquincourt, la Reine dit à Sennetetre à propos de rien: Le Coadjuteur n'eſt pas ſi hardi que je le croyois. Et le Maréchal du Pleſſis me dit au même moment preſqu'à propos de rien, que le ſcrupule étoit indigne d'un grand homme. Je n'appliquai pas cette parole en ce tems là; mais ce qui me l'a fait obſerver depuis, & ce qui m'a fait croire depuis que le Maréchal du Pleſſis ſçavoit & approuvoit même l'entrepriſe de d'Hocquincourt, eſt que M. le Duc de Vitry m'a dit depuis plus d'une fois que Madame Dormais, parente & intime amie du Maréchal, l'avoit envoyé querir en ce tems-là lui M. de Vitry à Egreville où il étoit, & qu'elle lui avoit propoſé à Picpus, où il étoit venu à ſa priere, d'entrer avec le Maréchal dans une entrepriſe contre la

la Reine qu'elle ne devoit pas apprehender la trop grande douceur de M. le Cardinal. Lionne me parut en ſon particulier très-animé, & au-delà même de ce que la bienſéance le pouvoit permettre. Vous verrez par la ſuite que l'animoſité de celui-ci étoit auſſi affectée que celle de la Reine étoit naturelle. Tout contribua ce jour-là à aigrir ſon eſprit. Le Parlement continua avec aigreur ſa procedure criminelle contre le Mazarin, qui ſe trouvoit convaincu par les Regiſtres de Chavigny, d'avoir volé neuf millions. Et M. le Prince, avoit obligé les Chambres de s'aſſembler malgré toute la reſiſtance du premier Préſident, & de donner un nouvel Arrêt contre les commerces que les gens de la Cour entretenoient avec lui. Les ordres de Brull arriverent dans ces conjonctures, & enflamerent aiſément la bile de la Reine, qui étoit naturellement ſuſceptible d'un grand feu; & Lionne qui croyoit à mon ſens que M. le Prince demeureroit maître du Champ de Bataille, ſoit par la faction, ſoit par la négociation; & qui par cette raiſon le vouloit menager, n'oublia rien pour m'obliger à porter les choſes à l'extrémité contre lui, apparemment pour découvrir tout mon jeu, & pour tirer merite de la connoiſſance qu'il en

pourroit donner lui-même.

Il me preſſa à un point dont je ſuis encore ſurpris à l'heure qu'il eſt, de concourir à l'entrepriſe d'Hocquincourt, qui aboutiſſoit toûjours en termes un peu déguiſez à aſſaſſiner M. le Prince. Il me ſomma vingt fois au nom de la Reine, de ce que j'avois aſſuré que je lui ferois quitter le pavé. Ses inſtances allerent juſqu'à l'emportement ; & il ne me parut que trés médiocrement ſatisfait de ſa négociation avec moi, quoique je lui offriſſe de faire arrêter M. le Prince au Palais d'Orleans ; ou en cas que la Reine continuât à ne pas vouloir prendre ce parti, à continuer moi-même à aller au Palais fort accompagné, & en état de m'oppoſer à ce que M. le Prince pourroit entreprendre contre ſon ſervice. Montreſor qui étoit preſent à cette conference, a toûjours crû que Lionne me parloit ſincerement, que ſon intention étoit de perdre M. le Prince, & qu'il ne prit le parti de le ménager, qu'après qu'il eut vû que je ne voulois pas le ſang, & qu'il vit par cette raiſon qu'il demeureroit toûjours maître ; & il eſt vrai qu'il me repeta deux ou trois fois dans le diſcours la parole de Machiavel, qui dit, que la plûpart des hommes périſſent, parcequ'ils ne ſont qu'à demi mé

chans. Je ſuis encore convaincu que Montreſor s'eſt trompé ; que Lionne n'avoit d'autre intention dès qu'il commença à me parler, que de tirer de moi tout ce qui pourroit être de la mienne, pour en faire l'uſage qu'il en fit ; & ce qui me l'a toûjours perſuadé, eſt un certain air que je remarquai dans ſon viſage & dans ſes paroles, qui ne ſe peut exprimer, mais qui prouve ſouvent beaucoup mieux que tout ce qui ſe peut expliquer. C'eſt une remarque que j'ai faite peut-être plus de mille fois en ma vie. J'obſervai auſſi dans cette rencontre qu'il y a des points expliquables dans leurs inſtans. La converſation que j'avois euë avec Lionne chez Montreſor, commença à cinq heures du matin & finit à ſept. Lionne en avertit à huit M. le Maréchal de Grammont, qui la fit ſçavoir à ſon parent M. de Chavigny & à M. le Prince. Il y a apparence que Lyonne étoit bien intentionné pour lui, & il eſt conſtant toutefois qu'il ne lui découvrit rien du détail, qu'il ne nomma pas d'Hoquincourt qui étoit toutefois le plus dangereux ; & qu'il ſe contenta de lui faire dire, que la Reine traitoit avec le Coadjuteur pour le faire arrêter. Je n'ai jamais oſé entamer cette affaire avec M. de Lyonne, qui comme

vous voyez n'eſt pas le plus bel endroit de ſa vie. M. le Prince à qui j'en ai parlé, n'étoit pas plus informé que moi, à ce qui me parut, de l'inégalité de cette conduite. La Reine avec laquelle j'ai eu une fort longue converſation deux jours après ſur le même ſujet, en étoit auſſi étonnée elle-même que vous le pouvez être. Ne doit-on pas après cela admirer l'inſolence des Hiſtoriens vulgaires qui croiroient ſe faire tort, s'ils laiſſoient un ſeul événement dans leurs ouvrages, dont ils ne démêlaſſent pas les reſſorts qu'ils montent & qu'ils relâchent preſque toûjours ſur les quadrans des Colleges ? L'avis que Monſieur de Lionne fit donner à M. le Prince ne demeura pas ſecret ; je l'appris le même jour à huit heures du ſoir chez Madame de Pommereux, à qui Flamarin l'avoit dit auſſi-bien que le canal par lequel il avoit été porté. J'allai en même temps chez Madame la Palatine qui en avoit deja été informée d'ailleurs, & qui me dit une circonſtance que j'ai oubliée, qui étoit toutefois très-conſiderable autant que je m'en puis reſſouvenir, à propos de la faute que la Reine avoit faite de ſe confier à Lionne. Je ſçai bien que Madame la Palatine ajouta que la premiere penſée de la Reine, après avoir re-

qu'la dépêche de Brull dont je vous ai déja parlé, avoit été de m'envoyer querir dans le petit Oratoire à l'heure ordinaire ; mais qu'elle n'avoit osé de peur de déplaire à Undedei qui lui avoit témoigné quelque ombrage de ces entretiens particuliers. La trahison de Lionne étourdit tellement ce même Undedei, qu'il ne fut plus si délicat, & qu'il pressa lui-même la Reine de me commander de l'aller trouver la nuit suivante. J'allai chez Gabouris devant les Jacobins. Le rendez-vous du Cloître, qui étoit connu de Lionne, n'ayant pas été jugé seur, il me mena dans la petite galerie, qui par la même raison fut choisie au lieu de l'Oratoire. Je trouvai la Reine dans un emportement extraordinaire contre Lionne, qui ne diminuoit neanmoins rien de celui contre M. le Prince. Elle revint encore à la proposition de d'Hocquincourt, à laquelle elle donnoit toûjours son air innocent. Je combattis avec fermeté, en lui soutenant que l'effet ne pouvoit l'être. Sa colere alla jusqu'aux reproches, jusqu'à me témoigner de la défiance de ma sincerité. Je souffris les défiances & les reproches avec tout le respect & la soumission que je lui devois, & je lui repondis simplement ces paroles : Vôtre Majesté, Madame, ne

veut point le ſang de M. le Prince, je prens la liberté de lui dire qu'elle me remerciera de ce que je m'oppoſe à ce qu'il ſoit répandu contre ſon intention. Il le ſeroit, Madame, avant qu'il ſoit deux jours, ſi l'on prenoit les moyens que M. d'Hocquincourt propoſe. Imaginez-vous, s'il vous plaît, que le plus doux auquel il s'étoit réduit, étoit de ſe rendre maître à la petite pointe du jour, du Pavillon de l'Hôtel de Condé, & de ſurprendre M. le Prince au lit. Conſiderez, je vous prie; ſi ce deſſein étoit pratiquable, ſans maſſacrer dans une maiſon tout ce qui y étoit en défiance, & contre l'homme du plus grand courage qui ſoit au monde. La Reine fut obligée de ſe contenter que je continuaſſe de jouer le perſonnage que je jouois dans Paris, avec lequel j'oſe, lui dis-je, vous promettre, Madame, que M. le Prince quittera le pavé à vôtre Majeſté, ou que je mourrai pour ſon ſervice; & ainſi mon ſang effacera le ſoupçon que Undedei vous donne de ma fidelité. La Reine qui vit que j'étois touché de ce qu'elle m'avoit dit, me fit mille honnêtetez. Elle ajouta que je faiſois injure à Undedei, & qu'elle vouloit que je le viſſe. Elle l'envoya querir ſur l'heure par Gabouris. Il vint habillé en vrai Capitan de

Comedie, & chargé de plumes comme un mulet. Ses diſcours me parurent encore plus foux que ſa mine. Il ne parloit que de la facilité qu'il y avoit à terraſſer M. le Prince & à rétablir le Cardinal ; il traita les inſtances que je faiſois à la Reine, de permettre que Monſieur arrêtât M. le Prince chez lui, de propoſitions ridicules & faites à deſſein, pour éluder les entrepriſes les plus faciles & les plus raiſonnables que l'on pouvoit faire contre lui. Enfin tout ce que je vis ce ſoir-là de cet homme, ne fut qu'un tiſſu d'impertinences & de farces. Il ſe radoucit un peu ſur la fin à la très-humble ſupplication de la Reine, qui me paroiſſoit avoir une grande conſideration pour lui ; & Madame la Palatine me dit, que tout ce que j'avois vû des manieres de ce Capitan, n'étoit rien au prix de ce qui s'étoit paſſé le lendemain, qu'il l'avoit traitée avec une inſolence que l'on ne ſe peut imaginer. Elle fut un peu rabatue par le retour de Bartes, qui apporta une grande dépêche du Cardinal, qui blamoit même avec beaucoup d'aigreur ceux qui avoient empêché que la Reine ne donnât les mains à la propoſition que je lui avois faite, de faire arrêter M. le Prince chez Monſieur, qui faiſoit mes éloges ſur cette propo-

sition, qui traitoit Undedei de fou, M. le Tellier de poltron, & Meſſieurs Servien & Lionne de duppes; & qui contenoit même une inſtance très preſſante à la Reine de me faire expedier la nomination, de faire M. de Châteauneuf Chef du Conſeil, & de donner la Surintendance des Finances à M. de la Vieuville. La Reine me fit commander une heure après que la dépêche de Bartes fut déchiffrée, de l'aller trouver entre minuit & une heure. Elle m'en fit voir le déchiffrement qui me parut être veritable: elle me témoigna une joye ſenſible des ſentimens où elle voyoit M. le Cardinal, elle me fit promettre, en rendant compte à Monſieur, dans leur plus beau jour; de radoucir ſon eſprit ſur ſon ſujet, le plus qu'il me ſeroit poſſible: car je vois bien, ajouta-t-elle, qu'il n'y a que lui qui vous retienne; que ſi vous n'aviez pas cet engagement, vous ſeriez Mazarin. Je fus très-aiſe d'en être quitte à ſi bon marché. Je lui répondis, que j'étois au deſeſpoir d'être engagé; & que je n'y trouvois de conſolation, que la croyance où j'étois, que je ſerois par cet engagement moins inutile à ſon ſervice, que par ma liberté. La Reine me dit enſuite que l'avis du Maréchal de Villeroy étoit, qu'elle attendît la majorité du

Roy qui étoit fort proche, pour faire éclater le changement qu'elle avoit réſolu pour les places du Conſeil ; parceque ce nouvel établiſſement, qui ſeroit très-déſagreable à M. le Prince, tireroit encore de la dignité & de la force d'une action qui donne un nouvel éclat à l'Autorité. Mais, reprit-elle tout à coup, il faûdroit par la même raiſon remettre vôtre nomination. Monſieur de Châteauneuf eſt de ce ſentiment. Elle ſourit à ce mot. Non la voilà en bonne forme. Il ne faut pas donner le temps à M. le Prince de cabaler à Rome contre vous. Je répondis ce que vous pouvez vous imaginer à la Reine, qui fit cette action avec la meilleure grace du monde, parce que le Cardinal l'avoit trompée la premiere, en lui mandant qu'il falloit agir de bonne foi avec moi. Bluet, Avocat du Conſeil, intime à Undedei, m'a dit pluſieurs fois depuis, que celui-ci lui avoit avoué le ſoir qu'il arriva de Brull à Paris, que le Cardinal ne lui avoit rien commandé avec plus d'empreſſement, que de faire croire à la Reine même, que ſon intention pour ma promotion étoit très-ſincere ; parceque, diſoit-il à Undedei, Madame de Chevreuſe la pénetreroit infailliblement, ſi elle ſçavoit elle-même ce que nous avons dans

l'ame. Vous ne ſerez pas aſſurement ſurpriſe de ce qu'il y avoit, qui eſt une réſolution bien formée de me jouer, de ſe ſervir de moi contre M. le Prince, de me traverſer ſous main à Rome, de faire traîner la promotion, & de tracer dans le chapitre des accidens dequoi la revoquer. La fortune ſembla dans le commencement favoriſer leurs projets; car comme je m'étois enfermé le lendemain au ſoir chez M. l'Abbé Bernay, pour écrire à Rome avec plus de loiſir, & pour dépêcher l'Abbé Charrier, que j'y envoyois pour y ſolliciter ma promotion, j'en reçûs une lettre qui m'apprit la mort du Pancirole. Ce contre-temps qui rompit en un inſtant les ſeules meſures qui m'y paroiſſoient certaines m'embarraſſa beaucoup, & avec d'autant plus de raiſon que je ne pouvois pas ignorer que le Commandeur de Valencey, qui étoit Ambaſſadeur pour le Roy, & qui avoit pour lui-même de grandes prétentions au chapeau, ne fit contre moi tout ce qui ſeroit en ſon pouvoir. Je ne laiſſai pas de faire partir l'Abbé Charrier, qui comme vous verrez dans la ſuite, trouva fort peu d'obſtacles à ſa négociation, quoique M. le Cardinal n'oubliât rien de tous ceux qu'il y pût mettre.

Il eſt à remarquer que la Reine, dans toute la converſation que j'eus avec elle touchant cette dépêche de M. le Cardinal, ne s'ouvrit en façon du monde de ce qu'il lui avoit écrit par un billet ſéparé, à ce que me dit M. de Châteauneuf le lendemain, touchant la propoſition du mariage de Mademoiſelle d'Orleans, qui eſt preſentement Madame de Toſcane, avec le Roy. La grande Mademoiſelle y avoit beaucoup prétendu, le Cardinal le lui avoit fait eſperer: comme elle vit qu'il n'en avoit aucune intention dans le fond, elle affecta de faire la frondeuſe, même avec emportement. Elle témoigna une chaleur inconcevable pour la liberté de M. le Prince. Monſieur la connoiſſoit ſi bien, & il avoit ſi peu de conſideration pour elle, que l'on ne faiſoit preſque aucune reflexion ſur ſes démarches, dans les temps mêmes où elle eût dû être au moins par ſa qualité de quelque conſideration. Vous me pardonnerez par cette raiſon le peu de ſoin que j'ai eu juſqu'ici de vous en rendre compte. M. le Cardinal qui crut que Monſieur pouvoit ſe flater plus facilement de faire épouſer au Roi la Cadette dont l'âge étoit en effet beaucoup plus ſortable manda à la Reine de lui donner toutes

les lueurs poſſibles de cette alliance ; mais de ſe garder ſur toutes choſes de les faire jetter par moi ; parceque, ajouta-t-il, le Coadjuteur en ſerreroit les meſures plus bruſquement & plus étroitement qu'il ne convient encore à vôtre Majeſté. M. de Châteauneuf me fit voir ces propres paroles dans un billet, qu'il me jura avoir été copié ſur l'original même de celui du Cardinal. Il prioit la Reine de faire porter cette parole, ou plûtôt cette vûe à Monſieur par Belloy; ſi toutefois, portoit le billet, l'on continuë à être aſſeuré de lui. Monſieur m'a juré plus de dix fois depuis, qu'on ne lui avoit jamais fait cette propoſition, ni directement ni indirectement. Ces deux faits paroiſſent bien contraires. Voici qui n'eſt pas moins inexplicable. Je vous ai déja dit, que le Cardinal blâmoit extrémement par ſa dépêche ceux qui avoient diſſuadé la Reine d'accepter la propoſition que je lui avois faite, de faire arrêter M. le Prince chez M. le Duc d'Orleans. Je m'attendois par cette raiſon qu'elle en reprendroit la penſée, & qu'elle me preſſeroit même de lui tenir ce que je lui avois promis, en le lui propoſant. Je fus ſurpris au dernier point, quand je trouvai qu'elle me parut n'y avoir pas ſeulement fait reflé-

xion ; & je le ſuis encore quand je la fais moi-même, que M. le Teiller, M. Servien & Madame la Palatine, que j'ai mis depuis ſur cette matiere cent & cent fois, ne m'en euſſent pas paru plus ſçavans que moi. Et ce qui m'étonne encore beaucoup davantage, c'eſt qu'ils ſont tous convenus que la lettre du Cardinal étoit veritable & ſincere en ce point. Je me confirme dans ce que j'ai dit ci-devant, qu'il y a des points & des affaires qui échappent par des rencontres même naturelles aux plus clairvoyans : & que nous en rencontrerions bien plus fréquemment dans les Hiſtoires, ſi elles étoient toutes écrites par des gens qui euſſent été eux-mêmes dans le ſecret des choſes, & qui par conſéquent euſſent été ſuperieurs à la vanité ridicule de ces Auteurs impertinens, qui étant nez dans la baſſe-cour, & n'ayant jamais paſſé l'Antichambre, ſe picquent de ne rien ignorer de ce qui s'eſt paſſé dans les Cabinets. J'admire, à ce propos, l'inſolence de ces gens de néant en tout ſens, qui s'imaginant avoir penetré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part aux affaires, n'ont laiſſé aucun événement, dont ils n'ayent prétendu avoir développé l'origine & la ſuite. Je trouvai un jour ſur la

table du Cabinet de M. le Prince deux ou trois Ouvrages de ces ames ſerviles & venales * M. le Prince me dit en riant : Ces miſerables nous ont fait vous & moi tels qu'ils auroient été s'ils euſſent été dans nos places. Cette parole eſt d'un grand ſens. Je reprens ce qui ſe paſſa ſur la fin de la converſation que j'eus cette nuit là avec la Reine. Elle affecta de me faire promettre que je m'engagerois d'aller au Palais toutes les fois que M. le Prince s'y trouveroit ; & Madame la Palatine, à qui je dis le lendemain que j'avois obſervé une application particuliere de la Reine ſur ce point, me répondit ces propres paroles : J'en ſçai la raiſon. Servien lui dit à toutes les heures du jour, que vous êtes en concert, avec M. Prince, & qu'il y aura des occaſions où par le même concert vous ne vous trouverez pas aux aſſemblées du Parlement. Je n'en manquai aucune, je tins une conduite qui dût au moins faire honte au jugement de M. Servien. Je n'y eus de complaiſance pour M. le Prince, que celle qui ne lui pouvoit plaire. J'applaudiſſois à tout ce qu'il diſoit contre le Cardinal, & je n'oubliois rien de tout ce qui pouvoit éclairer les négociations & les prétextes. Cette con-

* Priorati, la Barde, Priolo.

duite étoit un grand embaras au parti, dont l'intention, dans le fond, n'étoit que de faire ſucomber la Cour par les frayeurs qu'il prétendoit donner au Miniſtre. L'inclination de M. le Prince étoit très-éloignée de la Guerre civile, & celle de M. de la Rochefoucault qui gouvernoit Madame de Longueville & M. le Prince de Conti, étoit toûjours portée à la négociation. Les conjonctures obligent les uns & les autres à des declarations & à des déclamations qui euſſent pû aller à leurs fins, ſi ces déclarations & ces déclamations n'euſſent été ſoigneuſement expliquées & commentées par les Frondeurs, & du côté de la Cour, & du côté de la Ville. La Reine qui étoit très fiere ne prit pas confiance à des avances qui étoient toûjours précedées par des menaces. Le Cardinal ne prit pas la peur, parce qu'il vit que M. le Prince n'étoit plus dominant, au moins uniquement dans Paris. Le peuple inſtruit du deſſous des cartes, ne prit plus pour bon tout ce qu'on lui voulut perſuader ſous le prétendu nom du Mazarin, qu'il ne voyoit plus. Ces diſpoſitions jointes à l'avis que M. le Prince eut de ma conference avec Lyonne, & à celui que le Bouchet lui donna de la marche de deux compag-

nies des Gardes, l'obligerent à ſortir le premier Juillet, ſur les deux heures du matin de l'Hôtel de Condé, & de ſe retirer à Saint Maur. Il eſt conſtant qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, & que la place n'étoit pas tenable dans Paris pour lui, à moins qu'il ne fût réſolu de faire dès ce temps-là, ce qu'il y fit depuis; c'eſt-à-dire à moins qu'il ne ſe fût mis publiquement ſur la défenſive. Il ne voulut pas, parce qu'il n'étoit pas encore réſolu à la Guerre civile, pour laquelle il eſt conſtant qu'il avoit une averſion mortelle. On a voulu blâmer, ſon irréſolution, & je croi que l'on en doit plûtôt louer le principe; & je mépriſe au dernier point ces ames de boue qui ont oſé écrire & faire imprimer, qu'un cœur auſſi ferme & auſſi éprouvé que celui de Céſar, eût été capable en cette occaſion d'une allarme mal priſe.

Ces Auteurs impudens & ridicules meriteroient qu'on les fouetât dans les carrefours.

Vous ne doutez pas du mouvement que la ſortie de M. le Prince fit dans les eſprits. Madame de Longueville, quoique malade, l'alla joindre auſſitôt, & Meſſieurs de Conti, de Nemours & de Bouillon, de Turenne, de la Rochefoucault, de Richelieu, & de la Motte,

ſe rendirent en même temps auprès de lui. Il envoya M. de la Rochefoucault à Monſieur, pour lui donner part des raiſons qui l'avoient obligé de ſe retirer. Monſieur en fut & en parut étonné. Il en fut fort affligé. Il alla trouver la Reine. Il approuva la réſolution qu'elle prit, d'envoyer M. le Maréchal de Grammont à Saint-Maur, pour aſſeurer M. le Prince qu'elle n'avoit eu aucun deſſein contre ſa perſonne. Monſieur qui croyoit que M. le Prince ne reviendroit plus à Paris, après le pas qu'il avoit fait, & qui s'imagina par cette raiſon qu'il l'obligeroit à bon marché, chargea M. le Maréchal de Grammont de toutes les aſſurances qu'il lui pouvoit donner en ſon particulier. Vous verrez dans la ſuite, par cet exemple, qu'il y a toûjours de l'inconvenient à s'engager ſur des ſuppoſitions que l'on croit impoſſibles. il eſt pourtant vrai qu'il n'y a preſque perſonne qui en faſſe difficulté. Auſſitôt que M. le Prince fut à Saint-Maur, il n'y eut pas un homme dans ſon parti qui ne penſât à s'accommoder avec la Cour; & c'eſt ce qui arrive toûjours dans les affaires, où le Chef eſt connu pour ne pas aimer la faction. Un eſprit bien ſage ne la peut jamais aimer; mais il eſt de la ſageſſe de cacher ſon averſion,

quand on a le malheur d'y être engagé. Teligny, beau-fils de M. l'Amiral de Coligny, disoit la veille de S. Barthelemy, que son Beaupere avoit plus perdu dans le parti des Huguenots, en laissant penetrer sa lassitude, qu'en perdant les Batailles de Moncontour & de S. Denis. Voila le premier coup que celui de M. le Prince reçût; & d'autant plus dangereux, qu'il n'y avoit jamais eu de corps, auquel ces sortes de blessures fussent plus mortelles que celui qui composoit son parti. M. de la Rochefoucault qui en étoit un des membres considerables par le pouvoir absolu qu'il avoit sur l'esprit de M. le Prince de Conty, & sur celui de Madame de Longueville, étoit dans la faction, ce que M. de Bullion avoit été autrefois dans les Finances. M. le Cardinal disoit que celui-ci employoit douze heures du jour à la création des nouveaux Offices, & les douze autres à leur appreciation; & Matha appliqua cette remarque à M. de la Rochefoucault, en disant qu'il faisoit tous les matins une brouillerie, & que tous les soirs il travailloit à un rétablissement. C'étoit son mot. M. de Bouillon, qui n'étoit nullement content de M. le Prince, & qui ne l'étoit pas davantage de la Cour, n'aida pas à finir les résolutions

parceque la difficulté de s'assurer des uns & des autres brouilloit à midi les mesures qu'ils avoient prises à dix heures, ou pour la rupture, ou pour l'accomodement. M. de Turenne qui n'étoit pas plus satisfait ni des uns ni des autres, que Monsieur son frere, n'étoit pas de plus à beaucoup près si décisif dans les affaires que dans la Guerre. M. de Nemours amoureux de Madame de Castillon trouvoit dans la crainte de s'en éloigner, des obstacles au mouvement que la vivacité de son âge, plûtôt que celle de son humeur, lui pouvoit donner pour l'action. Chavigny qui étoit rentré dans le Cabinet, son unique element, & qui y étoit rentré par le moyen de M. le Prince, ne pouvoit souffrir qu'il l'abandonnât, & il pouvoit encore moins souffrir qu'il le tint en bonne intelligence avec le Mazarin, qui étoit l'objet de son horreur. Viole qui dépendoit de M. de Chavigny, joignoit au sentiment toûjours incertain de son ami, sa timidité qui étoit très-grande, & son avidité qui n'étoit pas moindre. Croissy qui avoit l'esprit naturellement violent, étoit suspendu entre l'extremité à laquelle son inclination le portoit, & la moderation. Les mesures qu'il avoit toûjours gardées tres-soigneusement avec M. de Châteauneuf,

l'obligerent de conſerver au moins les apparences. Madame de Longueville ſur le tout vouloit en des momens l'accommodement parceque M. de la Rochefoucault le ſouhaitoit & le deſiroit; en d'autres la rupture, parcequ'elle l'éloignoit de ſon mary qu'elle n'avoit jamais aimé ; mais qu'elle avoit commencé à craindre depuis quelque temps. Cette conſtitution des eſprits auſquels M. le Prince avoit affaire eût embarraſſé Servien. Jugez, s'il vous plaît, quel effet elle pouvoit faire dans celui d'un Prince du Sang, couvert de lauriers, innocent, & qui ne regardoit la qualité de Chef d'un parti, que comme un malheur, & comme un malheur qui étoit au-deſſous de lui. L'une de ſes plus grandes peines, à ce qu'il m'a dit depuis, fut de ſe défendre des défiances qui ſont naturelles & infinies dans les commencemens des affaires, encore plus dans leurs progrès & dans leurs ſuites. Comme rien n'y eſt encore formé & que tout y eſt vague, l'imagination qui n'a point de bornes ſe prend & s'étend même à tout ce qu'il y a d'impoſſible. Le Chef eſt par avance reſponſable de tout ce qu'on ſoupçonne lui pouvoir tomber dans l'eſprit. M. le Prince par cette raiſon, ne ſe crut pas obligé de donner une audience particuliere à M. le Ma-

rêchal de Grammont, quoiqu'il l'eût toûjours fort aimé, & il ſe contenta de lui dire en preſence de toutes les perſonnes de qualité qui étoient avec lui, qu'il ne pouvoit retourner à la Cour, tant que les créatures de M. le Cardinal y tiendroient les premieres places. Tous ceux qui étoient dans les interêts de M. le Prince & qui ſouhaitoient pour la plûpart l'accommodement, trouvoient leur compte à cette propoſition qui effrayoit les ſubalternes du Cabinet, qui les rendoit plus ſouples aux differentes prétentions des particuliers; & Chavigny qui alloit & revenoit de Saint-Maur à Paris, & de Paris à Saint-Maur, ſe faiſoit un merite auprés de la Reine, à ce qu'elle m'a dit elle-même, de ce que ce premier feu que ce nouvel éclat de M. le Prince avoit jetté, s'étoit plûtôt attaché à Tellier, à Lyonne, à Servien, qu'à M. le Cardinal même. Il ne laiſſa pas de faire en pouſſant ces trois ſujets, l'effet qui lui convenoit, qui étoit d'éloigner d'auprès de la Reine ceux dont le merite véritable & ſolide offuſquoit le ſien qui n'étoit proprement qu'imaginaire. Cette vue qui étoit aſſurément plus ſubtile que judicieuſe, le charma à un point, qu'il en parla à Bagnols le jour que M. le Prince ſe fut déclaré contr'eux, comme de

l'action la plus ſage & la plus fine qui eût été faite de nôtre ſiécle. Elle amuſoit le Cardinal, diſoit-il, en lui faiſant croire que l'on prend le change, & qu'au lieu de paſſer la declaration contre lui, qui n'eſt pas encore expediée, l'on ſe contente de clabauder contre ſes amis. Elle chaſſe du Cabinet les ſeules perſonnes à qui la Reine ſe pouvoit ouvrir. Elle y en laiſſe d'autres auſquels il faudra néceſſairement qu'elle s'ouvre faute d'autres, & elle oblige les Frondeurs, ou à paſſer pour Mazarins en épargnant ſes créatures, ou à les brouiller avec la Reine, en parlant contre elle. Ce raiſonnement que Bagnols me rapporta un quart d'heure après, me parut auſſi ſolide pour le dernier article, qu'il me ſembla frivole pour les autres. Je m'appliquai ſoigneuſement à y remedier, & vous verrez par la ſuite, que j'y travaillai avec ſuccès.

Je vous ai déja dit que Monſieur le Prince ſe retira à S. Maur, le 6. Juillet 1651.

Le 7. Monſieur le Prince de Conty vint au Palais, y porter les raiſons, que Monſieur le Prince avoit de ſe retirer. Il ne parla qu'en general des avis, qu'il avoit reçus de tous côtez, des deſſeins de la Cour contre ſa Perſoune. Il de-

clara enſuite que M. ſon Frere ne pouvoit trouver aucune ſeureté à la Cour, tant que Meſſieurs le Tellier, Servien, & Lyonne n'en ſeroient point éloignez. Il fit de grandes plaintes, de ce que M. le Cardinal s'étoit voulu rendre Maître de Briſſac & de Sedan. Et il conclut en diſant à la Compagnie que M. le Prince lui envoyoit un Gentilhomme avec une Lettre. M. le Premier Préſident répondit à M. le Prince de Conty, que M. le Prince auroit mieux fait, de venir lui-même prendre ſa place au Parlement. L'on fit entrer le Gentilhomme, ſa Lettre n'ajoutoit rien à ce qu'avoit dit M. de Conty. M. le Premier preſident prit la parole, en donnant part à la Compagnie, que la Reine lui avoit envoié un Gentilhomme à cinq heures du matin, pour lui donner avis de cette Lettre de M. le Prince & pour lui commander de faire entendre à la Compagnie, que Sa Majeſté ne deſiroit pas que l'on fit aucune déliberation, qu'elle ne lui eût fait ſçavoir ſa volonté. M. le Duc d'Orleans ajoûta, que ſa conſcience l'obligeoit à témoigner, que la Reine n'avoit eu aucune penſée d'arrêter M. le Prince; que les Gardes, qui avoient paſſé dans le Faux-bourg S. Germain, n'y avoient été que pour favoriſer le païement de

l'entrée de quelques vins, que l'on vouloit y faire entrer, sans payer les droits; que la Reine n'avoit aucune pari à ce qui s'étoit passé à Brissac. Enfin Monsieur parla, comme il eut fait, s'il eût été le mieux intentionné du monde pour la Reine; comme je pris la liberté de lui demander aprés la séance, s'il n'avoit pas apprehendé que la Compagnie lui demandât la garantie de la seureté de M. le Prince, dont il venoit de donner des assurances si positives, il me répondit d'un air tres embarrassé: venez chez moi, je vous dirai mes raisons. Il est certain qu'il s'étoit exposé, en parlant, comme il avoit fait, à cet inconvenient, qui n'étoit pas mediocre, & M. le Premier Président, qui servoit alors la Cour de tres bonne foy le lui évita tres habilement, en donnant le change à Machaut, qui avoit touché cet expedient, & en suppliant tres-humblement Monsieur de rassurer M. le Prince & d'essaïer de le faire revenir à la Cour. Il affecta aussi de laisser couler le temps de la séance, & ainsi l'on n'eut que le temps de remettre l'Assemblée au lendemain, & d'arrêter simplement, qu'en attendant, la Lettre de M. le Prince, seroit portée à la Reine. Je reviens, à ce que Monsieur, me dit, lors qu'il

qu'il fut revenu chez lui. Il me mena dans le Cabinet des livres, il en ferma les verroüils, il jetta avec émotion ſon chapeau ſur une table, & s'écria en jurant ; vous êtes une groſſe duppe, ou je ſuis une groſſe bête. Croyez-vous que la Reine veuille que Monſieur le Prince revienne à la Cour, ouy, Monſieur, lui dis-je ſans balancer, pourvû qu'il y vienne en état de ſe faire prendre, ou aſſommer ? Non me répondit-il ; elle veut qu'il revienne à Paris en toute maniere, & demandez à vôtre amy le Vicomte d'Hôtel ce qu'il m'a dit aujourd'hui, comme j'entrois dans la grande Chambre. Voici ce qu'il lui avoit dit ; que le Marêchal du Pleſſis-Praſlin ſon frere, avoit eu ordre de la Reine à ſix heures du matin, de prier Monſieur de ſa part d'aſſurer le Parlement, que M. le Prince ne couroit aucune fortune, s'il lui plaiſoit de revenir à la Cour : je n'ai pas été juſques-là, ajoûta Monſieur ; car j'ai mille raiſons pour ne lui pas vouloir ſervir de caution, & ni l'un ni l'autre ne m'y ont obligé. Mais au moins, vous voyez continua-t-il, que je ne peus moins dire que ce que je dis, & vous voyez de plus, le plaiſir qu'il y a d'agir entre tous ces gens-là. La Reine dit avant hier, qu'il faut qu'elle ou les

Princes quittent le pavé. Elle veut aujourd'hui que je le ramene, & que je m'engage d'honneur au Parlement pour ſa ſeureté. Monſieur le Prince ſortit hier matin de Paris, pour s'empécher d'être arrêté, & je gage qu'il y reviendra avant qu'il ſoit deux jours; de la maniere que cela tourne, je veux m'en aller à Blois, & me moquer de tout. Comme je connoiſſois Monſieur, & que je ſçavois de plus que Barray, qui étoit à lui mais qui étoit ſerviteur de Monſieur le Prince, avoit dit la veille que l'on ſe tenoit à S. Maur, très-aſſuré du Palais d'Orléans, je ne doutai point, que la colere de Monſieur, ne vint de ſon embarras, & que ſon embarras ne fut l'effet des avances qu'il avoit faites lui-même à Monſieur le Prince, dans la penſée qu'elles ne l'obligeroient jamais à rien; parce qu'il étoit perſuadé qu'il ne reviendroit jamais à la Cour. Comme il vit que la Reine au lieu de prendre le parti de le pouſſer, lui offroit des ſeuretés, au cas qu'il voulût retourner à Paris, & que cette conduite lui fit croire, que je ſerois capable de molir ſur la propoſition, que joindre à l'éloignement du Cardinal, celui de de Lionne, Servien & le Tellier, il s'effraya. Il crût que Monſieur le Prince

reviendroit au premier jour à Paris, & qu'il ſe ſerviroit de la foibleſſe de la Reine, non pas pour pouſſer effectivement le Miniſtre, mais pour lui en faire ſa Cour, en ſe raccommodant avec elle, & en tirant ſes avantages particuliers, pour prix des complaiſances qu'il auroit pour elle, le rappellant. Monſieur crût ſur ce fondement, qu'il ne pouvoit trop ménager la Reine, qui lui avoit fait la veille des reproches, des meſures qu'il gardoit avec Monſieur le Prince, après ce qu'il avoit fait, lui dit elle, ſans ce que je ne vous ai pas encore dit. Vous remarquerez s'il vous plaît qu'elle ne s'en eſt jamais expliquée plus clairement. Ce qui me fait croire que ce n'étoit rien. Monſieur venant de charger Monſieur le Maréchal de Grammont de toutes les douceurs, & de toutes les promeſſes poſſibles, touchant la ſeureté de Monſieur le Prince; car ce fut l'après-dîner, de ce même jour ſeptieme Juillet, que le Maréchal de Grammont fit ce voyage de S. Maur, dont je vous ai parlé ci-deſſus, & qui avoit été concerté la veille avec la Reine, Monſieur crût, dis-je, qu'ayant fait d'une part ce que la Reine avoit deſiré, & prenant de l'autre avec Monſieur le Prince, tous les engagemens qu'il lui pouvoit

donner pour ſa ſeureté, il s'aſſuroit auſſi lui-même des deux cotez. Voilà juſtement où échoüent toutes les ames timides. La peur qui groſſit toûjours les objets, donne toûjours du corps à leurs imaginations. Elles prennent pour ferme, tout ce qu'elles ſe figurent dans la penſée de leur ennemi, & elles tombent preſque toûjours, dans des inconveniens très-effectifs, par la frayeur qu'elles prennent, pour ceux qui ne ſont qu'imaginaires. Monſieur vit le ſoir dans l'eſprit de la Reine, des diſpiſitions à s'accommoder avec Monſieur le Prince; quoi-qu'elle l'aſſurât du contraire, & il ne pouvoit ignorer que l'inclination de Monſieur le Prince, ne fût de s'accommoder avec la Reine. La néceſſité lui faiſoit croire, que ces diſpoſitions produiroient leurs effects dés le 8. il fit dés le 7. ſur ce fondement, (qui eſt faux) des pas qui n'auroient pû être judicieux, que ſuppoſé que l'accommodement eût été fait dés le 5. Je le lui fis voir à lui-même, avant que de le quitter, par ce dilemme. Vous apprehendez que Monſieur le Prince ne revienne à la Cour; parce qu'il en ſera le maître, prenez-vous un bon moyen pour l'en éloigner, en lui ouvrant toutes les portes, & en vous engageant vous-même à ſa

ſeureté ? Voulez-vous qu'il y revienne pour avoir plus de facilité à le perdre ? Je ne vous croyois pas capable de cette penſée, à l'égard d'un homme à qui vous donnez vôtre parole, à la face de tout un Parlement & de tout un Royaume. Le voulez-vous faire revenir pour l'accommoder effectivement avec la Reine ? Il n'y a rien de mieux, pourvû que vous ſoyez aſſuré qu'ils ne s'accommoderont pas enſemble contre vous-même, comme ils firent, il n'y a pas longtems ; mais je m'imagine Monſieur, que Vôtre Alteſſe Royale a bien ſçu prendre ſes ſeuretez. Monſieur qui n'en avoit pris aucune, eut honte de ce que je lui repreſentai avec aſſez de force. Il me dit : Voilà des inconveniens, mais que faire en l'état où ſont les choſes, ils ſe recommanderont tous enſemble & je demeurerai tout ſeul comme l'autre fois. Si vous me commandez, Monſieur, lui repondis-je, de parler à la Reine de vôtre part, aux termes que je vais propoſer à vôtre Alteſſe Royale ; j'oſe vous repondre, que vous verrez au moins bien-tôt clair à vos affaires. Il me donna carte blanche ; ce qu'il faiſoit toûjours avec facilité, quand il ſe trouvoit embaraſſé. Je la remplis d'une maniere qui lui agréa. Je lui expliquai

le tour que je donnerois, à ce que je dirois à la Reine; il l'aprouva, & je fis ſupplier la Reine dés le ſoir par Gabouris, de me permettre d'aller à l'heure accoûtumée dans la petite Galerie. Monſieur à qui je fis ſçavoir, par Joüy que la Reine m'avoit commandé de m'y rendre à minuit, m'envoya chercher ſur les neuf heures à l'Hôtel de Chevreuſe, où je ſoupai, pour me dire qu'il m'avoüoit qu'il n'avoit de ſa vie été ſi embarraſſé qu'il étoit; & qu'il convenoit qu'il y a avoit beaucoup de ſa faute; mais qu'il étoit pardonnable de faillir dans une occaſion, où il ſembloit que tout le monde ne cherchoit qu'à rompre toutes ſes meſures; que Monſieur le Prince lui avoit fait dire par Croiſſy à 7 heures du matin, des choſes qui lui donnoient lieu de croire, qu'il ne reviendroit pas à Paris, que Monſieur de Chavigny lui avoit parlé à 7 heures du ſoir, d'une maniere qui lui faiſoit juger, qu'il y pourroit être au moment qu'il me parloit. Il ajoûta que la Reine étoit une étrange femme, qu'elle lui avoit témoigné la veille, qu'elle étoit très-aiſe que Monſieur le Prince eût quitté la partie, & que ce qu'elle lui feroit dire par le Maréchal de Grammont, ne ſeroit que pour la forme,

qu'elle lui avoit fait dire ce jour-là ſix heures du matin, qu'il falloit faire tous ſes efforts pour l'obliger à revenir, qu'il m'avoit envoyé querir pour me recommander de bien prendre garde à la maniere, dont je parlerois à la Reine; parcequ'enfin, me dit-il, je vous déclare que voyant, comme je vois, qu'elle ſe va racommoder avec Monſieur le Prince, je ne veux plus me broüiller, ni avec l'un, ni avec l'autre. J'eſſaïois de faire comprendre à Monſieur, que le vrai moyen de ſe broüiller avec tous les deux, ſeroit de ne pas ſuivre la voye qu'il avoit priſe, & de faire expliquer la Reine. Il héſita beaucoup ſur la maniere dont il étoit convenu à midy. Je connûs encore en cette rencontre, que de toutes les paſſions, la peur eſt celle qui affoiblit davantage le jugement, & que ceux qui en ſont poſſedez aiſément, retiennent les expreſſions qu'elle leur a inſpirées, même dans le tems où ils ſe deffendent, ou plûtôt, où on les deffend des mouvemens qu'elle leur donne. J'ai fait cette obſervation, trois ou quatre fois dans ma vie. Comme ma converſation avec Monſieur, s'échauffoit plus par les termes, que par la ſubſtance des choſes, dont il me paroiſſoit, que je l'avois aſſez convaincu; Monſieur le Maréchal de Grammont

entra, qui venoit de rendre compte à la Reine, du voyage de S. Maur, dont je vous ai déja parlé, & comme il étoit fort piqué du refus que Monſieur le Prince lui avoit fait, de l'écouter en particulier, il donna à ſon voyage & à ſa négociation un air de ridicule, qui ne me fut pas inutile. Monſieur, qui étoit l'homme du monde, qui aimoit le plus à diſſimuler, prit un plaiſir ſenſible à la deſcription des Etats de la Ligue aſſemblée à ſaint Maur, ce fut ainſi que le Maréchal appella le Conſeil, devant lequel il avoit parlé. Il peignit fort plaiſamment tous les gens qui le compoſoient, & je m'apperçus que cette idée de plaiſanterie diminua beaucoup la peur, dans l'eſprit de Monſieur. Le Maréchal de Grammont ſorti, je reçus un Billet de Madame la Palatine, qui ne me ſervit pas moins, à lui faire connoître que les meſures du Palais Royal, n'étoient pas encore ſi ſeures, qu'il fut encore tems d'y bâtir, comme ſur des fondemens bien aſſeurez: Voici les propres morts du Billet. " Je „ vous prie, que je vous puiſſe voir au „ ſortir de chez la Reine, il eſt néceſſaire „ que je vous parle. J'ai été aujourd'hui „ à S. Maur où l'on ne ſçait ce que l'on „ peut, & je ſors du Palais Royal, où

„ l'on ſçait encore moins ce que l'on veut : j'expliquai ces mots à Monſieur à ma maniere, je lui dis qu'ils ſignifioient, que tout étoit encore en ſon entier, dans l'eſprit de la Reine, & je l'aſſeurai, que pourvû qu'il ne changeât rien à l'Ordre, qu'il m'avoit donné de négocier avec elle, je rapporterois dequoi le tirer de l'embarras où je le voyois. Il me le promit, quoiqu'avec des reſtrictions, que la timidité produit toûjours en abondance. J'allai chez la Reine,& je lui dis, que Monſieur m'avoit commandé de l'aſſûrer encore de ce qu'il lui avoit proteſté la veille, touchant la ſortie de Monſieur le Prince, qui étoit. Que non-ſeulement, il ne l'avoit pas ſçû; mais encore qu'il la déſaprouvoit, & qu'il la condamnoit au dernier point; qu'il n'entroit en rien de ce qui étoit contre le ſervice du Roy, & contre le ſien; que Monſieur le Cardinal étant éloigné, il ne favoriſeroit en façon du monde, les pretextes que l'on vouloit prendre de la crainte de ſon retour, parce qu'il étoit perſuadé effectivement, que la Reine n'y penſoit plus; que Monſieur le Prince ne penſoit qu'à animer ſon phanthôme pour effrayer les Peuples; & que lui Monſieur, n'avoit d'autre deſſein, que de les radoucir, & que l'unique

moyen d'y reuſſir étoit de ſuppoſer le retour de Monſieur le Cardinal pour impoſſible ; parce que tant que l'on feroit paroitre, que l'on le craignoit comme proche, l'on tiendroit les Peuples & même le Parlement en defiance, & en chaleur. Je commençai ma légation vers la Reine par ce preambule, qui pour vous dire le vrai, n'étoit pas fort néceſſaire en cet endroit, pour eſſayer de juger, par la maniere dont elle recevroit un diſcours, dont le fond lui étoit tres-déſagréable, ſi un avis que l'on me donna en ſortant de chez Monſieur, étoit bien fondé. Valois qui étoit à lui m'aſſura, comme je montois en caroſſe, qu'il avoit oüi Chavigny, qui diſoit à Goulas, que la Reine étoit depuis midy dans une fiévre, qui lui faiſoit craindre qu'elle n'eût quelque négociation cachée avec Monſieur le Prince. Je n'en trouvai aucune apparence, ni dans ſon air, ni dans ſes paroles. Elle écouta tout ce que je lui dis fort plaiſiblement, & ſans s'émouvoir, & je fus obligé de paſſer plûtôt que j'enavois crû, au veritable ſujet de mon Ambaſſade, qui étoit de la ſuplier de s'expliquer, pour une bonne fois, avec M. de la maniere dont il plaiſoit à Sa Majeſté, qu'il ſe conduiſit à l'égard de M. le Prince ; que l'ouverture pleine & entiere

étoit encore plus de ſon ſervice en cette conjoncture, que de l'interêt de Monſieur, parce que les moindres pas qui ne ſeroient point concertez, ſeroient capables de donner des avantages à M. le Prince, d'autant plus dangereux, qu'ils jetteroient de la défiance dans les eſprits, dans une occaſion où la confiance ſe pouvoit preſque dire uniquement neceſſaire. La Reine m'arrêta à ce mot, & elle me dit d'un air qui paroiſſoit fort naturel, & même bon: A quoi ai-je manqué? Monſieur ſe plaint-il de moy depuis hier? Non, Madame, lui répondis-je; mais Vôtre Majeſté luy témoigna hier à midy, qu'elle étoit bien aiſe que M. le Prince fût ſorti de Paris, & elle lui a fait dire ce matin par le Vicomte d'Hôtel, qu'il ne lui pouvoit rendre un ſervice plus ſignalé, que d'obliger M. le Prince à revenir: Ecoutez-moi, reprit la Reine ſans balancement & tout d'un coup, & ſi j'ai tort, je conſens que vous me le diſiez librement. Je convins hier à midi avec Monſieur, que nous envoyerions pour la forme ſeulement M. le Maréchal de Grammont à Monſieur le Prince, & que nous tromperions même l'Ambaſſadeur, qui, comme vous ſçavez, n'a point de ſecret. J'appris hier à minuit que Monſieur

a envoyé Goulas à neuf heures du ſoir à Chavigny, pour lui ordonner de donner de ſa part à Monſieur le Prince, toutes les paroles les plus poſitives, les plus particulieres d'union & d'amitié. J'apprens au même inſtant, qu'il a dit au Preſident de Neſmond, qu'il feroit des merveilles au Parlement pour ſon couſin ; puiſ-je moins faire dans l'émotion, où je vois tout le monde, ſur l'évaſion de M. le Prince, que de prendre au moins quelque datte, pour me deffendre à l'égard de Monſieur même, des reproches qu'il eſt capable de me faire, peut-être dés demain. Je ne me prens pas à vous de ſa conduite ; je ſçai bien que vous n'êtes pas du concert qui paſſe par le canal de Goulas & de Chavigny ; mais auſſi par ce que vous ne pouvez pas les empêcher, vous ne devez pas au moins trouver étrange, que je preme quelque précaution de plus. Je vous avouë, reprit la Reine, que je ne ſçay où j'en ſuis. M. le Cardinal eſt à cent lieuës d'icy tout le monde me l'explique à ſa mode. Lyonne eſt un traitre. Servien veut que je ſorte demain de Paris, ou que je faſſe aujourd'hui tout ce qu'il plaira à M. le Prince, & cela à vôtre honneur & loüange. Le Tellier ne veut que

ce que j'ordonnerai. Le Maréchal de Villeroy attend les volontez de ſon Eminence. Cependant Monſieur le Prince me met le couteau ſur la gorge : & voila Monſieur qui pour rafraichiſſement, dit que c'eſt ma faute, & qui veut ſe plaindre de moi ; parce que lui-même m'abandonne. Je confeſſe que je fus touché du diſcours de la Reine. Elle remarqua que j'en étois ému, elle me témoigna qu'elle m'en ſçavoit bon gré : elle me commanda de lui dire avec liberté mes penſées ſur l'état des choſes. Voici les propres termes dans leſquels je lui parlai, que j'ai tranſcrit ſur ce que j'en avois écrit moi-même le lendemain.

Si Vôtre Majeſté Madame, peut ſe " reſoudre à ne plus penſer au retour de " M. le Cardinal, elle peut ſans excep- " tion, tout ce qu'il lui plaira; parce que " toutes les peines que l'on lui fait ne " viennent que de la perſuaſion où l'on " eſt qu'elle ne ſonge qu'à ſon retour. " M. le Prince eſt perſuadé qu'il peut " tout obtenir, en vous le laiſſant eſpe- " rer. Monſieur qui croit que M. le " Prince ne ſe trompe pas dans cette vûë, " le ménage à tout évenement. Le Par- " lement à qui on preſente tous les ma- " tins ces objets, ne veut rien diminuer "

„ de ſa chaleur : le Peuple augmente la
„ ſienne. M. le Cardinal eſt à Brull, &
„ ſon nom fait autant de mal à Vô-
„ tre Majeſté & à l'Etat, que pourroit
„ faire ſa Perſonne, ſi elle étoit encore
„ dans le Palais Royal. Ce n'eſt qu'un
„ pretexte (reprit la Reine comme en
„ colere) ne fais-je pas aſſeurer tous les
„ jours le Parlement, que ſon éloigne-
„ ment eſt pour toûjours, & ſans aucu-
„ ne eſperance de retour ? Oüy Madame
„ (lui répondis-je) mais je ſupplie tres-
„ humblement Vôtre Majeſté de me per-
„ mettre de lui dire, qu'il n'y a rien de
„ ſecret de tout ce qui ſe dit, & de tout
„ ce qui ſe fait, au contraire de toutes
„ ces déclarations publiques, & qu'un
„ quart-d'heure après que M. le Car-
„ dinal eût rompu le traité de Meſſieurs
„ Servien & de Lyonne, touchant le
„ Gouvernement de Provence, tout le
„ monde fut également informé, que le
„ premier Article étoit ſon rétabliſſe-
„ ment à la Cour. M. le Prince n'a pas
„ avoüé à Monſieur, qu'il y eût conſen-
„ ti ; mais il eſt conſtant que Vôtre Ma-
„ jeſté le lui avoit fait propoſer, comme
„ condition neceſſaire, & il le dit pu-
„ bliquement, à ceux qui le voulurent
„ entendre.
„ Paſſons, paſſons dit la Reine, il ne „

ſert rien d'agiter icy cette queſtion, je ne puis faire ſur cela plus que j'ai fait : on le veut croire, quoique je diſe, il faut donc agir ſur ce que l'on veut croire, en ce cas, Monſieur, je ſuis perſuadée, qu'il y a bien plus de propheties à faire, que de conſeils à donner. Dites vos propheties, reprit la Reine ; mais ſur le tout, qu'elles ne ſoient pas comme celles des barricades, tout de bon ajouta-t-elle, dites-moi en homme de bien, ce que vous croïez de tout ceci ; vous voila Cardinal, autant vaut ; vous ſeriez un méchant homme, ſi vous vouliez le bouleverſement de l'Etat, je confeſſe que je ne ſçai où j'en ſuis : Je n'ai que des traîtres & des poltrons à l'entour de moi ; dites-moi vos penſées en toute liberté. Je commençois, lui dis-je, Madame, quoiqu'avec peine ; parce que je ſçai, que tout ce qui regarde M. le Cardinal eſt ſenſible à Vôtre Majeſté ; mais je ne puis m'empêcher de lui dire encore, que ſi elle peut ſe reſoudre aujourd'hui, à ne plus penſer à ſon retour, elle ſera demain plus abſoluë, qu'elle n'étoit le premier jour de ſa Régence ; & que ſi elle continuë à vouloir le rétablir, elle hazarde l'Etat ; pourquoi réprit-elle, ſi Monſieur, & M. le Prince y conſentoient ; parce lui répondis-je,

que Monſieur n'y conſentira, que quand l'Etat ſera hazardé, que M. le Prince n'y conſentira, que pour le hazarder. Je lui expliquai, en cet endroit, le détail de tout ce qui étoit à craindre. Je lui exagerai l'impoſſibilité de ſéparer Monſieur du Parlement; & l'impoſſibilité de regagner ſur ce point le Parlement par une autre voye, que par celle de la force, qui mettroit la Couronne en peril.

Je lui remis devant les yeux les pretentions immenſes de M. le Prince, de Meſſieurs de Boüillon & de la Rochefoucault. Je lui fis voir au doigt & à l'œil, qu'elle diſſiperoit, quand il lui plairoit, par un ſeul mot (pourvû qu'il ſortit du cœur) ces fumées ſi noires & ſi épaiſſes; & comme je m'apperçûs qu'elle étoit touchée de ce que je lui diſois, & qu'elle prenoit particulierement goût, à ce que je lui repreſentois du rétabliſſement de ſon autorité; je crûs qu'il étoit aſſez à propos de prendre ce moment pour lui expliquer la ſincerité de mes intentions, & plût à Dieu, Madame, lui ajoûtai-je, qu'il plût à Vôtre Majeſté, de rétablir ſon autorité par ma propre perte: on lui dit à toutes les heures du jour, que je penſe au miniſtére: & M. le Cardinal s'eſt accoûtumé à

ces paroles : il veut une place. Eſt-il poſſible, Madame que l'on me croye aſſez impertinent, pour m'imaginer que l'on puiſſe devenir Miniſtre par la faction? & que je connoiſſe ſi peu la fermeté de Vôtre Majeſté, que je puiſſe croire, que je conquêterai ſa faveur par les Armes, ce qui n'eſt que trop vray: eſt que ce qui ſe dit ridiculement du miniſtére, ſe fait réellement, à l'égard des autres pretentions, que chacun a? M. le Prince vient d'obtenir la Guyenne, il veut Blaye pour M. de la Rochefoucault, il veut la Provence pour M. ſon Frere, M. de Boüillon veut Sedan, M. de Turenne veut commander l'Armée en Flandres; M. de Nemours celle d'Allemagne; Viole veut être ſecretaire d'Etat; Chavigny veut demeurer en ſon Poſte, & moi, Madame, je demande le Cardinalat. Plaît il à Vôtre Majeſté, de ſe mocquer de toutes mes prétentions & de ſe regler abſolument ſelon ſes interêts & ſelon ſes volontez? Elle n'a qu'à renvoïer pour une bonne fois Monſieur le Cardinal en Italie; rompre tous les commerces, que les particuliers conſervent avec lui; effacer de bonne foy les idées qui y reſtent, & qui ſe renforcent même tous les jours, de ſon retour; & déclarer enſuite, qu'aïant bien voulu

donner au Public la ſatisfaction qu'il a ſouhaitée, qu'il eſt de ſa dignité, de refuſer aux particuliers les graces qu'ils ont demandées, ou prétenduës ſous ce prétexte. Nul ne prendra plus que moi, Madame, cette conduite, qui revoque ma nomination, d'une maniere qui ſera agréée de tout le monde; mais aſſûrement de nul ſans exception plus que de moi-même; par ce que je ne la crois neceſſaire que pour des raiſons qui ceſſeront, dés que Vôtre Majeſté aura rétabli les choſes dans l'ordre où elles doivent être. N'ai-je pas fait tout ce que vous me propoſez réprit la Reine? N'ai je pas aſſuré dix fois Monſieur & le Parlement, que le Cardinal ne reviendroit jamais? avez-vous pour cela ceſſé de pretendre; parce qu'il n'y a perſonne, lui répondis-je qui ne ſçache que M. le Cardinal gouverne plus que jamais. Vôtre Majeſté me fait l'honneur de ne ſe pas cacher de moi ſur ce ſujet; mais ceux à qui elle ne le dit pas, en ſçavent peut-être encore plus que moi: & c'eſt ce qui perd tout, Madame; parce que tout le monde ſe croit en droit de ſe deffendre, de ce que l'on croit d'autant moins legitime, que Vôtre Majeſté le déſavoüe publiquement; mais tout de bon, dit la

Reine, croïez-vous que Monſieur abandonnât M. le Prince, s'il étoit bien aſſuré que le Cardinal ne revint pas? En pourriez-vous douter, Madame, lui repondis-je aprés ce que vous avez vû ces jours paſſez? Il l'eût arrêté chez lui, ſi vous l'euſſiez voulu; quoyqu'il ne ſe croye nullement aſſuré, qu'il ne doive point revenir. La Reine rêva un peu ſur ma réponſe & puis tout d'un coup elle me dit avec précipitation, & comme aïant impatience de finir ce diſcours.

C'eſt un plaiſant moïen de rétablir l'Autorité Roïale, que de chaſſer le Miniſtre du Roy malgré lui. Elle ne me laiſſa pas reprendre la parole, & elle la continua, en me commandant de lui dire mon ſentiment, ſur l'état des choſes, où elles en étoient; car ajoûta-t-elle, je ne puis faire davantage ſur ce point, que ce que j'ai déja fait & fais tous les jours. J'entendis bien qu'elle ne vouloit pas s'expliquer plus clairement, je n'inſiſtai pas directement; mais je fis la même choſe en ſatisfaiſant à ce qu'elle m'avoit commandé, qui étoit de lui dire ma penſée; car je repris ainſi le diſcours. Pour obéïr, Madame, à Vôtre Majeſté, il faut que je retombe dans les propheties, que j'ai tantôt pris la liberté de lui toucher, ſi les choſes

continuent comme elles ſont, Monſieur ſera dans une perpetuelle defiance, que M. le Prince ne ſe racommode avec Vôtre Majeſté par le rétabliſſement de M. le Cardinal ; & il ſe croira obligé par cette vûë de le ménager toûjours, & de ſe tenir avec ſoin dans le Parlement, & parmi le Peuple. M. le Prince, ou s'unira avec lui, pour s'aſſurer contre ce rétabliſſement, s'il n'y trouve pas ſon compte, ou il partagera le Royaume pour le ſouffrir, juſqu'à ce qu'il trouve plus d'interêt à le chaſſer. Les particuliers, qui ont quelque conſideration, ne ſongent qu'à en tirer leurs avantages, qui auroient mille ſubdiviſions & dans la Cour, & dans les factions,

Voilà Madame, bien des matiéres pour la Guerre Civile, qui ſe mêlant dans une étrangere auſſi grande, que celles que nous avons aujourd'hui, pourront porter l'Etat ſur le penchant de ſa ruïne ſi Monſieur vouloit reprit la Reine ; il ne le voudra jamais, lui répondis-je: l'on trompe Vôtre Majeſté, ſi on le lui fait eſperer. Je me perdrois auprés de lui, ſi je le lui avois ſeulement propoſé. Il craint M. le Prince, il ne l'aime pas il ne peut plus ſe fier à M. le Cardinal. Il aura dans le moment des foibleſſes & pour l'un & pour l'autre, ſelon

ce qu'il en apprehendera ; mais il ne quittera jamais l'ombre du Public, tant que ce Public fera un corps, & il le fera encore long-temps ſur une matiere, laquelle Vôtre Majeſté eſt obligée elle-même d'échauffer toûjours par de nouvelles Déclarations. Je connûs en cet endroit, plus encore que je n'avois fait qu'il eſt impoſſible que la Cour conçoive, ce que c'eſt que le Public. La flaterie qui en eſt la peſte, l'infecte toûjours au point, qu'elle lui cauſe un aveuglement incroyable ſur cet article, & je remarquai, que la Reine traitoit dans ſon imagination, ce que je lui en diſois, de chimere, avec la même hauteur que ſi elle n'eût jamais eu aucun ſujet de faire reflexion ſur des Barricades. Je coulai ſur cela, par cette conſideration, plus legerement que la matiere ne le portoit, & elle m'en donnoit d'ailleurs aſſez de lieu ; parce qu'elle me rejetta dans le particulier, de la maniére d'agir de M. le Prince, en me demandant ce que je diſois de la propoſition qu'il avoit faite pour l'éloignement de Meſſieurs le Tellier, Lyonne & Servien. Comme j'euſſe été bien aiſe de penétrer, ſi cette propoſition n'étoit pas le chauſſe-pied de quelque négociation ſubalterne, je ſoûris à cette queſ-

tion de la Reine, avec un reſpect, que j'aſſaiſonnai d'un air de miſtére. La Reine dont tout l'eſprit conſiſtoit en air, l'entendit, elle me dit, non; il n'y a rien que ce que vous verrez comme moi, & comme tout le monde, M. le Prince a voulu tirer de moi, dequoi chaſſer douze Miniſtres, par l'eſperance de m'en laiſſer un, qu'il m'auroit peut-être ôté dès le lendemain. L'on n'a pas donné dans ce panneau, il en tend un autre : il me veut ôter ceux qui me reſtent, c'eſt-à dire, il me propoſe de les ôter; car ſi on lui veut laiſſer la Provence, il me laiſſera le Tellier, & peut-être que j'obtiendrai Servien pour le Languedoc; Qu'en dit Monſieur? il prophetiſe; Madame, lui répondis-je : car comme j'ai déja dit à Vôtre Majeſté, peut-on dire en l'état où ſont les affaires; mais enfin, qu'en dit-il, reprit la Reine? Ne ſe joindra-t-il point à M. le Prince, pour me faire faire ce pas de Balet? Je ne crois pas, Madame, repartis-je Quand je me reſſouviens de ce qu'il m'en a dit aujourd'hui. Je n'en doute pas, quand je fais reflexion, qu'il y ſera peut-être forcé dés demain. Et vous, me dit la Reine, que ferez-vous? Je me declarerai en plein Parlement, repliquai-je, & en chair même

contre la propoſition, ſi Vôtre Majeſté ſe réſoût à ſe ſervir de l'unique & ſouverain remede : & j'opinerai apparemment comme les autres, ſi elle laiſſe les choſes dans l'état, où elles ſont. La Reine qui s'étoit fort ſoûtenuë juſques là, s'emporta à ce mot. Elle éleva même ſa voix, & elle me dit, que je ne lui avois donc demandé cette audiance, que pour lui déclarer la guerre en face. Je ſuis bien éloigné Madame, de cette inſolence & de cette folie, lui répondis-je; puiſque je n'ai ſupplié Vôtre Majeſté de me permettre d'avoir l'honneur de la voir aujourd'hui, que pour ſçavoir de la part de Monſieur, ce qu'il vous plaît de lui commander, pour prevenir celle dont M. le Prince vous menace. Il y a quelque temps que je diſois à Vôtre Majeſté que l'on eſt bien malheureux de tomber dans des temps, où un homme de bien eſt obligé même par devoir, de manquer au reſpect qu'il doit à ſon maître. Je ſçai, Madame, que je ne l'obſerve pas en parlant comme je fais, au ſujet de M. le Cardinal; mais je ſçai en même temps, que je parle & que j'agis en bon ſujet, & que tous ceux qui ſont autrement, ſont des prévaricateurs qui plaiſent; mais qui trahiſſent leur conſcience, & leur de-

voir. Vôtre Majeſté me commande de lui dire mes penſées avec liberté, & je lui obéis : Qu'elle me ferme la bouche, elle verra ma ſoumiſſion, & que je rapporterai ſimplement à Monſieur, & ſans replique, ce dont elle me fera l'honneur de me charger.

La Reine reprit tout d'un coup un air de douceur, & elle me dit ; non, je veux au contraire que vous me diſiez vos ſentimens ; expliqués-les moi à fond. je ſuivis ſon ordre à la lettre. Je lui fis une peinture la plus naturelle, qu'il me fut poſſible, de l'état où les affaires étoient réduites. J'achevai le crayon que vous en avez déja vû ébauché, je lui dis toutes les veritez avec la même ſincerité & la même exactitude que j'aurois eu ſi j'avois dû en rendre compte à Dieu dans un quart d'heure aprés. La Reine en fut touchée, & elle dit le lendemain à la Palatine, qu'elle étoit convaincuë, que je parlois de cœur, mais que j'étois aveuglé moi-même par la préoccupation ; ce qui me parût, c'eſt qu'elle l'étoit beaucoup elle-même, par l'attachement qu'elle avoit pour le Cardinal Mazarin, & que ſon inclination l'emportoit toûjours ſur les veilleïtez que je lui voïois de temps en temps, d'entrer dans les ouvertures que je lui faiſois, pour

rétablir

rétablir l'autorité Roiale aux dépens des Mazarins, & des Frondeurs. Je remarquai que sur la fin de la conversation, elle prit plaisir à me faire parler sur ce sujet, & que comme elle vit que je le faisois effectivement avec sincerité, & avec bonne intention, elle me témoigna sa reconnoissance. J'apprehenderois de vous ennuïer, si je m'étendois davantage sur un détail qui n'est déja que trop long, & je me contenterai de vous dire que le resultat fut, que je ferois tous mes efforts, pour obliger Monsieur à ne se point joindre à M. le Prince, pour demander l'éloignement de Messieurs le Tellier, Servien & Lyonne, en lui donnant parole de la part de la Reine, qu'elle ne s'accommoderoit pas elle même avec M. le Prince, sans la participation & le consentement de Monsieur. J'eus bien de la peine à tirer cette parole, & la difficulté que j'y trouvai me confirma dans l'opinion où j'étois, que les lueurs d'accommodement entre le Palais Royal & S. Maur, n'étoient pas tout à fait éteintes. Je le crûs encore bien davantage, quand je vis qu'il m'étoit impossible d'obliger la Reine à s'ouvrir de ses intentions tout haut, sur la conduite que Monsieur devoit prendre, ou pour procurer

le retour de Monſieur le Prince, ou pour le traverſer. Elle affecta de me dire qu'elle n'avoit point changé de ſentiment à cet égard, depuis ce qu'elle en avoit dit à Monſieur même; mais je connus clairement à ſes manieres, & même à quelques-unes de ſes paroles, qu'elle en avoit changé plus de trois fois, depuis que j'étois dans la Galerie, je me ſouvins de ce que la Palatine m'avoit écrit, que l'on ne ſçavoit au Palais Royal ce qu'on y vouloit. Je ne laiſſai pas d'inſiſter & de preſſer la Reine; parce que je voyois bien que Monſieur, qui étoit trés clairvoyant, ne recevant par moy, qu'une parole vague & generale, à laquelle il n'ajoûteroit pas beaucoup de foy; parce qu'il ſe deffioit beaucoup des intentions de la Reine pour lui, ne manqueroit pas d'arrêter & de jetter toute ſa reflexion, & avec beaucoup de raiſon, ſur les éclairciſſemens que je lui en rapportois du veritable deſſein de la Reine, & je ne doutois pas, que par cette conſideration, il ne fit encore de nouveaux pas, tous vers Monſieur le Prince; ce que je ne croyois pas être de ſon ſervice, non plus que celui du Roy. Je parlai ſur cela à la Reine avec vigueur; mais je n'y gagnai rien, & de plus je n'y pouvois rien gagner, parce qu'elle-

n'étoit pas elle-même déterminée. Je vous expliquerai ce détail dans la ſuite.

Il étoit preſque jour, lorſque je ſortis du Palais Royal, & ainſi je n'eùs pas le tems d'aller chez Madame la Palatine, qui m'écrivit un Billet à ſix heures du matin, par lequel elle me faiſoit ſçavoir, qu'elle m'attendoit dans un caroſſe de loüage, devant les Incurables. J'y allai auſſi-tôt dans un caroſſe gris : elle m'expliqua ſon Billet du ſoir ; elle me dit que Monſieur le Prince lui avoit paru fort fier ; mais qu'elle avoit connu clairement, par les diſcours de Monſieur de Longueville, qu'il ne connoiſſoit pas ſa force, en ce qu'il croyoit ſes Ennemis beaucoup plus unis & beaucoup plus concertez qu'ils n'étoient. Que la Reine ne ſçavoit où elle en étoit ; qu'un moment elle vouloit à toute condition le retour de Monſieur le Prince, & que l'autre elle remercioit Dieu de ſa ſortie de Paris ; que cette varieté venoit des differents conſeils qu'on lui donnoit. Que Servien lui diſoit, que l'Etat étoit perdu ſi Monſieur le Prince s'éloignoit, que le Tellier balançoit ; & que l'Abbé Fouquet, qui étoit nouvellement revenu de Brull, l'aſſuroit, que Monſieur le Cardinal ſeroit au deſeſpoir, ſi elle ne ſe ſervoit de l'occaſion que Monſieur le

Prince lui avoit donnée lui-même ; que l'aîné Fouquet, soûtenoit sçavoir de science certaine le contraire ; que tout iroit ainsi, jusqu'à ce que l'Ordre de Brull auroit décidé, & surtout, que la Palatine étoit persuadée, qu'il y avoit des propositions secrettes, qui aidoient à soûtenir encore la Reine dans ses incertitudes. Voilà ce que Madame la Palatine me dit avec precipitation ; parce que le tems d'aller au Palais pressoit, & que Monsieur avoit déja envoyé deux fois chez moi. Je le trouvai prêt à monter en carosse. Je lui rendis compte en fort peu de paroles de ma commission. Je lui expliquai le fait, ou plûtôt je le dis tout simplement. Il en tira d'abord, ce que j'en avois prédit à la Reine, & dès qu'il vit que la parole qu'elle lui faisoit donner n'étoit, ni précedée, ni suivie d'aucun concert pour agir ensemble dans la conjoncture dont il s'agissoit ; il se mit à siffler, & me dit : voilà une bonne drogue ; allons, allons au Palais ; mais encore, Monsieur, lui dis-je, il me semble qu'il seroit à propos, que Vôtre Alteſſe Royale résolut ce qu'elle y dira ; quel diable le peut sçavoir ? Qui le peut prévoir. Il n'y a ni rime ni raison avec ces gens-cy. Allons, & quand nous serons dans la grande Chambre, nous

trouverons peut être, que ce n'eſt pas aujourd'hui ſamedy.

Ce l'étoit pourtant, & le 8. Juillet 1651. Auſſi-tôt que Monſieur, eut pris ſa place. Monſieur Talon Avocat entra avec ſes Collegues & dit; qu'il avoit porté à la Reine la veille la Lettre que Monſieur le Prince avoit écrit au Parlement; que ſa Majeſté avoit fort agréé la conduite de la Compagnie, & que Monſieur le Chancelier avoit mis entre les mains de Monſieur le Procureur General un écrit par lequel elle ſeroit informée des volontez du Roy.

Cet écrit portoit que la Reine étoit extrémement ſurpriſe, de ce que Monſieur le Prince avoit pû douter des aſſurances, qu'elle avoit données tant de fois qu'elle n'avoit aucun deſſein contre ſa Perſonne; qu'elle ne s'étonnoit pas moins des ſoupçons qu'il témoignoit, touchant le retour de Monſieur le Cardinal, qu'elle déclaroit qu'elle vouloit religieuſement obſerver la parole qu'elle avoit donné ſur ce ſujet au Parlement; qu'elle ne ſçavoit rien du Mariage de M.***** ni des Negoeiations de Sedan; qu'elle avoit plus ſujet que perſonne, de ſe plaindre, de ce qui s'étoit paſſé à Briſſac.

Je vous entretiendrai tantôt de ces trois articles; que pour ce qui étoit de

l'éloignement de Meſſieurs le Tellier, Servien & Lyonne, elle vouloit bien que l'on ſçût, qu'elle ne vouloit pas être génée dans le choix des Miniſtres du Roy ſon fils, ni dans celui de ſes domeſtiques, & que la propoſition que l'on lui faiſoit ſur ce point, étoit d'autant plus injuſte qu'il n'y avoit aucun des trois nommez, qui eût ſeulement fait un pas, pour le rétabliſſement de Monſieur le Cardinal Mazarin. La Compagnie s'échauffa beaucoup aprés la lecture de cet écrit; ſur ce qu'il n'étoit pas ſigné, ce qui dans les circonſtances préſentes n'étoit d'aucune conſequence. Mais comme dans ces ſortes de Compagnies, tout ce qui eſt de la forme touche les petits eſprits, & amuſe même les plus raiſonnables; l'on employa la matinée proprement à rien, & l'on remit l'Aſſemblée au Lundy. On ſupplia en attendant, Monſieur, de s'entremettre pour l'accommodement. Il y eut en cette ſéance beaucoup de chaleur, entre Monſieur le Prince de Conty & le Premier Préſident. Celui-ci qui n'étoit nullement content de Monſieur le Prince en ſon particulier, qu'il croyoit (à mon ſens, ſans fondement) avoir obligé à plus de reconnoiſſance qu'il n'en avoit; celui-ci dis-je, parla avec force contre la retraite de

Saint Maur, & l'appella même un triſte préalable de la Guerre Civile. Il ajoûta deux ou trois paroles, qui ſembloient marquer les mouvemens paſſez, & cauſez par Monſieur le Prince de Condé. Monſieur le Prince de Conti les releva même avec menaces, en lui diſant, qu'en tout autre lieu, il lui apprendroit à demeurer dans le reſpect, qui eſt dû aux Princes du Sang, & Monſieur le Premier Preſident, lui repartit hardiment qu'il ne craignoit rien, & qu'il avoit lieu de ſe plaindre lui-même, que l'on osât l'interrompre dans ſa place, où il repreſentoit la perſonne du Roy. On s'éleva de part & d'autre, Monſieur qui étoit très-aiſe de les voir commis les uns avec les autres, ne s'en mêla, que quand il ne pût plus s'en deffendre: & il dit à la fin & aux uns & aux autres, que tout le monde ne devoit s'appliquer, qu'à radoucir les eſprits.

Comme Monſieur fut de retour chez lui, il me mena dans le Cabinet des Livres; il ferma la porte & les verrouils lui-même, il jetta ſon chapeau ſur la table, & puis me dit d'un ton fort émû, qu'il n'avoit pas eu le tems de me dire une choſe, avant que d'aller au Palais, qui me ſurprendroit; quoique cependant, elle ne dût pas me ſur-

l'on en eſt avec ces gens-là ? On dit toûjours qu'il n'y a point d'aſſurance au Peuple : l'on a menti, il y a cent fois plus de ſolidité, que dans le Cabinet. Je veux m'aller loger aux Halles Vous croyez donc, Monſieur, lui dis-je, que l'accommodement eſt fait ! Non, dit-il je ne crois pas qu'il le ſoit, & moi, je ſerois perſuadé, qu'il ne ſe peut faire par ce Canal, s'il m'étoit permis d'être d'un autre ſentiment, que celui de Vôtre Alteſſe Royale : Cette queſtion fut agitée avec chaleur. Je ſoûtins mon opinion par l'impoſſibilité, qui me paroiſſoit, au ſuccez d'une négociation, dans laquelle tous les négociateurs ſe trouvoient, par une rencontre aſſez bizare, avoir par éminence, au moins pour cette occaſion trés-épineuſe en elle même, toutes les qualitez les plus propres à rompre l'accommodement du monde le plus facile. M. demeura dans ſon ſentiment ; parce que ſa foibleſſe naturelle lui faiſoit toûjours voir ce qu'il apprehendoit, comme infaillible, & même comme proche. Ce fut à moi à ceder, comme vous pouvez croire, & de recevoir l'ordre qu'il me donna, de faire dire dès l'aprèſdiner à la Reine, par Madame la Palatine, que ſon ſentiment étoit qu'elle

s'accommodât en toute maniere avec Monſieur le Prince ; & que le Parlement, & le Peuple étoit ſi échauffé, contre ce qui avoit la moindre teinture de Mazariniſme, qu'il ne falloit plus ſonger qu'à applaudir, à celui qui avoit été le plus habile, (terme qu'il employa même avec aigreur, pour nous primer) à recommencer l'eſcarmouche contre le Sicilien. J'eûs beau lui repreſenter, que ſuppoſant même pour ſeur, ce qu'il croyoit très-proche, & ce que je tiendrois fort éloigné, ſi j'oſois lui contredire. Le parti qu'il prenoit avoit des inconveniens terribles, & celui particulierement de précipiter la Reine, dans la reſolution que l'on craignoit, & même de l'obliger à prendre encore plus de meſures contre les reſſentimens de Monſieur, Il crût que les raiſons, que je lui alleguois, n'étoient que des pretextes pour couvrir la veritable, qui me faiſoit parler, qu'il alla chercher dans l'apprehenſion, qu'il ſ'imagina que j'avois, qu'il ne s'accommodât lui-même avec Monſieur le Prince, & il me dit, qu'il prendroit ſi bien ſes meſures, du côté de S. Maur, que je ne devois pas craindre qu'il tombât dans l'inconvenient, que je lui marquois, & que ſi la Reine l'avoit gagné, de la main une fois, il le lui ſçauroit

bien rendre : il ajoûta. Je ne ſuis pas ſi ſot qu'elle croit, & je ſonge plus à vos interêts, que vous n'y ſongez vous-même.

Je confeſſe, que je n'entendis pas en cet endroit, ce que ſignifioit cette derniere parole, je m'en doutai pourtant auſſi tôt après ; car il ajoûta Monſieur le Prince, quoiqu'engagé contre vous, vous a-t-il nommé dans la Lettre qu'il a écrite au Parlement ? Je m'imaginai que Monſieur me vouloit faire valoir ce ſilence, & me le montrer comme une marque de ménagement, que l'on avoit pour moi, à ſa conſideration, & des précautions, qu'il prendroit de ce côté-là ſur mon ſujet, en cas de beſoin. Je jugeai de ce diſcours & de pluſieurs autres, qui le précedérent & qui le ſuivirent, que la perſuaſion où il étoit, que la Reine, & Monſieur le Prince étoient, ou accommodez, ou ſur le point de s'accommoder, étoit ce qui l'avoit obligé à me commander d'en faire preſſer la Reine en ſon nom, & de témoigner à elle-même, qu'il ne ſe ſentiroit pas déſobligé de ſon accommodement, & de tirer mérite auprés de Monſieur le Prince du Conſeil qu'il en donnoit à la Reine. Je fus tout à fait confirmé dans mon ſoupçon, par une converſation de plus d'une heure, qu'il eut un mo-

Chavigny. Son preſentiment fut une prophetie ; car il ſe trouva en effet, que le meſſager avoit apporté des anathêmes plûtôt que des Lettres, contre toutes les propoſitions, qui avoient été faites ; & que bien qu'il fût l'homme du monde qui voulût toûjours en apparence, le plus agréablement, ce qu'il ne vouloit pas en effet, il n'avoit gardé dans cette rencontre aucune meſure, qui approchât ſeulement de ſa conduite ordinaire; ce que nous attribuâmes, Madame la Palatine & moi, à l'averſion, qu'il avoit pour les négociateurs. Châteauneuf lui étoit trés-ſuſpect ; Chavigny étoit déteſté. S. Romain lui étoit odieux, par l'attachement qu'il avoit à M. de Chavigny, & par celui qu'il avoit à M. d'Avaux. Madame la Palatine, qui ne ſçavoit pas encore ce que le Meſſager avoit apporté ; quoiqu'elle ſçût qu'il étoit arrivé, trouva à propos, que je retournaſſe chez Monſieur, pour lui dire que ce courrier auroit peut-être donné à la Reine de nouvelles vûës ; & qu'elle jugeoit, qu'il ne ſeroit que mieux par cette conſideration, qu'elle n'executât pas la commiſſion qu'il lui avoit donnée par moi, avant que l'on pût être informé de ce détail. Monſieur que j'avois trouvé ſur le champ, fron-

da contre cette ouverture qui étoit trés-ſage, par une préoccupation, qui lui étoit fort ordinaire, auſſi-bien qu'à beaucoup d'autres. La plûpart des hommes examinant moins les raiſons de ce que l'on leur propoſe contre leur ſentiment ; que celles, qui peuvent obliger celui qui leur propoſe de s'en ſervir.

Ce deffaut eſt tres commun & il eſt ſi grand, qu'il eſt viſible. Je connus clairement, que Monſieur ne recevoit ce que je lui dis de la part de Madame la Palatine, que comme un effet de l'entêtement qu'il croyoit que nous avions l'un & l'autre, contre M. le Prince. J'inſiſtai, il demeura ferme, & je connus encore en cet endroit, qu'un homme qui ne ſe fie pas à ſoi-même, ne ſe fie jamais veritablement à perſonne. Il avoit plus de confiance en moi ſans comparaiſon, qu'en tous ceux qui l'ont jamais approché. Sa confiance n'a jamais tenu qu'un quart d'heure, contre ſa peur.

Si le compliment que Monſieur faiſoit faire à la Reine eût été confié à un genie moins adroit que celui de Madame la Palatine, j'euſſe été encore beaucoup plus en peine de l'évenement. Elle ménagea ſi habilement, qu'il ſervit

au lieu de nuire, en quoi elle fut tres-bien ſervie elle-même par la fortune, qui fit arriver ce meſſager dont je viens de parler, juſtement au moment où il étoit abſolument néceſſaire, pour rectifier, ce qu'il ne tenoit pas à Monſieur de gâter; car la Reine qui étoit toûjours ſoûmiſe à M. le Cardinal Mazarin; mais qui l'étoit doublement, quand ce qu'il lui mandoit convenoit à ſa colere, ſe trouva lorſque Madame la Palatine commença à lui parler, dans une penſée ſi éloignée d'aucun accommodement, que ce que la Palatine lui dit de la part de Monſieur, ne produiſit en elle d'autres mouvemens, que ceux que nous pouvions ſouhaiter: qui étoit de faire donner la carte blanche à Monſieur, & de l'obliger à ſe confeſſer, pour ainſi dire, de ſon balancement, d'y chercher des excuſes; mais de celles qui aſſuroient l'avenir, & de déſirer avec impatience de me parler. Madame la Palatine fut même chargée par la Reine, de faire ſçavoir à Monſieur par mon canal le détail, de la dépêche du meſſager, & de me commander d'aller entre onze heures & minuit, au lieu accoûtumé. Madame la Palatine ne doutoit pas, non plus que moi, que Monſieur ne dût avoir une grande joye de ce que

je lui allois porter ; mais nous nous trompâmes beaucoup l'un & l'autre ; car auſſi-tôt que je lui eus dit que la Reine lui offroit tout, pourvû qu'il voulût de ſon côté s'unir parfaitement, & ſincerement à elle contre M. le Prince, il tomba dans un état, que je ne puis bien vous exprimer, qu'en vous ſupliant de vous reſſouvenir, de celui où il n'eſt pas poſſible, que vous ne vous ſoyez trouvée quelque fois. N'avez vous jamais agi ſur des ſuppoſitions, qui ne vous plaiſoient pas ? N'eſt-il pas vrai toutesfois que ſi ces ſuppoſitions ne ſe ſont pas trouvées bien fondées, vous avez ſenti dans vous même un combat, qui s'y eſt formé, entre la joye de vous être trompée à vôtre avantage, & le regret d'avoir perdu le pas, que vous aviez fait. Je me ſuis trouvé mille fois moi même dans cette idée. Monſieur étoit ravi de ce que la Reine étoit bien plus éloignée de l'accommodement, qu'il ne l'avoit crû ; mais il étoit au déſeſpoir, d'avoir fait les avances qu'il avoit faites vers M. le Prince & qu'il avoit faites dans la vûë de cet accommodement, qu'il croyoit bien avancé. Les hommes qui ſe rencontrent dans cet état ſont pour l'ordinaire aſſez long-temps à croire, qu'ils ne ſe ſont pas

trompez ; même, aprés qu'ils s'en ſont apperçûs ; parce que la difficulté, qu'ils trouvent, à découdre le tiſſu qu'ils ont commencé, fait qu'ils s'y font des objections à eux-mêmes & ces objections qui leur paroiſſent être des effets de leur raiſonnement, ne ſont preſque jamais que des ſuites naturelles de leurs inclinations. Monſieur étoit timide & pareſſeux au ſouverain degré, je vis dans le moment, que je lui appris le changement de la Reine, un air de gayeté & d'embarras tout enſemble ſur ſon viſage ; je ne le puis exprimer; mais je me le repreſente fort au naturel, & quand je n'aurois pas eu d'ailleurs la connoiſſence des pas qu'il avoit fait vers M. le Prince, j'avois lû dans ſes veux, qu'il avoit reçû quelque nouvelle ſur ſon ſujet, qui lui donnoit de la joye, & qui lui cauſoit de la peine. Les paroles ne démantirent pas ſa contenance. Il voulut douter de ce que je lui diſois; quoi qu'il n'en doutât pas. C'eſt le premier mouvement des gens, qui ſont de cette humeur, & qni ſe trouvent dans cet état.

Il paſſa auſſi-tôt au ſecond, qui étoit de chercher à ſe juſtifier, de la précipitation, qui l'avoit jetté dans l'embarras. Il eſt bien temps, me dit-il, tout d'un

coup. La Reine fait des choſes qui obligent les gens à ſe perdre. Il s'arrêta à ce mot honteux, de m'avoüer ce qu'il avoit fait : il tourna quelque-temps, il ſiffla, il alla rêver un moment auprès de la cheminée, & puis il me dit, que diable direz-vous à la Reine ? Elle voudra que je lui promette de ne pas pouſſer les Miniſtraux, & comment lui puis-je promettre, après ce que j'ai promis à M. le Prince. Il me fit en cet endroit un galimathias, pour me juſtifier, ce qu'il avoit fait dire à M. le Prince, depuis vingt-quatre heures, & je connus que ce galimathias n'alloit principalement qu'à me faire croire, qu'il croyoit ne m'en avoir pas fait le fin la veille. Je pris tout pour bon, & je ſuis encore perſuadé, qu'il crut avoir réüſſi dans ſon deſſein. Le lieu que je lui donnai de ſe l'imaginer, lui donna lieu de s'ouvrir beaucoup plus qu'il n'eut fait aſſurément, s'il m'eût crû mal ſatisfait, & j'en tirai tout le détail de ce qu'il avoit fait. Le voici en peu de mots. Comme il avoit poſé pour fondement, que M. le Prince étoit accommodé, ou ſur le point de s'accommoder avec la Cour, il crut pour certain qu'il ne hazardoit rien, en lui offrant tout dans une conjoncture où il ne craignoit

pas que l'on acceptât ſes offres con-
tre la Cour ; parce que l'on s'accom-
modoit avec elle : vous voyez d'un
coup d'œil le frivole de ce raiſonne-
ment ; & Monſieur qui avoit beaucoup
d'eſprit, le connut parfaitement, dés
qu'il ſe vit hors du peril, qui le lui
avoit inſpiré, & comme il eſt toûjours
plus aiſé de s'appercevoir du mal que du
remede, il le chercha long temps, ſans le
trouver ; parce qu'il ne le cherchoit que
dans le moyen de ſatisfaire & les uns &
les autres. Il y a des occaſions, où ce
parti eſt abſolument impoſſible, & quand
il l'eſt, il eſt pernicieux, en ce qu'il mé-
contente infailliblement les deux partis,
il n'eſt pas moins incommode aux nego-
ciateurs, parce qu'il a toûjours un air de
fourberie. Il ne tint pas à moi, par l'un &
par l'autre de ces motifs, de le diſſua-
der à Monſieur, & il ne fut pas à mon
pouvoir. J'eus ordre de faire agréer à la
Reine, que Monſieur ſe déclarât dans le
Parlement, contre les trois Sous-Miniſ-
tres, en cas que M. le Prince continuât,
à demander leur éloignement, & j'eus
en même temps permiſſion d'aſſurer,
que moyennant cette facilité, Monſieur
ſe declareroit dans la ſuite, contre M.
le Prince ; en cas que M. le Prin-
ce eût après cela de nouvelles préten-

tions. Comme je ne croyois pas, qu'il fut ni juſte ni ſage, de rompre de tout point avec la Reine, par un éclat de cette nature, je repréſentai à Monſieur avec force, qu'il avoit beau jeu, pour faire coup double & même triple, en obligeant la Reine, par la conſervation des Sous-Miniſtres, qui dans le fond étoient aſſez indifferens, en faiſant voir que M. le Prince, ne ſe contentant pas de la deſtitution du Mazarin, vouloit ſapper le fondement de l'autorité Royale; en ne laiſſant pas même l'ombre de l'autorité à la Régente, & en ſatisfaiſant en même-temps le Public, par une aggravation, pour ainſi parler, contre le Cardinal, que je propoſois en même-temps, & que je m'aſſurois même de faire agréer à la Reine. Madame la Palatine m'avoit dit qu'elle avoit vû dans une Lettre écrite par le Cardinal à la Reine, qu'il la ſupplioit de ne rien refuſer, de ce qu'on lui demanderoit contre lui; parce qu'il étoit perſuadé, que le plus que l'on deſireroit, après l'excès auquel on s'étoit porté, tourneroit plûtôt en ſa faveur, qu'autrement, ce qu'il y auroit d'eſprits moderez; & parce qu'il convenoit aſſez à ſon ſervice, que l'on amusât les eſprits factieux (c'eſt ſon

mot) à des clabauderies, qui ne pouvoient plus être que des répetitions fort inutiles. Je ne tenois pas ce raisonnement de M. le Cardinal bien juste ; mais je m'en servois pour former la conduite, que j'eusse souhaitté, que Monsieur voulut prendre, & je raisonnois ainsi. Si Monsieur concourt à l'exclusion des Sous-Ministres, il fait apparemment le compte de M. le Prince, en ce qu'il obligera peut-être la Reine, à accorder à M. le Prince tout ce qu'il lui demandera. Il ne fera pas le sien du côté de la Cour ; parce qu'il outrera de plus en plus la Reine, & qu'il outragera de plus, ceux qui l'approchent. Il ne le fera pas non plus du côté du Public : car comme il dit lui-même, M. le Prince l'a gagné de la main ; & comme c'est lui, qui a fait le premier la proposition de se défaire de ces soûtiens du Mazarinisme, il en a la fleur & la gloire, ce qui dans le Peuple est le principal. Voilà donc un grand inconvenient qui est celui de faire à la Reine une peur, dont M. le Prince peut se servir pour son avantage ; Voilà, dis-je, un grand inconvenient, qui est de plus accompagné d'un grand déchet de réputation ; en ce qu'il fait voir Monsieur, agissant en second avec M. le Prince, & entraîné

le on doit assez de respect, & même assez de reconnoissance pour les paroles qu'elle reitere en toute occasion, de l'exclusion à jamais de M. le Cardinal Mazarin, pour ne pas abuser à tous momens de sa bonté, par de nouvelles conditions, ausquelles on ne voit plus de fin. Ajoûtez, que si la proposition, d'aller ainsi de branche en branche, venoit d'un lieu, dont l'on fût moins assuré que de celui de M. le Prince, elle seroit tres suspecte; parce que le gros de l'Arbre n'est pas encore déraciné. La déclaration contre le Cardinal, n'est pas encore expediée. On conteste encore sur des paroles, au lieu de la presser, au lieu de consommer, ou plûtôt de terminer cet ouvrage, dont tout le monde est convenu. L'on fait des propositions nouvelles, qui peuvent faire naître des soupçons, dans les esprits les mieux intentionnez: tel croit se satisfaire en mettant une pierre sur le Tombeau de Mazarin, qui croiroit faire un grand peché, d'en jetter une petite contre ceux, dont il plaira dorénavant à la Reine se servir. Rien ne justifiera davantage ce Ministre coupable, que de donner le moindre lieu de croire que l'on voulût tirer un exemple journalier, & même frequent, de ce qui s'est passé à son égard. La

juſtice & la bonté de la Reine ont conſacré ce que nous avons fait avec des intentions tres-pures & tres-ſinceres pour ſon ſervice & pour le bien de l'Etat. Il faut d'une autre part y répondre, par des actions, dans leſquelles l'on connoiſſe, que nôtre principal ſoin eſt d'empêcher, que ce que le ſalut du Royaume nous a forcé de faire contre le Miniſtre, ne puiſſe bleſſer en rien la veritable autorité du Roy. Nous avons en cette rencontre un avantage très-ſignalé. La declaration publique, que la Reine a fait faire tant de fois, & à Meſſieurs les Princes, & au Parlement, qu'elle excluoit pour jamais le Cardinal du Miniſtere, nous met en droit (ſans bleſſer l'autorité Royale, qui nous doit être ſacrée) de donner toutes les aſſurances poſſibles à cette parole, qui ne lui doit pas être moins inviolable. C'eſt à quoi Vôtre Alteſſe Royale doit s'appliquer & avec dignité, & avec ſuccez. Elle ne doit pas, à mon opinion, prendre le change, & elle doit faire craindre au Parlement, que l'on ne lui voulût donner, en lui propoſant des diverſions, qui ne ſont que frivoles, au prix de ce qu'il y a effectivement à faire. Ce qui preſſe veritablement eſt de bien fonder la déclaration contre le Cardinal. La premiere

miere que l'on a apportée étoit ſon Panegyrique ; celle à laquelle on travaille n'eſt au moins à ce qu'on nous dit, cauſée, que ſur les remontrances du Parlement, & ſur le conſentement de la Reine, & ainſi elle pourroit être expliquée dans le tems ; ſi vôtre Alteſſe Royale peut dire demain à la Compagnie, que l'affirmation, pour ainſi dire, de cette déclaration, eſt la précaution veritable & ſolide, à laquelle il faut s'appliquer; & qne cette déclaration ne peut être plus ſure, qu'en y inſerant, que le Roy l'exclut de ſon Royaume, & de ſes Conſeils ; parce qu'il eſt d'une notorieté publique & inconteſtable, que c'eſt lui qui a rompu la Paix generale à Munſter. Si Monſieur éclatte demain ſur ce ton ; je lui reponds de tout faire agréer ce ſoir par la Reine. Il ſe réünit avec elle, en donnant une cruelle botte au Mazarin. Il ſe donne l'honneur dans le public, de le pouſſer perſonnellement, & ſolidement, & il l'ôte à Monſieur le Prince, en faiſant voir qu'il n'affecte d'attaquer que ſon ombre. Et il fait connoître à tous les eſprits ſages & moderez, qu'il ne veut pas ſouffrir, que ſous pretexte du Mazarin, l'on continuë tous les jours a donner de nouvelles atteintes à l'autorité Royale.

Voilà ce que je conſeillai à Monſieur; voilà ce que je lui donnai par écrit, avant que de ſortir de chez lui; voilà ce qu'il porta à Madame, qui étoit au deſeſpoir, de ce qu'il s'étoit engagé avec Monſieur le Prince. Voilà ce qu'il approuva de toute ſon ame. Et voilà toutefois ce qu'il n'oſa faire; parce que n'ayant pas douté comme je vous l'ai déja dit, que Monſieur le Prince ne s'accordât avec la Cour, il lui avoit promis (à jeu ſur, à ce qu'il croyoit, par cette raiſon) de ſe déclarer avec lui contre les Sous-Miniſtres. Il l'avoüa à Madame encore plus en détail: qu'il ne me l'avoit expliqué, & ce que je pus tirer de lui fut qu'il donna ſa parole à la Reine qu'il s'employeroit fidellement, auprès de Monſieur le Prince, pour lui empêcher de pouſſer ſa pointe, contre les trois ſuſnommez, & que s'il n'y pouvoit réüſſir, & que lui fût obligé à parler contr'eux, il déclareroit en même tems à Monſieur le Prince, que ce ſeroit pour la derniére fois, & que la Reine demeurant dans les termes de la parole donnée, pour l'éloignement de Monſieur le Cardinal, il ne ſe ſépareroit plus de ſes interêts. Madame qui aimoit Monſieur le Tellier, & qui étoit très-fachée, par cette raiſon, & par beaucoup d'au-

tres, que Monſieur ne fit pas davantage, lui fit promettre, qu'il feroit le malade le lendemain, dans la vûë de retarder l'Aſſemblée des Chambres, & de ſe donner par ce moyen le tems de l'obliger à quelque choſe de plus. Auſſi-tôt qu'elle eut obtenu ce point, elle le fit ſçavoir à la Reine, en lui mandant que je faiſois des merveilles pour ſon ſervice. Ce témoignage fut reçû trés-agréablement; parce qu'il fut porté dans un inſtant, où la Reine étoit très-ſatisfaite de Monſieur, ce qui ne lui étoit pas ordinaire, & il facilita beaucoup ma négociation. J'allai le ſoir chez la Reine, que je trouvai avec un viſage fort ouvert, & ce qui me fit voir qu'elle étoit contente de moi, fut que ce viſage ouvert ne ſe referma pas, même après que je lui eus déclaré, que je ne croyois pas qu'on pût empêcher Monſieur de concourir avec Monſieur le Prince, contre les Sous-Miniſtres, & que je ne pouvois pas moi-même m'empêcher d'y opiner, ſi on en déliberoit au Parlement. Vous devez être ſi fatiguée de ces dits & rédits de converſations paſſées que je crois qu'il eſt mieux que je n'entre pas dans le détail de celle-ci, qui fut aſſez longue; & que je me contente de vous rendre compte du reſtant, qui fut,

que je m'appliquai de toute ma force à faire, que Monſieur tint fidellement la parole, que je donnai à la Reine de ſa part; qu'il feroit tous ſes efforts pour adoucir l'eſprit de Monſieur le Prince, en faveur des trois hommes, & qu'en cas qu'il ne le pût, & qu'il fût obligé lui-même par cette conſideration de les pouſſer, & que par la même raiſon, je fuſſe obligé d'y concourir, je déclarerois à Monſieur, qu'en cas que dans la ſuite Monſieur le Prince fit encore de nouvelles propoſitions, je n'y entrerois plus, quand même Monſieur ſe laiſſeroit emporter. Je me deffendis long tems de cette derniére clauſe; parce que dans la verité elle m'engageoit beaucoup, & parce qu'elle me paroiſſoit même être au dernier point contre le reſpect, en ce qu'elle confondoit, & qu'elle égaloit, pour ainſi parler, mes engagemeus avec ceux de la Maiſon Royale. Il falut enfin y paſſer, & je n'eus aucune peine à le faire agréer à Monſieur, qui fut ſi aiſe de ne ſe point trouver dans la néceſſité de rompre avec Monſieur le Prince, & d'être en même-tems de concert avec la Reine, qu'il fût ravi de tout ce qui avoit facilité le traité. Je vous en dirai les ſuites, après que je vous aurai ſupplié de faire reflexion, ſur deux circon-

ſtances, de ce qui ſe paſſa dans cette converſation, que j'eus avec la Reine. Il m'arriva en lui parlant de Meſſieurs le Tellier, Servien & Lionne, de les nommer, les trois Sous-Miniſtres. Elle releva ces mots avec aigreur, en diſant, dites les deux, ce traître de Lyonne, peut-il porter ce nom. C'eſt un petit Secretaire de Monſieur le Cardinal Mazarin. Il eſt vrai que parce qu'il l'a déja trahi deux fois, il pourra être un jour Secretaire d'Etat, cette remarque s'eſt renduë par l'évenement, aſſez curieuſe.

La ſeconde eſt que, lorſque j'eus promis à la Reine de ne me pas accommoder avec Monſieur le Prince dans les ſuites, quand même Monſieur s'y accommoderoit, & que j'eus ajoûté, que je le dirois moi-même à Monſieur dès le lendemain; elle s'écria plûtôt qu'elle ne prononça, quelle ſupriſe pour Monſieur le Tellier! Elle ſe referma tout d'un coup, & quoique je fiſſe ce qui étoit en moi, pour penétrer ce qu'elle vouloit dire, je n'en pus rien tirer. Je reviens à Monſieur. Je le vis le lendemain au matin chez Madame. Il fut très-ſatisfait de ma négociation. Il me témoigna que l'engagement que j'avois pris en mon particulier avec la Reine,

ne lui pouvoit jamais faire aucune peine, parce qu'il étoit très-resolu lui-même, par cette occasion à ne jamais concourir en rien, avec Monsieur le Prince : pourvû que la Reine demeurât dans la parole donnée pour l'exclusion du Mazarin. Madame a oûta tout ce qui le pouvoit obliger à continuer dans cette pensée, elle fit même encore une nouvelle tentative, pour lui persuader de commencer au moins dès ce jour-là, à voir, s'il ne pourroit rien gagner sur l'esprit de Monsieur le Prince. Il trouva de mêchantes excuses, & il dit, qu'il pouvoit prendre des mesures plus certaines, en se donnant tout le jour pour attendre ce que Monsieur le Prince lui feroit dire. Il en eut effectivement un Gentil-homme sur le midy; mais pour sçavoir simplement des nouvelles de sa santé, ou plûtôt, pour sçavoir s'il iroit le lendemain au Palais. Monsieur faisoit semblant d'avoir pris médecine : il ne laissa pas d'aller chez la Reine dès le soir, à qui il confirma par serment ce que je lui avois promis par son ordre. Elle lui protesta qu'elle ne s'ouvriroit en façon du monde de ce qu'il lui faisoit esperer ; qu'elle cederoit encore pour cette fois à Monsieur le Prince, en cas que Monsieur ne le pût gagner, sur l'article des Sous-Ministres.

A vôtre ſeule conſideration (lui ajoûta-t-elle) ſur la parole que vous me donnerez, que vous ſerez pour moi dans toutes les autres prétentions de Monſieur le Prince, qui ſeront infinies. Elle le conjura enſuite de lui tenir fidellement la parole qu'il lui avoit fait donner par moi, de faire tous ſes efforts, pour obliger Monſieur le Prince, de ſe déſiſter de ſon inſtance. Il aſſura, qu'il avoit envoyé dès mydi le Maréchal d'Etrempes à S. Mâur, pour cet effet. Ce qui étoit vrai; car il s'étoit raviſé, après l'avoir refuſé à Madame, comme je vous l'ai tantôt dit. La réponſe portoit expreſſément, que Monſieur le Prince ne ſe déſiſteroit jamais de ſon inſtance: Monſieur revint chez lui fort embaraſſé, au moins, à ce qu'il me parut: il rêva tout le ſoir, & il ſe retira de beaucoup meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, qui fut le mardy, 11. de Juillet, les Chambres s'aſſemblerent & Monſieur le Prince de Conty, ſe trouva au Palais fort accompagné: Monſieur dit à la Compagnie, qu'il avoit fait tous ſes efforts auprès de la Reine, & auprès de Monſieur le Prince; pour l'accommodement, qu'il n'avoit pû rien gagner, ni ſur l'un, ni ſur l'autre; & qu'il prioit la Compagnie de joindre ſes offices aux

ſiens. Monſieur le Prince de Conty prit la parole, auſſi-tôt que Monſieur eût fini, pour dire qu'il y avoit un Gentilhomme de Monſieur ſon frere à la porte de la Grande Chambre. On le fit entrer, il rendit une Lettre de M. le Prince, qui n'étoit proprement, qu'une répétition de la prémiere. Le Premier Preſident preſſa aſſez long-tems Monſieur, de faire encore de nouveaux efforts, pour l'accommodement. Il s'en deffendit d'abord par la ſeule habitude, que tous les hommes ont de ſe faire prier, même des choſes qu'ils déſirent, il le refuſa enſuite, ſous le pretexte de l'impoſſibilité de réuſſir; mais en effet, (comme il me l'avoüa le jour même) parce qu'il eut peur de déplaire à Monſieur le Prince de Conty, ou plûtôt à toute la jeuneſſe, qui crioit, & qui demandoit qu'on déliberât, contre le reſte du Mazariniſme. Le Premier Preſident fut obligé de plier. L'on manda les Gens du Roy, pour prendre leurs concluſions ſur la requiſition de Monſieur le Prince, l'indiſpoſition parut très-grande ce jour-là, contre les Sous-Miniſtres, & toute l'adreſſe du Premier Preſident, jointe à la froideur de Monſieur, qui ne parut nullement échauffé contr'eux, ne put aller qu'à faire remettre la déliberation au

lendemain, en ordonnant toutefois que la Lettre de Monſieur le Prince, ſeroit portée dés le jour même à la Reine. Monſieur fut auſſi ſupplié par le Parlement, de continuer ſes offices pour l'accommodement. La chaleur qui avoit paru dans les eſprits, jointe à celle de la Salle du Palais qui fut très-grande, fit que Monſieur ſe remerçia beaucoup de ce qu'il n'avoit pas crû le conſeil, que je lui avois donné, de s'oppoſer à la déclaration de Monſieur le Prince, contre les Sous-Miniſtres: Il m'en fit une maniére de raillerie au ſortir du Palais, & je lui répondis, que je le ſuppliois de me permettre, de ne me deffendre que le lendemain à pareille heure. L'apreſdiner Monſieur alla à Ramboüillet où il avoit donné rendez-vous à Monſieur le Prince, & il eut une fort longue converſation avec lui dans le jardin: il me dit le ſoir, qu'il n'avoit rien oublié pour le perſuader, de ne pas inſiſter à ſon inſtance contre les Miniſtres. Il le dit à Madame qui en fut très-perſuadée. Je le ſuis encore, parce qu'il eſt très-conſtant, qu'il n'apprehendoit rien tant au monde, que le retour de Monſieur le Prince à Paris, & qu'il ſe tenoit très-aſſuré, qu'il ne reviendroit pas, ſi ces Meſſieurs demeuroient à la Cour. La Reine me dit le

lendemain, qu'elle ſçavoit de ſcience certaine, qu'il n'avoit combattu pour elle, que très-foiblement, & de tout de même (me dit elle) que s'il avoit eu l'épée à la main. Il n'eſt pas poſſible, que dans les converſations, que j'ai euës avec Monſieur le Prince depuis, je ne me ſois éclairci de ce détail; mais je ne me ſouviens nullement de ce qu'il m'en a dit. Ce qui eſt certain, c'eſt que la facilité qu'il eut à laiſſer mettre l'affaire en déliberation, fit croire à la Reine, qu'il la joüoit. Elle me ſoupçonna ce jour-là, & encore davantage de lendemain, d'être de la partie: Vous verrez par la ſuite, qu'elle ne me fit pas long-tems cette injuſtice. Le lendemain qui fut le douze, le Parlement s'aſſembla, & Monſieur l'Avocat Général Talon fit ſon raport de l'audience, qu'il avoit euë de la Reine, qui lui avoit répondu ſimplement, que la ſeconde Lettre de Monſieur le Prince ne contenant rien, que ce qui étoit dans la premiére, elle n'avoit rien à ajoûter à la réponſe qu'elle lui avoit faite. Monſieur le Duc d'Orleans donna part à la Compagnie, des conferences qu'il avoit euës la veille avec la Reine, & avec Monſieur le Prince. Il déclara qu'il n'avoit pû rien gagner, ni ſur l'un, ni ſur l'autre. Il ſe tint couvert

au dernier point, au ſujet des trois Miniſtres, & il crut qu'il ſatisfaiſoit la Reine par cette modération. Il éxagera même avec emphaſe les ſujets de defiance, que Monſieur le Prince prétendoit avoir, & il s'imagina qu'il contenteroit Monſieur le Prince par cette éxageration. Il ne réuſſit, ni en l'un, ni en l'autre. La Reine fut perſuadée, qu'il lui avoit manqué de parole, & elle eut aſſez de raiſon pour le croire; quoique je ne ſois pas convaincu, qu'il l'ait fait dans le fond. Monſieur le Prince ſe plaignit beaucoup le ſoir de ſa conduite; au moins, à ce que Monſieur le Comte de Fieſques, dit à Monſieur de Briſſac. Voilà le ſort des gens qui veulent aſſembler les contradictoires, en contentant tout le monde. Talon ayant pris ſes concluſions, qui pour cette fois ne répondirent pas à la fermeté qui lui étoit ordinaire, & qui parurent plûtôt un galimathias affecté, qu'un diſcours digne du Senat, l'on commença à opiner, il y eut deux avis ouverts d'abord; l'un fut celui des concluſions, qui alloit à remercier la Reine des nouvelles aſſurances qu'elle avoit données, que l'éloignement du Mazarin étoit pour jamais; & de la prier de donner quelque ſatisfaction à Monſieur le Prince. Voilà ce que j'appelle

galimathias. L'autre avis fut celui de Deſlandes-Payen, qui, quoique parent proche de Monſieur de Lyonne déclama contre les trois Sous-Miniſtres, & opina à demander en forme leur éloignement. Vous jugez bien, que je ne combattis pas ſon ſentiment au Palais; quoique je l'euſſe combattu dans le Cabinet de Monſieur. Je mêlai dans mon avis certains traits, qui ſervirent à me demêler de la multitude, c'eſt-à-dire, qui me diſtinguerent de ceux, qui n'opinerent qu'à l'aveugle contre le nom de Mazarin. Cette diſtinction étoit néceſſaire à l'égard de la Reine. Elle m'étoit bonne à l'égard de tous ceux, qui n'approuvoient pas la conduite de Monſieur le Prince. Ils étoient en bon nombre dans le Parlement, & même le bon homme Laîné, Conſeiller dans la Grande Chambre, homme de peu de ſens; mais d'une vie integre & paſſionné contre le Mazarin, ne laiſſa pas de ſe déclarer ouvertement, contre la réquiſition de Monſieur le Prince, & il ſoûtint qu'elle étoit injurieuſe à l'autorité Royale. Cette circonſtance jointe à quelque autre, obligea Monſieur, de m'avoüer le ſoir, que j'avois mieux jugé que lui, & que s'il ſe fût oppoſé à la propoſition, comme je lui avois conſeillé, il en eût été loüé

& ſuivi. Il fit croire en ne la blâmant pas qu'il l'approuvoit. Ceux même qui l'euſſent combattuë avec peine, y donnerent avec joye. Je n'étois pas d'un poids à faire dans les eſprits l'effet que Monſieur y eût fait par ſon oppoſition ; c'eſt pour quoi je ne m'y oppoſai pas. Je connus que s'il s'y fût oppoſé, beaucoup de gens euſſent concouru avec lui, & je crus tirer de cette vûë, dequoi pouvoir, ſans crainte de me nuire dans le public, donner des atteintes indirectes à une action, dont il m'étoit bon, pour toute raiſon, de diminuer le merite ; quoique je fuſſe obligé par celle de Monſieur & du Peuple d'y contribuer au moins de ma voix. J'entens bien mieux ce galimathias que je ne vous l'explique, & il eſt vrai, qu'il ne ſe peut bien concevoir, que par ceux qui ſe ſont trouvez en ce tems là, dans les déliberations de cette Compagnie. J'y ai remarqué, peut-être plus de vingt fois, que ce qui y paſſoit dans un moment comme inconteſtablement bon, y eût paſſé dans le ſuivant, comme inconteſtablement mauvais, ſi on eût donné un autre tour & une autre forme, ſouvent legere, à une parole, quelquefois frivole. Le ſecret eſt d'en ſçavoir

diſcerner & prendre les inſtans. Monſieur manqua en ce point. J'eſſayai d'y ſuppléer, en ce qui me regardoit, d'une maniére qui ne donnât pas l'avantage ſur moi, à Monſieur le Prince, de pouvoir dire, que j'épargnaſſe les reſtes du Mazariniſme ; & qui ne laiſſât pas de noter en quelque façon ſa conduite. Voici les propres paroles, dans leſquelles je formai mon avis ; que je fis publier & imprimer dès le lendemain à Paris, pour la raiſon, que je vous expliquerai dans la ſuite.

J'ai toûjours été perſuadé qu'il eût été à ſouhaitter, qu'il n'eût paru dans les eſprits, aucune inquietude, ſur le rétour de Monſieur le Cardinal Mazarin ; & que même l'on ne l'eut pas crû poſſible, ſon éloignement ayant été jugé néceſſaire par l'aveu commun de toute la France. Il ſemble que l'on ne peut douter de ſon retour, ſans douter en même-tems du ſalut de l'Etat, dant lequel il jetteroit aſſurement la confuſion & le déſordre. Si les ſcrupules qui paroiſſoient ſur ce ſujet dans les eſprits ſont ſolides, ils produiront infailliblement, ces effets ſi funeſtes, & s'ils n'ont points de fondement ils ne laiſſent pas de donner une juſte apprehenſion d'une très-dangereuſe ſuite, par le prétexte qu'ils prêtent à toutes les nouveautez.

Pour les étouffer tout d'un coup, & pour ôter aux uns l'eſperance, & aux autres le prérexte ; j'eſtime que l'on ne ſçauroit prendre en cette matiere d'avis trop déciſif ; & comme on parle de beaucoup de commerces, qui allarment le Public & qui inquiettent les eſprits, je crois qu'il ſeroit à propos de déclarer criminels, & perturbateurs du repos public, ceux qui negociéront avec Monſieur le Cardinal Mazarin, ou pour ſon retour, en quelque ſorte de maniere, que ce puiſſe être.

Si les ſentimens que ſon Alteſſe Royale témoigna, il y a quelque mois dans cette Compagnie, ſur le ſujet de ceux qui y furent nommez, euſſent été ſuivis, les affaires auroient maintenant une autre face ; l'on ne ſeroit pas tombé dans des défiances : le repos de l'Etat ſeroit aſſuré, & nous ne ſerions pas préſentement en peine, de ſupplier S. A. R. (comme c'eſt mon avis) de s'employer auprès de la Reine pour éloigner de la Cour les reſtes & les créatures du Cardinal Mazarin, qui ont été nommez.

Je ſçai que la forme avec laquelle on demande cet éloignement eſt extraordinaire, & il eſt vrai que ſi l'évaſion d'un de Meſſieurs les Princes du

Sang étoit toûjours la régle de la fortune des hommes, cette dépendance diminueroit beaucoup de l'autorité du Roy, [& de la liberté de ſes Sujets; & l'on pourroit dire, que ceux du Conſeil, & les autres qui n'ont de ſubſiſtance, que par la Cour, auroient beaucoup de Maîtres.

Je crois pourtant, qu'il y a exception dans cette rencontre. Il s'agit d'une affaire, qui eſt d'une ſuite, comme naturelle de celle du Cardinal Mazarin. Il s'agit d'un éloignement qui peut lever beaucoup des ombrages, que l'on prend pour ſon retour, d'un éloignement qui ne peut être que très-utile, qui a été ſouhaitté, & propoſé à cette Compagnie, par M. le Duc d'Orleans, dont les intentions toutes pures & toutes ſinceres pour le ſervice du Roy, & pour le bien de l'Etat, ſont connuës de toute l'Europe, & dont les ſentimens, étant Oncle du Roy, & Lieutenant General de l'Etat, ne tirent point à conſequence, à l'égard de qui que ce ſoit.

Il faut eſperer de la prudence de leurs Majeſtez, & de la ſage conduite de M. le Duc d'Orleans, que les choſes ſe diſpoſeront en mieux, que les défiances ſeront levées, que les ſoupçons ſeront diſſipez, & que nous verrons bien-

tôt l'union rétablie dans la maiſon Royale, qui a toûjours été le vœu de tous les gens de bien, qui ont ſouhaitté la liberté de Meſſieurs les Princes; particuliérement par cette conſideration, avec tant d'ardeur, qu'ils ſe ſont trouvez bien heureux lors qu'ils y ont pû contribuer de leurs ſuffrages.

Pour donc former mon opinion, je ſuis d'avis de déclarer criminels & perturbateurs du repos public, ceux qui negocieront avec M. le Cardinal Mazarin, ou pour ſon retour en quelque maniere que ce puiſſe être; ſuplier tres-humblement Monſieur de s'employer auprès de la Reine, pour éloigner de la Cour les creatures de M. le Cardinal Mazarin, qui ont été nommez, & appuyer les remontrances de la Compagnie ſur ce ſujet; le remercier des ſoins qu'il prend inceſſamment pour la réunion de la Maiſon Royale, ſi importante à la tranquillité de l'Etat & de toute la Chrétienté; puiſque j'oſe dire, qu'elle eſt le ſeul préalable neceſſaire à la Paix Generale.

Je vous ſupplie d'obſerver, que Monſieur vouloit abſolument que je le citaſſe dans mon Avis, comme premier autheur de la propoſition contre les Miniſtres; parce qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût une approbation generale que je

ne lui obéïs en ce point, qu'avec beaucoup de peine; parce que je ne jugeois pas, que ce qu'il avoit dit de temps en temps, fort en general contre les amis de M. le Cardinal Mazarin, fût un fondement aſſez ſolide pour ſe vanter & pour ſoûtenir un fait auſſi poſitif & auſſi ſpecifique que celui-là; que l'émotion des eſprits fit que l'on reçût, pour auſſi bon, que s'il eût été bien veritable, que cette émotion, quoique grande n'empêcha pas que beaucoup de gens ne fiſſent une ſerieuſe reflexion, ſur ce que M. Lainé avoit expliqué clairement dans ſon avis, & que ſur ce que j'avois touché dans le mien de l'atteinte à l'autorité Royale, & que Monſieur qui s'en apperçût, eut regret d'avoir été ſi vîte, & crût qu'il pouvoit avec ſeureté & ſans ſe perdre dans le Public, le mitiger un peu. Quelle foule de mouvemens tout oppoſez? Quelle contrarieté? Quelle confuſion, on l'admire dans les Hiſtoires, on ne la ſent pas dans l'Action. Rien ne paroît plus ordinaire que ce qui ſe faiſoit & ce qui ſe diſoit ce jour-là. J'y ai fait depuis reflexion, & je confeſſe que j'ai peine à comprendre, à l'heure qu'il eſt, la multitude, la varieté & l'agitation des mouvemens que ma mémoire m'en repreſente. Comme en

opinant, on retombe toûjours à la fin à peu prés dans le même avis ; remarquez s'il vous plaît, que Monſieur qui avoit plus de diſcernement, s'apperçût très-bien qu'il eût été le maître de la déliberation, s'il avoit voulu l'être. De ſorte qu'il m'avoüa que tous ces mêmes hommes qui parloient ſi uniformement à la reſerve de fort peu d'entr'eux, qu'il ſembloit même qu'ils euſſent été concertez, qu'il m'avoüa (dis-je) que ces mêmes hommes euſſent tourné à lui, s'il ſe fût déclaré contre la propoſition. Il eût regret de ne l'avoir pas fait ; Mais il eut honte & avec raiſon de changer pleinement, & il ſe contenta de me commander de faire dire à la Reine, par Madame la Palatine, qu'il eſperoit trouver lieu d'adoucir ſon avis. La reponſe de la Reine fut, que je me trouvaſſe à minuit à l'Oratoire : elle me parut aigrie au dernier point, de ce qui s'étoit paſſé le matin au Palais. Elle traita Madame de perfide ; elle ne me tira de pair que pour me faire encore mieux appercevoir, qu'elle ne me traitoit pas mieux dans le fond de ſon cœur. Il ne me fut pas difficile de me juſtifier & de lui faire voir, que je n'avois pû ni dû empêcher d'opiner comme on avoit fait, & comme je ne lui

avois pas celé auparavant à elle-même ce que je ferois. Je la priai d'obſerver que mon avis n'étoit pas moins contre M. le Prince, que contre M. le Cardinal. Je lui excuſai même la conduite de Monſieur, autant qu'il me fut poſſiale, ſur ce qu'en effet, il ne lui avoit pas promis d'opiner en faveur des miniſtres, & comme je vis que les raiſons ne faiſoient aucun effet & que la préoccupation, dont le propre eſt de s'armer contre les efforts, tiroit même ombrage de ce qui lui devoit être de plus clair. Je crûs que l'unique moyen de la lever, étoit d'éclairer le paſſé par l'avenir; parce que j'avois éprouvé pluſieurs fois, que le ſeul remede contre les préventions, eſt l'eſperance. Je flatai la Reine de celle que Monſieur ſe radouciroit dans la ſuite de la déliberation, qui devoit encore durer un jour, ou deux. Et comme je prévoyois que cet adouciſſement de Monſieur, ne ſeroit pas au point qui ſeroit neceſſaire pour conſerver les Sous-Miniſtres, je previns avec un peu trop d'éxageration ſon effet, par une propoſition, qui me diſculpoit par avance, de celui qu'elle n'auroit pas. Cette conduite eſt toûjours bonne, quand on agit avec des gens, dont le genie n'eſt capable de juger, que par l'évenement; par-

ce que le même caractere qui produit ce deffaut, fait que ceux qui l'ont, ne raiſonnent jamais cotierement des effets à leurs cauſes. J'offris ſur ce fondement à la Reine de faire imprimer, & de publier dès le lendemain l'avis que j'avois porté au Parlement, & je me ſervis de cette offre pour lui faire croire, que ſi je ne me fuſſe tenu pour très-aſſuré, que la fin de la déclaration, ne devoit pas être avantageuſe à M. le Prince, je n'euſſe pas aggravé par un éclat de cette nature, auquel rien ne m'obligeoit, une action où je lui avois donné déja plus d'atteintes, que la Politique ordinaire ne le permettoit. La Reine donna ſans balancer à cette lueur qui lui plaiſoit. Elle crut que ce que je lui propoſois n'avoit point d'autre origine que celle que je lui marquois. La ſatisfaction qu'elle trouva dans cette penſée, fit qu'elle ſe donna à elle même des idées plus douces, ſans le ſentir, de ce qui s'étoit paſſé le matin: qu'elle entra avec moins d'aigreur, dans le détail de ce qui ſe pouvoit paſſer le lendemain & quand elle connut vingt-quatre heures après, que le radouciſſement de Monſieur ne lui ſeroit pas d'une auſſi grande utilité, au moins pour la conjoncture préſente qu'elle ſe l'étoit imaginé, elle ne s'en prit

plus à moi. Il ne ſe faut pas joüer à tout le monde par ces ſortes de diverſions ; elles ne ſont bonnes qu'avec les gens qui ont peu de vûës, & qui ſont emportez

Si la Reine eût été capable de lumiére & de raiſon en cette occaſion ; ou plutôt ſi elle eût été ſervie par des perſonnes, qui euſſent préferé à leur conſervation particuliere, ſon veritable ſervice, elle eût connu, qu'il n'y avoit qu'à plier dans ce moment, comme elle l'avoit promis à Monſieur ; puiſque Monſieur ne faiſoit pas davantage ; pour ni contr'elle ; mais elle n'étoit pas encore capable de la verité ſur ce fait, & moins de ma part que d'aucune autre. Je la lui déguiſai par cette conſideration, comme les autres, & je crus y être obligé pour être plus en état de la ſervir dans la ſuite elle-méme, Monſieur & le Public.

Le lendemain qui fut le 13. Juillet, le Parlement s'aſſembla, l'on continua la déliberation, qui demeura preſque toûjours ſur le même ton, à la reſerve de cinq ou ſix voix qui allerent à déclarer Meſſieurs le Tellier, Servien & Lyonne, perturbateurs du repos public. Quelques uns, dont j'ai oublié les noms y ajoûterent l'Abbé Montagu.

Le 14. l'Arreſt fut donné conformément à l'avis de Monſieur, qui paſſa

de cent neuf, contre ſoixante-deux. L'Arreſt portoit que la Reine ſeroit remerciée de la parole qu'elle avoit donnée de ne pas faire revenir le Cardinal.; qu'elle ſeroit très-humblement ſupliée d'envoyer une declaration au Parlement, comme auſſi de donner à M. le Prince toutes les ſuretez neceſſaires pour ſon retour, & qu'il ſeroit inceſſamment informé, contre ceux qui entretenoient avec le Cardinal, quelque commerce. Monſieur qui empêcha que les Sous-Miniſtres ne fuſſent nommez dans l'Arreſt, crût qu'il avoit fait au delà de tout ce qu'il avoit promis à la Reine. Il ne douta point auſſi que M. Le Prince, ne fût content de lui parceque les ſeuretez que l'on demandoit pour M. le Prince, emportoient certainement l'éloignement de ces Miniſtres. Il ſortit du Palais très-ſatisfait de lui-même; mais perſonne ne le fut de lui. La Reine ne prit ce qu'il avoit dit, que comme une duplicité ridicule pour lui, & inutile pour elle. M. le Prince, qui s'en plaignit, & témoigna être très-en colere, releva de toutes ſes couleurs, cette même duplicité. Monſieur eut peur, & la peur, qui n'applique jamais un remede à propos, le porta à des ſoûmiſſions vers la Reine, qui étant ſans meſures, augmenterent la def-

fiance qu'elle avoit de lui ; & à des avances vers M. le Prince, qui firent un effet directement contraire à ce que Monsieur souhaitoit avec le plus d'ardeur. Son unique désir étoit de contenter l'un & l'autre ; & de le faire neanmoins d'une telle maniere, que M. le Prince ne revint pas à la Cour, & qu'il demeurât paisible dans son gouvernement. L'unique moien pour parvenir à cette derniere fin étoit de lui procurer des satisfactions, qui le pussent remplir pour quelque temps ; mais qui ne l'assurassent pas pour le present, au moins assez pour lui donner lieu de revenir à Paris; Voilà ce que je lui avois proposé;voilà ce que Madame avoit appuyé de toutes ses forces.Il en connut l'utilité, il le voulut, & sa foiblesse lui fit prendre le chemin tout opposé. Il s'ôta par ses bassesses & fausses excuses la créance, qui lui étoit necessaire dans l'esprit de la Reine, pour la porter de concert avec lui, aux accommodemens raisonnables, avec M. le Prince. Il donna tant d'assurance à M. le Prince de son amitié pour lui, en vuë de reparer le ménagement, qu'il avoit témoigné, à l'égard des Sous-Ministres, que, soit que M. le Prince crût ses assurances veritables ; soit qu'il prît confiance dans la

frayeur

frayeur même qu'il ſçavoit que Monſieur avoit de lui ; il prit le party de revenir à Paris ſur le prétexte que les créatures du Cardinal Mazarin, en étant éloignées, il n'apprehendoit plus d'y être arrêté. J'ouvrirai cette nouvelle ſcêne, après que je vous aurai priée de faire une reflexion qui prouve à mon ſens, autant que choſe du monde, les privileges, & l'excellence de la ſincerité.

Monſieur n'avoit pas promis à la Reine de ne ſe point déclarer contre les Sous-Miniſtres ; au contraire il lui avoit ſignifié en termes formels, qu'il s'y déclareroit. Il ne le fit qu'à demi, il les ménagea, il leur épargna le dégoût d'être nommez dans l'Arreſt Il ne s'emporta point contre la Reine ; quoiqu'elle ne tint pas elle-même ce, à quoi elle s'étoit obligée, qui étoit de les abandonner, en cas que Monſieur ne pût pas empêcher M. le Prince de les pouſſer. La Reine toute fois ſe plaint avec une aigreur inconcevable de Monſieur. Elle lui fait, à lui-même, dès l'aprés-dîner, des reproches auſſi rudes & auſſi violens, que s'il lui avoit fait toutes les perfidies imaginables. Elle ſe prétend dégagée par ſon procedé, de la parole qu'elle lui avoit donnée, de ne pas opiniâtrer la conſervation de ſon Miniſtre.

Elle ne le dit pas ſeulement; mais lui-même le croit, & cela preſqu'au ſortir d'une converſation dans laquelle Madame lui fit peur. Il envoya le Maréchal d'Eſtampes à la Reine, lui demander proprement une abolition, & il la lui demanda lui-même l'aprés-dîner, en lui faiſant des excuſes, qui ne pouvoient être (me dit-elle à moi-même) que d'un homme coupable. J'allai le ſoir chez elle, par le commandement de Monſieur, je ne lui fis pour mon particulier aucune apologie, je ſuppoſai qu'elle ne pouvoit avoir oublié, ce que je lui avois toûjours dit par avance, de ce que je ferois en cette occaſion. Elle s'en reſſouvint même avec bonté. Elle me dit poſitivement qu'elle ne pouvoit ſe plaindre de moi, & je connus clairement, qu'elle me parloit du cœur. Madame la Palatine qui étoit préſente à la converſation, dit à la Reine, que ne feroit point la ſincerité dans la conduite d'un fils de France? puiſque dans celle d'un Coadjuteur de Paris, auſſi contraire à vôtre volonté, elle oblige Vôtre Majeſté à la loüer. Madame la Palatine n'oublia rien, pour faire entendre à la Reine, qu'elle ne devoit pas attendre les Remontrances d'un Parlement, pour éloigner les Sous-Miniſtres; parce

qu'il ſeroit plus de ſa dignité de les prévenir ; mais elle ne put rien gagner ſur ſon eſprit, ou plûtôt ſur ſon aigreur, qui en de certains momens, lui tenoit lieu de tout. M. le Maréchal d'Eſtrées, m'a dit depuis, qu'il y avoit encore quelque choſe de plus que ſon aigreur, & que Chavigny la flatoit, qu'il pourroit obliger M. le Prince à ſouffrir que l'on expliquât l'Arrêt. Ce qui m'a fait croire que le Maréchal d'Eſtrées avoit raiſon, eſt que je ſçai de ſcience certaine que le même Chavigny preſſa en ce temps-là le Premier Préſident de biaiſer un peu dans les Remontrances. Surquoi la réponſe de celui-cy fut remarquable, & digne d'un grand Magiſtrat. Vous avez été Monſieur, l'un de ceux qui ont le plus pouſſé ces Meſſieurs ; vous changez, je n'ai rien à vous dire ; mais le Parlement ne change pas. La Reine ne fut pas tout ce jour-là, de l'opinion de M le Premier Préſident ; car il me parut qu'elle crut, que l'Arreſt ſe pouvoit interpréter dans la ſuite, & que peut-être le Premier Préſident le pourroit interpréter lui-même dans la Remontrance. Elle ne lui faiſoit pas juſtice dans ce rencontre, comme vous le verrez dans peu.

Cet Arrêt fut donné le 14. Juillet, & comme Meſſieurs les Sous-Miniſ-

rés n'y étoient pas dénommez, il ouvrit un grand champ aux reflexions, & par conſequent aux negociations depuis le 14. juſqu'au 18. qui fut le jour auquel les Remontrances furent faites. Je pourrois vous rendre compte de ce qui s'en diſoit en ce temps-là; mais comme ce qui s'en diſoit, n'étoit à proprement parler, que l'écho des bruits que le Palais Roïal & S Maur jettoient apparemment avec deſſein dans le monde je crois que le recit en ſeroit auſſi ſuperflu, qu'incertain, & je me contenterai de vous dire, que ce que j'en pus pénétrer dans le moment, ne fut qu'un empreſſement ridicule de négocier, dans tous les ſubalternes des deux parties. Cet empreſſement eut des conſequences; parce qu'il n'en eſt jamais ſans negociations; mais il eſt conſtant, qu'il en produiſit encore beaucoup plus d'imaginaires, que d'effectives. Le hazard y donna lieu, en faiſant que les Remontrances, faute de la ſignature de l'Arrêt, & je ne ſçai quel obſtacle fort naturel, du côté du Palais Royal, furent differées juſqu'au 18. Tout ce qui eſt vuide dans les temps de faction & d'intrigue, paſſe pour miſterieux à tous les gens, qui ne ſont pas accoûtumé aux grandes affaires. Ce vuide qui ne fut rempli le 15. 16. & 17.

que de negociations, qui ne furent au moins par l'évenement, que d'une ſubſtance trés-légere, le fut pleinement le 18. par les Rémontrances du Parlement. Le Premier Préſident les porta avec toute la force poſſible, & quoiqu'il ſe contint dans les termes de l'Arrêt en ne nommant pas les Sous-Miniſtres, il les déſigna ſi bien, que la Reine s'en plaignit, même avec aigreur, en diſant, que le Premier Préſident étoit d'une humeur incompréhenſible, & plus fâcheuſe, que ceux qui étoient le plus mal intentionnez. Elle m'en parla en ces termes. Et comme je pris la liberté de lui répondre que le chef d'une Compagnie ne pouvoit ſans prévarication s'empêcher d'expliquer les ſentimens de ſon Corps, quoique ce ne fût pas les ſiens en particulier, elle me dit avec colere : voilà des manieres de Républiquains. Je ne vous rapporte ce petit détail que pour vous faire voir le malheur, où l'on eſt tombé dans les Monarchies, quand ceux qui les gouvernent n'en connoiſſent pas les regles les plus legitimes, & les maux les plus communs.

Je vous rendrai compte des ſuites des Rémontrances, après que je vous aurai fait le récit d'une Hiſtoire, qui arriva au Palais dans le temps de la déli-

beration, dont je viens de vous entretenir.

La curioſité de la matiere y attira beaucoup de Dames, qui voïoient la ſéance des lanternes, & qui attendoient les opinions : Madame & Mademoiſelle de Chevreuſe s'y trouverent, avec beaucoup d'autres le 13. Juillet, qui fut la veille du jour, auquel l'Arrêt fut donné; mais elles furent dèmêlées d'entre toutes les autres, par un certain Maillard, qui étoit criailleur à gage, dans le party des Princes. Comme les Dames craignent la foule, elles ne ſortirent des lanternes qu'après que Monſieur, & tout le monde fut retiré. Elles furent reçûës dans la Salle, avec une huée de vingt ou trente gueux, de la qualité de leur Chef, qui étoit ſavetier de ſa profeſſion. Mon nom ne fut pas oublié. Je n'appris cette nouvelle qu'à l'Hôtel de Chevreuſe, où j'allai dîner, après avoir ramené Monſieur chez lui. Je trouvai Madame de Chevreuſe dans la fureur, & Mademoiſelle ſa Fille dans les pleurs. J'eſſaïai de les amuſer, en les aſſurant qu'elles auroient une prompte ſatisfaction, par la punition de ces inſolens, dont je m'offris de faire faire dans le jour même, une punition exemplaire. Ces indignes victimes furent rébutées

même avec indignation, de ce qu'elles avoient été seulement proposées. Il falloit du Sang de Bourbon pour réparer l'affront qui avoit été fait à celui de Lorraine. Ce furent les propres paroles de Mademoiselle de Chevreuse, & tout le temperament que Madame de Rhodes instruite par M. de Caumartin, y put trouver fut qu'elles retourneroient le lendemain au Palais, si bien accompagnées, qu'elles seroient en état de se faire respecter, & de faire connoître à M. le Prince de Conty, qu'il avoit interêt d'empêcher, que les gens de son party ne fissent plus d'insolences. Montrésor qui se trouva par hazard à l'Hôtel de Chevreuse n'oublia rien, pour faire concevoir & sentir aux Dames les inconveniens qu'il y avoit à faire une cause particuliere de la publique, dans un moment qui pouvoit attirer, & même produire des circonstances aussi grandes, & aussi affreuses que celles où un Prince du Sang pouvoit perir. Quand il vit que tous ses efforts étoient inutiles, envers la Mere & envers la Fille, il les tourna vers moi; & il fit tout ce qui étoit en son pouvoir, pour m'obliger à remettre tout mon ressentiment à une autre fois; il me tira même à part, pour me representer avec plus de liber-

té, la joye & le triomphe de mes ennemis, ſi je me laiſſois emporter à l'impetuoſité de ces Dames. Je lui répondis ces propres mots, j'ai tort & par la conſideration de ma profeſſion, & par celle même des affaires que j'ai ſur les bras, d'être auſſi engagé que je le ſuis avec Mademoiſelle de Chevreuſe; mais j'ai raiſon, ſuppoſé cet engagement que j'ai pris, ſur lequel il eſt trop tard de déliberer, de chercher, & de trouver dans la conjoncture preſente la ſatisfaction. Je n'aſſinerai pas M. le Prince de Conty: Elle n'a qu'à commander, ſur ce qui n'eſt pas priſon, & aſſaſſinat, ce n'eſt plus à moi à qui il faut parler. Caumartin prit en même tems l'avis que je vous viens de dire, d'aller au Palais en triomphe, non pas comme bon; mais comme le moins mauvais, vû la diſpoſition de la Demoiſelle. Il l'alla propoſer à Madame de Rhodes qui avoit le plus de pouvoir ſur ſon eſprit. Elle fut acceptée. Les Dames ſe trouverent dans les lanternes le lendemain 14. qui fut le jour de l'Arrêt avec plus de quatre cens Gentilshommes & plus de quatre mille hommes de gros Bourgeois. Ceux du bas peuple qui avoient accoûtumé de clabauder dans la Salle s'éclipſerent de fraïeur, & M. le Prince de Conty qui n'avoit point

été averti de cette assemblée, dont les ordres furent donnez, & executez avec un secret qui eut du prodige, fut obligé de passer avec grande reverence devant Madame & Mademoiselle de Chevreuse, & de souffrir que Maillard, qui fut attrapé sur les degrez de la Sainte Chapelle, eût force coups de baton. Voilà la fin d'une des plus délicates avantures qui me soit jamais arrivée, dans le cours de ma vie. Elle pouvoit être pernicieuse & cruelle par l'évenement; parce qu'en ne faisant que ce que j'étois obligé de faire par les circonstances, j'étois perdu presque autant de réputation, que de fortune, si ce qui pouvoit fort naturellement y arriver, y fut arrivé. Mais je le hazardois & je ne me suis même jamais reproché cette action, comme une faute, parce que je me suis persuadé, qu'elle a été de la nature de celles, que la politique condamne, & que la morale justifie. Je reviens à la suite des Remontrances. La Reine y répondit avec un air plus gay & plus libre, qu'elle n'avoit accoûtumé. Elle dit aux députez qu'elle envoyeroit dès le lendemain la déclaration qu'on lui demandoit, contre le Cardinal Mazarin, & pour ce qui regardoit M. le Prince elle feroit sçavoir sa volonté à la Compagnie, après qu'elle en

auroit conferé avec M. le Duc d'Orleans: cette conference qui fut effectivement le ſoir même, produiſit en apparence l'effet que l'on ſouhaitoit; Car la Reine témoigna à Monſieur, qu'elle ſe relâcheroit de ce qu'on lui demandoit, à l'égard des Sous-Miniſtres, en cas qu'il le déſirât veritablement. La verité eſt qu'elle affecta de lui faire valoir, ce à quoi elle étoit réſoluë dès le matin, beaucoup moins ſur les Remontrances du Parlement, que ſur la permiſſion, qu'elle en avoit reçûë de Brull. Nous nous en doutâmes Madame la Palatine & moi; parce que ſon changement parut juſtement au moment, que nous venions d'aprendre que Maſſué étoit arrivé la nuit. Nous en ſçumes bien-tôt après le détail, qui étoit que le Cardinal mandoit à la Reine, qu'elle ne devoit pas balancer à éloigner les Sous-Miniſtres, & que ſes ennemis la ſervoient, en ne donnant point de bornes à leur fureur. Bertet me dit quelques jours après le contenu de la dépêche, qui étoit fort belle. Monſieur revint chez lui, triomphant dans ſon imagination. La Reine envoya querir dès le lendemain les députez pour leur commander de donner part de ſa réſolution au Parlement, & de celle que M. le Prince avoit priſe

le 21. de revenir prendre ſa place. Celle-ci étonna Monſieur à un point que je ne puis vous exprimer, quoiqu'elle ne le dût pas ſurprendre, je lui avois prédit maintefois. Il revint ſur les huit heures du matin, accompagné de Monſieur de la Rochefoucault, & de cinquante ou ſoixante Gentils-hommes. Comme il trouva la Compagnie aſſemblée pour la reception de deux Conſeillers, il lui dit, qu'il ſe venoit réjoüir avec elle, de ce qu'elle avoit obtenu l'éloignement des Sous-Miniſtres; mais que cet éloignement ne pouvoit être ſeur, que par un article, qui fut inſeré dans la déclaration, que la Reine avoit promiſe d'envoyer au Parlement. M. le Premier Preſident lui répondit avec un ton fort doux, par le récit de ce qui s'étoit paſſé au Palais Royal, & il ajoûta, qu'il ne ſeroit ni de la Juſtice, ni du reſpect, que l'on devoit à la Reine, de lui demander tous les jours de nouvelles conditions; que la parole de Sa Majeſté ſuffiſoit par elle-même. Et qu'elle avoit de plus la bonté d'en rendre le Parlement dépoſitaire: qu'il eût été à ſouhaiter que M. le Prince eût témoigné la confiance, qu'il y devoit prendre, en allant deſcendre au Palais Royal, plûtôt qu'à celui de la Juſtice, qu'il ne pouvoit s'empêcher

en la place où il étoit, de lui faire paroître son étonnement sur cette conduite. M. le Prince répondit que la fâcheuse experience, qu'il avoit faite depuis peu dans sa prison, faisoit qu'on ne devoit pas trouver étrange, s'il ne s'exposoit pas sans précaution; qu'il étoit de notorieté publique, que le Cardinal régnoit plus absolument dans le Cabinet que jamais; que sur le tout il alloit de ce pas conferer avec Monsieur, sur ce sujet, & qu'il supplioit la Compagnie de ne pas déliberer de ce qui le regardoit qu'en presence de son Alteſſe Royale. Il alla ensuite chez Monsieur, à qui il parla de son entrée au Parlement, comme d'une chose qui avoit été concertée la veille, avec lui à Ramboüillet, où il est vrai qu'ils s'étoient promenez ensemble deux ou trois heures. Ce qui est de merveilleux, est qu'il dit à Madame, au retour de cette conversation, que M. le Prince étoit si effarouché (il se servit de ce mot) qu'il ne croyoit pas qu'il pût se resoudre de rentrer dans Paris de dix ans après l'enterrement du Cardinal: & quand il eût entretenu M. le Prince qui vint chez lui au sortir du Palais, il me dit à moi-même ces propres paroles: M. le Prince ne vouloit pas hier venir à Paris, il y est aujourd'hui, & il faut pour

la beauté de l'hiſtoire, que j'agiſſe avec lui, comme s'il y étoit venu de concert avec moi. Il me dit à moi-même que nous le réſolumes hier enſemble. Vous remarquerez s'il vous plaît, que Monſieur le Prince à qui j'ai parlé de ce deſſein ſept ou huit jours après, m'a aſſuré, qu'il avoit dit la veille à Monſieur, qu'il viendroit au Parlement; qu'il avoit vû à ſon viſage, qu'il eût mieux aimé, qu'il n'y fût pas venu; mais qu'il ne s'y étoit point oppoſé, & qu'il lui témoigna même de la joye, quand il l'alla trouver au ſortir du Palais. Les effets de la foibleſſe ſont inconcevables, & je maintiens qu'ils ſont plus prodigieux, que ceux des paſſions les plus violentes: elle aſſemble plus ſouvent qu'aucune, les contradictions. Monſieur le Prince retourna à Saint Maur, & Monſieur chez la Reine, lui faire des excuſes, ou plûtôt des explications de la viſite de Monſieur le Prince. La Reine connût par ſon embarras, que ſa conduite étoit plûtôt un effet de ſa foibleſſe, que de ſa mauvaiſe volonté, elle en eut pitié; mais de cette ſorte de pitié, qui porte au mépris, & qui ramene auſſi-tôt à la colere. Elle ne pût s'empêcher d'en faire paroître à Monſieur, même beaucoup plus, qu'elle n'avoit projetté, & elle

dit le ſoir à Madame la Palatine, qu'il étoit plus difficile qu'on ne croyoit de diſſimuler, avec ceux que l'on mépriſe. La Reine lui commanda en même-tems de me dire de ſa part, qu'elle ſçavoit que je n'avois aucune part dans ces infamies de Monſieur (ce fut ſon mot) & qu'elle ne doutoit pas que je ne lui tinſſe la parole, que je lui avois donnée, de me déclarer contre Monſieur le Prince ouvertement, en cas qu'après l'éloignement des Sous-Miniſtres, il continuât à troubler la Cour. Monſieur qui crut qu'il ſatisferoit en quelque façon la Reine, en agréant cette conduite, eut une joye extrême lorſque je lui dis, que je ne me pouvois pas deffendre d'executer, ce à quoi il avoit trouvé bon lui-même, que je me fuſſe engagé. Je vis la Reine le lendemain, je l'aſſurai que ſi Monſieur le Prince revenoit à Paris, comme on le diſoit accompagné & armé; j'y marcherois en même état, & que pourvû qu'elle perſiſtât de me permettre, de parler, & d'imprimer à mon ordinaire, contre Monſieur le Cardinal, je lui répondois, que je ne quitterois pas le pavé, & que je le tiendrois ſous ce titre : que Monſieur le Cardinal & ſes créatures étant éloignez, il n'étoit pas juſte, que l'on continuât à ſe ſervir de leurs noms,

pour anéantir, en vûë de quelques interêts particuliers, l'autorité Royale. Je ne puis vous témoigner la ſatisfaction, que la Reine me témoigna : elle ſe relâcha juſqu'à me dire, vous me diſiez il y a quelque tems, que les hommes ne croyoient jamais les autres capables de ce qu'ils ne ſont pas eux-mêmes ; que cela eſt vrai : Je n'entendis pas en ce tems-là, ce que cette parole ſignifioit, Bertet me l'expliqua depuis, parce que la Reine lui avoit fait le même diſcours, en ſe plaignant, que les Sous-Miniſtres & particulierement Monſieur le Tellier, qui n'étoit qu'à Chaville, préferoit la haine qu'il avoit contre moi, à ſon ſervice, & lui mandoit tous les jours, que je la trompois ; que c'étoit moi, qui faiſoit agir Monſieur, comme il agiſſoit ; & qu'elle verroit bien-tôt, que je ne tiendrois pas le pavé, ou que je le tiendrois de concert avec Monſieur le Prince. Tout ce que je viens de vous dire, ſe paſſa du Vendredy vingt-un Juillet, au Dimanche au ſoir 23. Je reçûs, comme j'étois prêt de me mettre au lit, un billet de Madame la Palatine, qui me mandoit, qu'elle m'attendoit au bout du Pont-Neuf. Je la trouvai dans un Caroſſe de loüage, que le Chevalier de la Vieuville, menoit. Elle n'eût

que le tems de me dire que je me rendiſſe en diligence au Palais Royal. Auſſi tôt que j'y fus la Reine me dit d'un viſage fort troublé, qu'elle venoit d'avoir avis certain que M. le Prince devoit aller le lendemain au Parlement, fort accompagné, demander l'aſſemblée des Chambres, & obliger la Compagnie, à faire inſerer dans la déclaration contre le Cardinal, l'excluſion des Sous-Miniſtres, de laquelle, ajoûta-t-elle, avec une colere qui me parût naturelle, je ne me ſoucierois gueres s'il n'y alloit que de leurs interêts; mais vous voyez continua-t-elle, qu'il n'y a point de fin aux prétentions de Monſieur le Prince, & qu'il va à tout, s'il n'y a point moyen de l'arrêter. Il vient d'arriver de Saint Maur, & vous m'avoüerez quel l'avis qu'on m'avoit donné de ſon deſſein & ſur lequel je vous ai mandé, étoit bon. Que fera Monſieur? Que ferez-vous? Je répondis à la Reine, qu'elle ſçavoit bien par les experiences paſſées, qu'il ſeroit difficile que je lui répondiſſe de Monſieur; mais que je lui répondois que je ferois tous mes efforts, pour l'obliger à faire ce qu'il devoit en cette occaſion; & qu'en cas qu'il ne s'en acquitât pas, je ferois connoître à Sa Majeſté, qu'il n'y auroit au moins aucune faute de ma part. Je lui promis de me

trouver au Palais en mon particulier, accompagné de tous mes amis, & de m'y conduire d'une maniere qui la ſatisferoit. Je lui fis agréer même, que ſi je ne pouvois obliger Monſieur, à ſe déclarer pour elle, je fiſſe ce qui ſeroit en moi, pour le perſuader du moins, d'aller pour quelques jours à Liancourt, ſous le prétexte d'y faire quelques remedes, ce qui feroit voir au Parlement & au Public, qu'il n'approuvoit pas la conduite de Monſieur le Prince. Toutes ces ouvertures plurent infiniment à la Reine, & elle eut hâte de m'envoyer chez Monſieur, que je trouvai couché avec Madame : Je les fis éveiller, & je leur rendis compte de ma legation. Monſieur, chez qui Monſieur le Prince étoit allé deſcendre en arrivant, avoit pris de lui-même l'expedient que je m'étois propoſé de lui donner, & il avoit répondu à Monſieur le Prince, qui le preſſoit de ſe trouver au Palais, qu'il lui étoit impoſſible, & qu'il ſe trouvoit ſi mal, qu'il étoit obligé d'aller prendre l'air pour quelques jours à Liancourt. Je fis une ſotiſe notable à cette occaſion ; car au lieu de faire valoir ce voyage à la Reine, comme la ſuite de ce que je lui avois propoſé à elle même, je lui mandai ſimplement par Bertet, qui m'attendoit au bout de la ruë de Tournon,

que je l'avois trouvé reſolu. Comme les petits eſprits ne tiennent jamais pour naturel rien de ce que l'art peut produire, la Reine ne put s'imaginer, que cette réſolution de Monſieur ſe fût rencontrée par hazard, ſi juſtement, avec ce que je lui en avois dit à elle-même au Palais Royal. Elle retomba dans ſes ſoupçons, que je ne fuſſe de toutes les démarches de Monſieur. Celles que je fis dans la ſuite, lui donnerent du regret de cette injuſtice (à ce qu'elle m'avoüa elle-même la premiére fois que je la vis.) Je me trouvai le lendemain Lundy 24. Juillet au Palais, avec bon nombre de Nobleſſe, & de gros Bourgeois. Monſieur le Prince entra dans la Grande Chambre, & il demanda l'Aſſemblée de la Compagnie. Le Premier Preſident la refuſa (ſans balancer) en lui diſant, qu'il ne la lui pouvoit accorder, tant qu'il n'auroit pas vû la Reine. Il y eut ſur cela, beaucoup de paroles, qui conſommerent le tems de la ſéance; l'on ſe leva & Monſieur le Prince retourna à S. Maur, d'où il envoya Chavigny à Monſieur, lui faire des plaintes beaucoup plus fortes & même beaucoup plus aigres, que celles qu'il lui avoit faites la veille; car j'ai oublié de vous dire, que lorſque Monſieur lui eut déclaré, qu'il faiſoit

état d'aller paſſer quelques jours à Liancourt, il n'avoit pas témoigné en être beaucoup fâché. Je ne ſçai ce qui l'obligea à changer de ſentiment ; mais je ſçai qu'il en changea, & qu'il fit preſſer, par Chavigny, Monſieur, de revenir à Paris, à un point qu'il l'y obligea. Il m'envoya Joüy, en montant en Caroſſe, pour me commander de dire à la Reine, qu'elle verroit par l'évenement, que ce retour étoit pour ſon ſervice. Je m'acquitai fidellement de ma commiſſion ; mais comme Joüy m'avoit dit, que Chavigny n'avoit perſuadé Monſieur, que par la peur, qu'il lui avoit faite de Monſieur le Prince ; j'apprehendois, que la continuation de cette peur ne l'obligeât à expliquer dans la ſuite ce ſervice, qu'il promettoit à la Reine, d'une maniére qui ne lui fût pas agréable ; & je jugeai par cette raiſon devoir l'aſſurer du mien, beaucoup plus fortement & poſitivement, que de celui de Monſieur : Elle le remarqua ; & elle y prit confiance ; ce qui ne manque preſque jamais à l'égard des offres, qui font voir des effets prochains. C'eſt ce qu'elle dit à Monſieur, qui alla deſcendre chez elle, à ſon retour de Liancourt, & qui le lui vouloit faire paroître, comme un effet de la paſſion, qu'il avoit de ménager & de moderer

(ce disoit-il) les emportemens de Monsieur le Prince. Comme elle ne le put faire expliquer, sur le détail, de ce qu'il feroit dans cette vûë, au Parlement, le lendemain matin; elle s'écria de son fausset, & du plus aigre. Toûjours pour moy à l'avenir; toûjours contre moy, pour le present: Elle menaça ensuite, elle tonna après; Monsieur s'ébranla, & il ne se rassura pas à son logis, où il ne fut pas si-tôt arrivé, que Madame lui dit, tout ce que la fureur lui suggera, Je ne contribuai pas à lui cacher les abymes, que Madame lui faisoit voir ouverts. Celui dont Monsieur de Chavigny lui avoit fait plus d'horreur, étoit la haine du peuple, qu'il lui avoit montrée comme inévitable, s'il paroissoit le moins du monde ne pas convenir avec Monsieur le Prince, dont tous les pas étoient directemeut contre le Cardinal. Madame qui n'ignoroit pas la délicatesse, ou plûtôt la foiblesse qu'il avoit sur cet article, dont on lui faisoit des monstres à tous momens, lui proposa de faire ensorte que la Reine donnât de nouvelles esperances au Parlement; & de la déclaration contre le Cardinal, & de la durée pour toûjours de l'éloignement de son Ministre: Monsieur ajoûta de la seureté de Monsieur le Prince. Madame à qui il

avoit témoigné cent & cent fois, qu'il n'appréhendoit rien tant au monde que ſon retour, s'emporta à ce mot, & elle lui repreſenta, qu'il ſembloit qu'il prît plaiſir à agir inceſſamment, & contre ſes interêts & contre ſes vûës. La concluſion fut qu'il étoit encore engagé pour cette fois, qu'il en falloit ſortir; & qu'après cette aſſemblée, à laquelle il n'avoit pû refuſer à Monſieur le Prince de ſe trouver, il iroit infalliblement à Limours ſonger à ſa ſanté; & que ce ſeroit à Monſieur le Prince a déméler ſes affaires, comme il le jugeroit à propos: Il ajoûta auſſi que c'étoit à la Reine, à faire dire quelque choſe de ſon côté au Parlement, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'ajoûter foy aux apparences favorables, que la Cour donnoit mille fois par jour, en faveur du Mazarin. Madame fit ſçavoir dès le ſoir à la Reine, ce qui s'étoit paſſé entr'elle, Monſieur, & moy, & le Premier Preſident, à qui elle avoit envoyé ſur l'heure Monſieur de Brienne, lui manda qu'il ſeroit en effet très-à-propos, qu'elle envoyât le lendemain au matin une Lettre de Cachet au Parlement, par laquelle, elle lui ordonnât de l'aller trouver ſur les onze heures par deputez; qu'elle lui fit dire en ſa preſence, par Monſieur le Chancelier, qu'elle

croyoit qu'ils duſſent venir les jours paſſez, chés Monſieur le Chancelier pour y travailler à la déclaration contre le Cardinal Mazarin; qu'elle a oûtât de ſa bouche, qu'elle les avoit mandés, pour rendre le Parlement dépoſitaire de la parole Royale, qu'elle donnoit à Monſieur le Prince, qu'il pouvoit demeurer à Paris, en toute ſureté, qu'elle n'avoit aucune penſée de le faire arrêter; que les Sieurs le Tellier, Servien, & Lionne étoient éloignez pour toûjours, & ſans aucune eſperance de retour. Voilà ce que le Premier Preſident envoya à la Reine par écrit, & pria Monſieur de Brienne de l'aſſeurer, que moyennant une déclaration de cette nature, il obligeroit M. le Prince à ſe moderer. Il ſe ſervit de cette expreſſion.

Le lendemain qui fut le 26. Juillet, le Parlement s'aſſembla. Saintot, Maître des cérémonies apporta la Lettre de Cachet. Monſieur le Premier Preſident alla au Palais Royal, avec douze Conſeillers de chaque Chambre. Monſieur le Chancelier parla comme je vous ai marqué: la Reine s'expliqua comme je viens de vous le dire. Monſieur s'en alla à Limours, en diſant qu'il n'en pouvoit revenir, que le Lundy d'après. Monſieur le Prince qui avoit augmenté & enrichi

de beaucoup ſa ſeureté, au lieu de s'en retourner à Saint Maur, marcha avec une nombreuſe ſuite, & même avec beaucoup de pompe à l'Hôtel de Condé, où il logea.

Je ſuis aſſuré qu'il y a quelque tems, que vous me demandez le détail, ou plûtôt le dedans, de ce qui ſe paſſa dans cette grande machine du party de Monſieur le Prince, dont les évenemens vous ont paru (ſi je ne me trompe) aſſez ſinguliers, pour vous donner de la curioſité, pour les reſſors qui les faiſoient agir. Il m'eſt impoſſible de ſatisfaire à vôtre déſir, ſur ce fait; & parce qu'une infinité de circonſtances en ſont échappées à ma memoire, & parce que je me ſouviens en general, que la multitude d'interêts differens, qui en agitoit le corps & les parties, embroüilloit ſi fort, dans le tems-même, les eſpéces, que je n'y connoiſſois preſque rien M. de Longueville, Monſieur de Boüillon, Meſſieurs de Nemours de la Rochefoucauld & de Chavigny, formoient un cahos d'interêts & d'intrigues; non pas ſeulement differens, mais oppoſez. Je ſçai bien que ceux même qui étoient les plus clair-voyans dans leur cauſe, confeſſoient, qu'ils n'y pouvoient demêler la confuſion. Je ſçai bien que Viole donnoit le

dernier jour de ce mois de Juillet, dont il s'agit, à une de ſes amies plus intimes, des raiſons du viyage que Monſieur de Longueville fit le 28. à Mont-Rond, & que Croiſſy le 4. Aouſt en donna d'autres directement contraires du même voyage, à l'homme du monde qu'il eût voulu le moins tromper. Je rapelle dans ma memoire vingt circonſtances de cette nature, qui ne me donnent de lumieres ſur tout ce détail; que celles dont j'ai beſoin, pour vous aſſurer, que ſi j'entrois dans le particulier de tous les mouvemens, que Monſieur le Prince & ceux de ſon party, ſe donnoient dans ces momens, je ne vous ferois à proprement pàrler, qu'un jàrgon fort defectueux des conjectures que nous formions tous les matins à l'avanture & que nous condamnions tous les ſoirs au hazard.

Comme la fronde étoit plus unie, je ſuis perſuadé, que ceux du party, qui lui étoit contraire, en pourroient raiſonner plus juſte; & je ne le ſuis pas moins, qu'ils ne laiſſeroient pas de s'ègarer ſouvent, s'ils entreprenoient de ſuivre par un recit avec exactitude, tous les pas qu'elle fit dans ces mouvemens. Je vous rends un compte fidelle de ce que je ſçais certainement ..... C'eſt par cette raiſon, que je ne toucherai que legerement

ment

ment, ſur ce qui ſe paſſa à S. Maur. On feroit des volumes, de tout ce qui ſe faiſoit en ce tems-là & la ſeule reſolution, que Monſieur de Longueville prit de ſe retirer en Berry, avec Madame la Princeſſe reçût autant de ſens & d'interpretations differentes, qu'il y eut d'hommes & de femmes à qui il plût d'en raiſonner Je reviens à ce qui ſe paſſa au Parlement.

Je vous ai dit ci-deſſus que Monſieur le Duc d'Orleans, avoit pris le parti de faire un ſecond voyage à Limours, Monſieur le Prince l'ayant ſçû vint chez lui à dix-heures du ſoir; lui en faire ſa plainte; & il l'obligea de demander à Monſieur le Premier Preſident, qu'il ſe trouveroit le Lundy ſuivant à l'Aſſemblée des Chambres. Comme il ne s'y étoit engagé, que par foibleſſe, & parce qu'il n'avoit pas la force, de dire en face à Monſieur le Prince, qu'il n'iroit pas, il fit le malade le Dimanche, il envoya s'excuſer pour le Lundy. Monſieur le Prince fut trouver le Mardy quelques Conſeillers des Enquêtes & de la Grande Chambre, pour demander l'Aſſemblée. Le Premier Preſident s'en excuſa, ſur l'abſence de Monſieur. L'on murmura; l'on affecta de groſſir ce murmure. Chavigny lui repreſenta Monſieur le

Prince, dans toute ſa pompe & tenant le pavé avec une ſuperbe livrée, & une nombreuſe ſuite.

Monſieur crût, qu'il ſe rendroit maître du Peuple, s'il ne venoit prendre ſa part des crieries, que l'on faiſoit contre le Cardinal: Il apprit que le Dimanche au ſoir, les femmes avoient crié dans la ruë S. Honoré, à la portiere du caroſſe du Roy, point de Mazarin. Il ſçut que Monſieur le Prince avoit trouvé le Roy dans le Cours & qu'il alloit pour le moins, auſſi bien accompagné que lui, enfin il en eut peur, & il revint le Mardy à Paris & le Mercredy 2. Aouſt au Palais, où je me trouvai avec tous mes amis, & un tres-grand nombre de Bourgeois. Monſieur le Premier Preſident y fit le report, de tout ce qui s'étoit paſſé le 26. au Palais Royal, & il exagera beaucoup la bonté, que la Reine avoit eu, de rendre le Parlement dépoſitaire de la parole, qu'elle avoit donnée pour la ſureté de Monſieur le Prince, & il lui demanda enſuite, s'il avoit vû le Roy, & il lui repondit que non; qu'il n'y avoit aucune ſureté pour lui, & qu'il étoit averti & de bon lieu, qu'il y avoit eu des conferences ſecretes pour l'arrêter; qu'en tems & lieu il nommeroit les Autheurs de ces Conſeils. En prononçant

ces dernieres paroles, il me regarda fiérement, & d'une maniere qui fit que tout le monde jetta les yeux sur moy. Monsieur le Prince réprit la parole, en disant, qu'Undedei devoit arriver ce soir là à Paris & qu'il revenoit de Brull; que Bertet, Silhon, Brachet, y faisoient des voyages continuels; que Monsieur de Mercœur avoit épousé depuis peu la Mancini; que le Maréchal d'Aumont, avoit ordre de tailler en piéces les Régimens de Condé, de Conty, d'Anguyen, & que ces ordres étoient l'unique cause qui les avoit empêché de joindre l'Armée du Roy. Après que Monsieur le Prince eût achevé de parler, Monsieur le Premier Président dit, qu'il avoit peine à le voir dans cette place, avant qu'il eût vû le Roy, & qu'il sembloit qu'il voulût élever autel contre autel. Monsieur le Prince s'aigrit à ce mot, & marqua en se justifiant, que ceux, qui parloient contre lui, ne le faisoient que pour leur interêt particulier. Le Premier Président reprit avec fierté, qu'il n'en avoit jamais eu; mais qu'il n'avoit à rendre compte de ses actions qu'au Roy. Il exagera ensuite les malheurs où l'état se pouvoit trouver, par la division de la Maison Royale, & puis se tournant vers M. le Prince, il lui dit d'un air patheti-

que ? Eſt-il poſſible, Monſieur, que vous n'ayez pas frayeur vous-même, & une ſainte horreur en faiſant réflexion, ſur ce qui ſe paſſa Lundy dernier au Cours. Monſieur le Prince répondit, qu'il en avoit été au déſeſpoir, & que ce n'avoit été que par une rencontre, dans laquelle il n'y avoit point eu de ſa faute ; parce qu'il n'avoit pas eu lieu de s'imaginer, qu'il pût trouver le Roy au retour du bain, par un tems auſſi froid qu'il faiſoit. Il y eut à cet inſtant deux mal-entendus, qui faillirent à changer la ſcêne & à la tourner contre moi. Monſieur qui entendit un grand applaudiſſement, à ce que M. le Prince venoit de dire; parce que l'on trouva qu'il s'étoit très bien défendu à la verité ſur ce dernier article, qui déja même n'étoit que trop favorable, Monſieur, dis-je, ne diſtingua pas, que l'applaudiſſement de la Compagnie, n'alloit qu'à ce point. Il crût que le Gros approvoit ce qu'il avoit dit de ſa perſonne Il apprehenda d'être enveloppé dans ce ſoupçon, & il s'avança lui-même, pour s'en tirer, à dire qu'il étoit vrai, que les défiances de Monſieur le Prince n'étoient pas ſans fondement : que le mariage de M. de Mercœur étoit véritable ; que l'on continuoit à avoir beaucoup de commerce avec le Mazarin. Le Premier Pre-

ſident, qui vit, que Monſieur appuyoit, en quelques manieres, ce que Monſieur le Prince avoit dit du péril, où il étoit, dans le même diſcours, par lequel il m'avoit deſigné, crût qu'il m'avoit abandonné; & comme il étoit beaucoup mieux intentionné pour Monſieur le Prince, que pour moy; quoi qu'il le fût mieux, pour la Cour, que pour lui; il ſe tourna bruſquement du côté gauche, en diſant, vôtre avis M. le Doyen, & en ne doutant pas, que dans une deliberation dont la matiere étoit la ſureté de M. le Prince, il ne ſe trouvât beaucoup de voix, qui me notteroient. Je m'apperçus d'abord du deſſein, qui m'embarraſſa beaucoup; mais qui ne m'embarraſſa pas long-tems; parce que je me ſouviens, de ce que M. de Guiſe François, fit dans le même Parlement, quand M. le Prince de Condé Loüis y porta ſa plainte, contre ceux qui l'avoient mis ſur le bord de l'échafaut, ſous le Regne de François II. Il dit à la Compagnie, qu'il étoit tout prêt de ſe dépoüiller de la qualité de Prince du Sang, pour combattre ceux, qui avoient été cauſe de ſa Priſon; & M. de Guiſe, qui eſt celui qu'il marquoit, ſupplia le Parlement, de faire agréer à Monſieur le Prince, qu'il eût l'honneur de le ſervir

de ſecond dans ce Duel. Comme j'opinois juſtement après la Grande Chambre, j'eus le tems de faire cette réflexion, qui étoit d'autant meilleure, que je jugeois bien, que ce ſeroit proprement à moy à ouvrir les premiers avis, parce que ces bons vieillards n'en portent jamais, qui ſignifient quelque choſe; lors qu'on les fait opiner ſur un ſujet, ſur lequel ils ne ſont pas préparez. Je ne me trompai pas dans ma vûe : le Doyen exhorta M. le Prince à rendre ſes devoirs au Roy, Brouſſelles harangua contre le Mazarin, Charton éfleura un peu la matiere; mais aſſez legerement, pour me laiſſer lieu de prétendre, qu'elle n'avoit pas été touchée, & pour dire dans mon opinion, que je ſuppliois ces Meſſieurs, qui avoient parlé devant moy, de me pardonner, ſi je m'étonnois qu'ils n'euſſent pas aſſez fait de réflexion, au moins à mon ſens, ſur l'importance de cette déliberation; que la ſureté de M. le Prince, faiſoit dans la conjoncture preſente, celle de l'Etat; que les doutes qui paroiſſoient ſur ce ſujet donnoient des prétextes très-facheux, dans toutes leurs circonſtances. Je voulus donner commiſſion au Procureur General, pour informer contre ceux qui auroient tenu des conſeils, & contre ceux qui avoient

donné des conseils, contre Monsieur le Prince. Il se prit à rire le premier, en m'entendant parler ainsi ; presque toute la Compagnie en fit de même. Je continuai mon avis fort serieusement, en ajoûtant, que j'étois sur le reste de celui de Monsieur Caron, qui alloit, à ce qu'il fût fait registre des paroles de la Reine, que Monsieur le Prince fut prié par toute la Compagnie, d'aller voir le Roy; que Monsieur de Mercœur fût mandé le Lundy suivant, pour venir rendre compte à la Compagnie de son prétendu mariage; que les Arrêts rendus contre les domestiques du Cardinal fussent executez ; que Undedei fût pris au Corps, & que Bertet, Brachet, l'Abbé Fouquet, & Silhon fussent assignez par devant Messieurs Brusle & Meunier, pour répondre aux faits, que Monsieur le Procureur General pourroit proposer contr'eux : il passa de toutes les voix. Monsieur le Prince qui témoigna en être très-satisfait dit, qu'il n'en falloit pas moins pour l'assurer. Monsieur le mena dès l'après-dîner, chez le Roy, & chez la Reine, desquels il fut reçû avec beaucoup de froideur, & Monsieur le Premier President dit le soir à Monsieur de Turenne, de qui je l'ai sçû depuis, que si M. le Prince avoit sçû joüer la balle qui lui avoit été servie le matin, il avoit quinze sur la partie

contre moi. Il eſt conſtant, qu'il y eût deux ou trois momens dans cette ſéance, où la plainte de Monſieur le Prince donna à la Compagnie, & des impreſſions & des mouvemens, qui me firent peur. Je changeai les uns & j'éludai les autres, par le moyen que je viens de vous raconter, & qui confirma ce que je vous ai déja dit plus d'une fois, que tout peut dépendre d'un inſtant dans ces Aſſemblées.

La Reine fût ſans comparaiſon, plus touchée de l'atteinte que l'on avoit donnée au mariage de Monſieur de Mercœur, que d'aucun autre coup, & plus important, & plus eſſentiel, que l'on eût porté à ſon autorité. Elle me commanda de l'aller trouver; elle me chargea de conjurer Monſieur en ſon nom d'empêcher, que l'on ne pouſſât cette affaire; Elle lui en parla elle-même les larmes aux yeux; & elle marqua viſiblement, que ce qu'elle croyoit être plus perſonnel au Cardinal, étoit ce qui étoit, & ce qui ſeroit toûjours, le plus ſenſible à elle-même. Monſieur le Tellier lui ôta cette fantaiſie de l'eſprit en lui écrivant, que c'étoit un bonheur, que la faction s'amuſât à cette bagatelle, & qu'elle en devoit avoir de la joye, & d'autant plus, qu'il ſeroit très-volontiers caution, que ces mouve-

mens ne ſeroient plus, qu'un feu de paille, qui paſſeroit, & qui ſe tourneroit en ridicule devant qu'il fût quatre jours; parce que dans le fond on ne pouvoit rien faire de ſolide, contre ce mariage. La Reine comprit enfin cette verité, quoiqu'avec peine, & elle conſentit, que Monſieur de Mercœur, vint au Palais, le Lundi 7. Août. Ce qui ſe paſſa ce jour là, ſur cette affaire & le ſuivant, eſt de ſi peu de conſequence, qu'il ne merite pas vôtre attention. Je me contenterai de vous dire, que Monſieur de Mercœur répondit d'abord, comme auroit fait Jean Douçet, dont il avoit effectivement toutes les manieres; & qu'à force d'être harcelé, il s'échauffa ſi bien, qu'il embarraſſa cruellement Monſieur & Monſieur le Prince, en ſoûtenant au premier, qu'il l'avoit ſollicité trois mois de ſuite à ce mariage; & au ſecond, qu'il y avoit conſenti poſitivement, & expreſſement. La plus grande partie de ces deux ſéances, ſe paſſa en des négociations & explications; & dans la fin de la derniere, on lût la Déclaration contre le Cardinal, qui fut renvoyée à Monſieur le Chancelier; parce que l'on n'y avoit pas inſeré; que le Cardinal avoit empêché la Paix de Munſter; qu'il avoit fait faire au Roy le voyage & le Siege de Bourdeaux, con-

tre l'avis de Monſieur le Duc d'Orleans. L'on voulut auſſi qu'elle portât, que l'une des cauſes, pour laquelle il avoit fait arrêter Monſieur le Prince, étoit le refus qu'il avoit fait de conſentir au mariage de Monſieur de Mercœur, avec Madame de Manciny.

La Reine outrée de la continuation de la conduite de Monſieur le Prince, qui marchoit dans Paris avec une ſuite plus grande & plus magnifique, que celle du Roy, & que celle de Monſieur, en qui elle trouvoit un changement : La Reine dis je, preſque au déſeſpoir ſe reſolût de joüer à quitte ou à double. Monſieur de Chateauneuf flatta en cela ſon inclination ; Elle y fut confirmée, par une depêche de Brull, laquelle jettoit feu, & flâme. Elle dit clairement à Monſieur, qu'elle ne pouvoit plus demeurer en l'état où elle étoit ; qu'elle lui demandoit une déclaration poſitive, pour ou contre-elle. Elle me ſomma en ſa preſence de lui tenir la parole que je lui avois donnée, de ne point balancer à éclater contre Monſieur le Prince, s'il continuoit à agir comme il avoit commencé. Monſieur voyant que je n'heſitois point à prendre ce party, auquel il avoit trouvé bon lui-même, que je me fuſſe engagé, s'en fit honneur auprès de la Reine ; & il crût la payer par ce

moyen, de ce qu'il ne la payoit pas de ſa Perſonne, qu'il n'aimoit pas naturellement à expoſer. Il lui donna une douzaine de raiſons, pour lui faire agréer, qu'il ne ſe trouvât plus au Parlement; & il lui inſinua, que ma preſence, qui entraînoit la meilleure partie de ſa Maiſon, feroit aſſez connoître à la Compagnie & au Public, ſa penſée & ſes intentions. La Reine ſe conſola aſſez aiſement de ſon abſence quoiqu'elle fit ſemblant d'en être fâchée. Elle connût en cette occaſion, ſans en pouvoir douter, que j'agiſſois ſincerement pour ſon ſervice. Elle vit clairement, que je ne balançois à rien, de ce que je lui avois promis. Ce fut en cet endroit, où elle eut la bonté de me parler de la maniere que je vous ai tantôt touchée. Elle s'abaiſſa, mais ſans feintiſe, & de bon cœur, juſqu'à me faire des excuſes des défiances qu'elle avoit eu de ma conduite & de l'injuſtice qu'elle m'avoit faite: (ce fut ſon terme;) elle voulut que je conferaſſe avec Monſieur de Châteauneuf, de la propoſition qu'elle lui avoit faite, de ne demeurer pas toûjours ſur la défenſive comme elle avoit fait juſques là, & d'attaquer Monſieur le Prince dans le Parlement. Je vous rendrai compte de la ſuite de cette propoſition après que je vous aurai expli-

qué la raiſon qui porta la Reine à prendre en moi beaucoup plus de confiance, qu'elle n'y en avoit eu juſques-là Les incertitudes de M. l'avoient ſi fort effarouchée, qu'elle ne ſavoit quelquefois à qui s'en prendre, & les Sous-Miniſtres, qui entretenoient toûjours un grand commerce avec elle, à la reſerve de Lyonne, qu'elle haïſſoit mortellement, n'oublioient rien, pour lui mettre dans l'eſprit, que Monſieur ne faiſoit, dans le fond quoïque ce ſoit, que par mes mouvemens. Elle en remarqua quelques-uns de ſi irreguliers, & même ſi oppoſez à mes maximes, qu'elle ne pût me les attribuer; Et je ſçai, qu'elle écrivit un jour à Servien à ce propos. Je ne ſuis point la dupe du Coadjuteur; mais je ſerois la vôtre, ſi je croiois ce que vous m'en mandez aujourd'huy. Bertet m'a dit qu'il étoit preſent, lors qu'elle écrivit ce billet. Il ne ſe reſſouvenoit pas préciſément ſur quel ſujet? Quand ſa patience fut à bout, & qu'elle ſe fût reſoluë, & par les conſeils de Monſieur de Châteauneuf, & par les permiſſions qu'elle en reçût de Brull, de pouſſer Monſieur le Prince; elle fut ravie d'avoir lieu de ſe pouvoir fier en moy, pour l'y ſervir, Elle chercha ce lieu avec plus d'application, qu'elle n'avoit fait, & en voici

une marque ; Elle mena Madame avec elle aux Carmelites, un jour de quelque ſolemnité de leur Ordre. Elle la prit au ſortir de la Communion ; elle lui fit faire ſerment de lui dire la verité de ce qu'elle lui demanderoit, & ce qu'elle lui demanda fût, ſi je la ſervois fidellement auprès de Monſieur; Madame lui répondit ſans aucun ſcrupule, qu'en tout ce qui ne regardoit pas le retour du Cardinal, je la ſervois, non pas ſeulement avec fidelité, mais avec ardeur. La Reine qui aimoit & qui eſtimoit la veritable pieté de Madame, ajoûta foy à ſon témoignage & à un témoignage en cette circonſtance. Il ſe trouva par bonheur, que dès le lendemain j'eûs l'occaſion de m'expliquer à la Reine devant Monſieur ; ce que je fis ſans balancer & d'une maniere qui lui plût, & ce qui la toucha encore plus que tout cela, fut que Monſieur, qui n'avoit pas parû juſqu'à ce moment bien ferme, à tenir ce qu'il avoit promis en de certaines occaſions à la Reine, ne lui manqua point en celle-cy, au moins ſi pleinement que les autres fois Il ne fut pas au pouvoir de Monſieur le Prince de le mener au Palais ; quoiqu'il y employât tous ſes efforts ; & la Reine attribua

à mon induſtrie, ce que je crois dès-ce tems-là (& ce que j'ai toûjours crû depuis) n'avoir été que l'effet de l'apprehenſion qu'il eût, de ſe trouver dans une mêlée, qu'il avoit ſujet de croire pouvoir être proche, & par l'emportement où il voyoit la Reine, & par le nouvel engagement que je venois de prendre avec elle. Je reviens à la conference que j'eus avec M. de Châteauneuf, par le commandement de la Reine, que j'allai trouver à Montrouge, avec M. le Preſident de Bellievre, qui avoit écrit ſous lui le memoire qu'il avoit propoſé à la Reine, d'envoyer au Parlement, & dont il eſt vrai que le caractere paroiſſoit avoir moins d'encre que de fiel. M. de Châteauneuf qui n'avoit que quelques ſemaines à attendre, pour ſe voir à la tête du Conſeil, comme je vous l'ai dit ci-deſſus, joignit en cette rencontre à ſa bile, & à ſon humeur très-violente, une grande frayeur, que M. le Prince ne ſe racommodât avec la Cour, & ne troublât ſon nouvel Employ. J'ai crû que cette conſideration avoit encore aigri ſon ſtyle. Je lui en dis ma penſée avec liberté. Le Preſident de Bellievre m'appuya, il en adoucit quelques termes; il y laiſſa toute la ſubſtance: Je le raportai à la Reine, qui le

trouva trop doux ; Elle l'envoya par moi à Monſieur, qui le trouva trop fort: M. le Pr. Preſident à qui il le communiqua, par le canal de M. de Brienne, y trouva trop de vinaigre ; mais il y mit du ſel : ce fut l'expreſſion dont il ſe ſervit en le rendant à M. de Brienne, après l'avoir gardé un demi jour. Voici le précis de ce qu'il contenoit ; Les reproches de toutes les graces, que la maiſon de Condé avoit reçûës de la Cour; les Plaintes de la maniere, dont M. le Prince s'étoit conduit depuis ſa liberté ; la ſpecification de cette matiere ; les cabales dans les Provinces ; les renforts dans les Garniſons, qui étoient dans ſes Places ; la retraite de Madame la Princeſſe, & de Madame de Longueville à Montrond; les Eſpagnols dans Stenay ; les intelligences avec l'Archiduc ; la ſeparation de ſes troupes, d'avec celles du Roy. Le commencement de cet étrit étoit orné d'une Proteſtation ſolemnelle de ne jamais rapeler le Cardinal Mazarin, & la fin d'une exhortation aux Compagnies Souveraines & à l'Hôtel de Ville de ſe maintenir dans la fidelité.

Le Jeudy 17. d'Aouſt ſur les dix heures du matin, cet écrit fut lû en preſence du Roy & de la Reine, & de tous les Grands qui étoient à la Cour, à meſ-

ſieurs du Parlement qui avoient été mandez par deputez au Palais Royal. L'après-dîner la même ceremonie ſe fit au même lieu, à l'égard de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, & du Prevôt des Marchands.

Le Vendredy 18. le Prince fort accompagné, ſe trouva à l'Aſſemblée des Chambres, qui ſe faiſoit pour la reception d'un Conſeiller : Il dit à la Compagnie, qu'il la ſupplioit de lui faire juſtice ſur les impoſtures dont on l'avoit noirci dans l'eſprit de la Reine; Que s'il étoit coupable, il ſe ſoûmettoit à être puni, que s'il étoit innocent, il demandoit le châtiment de ſes calomniateurs, que comme il avoit impatience de ſe juſtifier, il prioit la Compagnie de députer ſans delai vers M. le Duc d'Orleans, pour l'inviter à venir prendre ſa place. M. le Prince crût, que Monſieur ne pourroit pas tenir contre une ſemonce du Parlement. Il ſe trompa, & Menardeau & Doujeat, que l'on y envoya ſur l'heure, rapporterent pour toute réponſe, qu'il avoit été ſaigné, & qu'il ne ſçavoit pas même, quand ſa ſanté lui permettroit d'aſſiſter à la déliberation. M. le Prince alla chez lui au ſortir du Palais; il lui parla avec une hauteur reſpectueuſe, qui ne laiſſa pas de faire

peur à Monſieur, qui n'apprehendoit rien tant au monde, que d'être compris dans les éclats de M. le Prince, comme fauteur couvert du Mazarin. Il laiſſa eſperer à M. le Prince, qu'il pourroit ſe trouver le lendemain à l'Aſſemblée des Chambres : Je m'en doutai à midy, ſur une parole que Monſieur laiſſa échaper. Je l'obligeai à changer de reſolution, en lui faiſant voir, qu'il ne falloit plus après cela de ménagement avec la Reine, & encore plus en lui inſinuant ſans affectation, le peril de la commiſe & du choc, qui dans la conjoncture étoit inévitable Cette idée ſaiſit ſi fort ſon imagination, que M. le Prince & M. de Chavigny, qui le relançoient tous les ſoirs, ne pûrent l'obliger à ſe rendre aux inſtances qu'ils lui furent, de ſe trouver le lendemain au Palais. Il eſt vrai que ſur les onze heures Goulas à force de le tourmenter, lui fit ſigner un billet, par lequel Monſieur déclaroit, qu'il n'avoit point approuvé l'écrit, que la Reine avoit fait lire aux Compagnies Souveraines contre M. le Prince, particulierement en ce qu'il l'accuſoit d'intelligence avec l'Eſpagne. Ce même billet juſtifioit en quelque façon M. le Prince, de ce que les Eſpagnols étoient encore dans Stenay, & de ce que les troupes de M. le

Prince n'avoient pas joint celles du Roy. Monſieur le ſigna, en ſe perſuadant à lui-même, qu'il ne ſignoit rien, & il dit le lendemain à la Reine qu'il falloit bien contenter d'une bagatelle M. le Prince, dans une occaſion où il étoit même de ſon ſervice, qu'il ne rompît pas tout à fait avec lui, pour ſe tenir en état de travailler à l'accommodement, lors qu'elle croiroit en avoir beſoin. La Reine qui étoit très-ſatisfaite, de ce qui s'étoit paſſé le matin, du jour dont Monſieur lui fit ce diſcours l'après dîner, le voulut bien prendre pour bon. Il me parût effectivement le ſoir, que cet Ecrit de Monſieur ne l'avoit pas touchée, & je n'ai pourtant point vû d'occaſions, où elle en eût ce me ſemble, plus de ſujet; mais ce ne fut pas la premiere fois de ma vie où j'ai remarqué, que l'on a une grande pente à ne ſe point aigrir dans les bons évenemens. Voici celui que l'Aſſemblée des Chambres du 19. produiſit.

M. le Premier Preſident ayant fait la relation de ce qui s'étoit paſſé au Palais Royal le 17. & fait faire la lecture de l'écrit, que la Reine avoit donné aux Députez, M. le Prince prit la parole, en diſant qu'il étoit porteur d'un billet de M. le Duc d'Orleans, qui conte-

noit ſa juſtification, il ajoûta quelques paroles tendantes aux mêmes faits, & en concluant qu'il ſeroit très-obligé à la Compagnie, ſi elle vouloit ſupplier la Reine de nommer ſes accuſateurs, & mit ſur le Bureau le Billet de Monſieur & un autre beaucoup plus ample, ſigné de lui-même. Cet écrit étoit une réponſe fort belle à celui de la Reine. Il marquoit ſagement & modeſtement les ſervices de feu M. le Prince, & les ſiens. Il faiſoit voir que ſes établiſſemens n'étoient pas à comparer, avec ceux du Cardinal. Il parloit de ſon inſtance contre les Soûs-Miniſtres, comme d'une ſuite très-naturelle & très-neceſſaire de l'éloignement de Monſieur le Cardinal. Il répondoit à ce qu'on lui avoit objecté de la retraite de Madame ſa femme & de Madame de Longueville ſa ſœur en Berry : Que la ſeconde étoit dans les Carmelites de Bourges, & que la premiere demeuroit en celle de ſes maiſons, qui lui avoit été ordonnée pour ſejour, dans le tems de ſa priſon. Il ſoûtenoit qu'il n'avoit tenu qu'à la Reine, que les Eſpagnols fuſſent ſortis de Stenay, & que les Troupes qui étoient ſous ſon nom, euſſent joint l'Armée du Roy ; & il alleguoit pour témoin de cette verité, M. le Duc d'Orleans. Il demandoit

juſtice contre ſes calomniateurs ; & ſur ce que la Reine lui avoit reproché, qu'il l'avoit comme forcé au changement du Conſeil, qui avoit parû auſſi tôt après ſa liberté. Il répondoit qu'il n'avoit eû aucune part à cette mutation, que l'obſtacle qu'il avoit apporté à la propoſition, que M. le Coadjuteur, & M. de Montreſort avoient faite, de faire prendre les Armes au Peuple, & d'ôter de force les Sceaux à M. le Premier Préſident.

Auſſi-tôt que l'on eût achevé la lecture de ces deux écrits, M. le Prince dit, qu'il ne doutoit pas que je ne fuſſe l'Auteur de celui qui avoit été écrit contre lui ; & que c'étoit l'ouvrage digne d'un homme, qui avoit donné un conſeil auſſi violent, que celui d'armer Paris, & d'arracher de force les ſceaux, à celui à qui la Reine les avoit confiez. Je répondis à M. le Prince, que je croirois manquer au reſpect, que je dois à à Monſieur, ſi je diſois ſeulement un mot pour me juſtifier d'une action qui s'étoit paſſée en ſa preſence. M. le Prince ayant reparti, que Meſſieurs de Beaufort, & de la Rochefoucault qui étoient preſens, pouvoient rendre témoignage de la verité qu'il avançoit. Je lui dis que je le ſuppliois très-humblement de me

permettre, par la raiſon que je venois d'alleguer, de ne reconnoître perſonne pour témoin que Monſieur, & pour Juge que ma conduite ; mais qu'en attendant je pouvois aſſurer la Compagnie, que je n'avois ni rien fait, ni rien dit en cette rencontre, qui ne fût d'un homme de bien, & que ſur tout, perſonne ne me pouvoit ôter, ni l'honneur, ni la ſatisfaction, de n'avoir jamais été accuſé, d'avoir manqué à ma parole. Ces derniers mots ne furent rien moins que ſages; ils ſont en mon ſens une des grandes imprudences que j'aye jamais faite. Monſieur le Prince quoiqu'animé par M. le Prince de Conti qui le pouſſa (ce qui fut remarqué de tout le monde) comme pour le preſſer de s'en reſſentir, ne s'emporta point; ce qui ne pût être en lui qu'un effet de la grandeur de ſon courage, & de ſon ame; quoique je fuſſe ce jour là fort accompagné, il étoit ſans comparaiſon plus fort que moi, & il eſt conſtant, que ſi l'on eût tiré l'épée dans ce moment, il eut eû inconteſtablement tout l'avantage; il eut la moderation de ne le pas faire; je n'eus pas celle de lui en avoir obligation. Comme je payai de bonne mine, & que mes amis payerent d'une grande audace, je ne remerciai du ſuccès, que ceux qui m'y avoient aſſiſté. & je ne ſongeai qu'à me

trouver le lendemain au Palais en meilleur état. La Reine fut transportée de joye, que le Prince eût trouvé des gens, qui lui eussent disputé le pavé. Elle sentit jusqu'à la tendresse, l'injustice qu'elle m'avoit faite, quand elle m'avoit soupçonné d'être de concert avec lui. Elle me dit tout ce que sa colere contre son parti lui pût inspirer de plus tendre, pour un homme qui faisoit au moins ce qu'il pouvoit pour en rompre les mesures. Elle ordonna au Maréchal d'Albret de commander trente Gendarmes, pour se porter où je souhaiterois, M. le Maréchal de Schomberg eût le même ordre, pour autant de Chevaux-Legers. Pradel m'envoya le Chevalier de Raray, Capitaine aux Gardes & qui étoit mon ami particulier avec quarante hommes choisis, entre les Sergens & les plus braves soldats du Regiment. Annery avec la Noblesse du Vexin ne fut pas en oubli : Messieurs de Noirmoutier, de Fosseuse, de Châteaubriant, de Barradas, de Château-Renaut, de Montauban, de S. Mêmes, de S. Auban, de Laigue, de Montaigu, de Lamet, d'Argenteüil, de Querieux, & les Chevaliers d'Humieres & de Sevigny, se partagerent & les hommes & les postes. Querin Brigadier, & l'Epinay Officier, dans les Colonels de

la Ville donnerent des rendez-vous, à un très-grand nombre de bons Bourgeois, qui avoient tous des piſtolets & des poignards ſous leurs manteaux. Comme j'avois habitude chez les Beuvetiers, je fis couler dès le ſoir dans les Beuvettes quantité de gens à moi, par leſquels la Sabe du Palais ſe trouvoit ainſi, ſans que l'on s'en apperçût) preſque inveſtie de toutes parts. Comme j'avois reſolu de poſter le gros de mes amis à la main gauche de la Salle, en y entrant par les grands degrez, j'avois mis dans une Chambre des Conſignations trente des Gentils Hommes du Vexin, qui devoient en cas de combat prendre en flanc & par derriere le Party de M. le Prince. Les armoires de la Beuvette de la quatriéme, qui repondoient dans la grande Salle étoient pleines de grenades. Enfin il eſt vrai, que toutes mes meſures étoient ſi bien priſes, & par le dedans du Palais & par le dehors; où le Pont Nôtre-Dame, & le Pont S. Michel, qui étoient paſſionnez pour moi n'attendoient que le ſignal, que ſelon toutes les apparences du monde, je ne devois pas être battu. Monſieur qui tremblóit de frayeur, quoy qu'il fût fort à couvert dans ſa maiſon, voulut, ſelon ſa loüable coûtume, ſe menager à tout

évenement des deux côtez. Il agréa, que Raray, Beloy, & Valon qui étoient à lui suivissent M. le Prince & que le Vicomte d'Hôtel, le Marquis de la Sablonniere, & celui de Genlis qui étoient aussi ses domestiques vinssent avec moi, l'on eut tout le Dimanche, pour se préparer.

Le Lundy 21. d'Aoust, tous les serviteurs de M. le Prince se trouverent à sept-heures chez lui, & mes amis se trouverent chez moi, entre cinq & six. Il arriva comme je montois en carrosse une bagatelle, qui ne merite de vous être raportée, que parce qu'il est bon d'égayer quelque fois le serieux, par le ridicule. Le Marquis de Roüillac fameux par son extravagance, qui étoit accompagné de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi. Le Marquis de Canillac homme du même caractere, y vint dans le même moment Dès qu'il eut vû Roüillac, il me fit une grande reverence; mais en arriere, & en me disant, je venois, M. pour vous assurer de mon service; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du Royaume soient d'un même party. Je m'en vais à l'Hôtel de Condé, & vous remarquerez s'il vous plaît, qu'il y alla. J'arrivai un quart d'heure avant M. le Prince, qui y vint extrémement accompagné: Je crois toute-fois

qu'il

qu'il n'avoit pas tant de gens que moi ; mais il avoit ſans comparaiſon plus de gens de qualité, comme il étoit naturel & juſte. Je n'avois pas voulu, que ceux qui étoient attachez à la Cour, & qui fuſſent venus de bon cœur avec moi, pour l'affaire de la Reine, s'y trouvaſſent, depeur qu'ils ne me donnaſſent quelque teinture, ou plûtôt quelque apparence du Mazariniſme : deſorte qu'à la reſerve de trois ou quatre, qui bien qu'attachez à la Reine, paſſoient pour mes amis en leur particulier, je n'avois auprès de moi que la Nobleſſe Frondeuſe, qui n'approchoit pas en nombre, celle qui ſuivoit M. le Prince. Ce deſavantage étoit à mon ſens plus que ſuffiſamment recompenſé, & par le pouvoir que j'avois aſſurement beaucoup plus grand, & par les poſtes dont je m'étois aſſuré. Châteaubriant qui étoit demeuré dans les ruës pour obſerver la marche de M. le Prince, m'étant venu dire en preſence de beaucoup de gens, que M. le Prince, ſeroit dans un demi-quart d'heure au Palais, qu'il avoit pour le moins autant de monde que nous ; mais que nous avions pris nos poſtes, ce qui nous étoit d'un grand avantage, je lui répondis, il n'y a certainement, qu'à la Salle

du Palais, où nous les ſçûſſions mieux prendre que M. le Prince. Je ſentis en moi-même en diſant cette parole, qu'elle échapoit d'un mouvement de honte, que j'avois de ſouffrir une comparaiſon d'un Prince de la naiſſance & de la valeur de M. le Prince, avec moi. Ma réflexion ne dementit point mon mouvement. J'euſſe fait plus ſagement ſi je l'euſſe conſervé plus long-tems, comme vous l'allez voir. Comme M. le Prince eût pris ſa Place; il dit à la Compagnie, qu'il ne pouvoit aſſez s'étonner de l'état où il voïoit le Palais, qu'il paroiſſoit plû-tôt un Camp qu'un Temple de Juſtice, qu'il y avoit des poſtes pris, des gens commandez, des mots de ralliement, & qu'il ne concevoit pas qu'il ſe pût trouver dans le Roïaume des gens aſſez inſolens, pour prétendre de lui diſputer le pavé. Il repeta deux fois cette derniere parole. Je lui fis une tres-humble reverence, & je lui dis, que je ſuppliois bien humblement S. A. de me pardonner, ſi je lui diſois, que je ne croïois pas qu'il y eût perſonne dans le Roïaume, qui fût aſſez inſolent pour pretendre lui diſputer le haut du pavé; mais que j'étois perſuadé, qu'il y en avoit qui ne pouvoient & ne devoient par leur dignité, quitter le pavé qu'au

Roy. M. le Prince me répondit, qu'il me le feroit bien quitter; je lui répondis qu'il ne ſeroit pas aiſé. La cohuë, s'éleva à cet inſtant, les jeunes Conſeillers de l'un & de l'autre party s'intereſſerent dans le commencement de cette conteſtation, qui commençoit comme vous voïez aſſez aigrement. Les Préſidens ſe jetterent entre M. le Prince & moi, ils le conjurerent d'avoir égard au Temple de la Juſtice, & à la conſervation de la Ville. Ils le ſuppliérent d'agréer que l'on fit ſortir de la Salle tout ce qu'il y avoit de Nobleſſe, & de gens armez. Il le trouva bon, & il pria même M. de la Rochefoucault de l'aller dire de ſa part à ſes amis (ce fut le terme dont il ſe ſervit) il fut beau, & modeſte dans ſa bouche, il n'y eût que l'évenement qui empêcha qu'il ne fût ridicule dans la mienne. Il ne l'eſt pas moins dans ma penſée, & j'ai encore regret de ce qu'il dépara la premiere réponſe, que j'avois faite à M. le Prince touchant le pavé qui étoit juſte & raiſonnable. Comme il eût prié M. de la Rochefoucault de faire ſortir ſes amis, je me levai, en diſant très impudemment, je vais prier les miens de ſe retirer. Le d'Avaux, que vous voïez preſentement le Préſident de Mêmes, & qui étoit dans ce tems-là

dans les interêts de M. le Prince, me dit vous êtes donc armez ? Qui en doute, lui répondis-je. Et voilà ma ſeconde ſotiſe à un demi quart-d'heure de la premiere. Il n'eſt jamais permis à un inferieur de s'égaler de parole, à celui, à qui il doit du reſpect ; quoiqu'il s'y égale dans l'action ; & il l'eſt-auſſi peu à un Eccleſiaſtique de dire qu'il eſt armé, même quand il l'eſt. Il y a des matieres, ſur leſquelles il eſt conſtant, que le Monde veut être trompé. Les actions juſtifient aſſez ſouvent, à l'égard de la reputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leur profeſſion : je n'en ai jamais vû qui les juſtifient de ce qu'ils diſent qui y eſt contraire. Comme je ſortois de la Grande Chambre ; je rencontrai dans le Parquet des Huiſſiers, M. de la Rochefoucault qui rentroit. Je n'y fis point de réflexion, & j'allai dans la Salle, pour prier mes amis de ſe retirer. Je revins après le leur avoir dit, & comme je mis le pied ſur la porte du Parquet, j'entendis un fort grand bruit de gens dans la Salle, qui crioient aux armes. Je me voulus retourner pour voir ce que c'étoit ; mais je n'eus pas le tems, je me ſentis le col pris entre les deux battans de la porte, que M. de la Rochefoucault avoit fermée ſur moi, en

criant à Meſſieurs de Coligny & de Ricon de me tuer. Le premier ſe contenta de ne le point croire, le ſecond dit qu'il n'en avoit point d'ordre de M. le Prince. Montreſor qui étoit dans le Parquet des Huiſſiers, avec un garçon de Paris, Noblet, qui m'étoit affectionné ſoûtenoient un peu un des battans, qui ne laiſſoit pas de me preſſer extremement. M. de Champlatreux qui étoit accouru au bruit, qui ſe faiſoit dans la Salle, me voïant en cette extremité pouſſa avec vigueur M. de la Rochefoucault. Il lui dit que c'étoit une honte & une horreur qu'un aſſaſſinat de cette nature. Il ouvrit la porte & me fit entrer. Ce péril n'eſt pas le plus grand, de ceux que j'ai courus en cette occaſion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui le fit naître, & ceſſer. Deux ou trois criailleurs de la lie du Peuple du parti de M. le Prince, qui n'étoient arrivez dans la Salle, que comme j'en ſortois, s'aviſerent de crier en me voïant de loin, au Mazarin; beaucoup de gens du même party, & Chavagnac entr'autres m'aïant fait civilité, lorſque je paſſois, & m'aïant] témoigné de la joïe de l'adouciſſement, qui commençoit de paroître, deux Gardes de M. le Prince qui étoient auſſi

fort éloignez mirent la main à l'épée. Ceux qui étoient le plus proche de ces deux premiers crierent aux armes, chacun les prit. Mes amis mirent l'épée, & le poignard à la main, & par une merveille, qui n'a peut être jamais eu d'exemple ; ces épées, ces poignards, ces piſtolets, demeurerent un moment, ſans action, & dans ce moment Crevant, qui commandoit la Compagnie des Gendarmes de M. le Prince de Conty ; mais qui étoit auſſi de mes anciens amis, & qui ſe trouva par bonheur en preſence avec M. de Laigue, avec lequel il avoit logé dix ans durant, lui dit que faiſons nous ? Nous allons faire égorger M. le Prince & M. le Coadjuteur ? Schelme, qui ne remettra l'épée au fourreau. Cette parole proferée par un des hommes du monde, dont la réputation pour la valeur étoit la plus établie, fit que tout le monde ſans exception ſuivit ſon exemple. Cet évenement eſt peut-être bien le plus extraordinaire qui ſoit arrivé dans nôtre ſiécle. La préſeuce d'eſprit, & le cœur d'Argenteüil ne l'eſt geures moins. Il ſe trouva par hazard fort près de moi, quand je fus pris par le col, dans la porte, & il eût aſſez de ſens froid, pour remarquer que Perche, un fameux ſeditieux

du party de M. le Prince, me cherchoit dés yeux, le poignard à la main, disant où est le Coadjuteur ? Argenteüil qui se trouva par bonheur prés de moi ; parce qu'il s'étoit avancé pour parler à quelqu'un qu'il connoissoit du party de M. le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros & tirer l'épée, ce que tout homme mediocrement vaillant eût fait en cette occasion, il feroit mieux d'amuser & d'observer Perche, qui n'avoit qu'à faire un demi tour à gauche pour me donner du poignard dans les reins. Il executa si adroitement cette pensée, qu'en raisonnant avec lui, & en me couvrant de son manteau, il me sauva la vie; qui étoit d'autant plus en peril, que mes amis qui me croïoient rentré dans la Grande Chambre ne songeoient qu'à pousser ceux qui étoient devant eux. Vous vous étonnerez peut-être, de ce qu'aïant si bien pris mes précautions, par tout ailleurs, je n'avois pas garni de mes amis le Parquet des Huissiers, & les Lanternes; mais vôtre étonnement cessera ; lors que je vous aurai dit que j'y avois fait toute la reflexion nécessaire, & que j'avois bien prévu les inconveniens de ce manquement; mais que je n'y avois point trouvé de remede ; parce que le seul, qui s'y pouvoit

apporter, qui étoit de les remplir de gens affidez, étoit impraticable, ou du moins n'étoit pratiquable, qu'en s'attirant d'autres inconveniens encore plus grands; parce que tout ce que j'avois de gens de qualité auprès de moi, avoient leurs emplois neceſſaires en differens poſtes, qu'il étoit neceſſaire d'occuper. Il n'y eût rien eu de ſi odieux, que de mettre des gens ou du peuple du bas étage, en ces ſortes de lieux, où l'on ne laiſſe entrer dans l'Ordre que des gens de condition. Si on les eût vû occupez par des gens de moindre étoffe, au préjudice d'une infinité de gens illuſtres, que M. le Prince avoit avec lui; les indifferens du Parlement ſe fuſſent prévenus infailliblement contre un ſpectacle de cette nature. Il m'étoit important de laiſſer à ma conduite tout l'air de deffenſive, & je préferai cet avantage, à celui d'une plus grande ſureté. Il faillit à m'en couter cher; car outre l'avanture de la porte; de laquelle je viens de vous entretenir; M. le Prince, avec lequel j'ai ſouvent parlé depuis de cette journée, m'a dit, qu'il avoit fait ſon compte ſur cette circonſtance, & que ſi le bruit de la Salle eût duré encore un moment, il me ſautoit à la gorge, pour me rendre reſponſable de tout le reſte. Il le pouvoit

aïant assurement dans les lanternes, beaucoup plus de monde que moi; mais je suis persuadé que la suite eût été funeste aux deux partis, & qu'il eût eû lui-même grend peine de s'en tirer. Je reprens la suite de mon recit.

Aussi-tôt que je fus rentré dans la Grande Chambre, je dis à M. le Premier President, que je devois la vie à M. son fils; qui fit effectivement en cette occasion tout ce que la generosité la plus haute peut produire. Il étoit en tout (ce qui n'étoit pas contraire aux maximes, & à la conduite de M. son Pere) attaché jusqu'à la passion à M. le Prince. Il étoit persuadé, quoiqu'à tort, que j'avois eû part dans les seditions, qui s'étoient vingt fois faites contre M. son Pere, dans le cours du Siege de Paris Rien ne l'obligeoit d'en prendre d'avantage, au péril où j'étois que la plus part de Messieurs du Parlement, qui demeuroient fort paisiblement dans leur place. Il s'interessa dans ma conservation, jusqu'à ce point de s'être commis lui-même avec le party, qui au moins dans cet endroit étoit le plus fort. Il y a peu d'actions plus belles & j'en conserverai avec tendresse la memoire jusqu'au tombeau. J'en témoignai publiquement

ma reconnoiſſance à M. le Premier Preſident, en rentrant dans la Grande Chambre & j'ajoutai que M. de la Rochefoucault avoit fait tout ce que étoit en lui pour me faire aſſaſſiner. Il me répondit ces propres paroles. Traître, je me ſoucie peu de ce que tu devienne. Je lui repartis, tout beau nôtre amy la Franchiſe, nous lui avions donné ce quolibet dans nôtre party, vous êtes un poltron (je mentois, car il étoit aſſurement fort brave) & je ſuis un Prêtre, le Duel nous eſt défendu. M. de Briſſac qui étoit immediatement au deſſus de lui le menaça de coups de bâtons, il menaça M. de Briſſac de coup d'éperons, Meſſieurs les Preſidens qui conçûrent avec raiſons, que ces dits & redits, étoient un commencement de querelle, qui alloit paſſer au dé-là des paroles, ſe jetterent entre nous M. le Premier Preſident, qui avoit mandé un peu auparavant les gens du Roy, ſe joignit à eux & pour conjurer pathetiquement M. le Prince, par le ſang de S. Loüis, de ne point ſouffrir que le Temple qu'il avoit donné à la conſervation de la Paix, & à la protection de la Juſtice, fut enſanglanté, & pour m'exhorter par mon ſacre à ne point contribuer au maſſacre du Peuple, que Dieu m'avoit commis. M. le Prince agréa,

que deux de Meſſieurs allaſſent dans la grande Salle faire ſortir ſes ſerviteurs par les degrés de la Sainte Chapelle : d'autres firent la même choſe à l'égard de mes amis, par le grand Eſcalier, qui eſt à la main gauche en ſortant de la Salle. Dix heures ſonnerent, la Compagnie ſe leva, & ainſi finit cette matinée, qui faillit à abîmer Paris.

Il me ſemble, que vous me demandez quel perſonage joüoit M. de Beaufort dans cette derniere ſcéne, & qu'après le rôle, que vous lui avez vû dans les premieres, vous vous étonnez du ſilence dans lequel, il vous paroît, comme enſeveli, depuis quelque temps. Vous verrez dans ma réponſe la confirmation de ce que j'ai marqué déja plus d'une fois, dans cet Ouvrage, que l'on ne contente jamais tout le monde. M. de Beaufort ſe mit dans l'eſprit, ou plû-tôt Madame de Montbazon le lui mit, après qu'il eût rompu avec moi, qu'il ſe devoit, & pouvoit ſe ménager entre M. le Prince & la Reine & il affecta même ſi fort l'apparence de ce ménagement, qu'il affecta de ſe trouver tout ſeul & ſans être ſuivi, de qui que ce ſoit, dans ces deux aſſemblées du Parlement, deſquelles je viens de vous entretenir, il dit même tout haut à la derniere, d'un ton de

caton, qui ne lui convenoit pas ; pour moi je ne ſuis qu'un particulier, qui ne me meſle de rien. Je me tournai vers M. de Briſſac & lui dis, il faut avoüer, que M. d'Angoûleme & M. de Beaufort ont une bonne conduite; ce que je ne proferai pas ſi bas, que M. le Prince ne l'entendit, il ſe prit à rire. Vous obſerverez s'il vous plaît que M. d'Angoûleme avoit plus de quatre vingt dix ans, & qu'il ne bougeoit plus de ſon lit. Je ne vous marque cette bagatelle, que parce qu'elle ſignifie, que tout homme que la fortune ſeule a fait homme public, devient preſque toûjours en peu de temps ridicule, ou particulier. L'on ne revient plus de cet état & la bravoure de M. de Beaufort, qui ſe ſignala encore en plus d'une occaſion, depuis le rétour de M. le Cardinal, contre lequel il ſe declara ſans balancer, ne le pût relever de ſa chûte; mais il eſt tems de rentrer dans le fil de la narration.

Vous comprenez aiſément l'émotion de Paris, dant le cours de cette matinée, que je viens de vous décrire. La plûpart des Artiſans avoient leurs Mouſquets auprès d'eux en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étoient en prieres dans les Egliſes; mais ce qui eſt encore vray, c'eſt que Paris

fut plus touché l'après-dîner de la crainte de retomber dans le peril qu'il ne l'avoit été le matin de s'y voir. La triſteſſe parut plus univerſelle ſur les viſages de tous ceux, qui n'étoient pas tout-à-fait engagez à l'un ou à l'autre des Partys. La reflexion qui n'étoit plus divertie par le mouvement, trouva ſa place dans les eſprits de ceux mêmes, qui y avoient le plus de part. M. le Prince dit au Comte de Fieſque (au moins à ce que celui-cy raconta le ſoir, chez ſa femme publiquement) Paris a failli aujourd'hui à être brûlé : quel feu de joye pour le Mazarin : & ce ſont ſes deux plus capitaux ennemis, qui ont été ſur le point de l'allumer. Je concevois de mon côté, que j'étois ſur la pente du plus fâcheux, & du plus dangereux précipice, où un particulier ſe fût jamais trouvé. Le mieux qui me pouvoit arriver étoit d'avoir avantage ſur M. le Prince qui ſe fut terminé (s'il eût peri) à paſſer pour l'aſſaſſin du premier Prince du Sang, à être immanquablement deſavoüé par la Reine ; & à donner tout le fruit de mes peines & de mes perils au Cardinal, par l'évenement, qui ne manque jamais de tourner en faveur de l'Autorité Royale, tous les deſordres qui paſſent, juſqu'au dernier

excès. Voilà ce que mes amis, au moins les ſages me repreſentoient : voilà ce que je me repreſentois à moi même ; mais quel moyen ? Quel remede ? Quel expedient de ſe retirer d'un embarras, où l'on a eu raiſon de ſe jetter, & où l'engagement en fait une ſeconde, qui eſt pour le moins auſſi forte que la premiere. Il plût à la providence de Dieu d'y donner ordre. Monſieur, accablé des cris de Paris, qui courut d'éfroy, au Palais d'Orleans ; mais plus preſſé encore par ſa frayeur, qui lui fit croire, qu'un mouvement auſſi général, que celui qui avoit failli d'arriver, ne s'arrêteroit pas au Palais. Monſieur dis-je, fit promettre à M. le Prince, qu'il n'iroit le lendemain que lui ſixiéme au Palais, pourvû que je m'engageaſſe à n'y aller qu'avec un pareil nombre de gens. Je ſuppliai Monſieur de me pardonner, ſi je ne recevois pas le party, & parce que je manquerois, ſi je l'acceptois au reſpect que je devois à M. le Prince, avec lequel je ſçavois que je ne devois faire aucune comparaiſon ; & parce que je n'y trouvois aucune ſureté pour moi. Ce nombre de ſeditieux, qui criailloient contre moi, n'ayant point d'égal & ne reconnoiſſant point de Chef, que ce n'étoit, que con-

tre ces ſortes de gens, que j'étois armé; que je ſçavois le reſpect, que je devois à M. le Prince, qu'il y avoit ſi peu de competence d'un Gentil-Homme à lui, que cinq cens hommes étoient moins à lui qu'un laquais à moi. Monſieur qui vit, que je ne donnois pas dans ſa propoſition, & à qui Madame de Chevreuſe, à laquelle il avoit envoyé Ornano pour la perſuader, manda que j'avois raiſon. Monſieur dis-je, alla trouver la Reine, pour lui remontrer les grands inconveniens que la continuation de cette conduite produiroit infailliblement; comme de ſon naturel elle ne craignoit rien, & prevoyoit peu, elle ne fit aucun cas des remontrances de Monſieur; & d'autant moins qu'elle eût été ravie dans le fond, des extremitez, qu'elle s'imaginoit & poſſibles & proches. Quand M. le Chancelier, qui lui parla fortement, & les Berthes & les Brachets, qui étoient cachez dans les greniers du Palais Royal, & qui apprehendoient d'y être égorgez dans une émotion generale, lui eurent fait connoître, que la perte de M. le Prince & la mienne arrivée dans une conjoncture pareille, jetteroit les choſes dans une confuſion, que le ſeul nom de Mazarin pouvoit même rendre fatale à la Maiſon Royale, elle ſe

laiſſa fléchir, plûtôt aux larmes, qu'aux raiſons du genre humain, elle conſentit de donner aux uns & aux autres, un ordre du Roy, par lequel il leur ſeroit défendu de ſe trouver au Palais. M. le premier Préſident, qui ne douta point, que M. le Prince n'accepteroit point ce parti, que l'on ne lui pouvoit à la verité impoſer avec juſtice; parce que ſa preſence y étoit neceſſaire, alla chez la Reine avec le Preſident de Némond, il lui fit connoître qu'il ſeroit contre toute ſorte d'équité, de défendre à M. le Prince d'aſſiſter à un lieu, où il ne ſe trouvoit que pour demander à ſe juſtifier des crimes qu'on lui impoſoit, & lui marqua la difference qu'elle devoit mettre entre un premier Prince du Sang, dont la preſence au Palais étoit de neceſſité dans cette conjoncture: & un Coadjuteur de Paris, qui n'y avoit même jamais ſéance, que par une grace extraordinaire, que le Parlement lui avoit faite. Il ajouta que la Reine devoit faire réflexion, que rien ne le pouvoit obliger à parler ainſi, que la force de ſon devoir; parce qu'il lui avoüoit ingenuëment que la maniere dont j'avois reçû le petit ſervice que ſon fils avoit eſſayé de me rendre le matin (ce fut ſon terme) l'avoit touché, ſi ſenſiblement qu'il

ſe faiſoit une contrainte extrême à ſoi-même, en la priant ſur un ſujet, qui peut être ne me ſeroit pas fort agreable. La Reine ſe rendit à ces raiſons, & aux inſtances de toutes les Dames de la Cour, qui l'une pour une raiſon, & l'autre pour l'autre, apprehendoient le fracas preſque inévitable du lendamain. Elle m'envoya M. de Charôt Capitaine des Gardes en quartier, pour me défendre au nom du Roy d'aller le lendemain au Palais. M. le Premier Preſident, que j'avois été voir & remercié le matin au lever du Parlement, me vint rendre ma viſite; comme M. de Charôt ſortoit de chez moi. Il me conta fort ſincerement le détail de ce qu'il venoit de dire à la Reine. Je l'en eſtimai; parce qu'il me tiroit avec honneur d'un très-méchant pas. Il eſt très-ſage, me répondit-il, de le penſer, & il eſt encore plus honnête de le dire. Il m'embraſſa tendrement en diſant cette derniere parole. Nous jurâmes amitié: je la tiendrai toute ma vie à la famille, avec tendreſſe & reconnoiſſance.

Le lendemain qui fut le Mardy vingt-deuxiéme jour, le Parlement s'aſſembla, l'on fit garder à tout hazard le Palais, par deux Compagnies de Bourgeois, à cauſe du reſte d'émotion qui paroiſſoit encore dans la Ville. M. le Prince demeura

dans la quatriéme des Enquêtes, parce qu'il n'étoit pas de la forme, qu'il aſſiſtât à une Déliberation dans laquelle il demandoit ſi, ou qu'on le juſtifiât, ou qu'on lui fit ſon procès. L'on ouvrit beaucoup de differens avis, il paſſa à celui de Monſieur le Premier Preſident, qui fût, que les écrits tant ceux de la Reine, & de Monſieur le Duc d'Orleans que de M. le Prince ſeroient portez au Roy & à la Reine par des Députez, & que très-humbles remontrances leur ſeroient faites, ſur l'importance deſdits écrits. Que la Reine ſeroit ſuppliée de faire étouffer cette affaire, & que M. le Duc d'Orleans ſeroit prié de s'entremettre pour l'accommodement. Comme M. le Prince ſortoit de cette Aſſemblée, ſuivi d'une foule de Peuple de ceux qui étoient à lui, je me trouvai tête pour tête devant ſon Caroſſe aſſez près des Cordeliers, avec la Proceſſion de la grande Confrairie, que je conduiſois. Comme elle eſt compoſée de trente ou quarante Curez de Paris, & qu'elle eſt toûjours ſuivie de beaucoup de Peuple, j'avois cru, que je n'y aurois pas affaire de mon eſcorte, & que j'avois même affecté de n'avoir auprès de moi, que cinq ou ſix Gentils-Hommes, qui étoient Meſſieurs de Foſſeuſe, de Lamet, de

Chateaubriant, & les Chevaliers d'Humieres & de Sevigny. Trois ou quatre de la Populace qui ſuivoient Monſieur le Prince, criérent au Mazarin, dés qu'ils me virent. Monſieur le Prince qui avoit, s'il me ſemble, dans ſon Caroſſe, Meſſieurs de la Rochefoucault & de Rohan; en deſcendit, auſſi-tôt qu'il m'apperçût. Il fit taire ceux de ſa ſuite, qui avoient commencé à crier, il ſe mit à genoux pour recevoir ma Benediction. Je la lui donnai le Bonnet en tête, je l'ôtai auſſi-rôt, pour lui faire une profonde reverence. Cette avanture eſt, comme vous voyez, aſſez plaiſante, en voici une autre qui ne le fut pas tant par l'évenement, & c'eſt celle à mon ſens, qui m'a coûté ma fortune, & qui a failli pluſieurs fois à me coûter la vie.

La Reine fut ſi tranſportée de joye, des obſtacles que Monſieur le Prince rencontroit en ſes deſſeins; Elle fut ſi ſatisfaite de l'honnêteté de mon procedé, que je puis dire en verité, que je fus pendant quelques jours en faveur. Elle ne pouvoit aſſez témoigner à ſon gré, à ceux qui l'approchoient, la ſatisfaction qu'elle avoit de moy. Madame de Leſdiguieres me dit, que Madame de Beauvais, qui étoit aſſez

de ſes Amies, l'avoit aſſurée que je faiſois chemin dans ſon eſprit. Ce qui me le perſuada plus que tout le reſte, fut que la Reine, qui ne pouvoit ſouffrir que l'on donnât la moindre atteinte à M. le Cardinal Mazarin, entra en raillerie & de bonne foy d'un mot, que j'avois dit de lui. Bertet (je ne me ſouviens pas à propos de quoi) m'avoit dit quelques jours auparavant; que le pauvre M. le Cardinal étoit quelques fois bien empêché, & je lui avois répondu: donnez-moi le Roy de mon côté deux jours durant, & vous verrez ſi je le ſerai. Il avoit trouvé cette ſottiſe aſſez plaiſante, & comme il étoit lui-même fort badin; il ne pût s'empêcher de le dire à la Reine. Elle ne s'en fâcha pas, elle en rit de bon cœur. Cette circonſtance ſur laquelle Madame de Chevreuſe, qui connoiſſoit parfaitement la Reine, fit beaucoup de reflexion, jointe à une parole qui lui fût raportée par Madame de Leſdiguieres, lui fit naître une penſée, que vous allez voir, après que je vous aurai rendu compte de cette parole. Madame de Carignan diſoit un jour devant la Reine, que j'etois fort laid, & c'eſt peut-être l'unique fois où elle n'avoit pas menti: la Reine lui répondit, il a les dents fort belles & un homme

avec cela n'eſt jamais laid. Madame de Chevreuſe ayant ſçû ce diſcours par Madame de Leſdiguieres, à qui Madame de Niel l'avoit raporté, ſe reſſouvint de ce qu'elle avoit oüi dire à la Reine en beaucoup d'occaſions, que la ſeule beauté d'un homme étoit les dents, parce que c'étoit l'unique qui fut d'uſage. Eſſaions, me dit-elle un jour que je me promenois dans le Jardin de l'Hôtel de Chevreuſe, ſi vous voulez bien joüer vôtre perſonnage, je ne deſeſpere de rien: Faites ſeulement le rêveur quand vous étes auprès d'elle, la Reine regarde continuellement ſes mains, peſtez contre le Cardinal, laiſſés-moi faire le reſte. Nous concertâmes le détail & nous le joüames juſte, comme nous l'avions concerté. Je demandai trois ou quatre Audiences de ſuite à la Reine, à propos de rien; je ne fournis à la converſation à ces Audiences, que ce qui étoit bon pour l'obliger à chercher le ſujet pour lequel je les lui avois demandées Je ſuivis de point en point les avis de Madame de Chevreuſe, je pouſſay l'inquietude & l'emportement contre le Cardinal, juſqu'à l'extravagance. La Reine qui étoit naturellement coquette; entendit ces airs, elle en parla à Madame de Chevreuſe,

qui fit la ſurpriſe & l'étonnée, mais qui ne la fit qu'autant qu'il le fallût pour mieux joüer ſon rôle, en faiſant ſemblant de revenir de loin, & de faire (à cauſe de ce que la Reine lui diſoit) une réflexion à laquelle elle n'auroit jamais penſé ſans cela, ſur ce qu'elle avoit remarqué en arrivant à Paris de mes emportemens contre le Cardinal. Il eſt vrai Madame, diſoit-elle à la Reine, vôtre Majeſté, me fair reſſouvenir de certaines circonſtances qui ſe rapportent aſſez, à ce que vous me dites. Le Coadjuteur me parloit des journées entieres de toute la vie paſſée de vôtre Majeſté, avec une curioſité qui me ſurprenoit, parce qu'il entroit même dans le détail de mille choſes, qui n'avoient aucun raport au tems preſent. Ces converſations étoient les plus douces du monde, tant qu'il ne s'agiſſoit que de vous. Il n'étoit plus le même homme, s'il arrivoit, que l'on nommât par hazard le Cardinal; mais à propos il faut que je rappelle dans ma memoire la manie, qui lui monta un jour à la tête, contre Boucquingam. Je ne m'en reſouviens pas preſentement. Il ne pouvois ſouffrir que je diſſe, qu'il étoit honnête homme, ce qui m'a toûjours empêché de faire réflexion ſur mille & mille choſes, que je vois d'une vûë, eſt l'attachement qu'il a pour ma fille; Ce n'eſt

pourtant pas dans le fond que cette attache ſoit ſi grande que l'on croit, je voudrois bien que la pauvre creature n'en eût pas plus pour lui, qu'il en a pour elle. Sur-tout je ne puis m'imaginer, Madame, que le Coadjuteur ſoit aſſez fol, pour ſe mettre cette viſion dans la tête.

Voilà l'une des converſations de Madame de Chevreuſe avec la Reine; il y en eut vingt ou trente de cette nature, dans leſquelles il ſe trouva à la fin, que j'étois aſſez fol pour me mettre cette viſion dans l'eſprit, & dans leſquelles Madame de Chevreuſe perſuada la Reine que je l'y avois effectivement beaucoup plus fortement, qu'elle ne l'avoit crû elle-même. Je ne m'oubliois pas de ma part, je joüai bien, je paſſai dans les converſations de la réſerve à l'égarement. Je ne revenois de celui-cy, que par des repriſes, qui en marquant un profond reſpect pour elle, marquoient toûjours du chagrin & quelque fois de l'emportement contre le Cardinal. Je ne m'apperçûs pas que je me broüillois à la Cour par cette conduite; mais Mademoiſelle de Chevreuſe à laquelle ſa mere avoit jugé de la faire agréer pour la raiſon, que vous verrez

ci-après prit, en gré de la broüiller, au bout de deux mois, par la plus grande & la plus ſignalée de toutes les imprudences. Je vous rendrai compte de tout ce détail, après que je vous aurai ſatisfait moi-même, ſur une omiſſion, qu'il y a déja aſſez long-temps que je me reproche dans cet Ouvrage. Preſque tout ce qui y eſt contenu n'eſt qu'un enchaînement, des effets de l'attachement, que la Reine avoit pour le Cardinal Mazarin; & il me ſemble, que par cette raiſon, je devois même beaucoup plûtôt, vous en expliquer la nature, de laquelle je croi que vous pourrez juger plus ſainement, ſi je vous expoſe au préalable quelques évenemens de ſes premieres années, que je conſidere comme aſſez clairs, & auſſi certains, que ceux que j'ai vû moi-même; parce que je les tiens de Madame de Chevreuſe, qui a été la ſeule & veritable confidente de ſa jeuneſſe. Elle m'a dit pluſieurs fois, que la Reine n'étoit Eſpagnole ni d'eſprit ni de corps, qu'elle n'avoit, ni le temperament, ni la vavacité de ſa Nation, qu'elle n'en tenoit que la coquetterie; mais qu'elle l'avoit au ſouverain degré; que Monſieur de

de Bellegarde vieux, mais poli & galant à la mode de la Cour d'Heuri III. lui avoit plû; qu'elle s'en étoit dégoutée, parce qu'en prenant congé d'elle, lorſqu'il alla commander l'Armée à la Rochelle, & lui aïant demandé en general d'eſperer d'elle une grace avant ſon départ, il s'étoit reduit à la prier de vouloir bien mettre la main à la garde de ſon épée; qu'elle avoit trouvé cette maniere ſi ſotte, qu'elle n'en avoit jamais pû revenir; qu'elle avoit agréée la galanterie de M. de Montmorency, beaucoup plus qu'elle n'avoit aimé ſa perſonne; que l'averſion qu'elle avoit pour M. le Cardinal de Richelieu, par rapport à ſes manieres, qu'il avoit auſſi pedantes en amour, qu'il étoit honnête homme pour les autres choſes, avoit fait qu'elle n'avoit jamais pû ſouffrir ſa paſſion.

Madame de Chevreuſe ajoûta qu'elle avoit vû que la Reine dès l'entrée de la Regence, avoit une grande pente pour M. le Cardinal Mazarin; mais qu'elle n'avoit pû demêler juſqu'où cette pente l'avoit portée; Qu'il étoit vray qu'elle avoit été chaſſée de la Cour ſi-tôt après qu'elle n'avoit pas eu le temps d'y voir clair, quand même il y auroit eu quelque choſe; qu'à ſon retour en France, après

le ſiége de Paris, la Reine dans les commencemens s'étoit tenuë couverte avec elle; qu'elle n'avoit pû y rien pénetrer, que depuis qu'elle s'y étoit accoutumée, elle lui avoit vû dans des momens de certains airs, qui tenoient beaucoup de ceux qu'elle avoit autrefois avec Boucquingam, qu'en d'autres, elle avoit remarqué des circonſtances, qui lui faiſoient juger, qu'il n'y avoit entr'eux qu'une liaiſon intime; que l'une des plus conſiderables étoit la maniere dont le Cardinal vivoit avec elle, peu galante, & même rude, ce qui toutefois (ajoûta Madame de Chevreuſe) a deux faces, de l'humeur dont je connois la Reine. Boucquingam me diſoit, qu'il avoit autrefois aimé trois Reines, & qu'il avoit été obligé de les gourmer toutes trois, c'eſt pourquoi je ne ſçai qu'en juger. Voilà comme Madame de Chevreuſe me parloit. Je reviens à ma narration.

Je n'étois pas aſſez chatoüillé de la figure, que je faiſois contre M. le Prince; quoique je m'en tinſſe très-honoré, pour ne pas concevoir dans toute ſon étenduë, les précipices du Poſte où j'étois. Où allons-nous, dis-je, à M. de Bellievre, qui me paroiſſoit trop aiſe de ce que M. le Prince ne m'avoit pas devoré; Pour

qui travaillons-nous ? Je ſçai que nous ſommes obligez de faire ce que nous faiſons. Je ſçai que nous ne pouvons mieux faire, mais devons-nous nous réjoüir d'une neceſſité qui nous porte à un mieux duquel il n'eſt pas poſſible, que nous ne retombions bien-tôt dans la peine ? Je vous entends répondit le Preſident de Bellievre. M. de Bellievre avoit vû & connu Cromvvel en Angleterre. Il me diſoit un jour, qu'il lui avoit entendu dire que l'on ne montoit jamais ſi haut, que quand on ne ſçait où l'on va. Vous ſçavez, dis je, à M. de Bellievre, que j'ay horreur pour Cromvvel ; mais quelque grand homme, qu'on nous le prône icy, ajoûtez-y le mépris, s'il eſt de ce ſentiment, il me paroît un ſot. Je ne vous rapporte ce dicton, qui n'eſt rien en ſoy que pour vous faire voir l'importance qu'il y a de ne parler jamais des gens, qui ſont dans des grands poſtes M. de Bellievre, en r'entrant dans ſon cabinet, où il y avoit force gens, dit cette parole, comme une marque de l'injuſtice qu'on me faiſoit ; quand on diſoit que mon ambition étoit ſans meſure & ſans bornes. Cette parole fut rapportée au Protecteur, qui s'en ſouvint avec aigreur dans une occaſion dont je vous parleray dans la ſuite & qui dit à M. de

Bourdeaux Ambaſſadeur de France en Angleterre, je ne connois qu'un homme au monde qui me mépriſe, qui eſt le Cardinal de Retz. Cette opinion faillit à me coûter cher. Je reprens ma narration.

Monſieur qui étoit très-aiſe de s'être tiré des embarras, que vous avez-vû cy-deſſus, ne ſongea qu'à les éviter, pour l'avenir & s'en alla le 26. à Limours, pour faire voir, diſoit-il à la Reine, qu'il n'entroit en rien de tout ce que M. le Prince faiſoit. Le Lundy 28. & le lendemain M. le Prince fit tous ſes efforts au Parlement, pour obliger la Compagnie à preſſer la Reine, ou à le juſtifier, ou à donner des preuves de l'écrit qu'elle avoit donné contre lui; mais M. le premier Preſident demeura ferme à ne ſouffrir aucune déliberation, juſqu'à ce que M. le Duc d'Orleans fût revenu: & comme il étoit perſuadé qu'il ne reviendroit pas ſi-tôt, il conſentit qu'il fût prié par la Compagnie de venir prendre ſa place. M. le Prince y alla lui-même l'après dîner du 29. accompagné de M. de Beaufort pour l'en preſſer. Il n'y manqua rien, & Joüy vint à minuit de la part de Monſieur pour me dire ce qui s'étoit paſſé dans leur converſation, & pour me commander d'en rendre compte à la Reine dès le lendemain.

Le lendemain qui fut le 30. M. le Prince vint au Palais, & il eut le plaisir de voir joüer à M. de Vendôme, l'un des plus ridicules personnages, que l'on puisse imaginer. Il lui demanda un acte de la déclaration, qu'il faisoit, qu'il n'avoit pas oüi parler depuis l'année 1648. de la recherche de Mademoiselle Manciny, & vous pouvez croire qu'il ne persuada personne. M. le Prince aïant demandé ensuite au Premier Président, si la Reine avoit répondu aux Remontrances que la Compagnie lui avoit faites, sur ce qui le regardoit, l'on envoïa querir les gens du Roy. Ils dirent qu'ils avoient remis à répondre au retour de M. le Duc d'Orleans, qui étoit à Limours. M. le Prince se plaignit de ce délay, comme d'un dény de Justice. Beaucoup de voix s'eleverent, & M. le Premier Président, fut obligé après beaucoup de resistance à faire la relation de ce qui s'étoit passé au Palais Roïal, le Samedy précedent, qui étoit le jour, auquel il avoit fait ses Remontrances. Il les avoit portées d'une grande force, & il n'y avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit faire voir & sentir à la Reine l'utilité, & même la necessité de la réunion de la Maison Roïale. Il finit le rapport, qu'il en fit au Parlement, en di-

ſant, que la Reine l'avoit remis auſſi-bien que les Gens du Roy, au retour de M. le Duc d'Orleans.

M. le Preſident de Mêmes qui étoit allé à Limours, de la part de la Compagnie, pour l'inviter à prendre ſa place, n'avoit rapporté qu'une réponſe fort ambiguë; & ce qui marqua encore davantage qu'il n'y viendroit pas, fût que Monſieur de Beaufort qui accompagnoit la veille Monſieur le Prince à Limours, dit que Monſieur lui avoit commandé de prier la Compagnie de ſa part, de ne le point attendre, ainſi qu'il avoit été reſolu, pour conſommer la déclaration, contre M. le Cardinal.

Le 31. M. le Prince vint encore au Palais, & fit de grandes plaintes, ſur ce que la Reine n'avoit point encore fait de réponſe aux Remontrances. Il eſt vrai qu'elle avoit fait dire ſimplement par M. le Chancelier aux Gens du Roy, qu'elle attendoit M. de Brienne qu'elle avoit envoïe à Limours à 5. heures du matin. Vous croïez ſans doute que cet envoy de M. de Brienne à Limours, fût pour remercier Monſieur de la fermeté qu'il avoit témoignée de ne pas venir au Parlement, & pour l'y confirmer, & vous aurez encore plus de ſujet d'en être perſuadée, quand je vous aurai dit que la

Reine m'avoit cemmandé la veille de lui écrire de ſa part, qu'elle étoit pénétrée juſqu'à la reconnoiſſance, elle ſe ſervit de ce mot, & qu'elle la conſerveroit toute ſa vie, de ce qu'il avoit reſiſté aux dernieres inſtances de M. le Prince. La nuit changea tout cela, ou pluſtôt le moment de la nuit, dans lequel, Metayer Valet de Chambre de M. le Cardinal arriva avec une depêche, qui portoit entr'autres choſes, ces propres mots, à ce que j'ay ſçû depuis du Maréchal du Pleſſis, qui m'a dit les avoir vûs en original. Donnez Madame à M. le Prince toutes les déclarations d'innocence qu'il voudra; tout eſt bon pourvû que vous l'amuſiez, & que vous l'empêchiez de prendre l'eſſor. Ce qui eſt admirable, c'eſt que la Reine m'avoit dit à moi-même trois jours auparavant, qu'elle eût ſouhaité du meilleur de ſon cœur, que M. le Prince fût déja en Guienne, pourvû, ajoûta-t-elle, que l'on ne cruſt pas que ce fût moi qui l'y euſt pouſſé. Ce point d'Hiſtoire eſt un de ceux qui m'a obligé à vous dire en une autre occaſion, qu'il y en a d'inexpliquables dans les Hiſtoires, & impenetrables à ceux mêmes qui en ſont les plus proches. Je me ſouviens qu'en ce temps-là nous fîmes tout ce qui étoit en nous Madame la Palatine & moi,

pour démêler la cauſe de cette variation ſi prompte, que nous ſoupçonnâmes, qu'elle étoit l'effet de quelque négociation ſoûterraine, & que nous crûmes depuis avoir clairement éclairci, que nôtre conjecture n'étoit pas fondée. Ce qui nous le confirma, fut que le premier Septembre la Reine nous fit dire en ſa preſence par M. le Chancelier au Parlement, qu'elle avoit mandé au Palais Roïal, que comme les avis qui lui avoient été donnez touchant l'intelligence de M. le Prince avec l'Eſpagne, n'avoient point eu de ſuite, Sa Ma. eſté vouloit bien croire qu'ils n'étoient pas veritables.

Le 4. Mars M. le Prince déclara en pleine Aſſemblée des Chambres, que cette parole de la Reine n'étoit point une juſtification ſuffiſante pour lui, puiſqu'elle marquoit qu'il y euſt parû du crime, ſi la premiere accuſation euſt été pourſuivie. Il inſiſta pour avoir un Arreſt en forme, & il s'étendit ſur cela avec tant de chaleur, qu'il paruſt viſiblement, que le prétendu radouciſſement de la Reine n'avoit pas été de concert avec lui. Comme toutefois ce radouciſſement n'avoit pas été de celui de Monſieur, il fit le même effet dans ſon eſprit, que s'il y euſt eu un accommodement veritable.

Il rentra dans ſes ſoupçons en repondant à Doujat & à Menardeau, qui avoient été députez du Parlement dès le 2. pour le prier d'y venir prendre ſa place, qu'il n'y manqueroit pas. Il n'y manqua pas effectivement. Il me ſoûtint tout le ſoir du 3. qu'un changement ſi ſoudain, ne pouvoit avoir eu d'autre cauſe qu'une negociation couverte. Il crût que la Reine qui lui fit des ſermens du contraire le trompoit, & le 4. il appuïa avec tant de chaleur la propoſition de M. le Prince qu'il n'y eut que trois voix dans la Compagnie qui n'allaſſent pas à faire de très-humbles remontrances à la Reine, pour obtenir cette déclaration d'innocence en bonne forme, en faveur de M. le Prince qui pût être enregiſtrée avant la majorité du Roy. Vous remarquerez s'il vous plaît, que la majorité du Roy étoit le 7. M. le Premier Preſident ayant opiné qu'il étoit juſte d'accorder cette déclaration à M. le Prince; mais qu'il étoit auſſi neceſſaire qu'il rendît auparavant ſes devoirs au Roy, fut interrompu par un grand nombre de voix contraires, qui demandoient la déclaration contre le Cardinal.

Ces deux déclarations furent apportées au Parlement avec une troiſiéme pour la continuation du Parlement;

mais ſeulement pour les affaires publiques.

Le 6. celle qui concernoit le Cardinal & l'autre pour la continuation du Parlement furent publiées à l'Audience. Celle qui regardoit l'innocence de Monſieur le Prince, fut remiſe au jour de la majorité, ſous pretexte de la rendre plus ſolemnelle & plus authentique, par la preſence du Roy; mais en effet dans la vûë de ſe donner du tems, pour voir ce que l'éclat de la Majeſté Royale, que l'on avoit projetté d'y faire paroître dans toute ſa pompe, produiroit dans l'eſprit du peuple. Ce qui me l'a fait croire, eſt que Servien dit deux jours après, à un homme de créance, de qui je ne l'ai ſçû que plus de dix ans après, que ſi la Cour ſe fût bien ſervie de ce moment, elle auroit approuvé les Princes & les frondeurs. Cette penſée étoit folle, & les gens qui euſſent bien connu Paris n'auroient pas été aſſûrément de cette opinion. M. le Prince qui n'avoit pas plus de confiance à la Cour qu'aux frondeurs, n'étoit pas ſi mal fondé dans la méfiance qu'il prit des uns & des autres. Il ne voulut pas ſe trouver à la Ceremonie; il ſe contenta d'y envoyer M. le Prince de Conty, qui rendit une lettre au Roy en ſon nom

par laquelle il ſupplioit Sa Majeſté de lui pardonner, que les calomuies & les complots de ſes ennemis, ne lui permettoient pas de ſe trouver au Palais, & il ajoûta que le ſeul motif du reſpect qu'il avoit pour Elle l'en empêchoit. Cette derniere parole qui ſembloit marquer, que ſans la conſideration de ce reſpect, il y eût pû aller en ſûreté, aigrit la Reine, au-delà de ce que j'en avois ſçû juſqu'à ce moment. Elle me dit le ſoir ces propres mots, M. le Prince perira, ou je perirai. Je n'étois pas païé pour adoucir ſon eſprit en cette occaſion, & comme j'oſai lui repreſenter par un pur principe d'honnêteté, que l'expreſſion de M. le Prince pouvoit avoir un autre ſens, & plus innocent, comme il étoit vrai; elle me dit, d'un ton de colere', voilà une fauſſe generoſité. Ce qui eſt conſtant c'eſt que la Lettre de M. le Prince au Roy étoit très-ſage & très meſurée.

M. le Prince après le voyage de Trie étant revenu à Chantilly, y apprit, que le jour de la Majorité, qui fut le 7. du mois, la Reine avoit declaré ſes nouveaux Miniſtres; ce qui acheva de le reſoudre de s'éloigner encore davantage de la Cour, fut l'avis qu'il eut dans le même moment, par Chavigny, que Mon-

ſieur ne s'étoit pû empêcher de dire en riant, à propos de cet établiſſement celui-ci durera plus que celui du Jeudi Saint. Il ne laiſſa pas de ſuppoſer dans la Lettre qu'il écrivit à Monſieur, pour ſe plaindre de ce même établiſſement, & pour lui rendre compte des raiſons, qui l'obligeoient de quitter la Cour, il ne laiſſa pas, dis-je, de ſuppoſer & ſagement, que Monſieur partageoit l'offenſe avec lui, Monſieur qui étoit ravi dans le fond, de lui voir prendre le parti de l'éloignement, ne le fut gueres moins de ſe pouvoir, ou plûtôt de ſe vouloir perſuader à ſoi même, que M. le Prince étoit content de lui, & par conſequent la duppe du concert, dont il avoit été avec la Reine, touchant la nomination des miniſtres. Il crut que par cette raiſon il pouvoit fort bien demeurer avec lui à tout évenement, & le foible qu'il avoit à tenir toûjours les deux côtez, l'emporta même plus vîte & plus loin en cette occaſion, qu'il n'avoit accoûtumé; car il eut tant de precipitation à faire paroître de l'amitié à M. le Prince, au moment de ſon départ qu'il ne garda plus aucune meſure avec la Reine, & qu'il ne prit pas même le ſoin de lui expliquer le ſous-main des fauſſes avances qu'il fit pour le rappeller. Il lui dépêcha

un Gentilhomme pour le prier de l'attendre à Anger-ville. Il donna en même-tems ordre à ce Gentilhomme de n'ariver à Angerville, que quand il ſçauroit que Monſieur le Prince en ſeroit parti. Comme il ſe défioit de la Reine, il ne voulut pas lui faire confidence de cette méchante fineſſe, qu'il ne faiſoit, que pour perſuader à M. le Prince, qu'il ne tenoit pas à lui, qu'il ne demeurât à la Cour. La Reine, qui ſçût l'envoi du Gentilhomme, & qui n'en eut pas le ſecret crût qu'il n'avoit pas tenu à Monſieur de retenir M. le Prince. Elle en prit ombrage, elle m'en parla Je lui dis ingenüement ce que j'en croyois, qui étoit le vrai, quoique Monſieur ne m'en eût fait qu'un galimathias fort embarraſſé, & fort obſcur. La Reine ne crut pas que je la trompaſſe, mais elle s'imagina que j'étois trompé, & que Chavigny s'étoit rendu maître de l'eſprit de Monſieur, à mon préjudice : cette opinion n'étoit point fondée. Monſieur haïſſoit Chavigny plus que le démon, & le ſeul principe de ſa conduite, ne fut que ſa timidité, qui cherchoit toûjours à ſe raſſurer par des ménagemens même ridicules, avec tous les partis ; mais avant que d'entrer plus avant dans la ſuite de ce recit, je crois qu'il eſt à

propos de vous rendre compte d'un détail fort curieux, qui concerne ce que M. de Chavigny, que vous verrez encore, au moins pour quelque tems, ſur le theatre.

Je croi que je vous ai déja dit, que Monſieur avoit été ſur le point de demander ſon éloignement à la Reine, un peu après le changement du Jeudy Saint, qu'il ne changea de ſentiment, que ſur ce que je lui répreſentai, qu'il étoit de ſon interêt de laiſſer dans le Conſeil un homme, qui fut auſſi capable que celui-là d'éveiller & de nourrir la diviſion, & la défiance, entre ceux de la conduite deſquels il n'étoit pas content. Il ſe trouva par l'évenement, que ma vûë n'avoit pas été fauſſe, l'attachement qu'il avoit à M. le Prince contribua beaucoup à rendre toutes les demarches de ſon parti fort ſuſpectes à la Reine; parce qu'elle ne pouvoit ignorer la haine envenimée, qu'il avoit contre le Cardinal. Elle ſçavoit à n'en pouvoir douter, qu'il avoit été l'inſtigateur principal de l'expulſion des trois Sous-Miniſtres. Le reſſentiment qu'elle en eut l'obligea à lui commander de ſe retirer chez lui en Tourraine. Trois ou quatre jours après cette expulſion, il s'en excuſa, ſous le prétexte de la maladie de

ſa mere. Il s'en défendit après par l'autorité de M. le Prince. Et quand M. le Prince n'en eût plus aſſez dans Paris, pour le maintenir la Reine ſe fit un plaiſir de l'y voir ſans emploi, & elle me dit avec une aigreur inconcevable contre lui : j'aurai la joye de le voir ſur le pavé, comme un laquais. Elle lui fit dire par cette raiſon, par M. le Maréchal de Villeroy le premier jour de l'établiſſement des nouveaux Miniſtres, qu'il y pouvoit demeurer. Il s'en excuſa ſur le prétexte de ſes affaires domeſtiques. Il ſe retira en Touraine, où il n'eut pas la force de demeurer. Il revint en l'abſence du Roy à Paris, où vous verrez dans la ſuite qu'il joüa un triſte & fâcheux perſonnage, qui lui coûta à la fin & l'honneur & la vie. M. de la Rochefoucault a dit très ſagement, qu'il n'y avoit rien de ſi neceſſaire, que de ſçavoir s'ennuyer.

Il faut avant que de prendre la ſuite du fil de mon diſcours, que je faſſe une autre diſgreſſion, ſur ce qui ſe paſſa en ce tems-là entre M. le Prince & M. de Turenne. Auſſi-tôt que M. le Prince fût ſorti de Paris pour aller à S. Maur Meſſieurs de Bouïllon & de Turenne s'y rendirent, & ils lui offrirent leurs ſervices publiquement, & en la même

maniere, que les autres qui paroiſſoient les plus engagez avec lui. M. le Prince m'a dit depuis, que la veille du jour qu'il quitta ſaint Maur, pour aller à Trie, d'où il ne revint plus à la Cour, M. de Turenne lui avoit encore promis ſi poſitivement de le ſervir, qu'il avoit même accepté & reçû un ordre ſigné de ſa main, par lequel il ordonnoit à la Mouſſaye, qui commandoit pour luy à Stenay, de luy rendre la Place entre les mains, & que la premiere nouvelle qu'il euſt après cela de M. de Turenne fût qu'il alloit commander l'Armée du Roy. Je vous prie d'obſerver que M. le Prince eſt l'homme que j'aye jamais connu, le moins capable d'une impoſture préméditée. Je n'ai jamais oſé faire expliquer à fond M. de Turenne ſur ce point; mais ce que j'en ai tiré, en lui en parlant indirectement, eſt qu'auſſi-tôt après la liberté de M. le Prince, il euſt tous les ſujets imaginables d'être trés-mal ſatisfait de ſon procedé à ſon égard, qu'il lui prefera en tout & par tout M. de Nemours, qui n'approchoit pas de ſon mérite, & qui ne lui avoit pas rendu d'ailleurs, à beaucoup près, tant de ſervices; & que par cette conſideration il s'étoit rendu libre de ſes premiers engagemens; vous remarquerez, s'il vous

plaît, que je n'ai jamais vû perſonne moins capable d'une vilenie, que Monſieur de Turenne. Reconnoiſſons encore icy de bonne foy, qu'il y a des points inconcevables dans l'Hiſtoire, à ceux-mêmes qui ſe ſont trouvez les plus proches des faits. Je reprens le fil de ma narration.

Mon le Prince n'ayant demeuré qu'un jour ou deux à Angerville, prit le chemin de Bourges, qui étoit proprement celui de Bourdeaux, & la Reine qui eût été bien aiſe ſi elle eût ſuivie ſon inclination, de l'éloignement de Monſieur le Prince; mais qui avoit reçû une leçon contraire de Brull, n'oſa s'opiniâtrer contre l'avis de Monſieur, qui fortifié par les conſeils de Chavigny, & perſuadé d'ailleurs que la Cour entretenoit toûjours quelques negociations ſecretes avec Monſieur le Prince, & feignit à toutes fins un grand empreſſement, à faire que Monſieur le Prince ne s'éloignât pas. Ce qui le confirma pleinement dans cette conduite, fut qu'une converſation, qu'on attribuoit en ce tems-là à Monſieur le Tellier, au moins ſelon le bruit du monde, lui fit croire qu'il joüoit à jeu ſûr, & que cet empreſſement qui lui paroîtroit à rappeller ſon couſin, n'iroit effectivement qu'à le

faire tenir dans ſon Gouvernement ; à quoi Monſieur prétendoit qu'il trouveroit ſon compte en toutes manieres. Cette ouverture fit que l'on offrit à Monſieur le Prince, qu'il demeurât paiſible dans ſon Gouvernement, juſqu'à ce que l'on eût aſſemblé les Etats Generaux. Cette propoſition eſt de la nature de ces choſes, dont j'ai déja parlé quelquefois, qui ne s'entendent pas ; parce qu'il eſt impoſſible de concevoir ce qui y peut avoir donné l'être. Il eſt certain, que cette ouverture vint de la Cour, ſoit par Monſieur le Tellier, ſoit par un autre ; & il ne l'eſt pas moins, qu'il n'y avoit rien au monde de plus contraire aux interêts de la Cour, parce que ce repos imaginaire de Monſieur le Prince dans ſon Gouvernement, lui donnoit lieu d'y conſerver, d'y fortifier, & d'y augmenter ſes troupes qui, par la même propoſition, y devoient demeurer en quartier d'hyver. M. la reçût avec une joye, qui me ſurprit au dernier point ; parce qu'il m'avoit dit plus de mille fois, que de l'humeur qu'il connoiſſoit le Cardinal; ſuſceptible de toutes négociations, il ne croyoit rien de plus oppoſé aux interrêts de lui, M. que ces interlocutoires, entre M. le Prince & la Cour. En pouvoit-on trouver un plus dangereux,

que le fondement auquel cette propoſition donnoit lieu ? Ce qui eſt merveilleux fut que ce qui étoit abſolument pernicieux, & à la Cour & à Monſieur, fut rejetté par M. le Prince, que ſon deſtin porta à préferer & à ſon inclination & à ſes vûës, le caprice de ſes amis & de ſes ſerviteurs. Je ne ſçay de ce détail que ce que Croiſſy, qui fut envoyé par M. à Bourges, m'en a dit depuis à Rome ; mais je ſuis perſuadé, qu'il m'en a dit la verité, parce qu'il n'avoit aucun interét à me le déguiſer ; en voicy le particulier. M. le Prince qui étoit par ſon inclination fort éloigné de la Guerre civile, parut d'abord à Croiſſy, fort diſpoſé à recevoir les propoſitions qu'il lui portoit de la part de M. & avec d'autant plus de facilité, que les offres qu'on lui faiſoit, le laiſſoient au moins pour très-long tems, dans la liberté de choiſir entre les partis, celui qu'il avoit à prendre. Il eſt extrémement difficile de ſe réſoudre à refuſer des propoſitions de cette nature, quand elles arrivent juſtement dans les inſtans, où l'on eſt preſſé de prendre un party, qui n'eſt pas de ſon inclination. Je vous ai déja dit, que celle de M. le Prince n'étoit pas à la Guerre civile, & tous ceux qui étoient auprès de lui s'en fuſſent auſſi paſſez très-aiſément, s'il

euſſent pû convenir enſemble des propoſitions de ſon accommodement. Chacun l'eût voulu faire pour y trouver ſon avãtage particulier, perſonne ne ſe voïoit en état de le pouvoir ; parce que perſonne n'avoit aſſez de croïance ſur ſon eſprit, pour exclure les autres de la négociation. Ils voulurent tous la Guerre; parce qu'aucun d'eux ne crut pouvoir faire la Paix; & cette diſpoſition generale, jointe à l'interêt que Madame de Longueville trouvoit, à être éloignée de Monſieur ſon mary, forma un obſtacle invincible à l'accommodement. L'on ne connoît pas ce que c'eſt que party, quand on s'imagine que le Chef en eſt le Maître ſon veritable ſervice y eſt preſque toûjours combattu par les interêts mêmes aſſez ſouvent imaginaires des ſubalternes ; & ce qui eſt encore de plus fâcheux, eſt que quelquefois ſon honnêteté, & preſque toûjours, ſa prudence prennent party avec eux, contre lui-même. Croiſſy m'a dit pluſieurs fois, que le ſoulevement, & l'emportement des amis de M. le Prince allerent en cette rencontre, juſqu'au point de faire un Traité à Mouzon, où il étoit allé voir Madame ſa ſœur, par lequel ils s'obligerent de l'abandonner, & former un tiers party, ſous l'autorité de M. Prince:

de Conty, en cas que M. le Prince s'accommodât avec la Cour, aux conditions que M. le Duc d'Orleans lui avoit fait proposer par luy Croissy. J'aurois eu peine à ajoûter foy à ce qu'il me disoit sur cela, pourtant avec serment; vû la foiblesse, & le ridicule de cette fanatique faction; si ce que j'avois vû incontinent après la liberté de M. le Prince, ne m'en eust fourny un exemple assez pareil. J'ay oublié de vous dire en traitant cet endroit, que Madame de Longueville, cinq ou six jours aprés qu'elle fut revenuë de Stenay, me demanda en présence de M. de la Rochefoucault, si en cas de rupture entre les deux freres, je ne me déclarerois pas pour M. le Prince de Conty. La subdivision est ce qui perd presque tous les partis, particulierement quand elle y est introduite par cette sorte de finesse, qui est directement opposée à la prudence, & c'est ce que les Italiens appellent, *Comodia incomodia.*

Je vous supplie trés-humblement de ne vous point étonner si dans la suite de cette narration, vous ne trouvez pas la même exactitude que j'ay observée jusques icy, en ce qui regarde les Assemblées du Parlement, la Cour s'étant éloignée de Paris aussi-tôt après la majorité

du Roy, qui fut le 7. du mois de Septembre pour aller en Berry, & en Poitou; & M. le Duc d'Orleans y agiſſant ſeulement également entre la Reine & M. le Prince; le Theatre du Palais ſe trouva beaucoup moins remply qu'il n'avoit accoûtumé, & l'on peut dire que depuis la majorité, juſqu'à l'ouverture de la S. Martin ſuivante, qui fut le 11. Novembre; il n'y euſt aucune ſcéance conſiderable, que celles du 7. & 14. Octobre, dans leſquelles Monſieur dit à la Compagnie, que le Roy lui avoit envoïé un plein pouvoir, pour traiter avec M. le Prince, & qu'il avoit nommé pour le ſuivre & le ſervir dans cette négociation Meſſieurs d'Aligre & de la Marguerie Conſeillers d'Etat, & Meſſieurs de Mêmes, Menardeau & Cumont du Parlement. Cette députation n'euſt point de lieu, parce que M. le Prince, à qui M. le Duc d'Orleans avoit offert d'aller conferer avec lui à Richelieu, refuſa la propoſition, comme captieuſe à l'égard de la Cour, & faite à deſſein, pour ralentir l'ardeur de ceux qui s'engageroient avec lui. Il étoit arrivé à Bourdeaux le 12. l'on en eut la nouvelle à Paris le 26. & ce même jour le Roy & toute la Cour partit pour Fontainebleau pour aller delà à Poitiers. M. de Chateauneuf & M.

Maréchal de Villeroy preſſerent la Reine au dernier point de ne point donner le temps à Paris de ſe reconnoître. Monſieur avec tous les habitans s'étant déclarez contre le Cardinal, tout ſe rendit ſans coup ferir. Palüau fut laiſſé avec ce qu'il pût rencontrer là au Blocus de Montrond, défendu par Peſau..... & M. le Prince de Conty & Madame de Longueville ſe retirerent à Bourdeaux en grande diligence. M. de Nemours les accompagna dans ce voïage, dans le cours duquel il s'atracha à Madame de Longueville, plus que M. de Châtillon & M. de la Rochefoucault n'euſſent voulu. M. le Prince crut qu'il avoit engagé dans ſon Party M. de Longueville dans la conference qu'il eut avec luy à Trie; ce qui n'eut pourtant aucun effet, M. de Longueville étant demeuré à Rouën. Le mouvement que les Troupes commandées par M. le Comte de Tavannes du côté de Stenay, donnerent par l'ordre de M. le Prince, dès qu'il eut quitté la Cour, ne fut gueres plus conſiderables. Le Comte de Grand Pré, qui avoit quitté par un mécontentement le ſervice de M. le Prince, leur aïant donné une même crainte auprès de Villefranche, & une autre auprè de Givet.

La déſertion de Marcin dans la Cata-

logne fut en récompenſe d'un tres-grand poids. Il commandoit dans cette Province, lorſque M. le Prince fut arrêté : comme on le connoiſſoit pour être ſon ſerviteur très-particulier, l'on ne jugea pas à la Cour, qu'il fût à propos d'y prendre confiance, l'on envoïa ordre à l'Intendant de ſe ſaiſir de ſa perſonne : Il fut remis en liberté incontinent après celle de M. le Prince, & il fut rétably même dans ſon employ, quand M. le Prince ſe retira de la Cour après ſa priſon, & qu'il prit le chemin de Guienne; la Reine penſa à gagner Marcin, & elle lui envoïa les Patentes de Viceroy de Catalogne, qu'il avoit paſſionnément ſouhaittées ; en y ajoûtant toutes les promeſſes imaginables pour l'avenir. Comme il avoit été averty à temps de la ſortie, & de la réſolution de M. le Prince ; il apprehenda le même traitement qu'il avoit reçu autrefois ; il quitta la Catalogne, devant qu'il euſt reçû les offres de la Reine, il ſe jetta dans le Languedoc avec Balton, Luſſan, Montpoüillant de Marcouſſe, & ce qu'il put débaucher de ſes troupes. Cette deſertion donna un merveilleux avantage aux Eſpagnols dans cette Province, & l'on peut dire qu'elle en a coûté la perte à la France. M. le Prince ne s'endormit

pas

pas du côté de Guienne ; il engagea toute la Nobleſſe dans ſon party. Le vieil Marêchal de la Force ſe déclara même pour lui, & le Comte d'Augnon Gouverneur de Broüage qui tenoit toute ſa fortune du Duc de Bréſé crût être obligé d'en témoigner ſa reconnoiſſance à Madame la Princeſſe qui étoit Sœur de ſon bien-faicteur. L'on n'oublia pas de chercher l'apui des Etrangers. Laiſnet fut envoyé en Eſpagne, où il conclut le traitté de M. le Prince, avec le Roy Catholique ; & l'Archiduc, qui commandoit dans les Païs-Bas, & qui venoit de prendre Bergues, Saint-Vinox, fit de ſon côté des preparatifs, qui coûterent dans la ſuite Dunkerque & Graveline à la France, & qui obligerent dans ce tems-là la Cour à tenir ſur la Frontiere une partie des Troupes qui euſſent d'ailleurs été très-neceſſaires en Guienne. Ces nuées ne firent pas tout le mal, au moins pour le dedans du Royaume, que leur groſſeur, & noirceur en pouvoient faire aprehender. M. le Prince ne fut pas d'abord ſervi dans ſes projets, comme ſa qualité & ſa perſonne le meritoient. Le Marêchal de la Force n'en uſa pas à ſon particulier, d'une maniere qui fût conforme au reſte de ſa vie. Les tours de la Rochelle qui étoient entre les

mains du Comte d'Augnon ne tirent que fort peu de tems contre M. le Comte de ..... qui commandoit l'Armée du Roy. Les Eſpagnols auquel il remit Bourg, Place voiſine de Bourdeaux, entre ſes mains : ne le ſecoururent qu'aſſez foiblement. M. le Prince ne put faire d'autre Conquête, que celle d'Agen & celle de Saintes, il fut obligé de lever le ſiege de Cognac, & le plus Grand Capitaine du monde ſans exception, connut, ou plûtôt fit connoître dans toutes ces occaſions, que la valeur la plus Heroïque, & la capacité la plus extraordinaire, ne ſoûtiennent qu'avec beaucoup de difficulté les nouvelles Troupes contre les vieilles. Comme je me ſuis fixé dès le commencement de cet ouvrage, à ne m'arrêter proprement, qu'à ce que j'ay vû & connû par moi-même, je ne touche ce qui s'eſt paſſé en en Guienne, dans ces premiers mouvemens de M. le Prince, que très-legerement; & purement, qu'autant que la connoiſſance, nous en eſt neceſſaire, par le raport & la liaiſon qu'elles ont à ce que j'ai à vous raconter, de ce que je voyois à Paris, & de ce que je pénétrois de la Cour.

Il me ſemble que j'ai déja marqué cy-deſſus, que la Cour s'avança de Bour-

ges à Poitiers ; pour être en état de remedier de plus près, aux démarches de M. le Prince. Comme elle vit qu'il ne donnoit pas dans le panneau qu'elle lui avoit tendu, par le moien d'une negociation, par laquelle elle pretendoit (quoi qu'à faux ſelon mon opinion) avoir gagné Gourville, elle ne garda plus aucunes meſures à ſon égard ; & elle envoya une déclaration contre lui au Parlement, par laquelle, elle le déclaroit Criminel de Leze.Majeſté &c. Voici à mon ſens, le moment fatal, & déciſif de la revolution. Il y a fort peu de gens qui en ayent connu la veritable importance ; châcun s'y en eſt voulu former une imaginaire. Les uns ſe ſont voulu figurer, que le miſtere de ce tems conſiſtoit dans les cabales, qu'ils ſe perſuadent avoir été faites à la Cour, pour & contre le voyage du Roy. Il ſe fit pourtant d'un concert uniforme de tout le monde. La Reine boüilloit d'impatience d'être libre, & en lieu où elle pût rapeller M. le Cardinal quand il lui plairoit. Les Sous-Miniſtres la fortifioient, par toutes leurs offres, dans cette même penſée. Monſieur ſouhaitoit plus que perſonne, l'éloignement de la Cour ; parce que ſa pente naturelle & dominante lui faiſoit toûjours trouver une douceur ſenſible à tout ce

qui pouvoit diminuer les devoirs journaliers auſquels la preſence du Roy l'engageoit M. de Chateauneuf joignit aux deſirs qu'il avoit, de rendre par un nouvel éclat, M. le Prince encore plus irreconciliable à la Cour, la vûë de ſe gagner l'eſprit de la Reine, dans le cours d'un voyage; pendant lequel l'abſence du Cardinal & l'éloignement des Sous-Miniſtres lui donnoient lieu d'eſperer, qu'il ſe pourroit rendre encore plus neceſſaire & plus agréable. M. le Premier Preſident y concourut de ſon mieux; & parce qu'il le crut très-neceſſaire au ſervice; & parce que la hauteur avec laquelle M. de Chateauneuf le traittoit, lui étoit devenuë inſuportable. M. de la Vieuville ne fut pas fâché, à ce qu'il me parut, de n'être pas trop éclairé dans les premiers jours de la fonction de la Sur-intendance, & Bordeaux, qui étoit ſon confident principal, me fit un diſcours, qui m'épargna même un peu de l'impatience que le Roi fût déja hors de Paris. Celle des Frondeurs n'étoit pas moindre, & parce qu'ils voyoient la neceſſité, qu'il y avoit effectivement, à ne laiſſer pas établir M. le Prince au-de-là de la Loire, & parce qu'ils étoient beaucoup plus aſſurés de l'eſprit de Monſieur, lors qu'il étoit éloigné de la Cour, que lors

qu'il en étoit proche. Voilà ce qui me parut de la disposition de tout le monde sans exception, à l'égard du voyage du Roy; & je ne comprends pas, sur quoi l'on a pû fonder cette diversité d'avis, que l'on a pretendu, & même écrit, ce me semble, avoir été dans le Conseil sur ce sujet.

Vous voyez donc qu'il n'y eut aucun mistere au départ du Roy; mais en recompense, il y en eut beaucoup dans la suite de ce départ; parce que chacun y trouva tout le contraire de ce qu'il s'étoit imaginé. la Reine y rencontra plus d'embarras, sans comparaison, qu'elle n'en avoit à Paris; par les obstacles que M. de Chateauneuf mettoit au retour du Cardinal. Les Sous-Ministres eurent des frayeurs mortelles, que l'habitude, & la necessité ne l'établissent à la fin dans l'esprit de la Reine. M. de Chateauneuf, de son côté, ne trouva pas le fondement qu'il avoit cru, aux esperances, dont il s'étoit flatté lui même à cet égard; parce que la Reine demeura toûjours dans un concert très-étroit avec le Cardinal, & avec tous ceux qui étoient veritablement attachez à ses interêts. Monsieur devint en fort peu de tems moins sensible aux plaisirs de la liberté, que l'absence de la Cour lui donnoit, qu'aux offres, qu'il prit assez su-

bitement, des bruits qui ſe repandirent des negociations ſouterraines, qu'il croyoit encore plus dangereuſes, par la raiſon de l'éloignement. M. dela Vieuville qui craignoit plus que perſonne le retour du Mazarin, me dit quinze jours aprés le départ du Roy, que nous avions tous été duppes, de ne nous y être pas oppoſez. J'en convins en mon nom, & en celui de tous les Frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi & que cette faute fut une des plus lourdes, que chacun pût faire, dans cette conjoncture en ſon particulier: je dis chacun de ceux qui ne deſiroient pas le rapel de M. le Cardinal Mazarin: car il eſt vrai que ceux qui étoient dans ſes interêts, joüoient le droit jeu. Ce qui nous le fit faire, fut l'inclination naturelle que tous les hommes ont à chercher plûtôt le ſoulagement preſent que ce qui leur en doit faire un jour. J'y donnai de ma part, comme tous les autres; & l'exemple ne fait pas que j'en aye moins de honte. Nôtre beveüe fut d'autant plus grande, que nous en avions prévu les inconveniens, qui étoient à la verité non pas ſeulement viſibles, mais palpables & impardonnables; & que nous prîmes le détour de courir le plus grand danger, pour éviter le plus petit.

Il y avoit ſans comparaiſon moins de péril pour nous à laiſſer reſpirer & fortifier M. le Prince dans la Guienne, qu'a mettre la Reine comme nous faiſions en pleine liberté de rappeller ſon favori. Cette faute eſt l'une de celles qui m'a obligé de vous dire, ce me ſemble quelquefois, que la ſource la plus ordinaire du manquement des hommes, eſt qu'ils s'éfrayent trop du preſent, & non pas aſſez de l'avenir. Nous ne fumes pas long tems ſans ſentir que les fautes capitales qui ſe commettent dans les partis, qui ſont oppoſés à l'autorité Royale, les déconcertent ſi abſolument, qu'ils obligent preſque toûjours, ceux qui y ont eu leur part, à une neceſſité nouvelle d'y faillir, qu'elle conduite qu'ils puiſſent tenir. Je m'explique. Monſieur ayant proprement mis la Reine en liberté, de rapeller le Cardinal Mazarin, ne pouvoit plus prendre que trois partis, dont l'un étoit de conſentir à ſon retour; l'autre de s'y oppoſer de concert avec M. le Prince; & le troiſiéme de faire un tiers parti dans l'Etat. Le premier étoit honteux après les engagemens publics, qu'il avoit pris; le ſecond étoit peu ſûr, par la raiſon des negociations continuelles, que les ſubdiviſions, qui étoient dans le parti de Monſieur le Prince rendoient auſſi

journaliers, qu'inévitables, Le troiſiéme étoit dangereux pour l'Etat & impraticable même de la part de Monſieur, parce qu'il étoit au-deſſus de ſon genie.

M. de Chateauneuf ſe trouvant avec la Cour hors de Paris ne pouvoit que flater la Reine, par l'eſperance du rétabliſſement de ſon Miniſtre; ou s'opoſer à ſon rétabliſſement par les obſtacles qu'il y pouvoit former, par le cabinet. L'un étoit impoſſible; parce que l'état où étoient les affaires lui faiſoit voir ſes eſperances trop proches, pour croire qu'on les pût rendre illuſoires; l'autre étoit chimerique de l'humeur & de l'opiniâtreté dont étoit la Reine.

Quelle conduite pouvois-je prendre en mon particulier, qui pût être ſage & judicieuſe. Il falloit neceſſairement, ou que je ſerviſſe la Reine, ſuivant ſon déſir, pour le retour dn Cardinal, ou que je m'y oppoſaſſe avec Monſieur, ou que je menageaſſe entre les deux. Il falloit de plus ou que je m'accommodaſſe avec M. le Prince; ou que je demeuraſſe broüillé avec lui. Et quelle ſureté pouvois-je trouver dans tous ces partis. Ma déclaration pour la Reine m'eût perdu irremiſſiblement dans le Parlement, dans le peuple & dans l'eſprit de

Monſieur. Je n'aurois eu pour garant, que la bonne foi du Mazarin. Ma déclaration pour Monſieur, devoit, ſuivant toutes les regles du monde, m'attirer un quart-d'heure aprés la revocation de ma nomination au Cardinalat. Pouvois-je demeurer en rupture avec M. le Prince, dans le tems que Monſieur faiſoit a Guerre au Roy conjointement avec lui? Pouvois je me raccommoder avec Monſieur le Prince au moment que la Reine me déclaroit qu'elle ne ſe reſolvoit à me laiſſer la nomination, que ſur la parole que je lui donnois, que je ne m'y raccommoderois pas. Le ſejour du Roy à Paris, eut tenu la Reine dans des égards qui euſſent levé beaucoup de ces inconveniens & qui euſſent adouci les autres. Nous contribuâmes à ſon éloignement, au lieu d'y mettre des obſtacles preſque imperceptibles, qui étoient en plus d'une maniere dans nos mains. Il en arriva ce qui arrive toûjours à ceux qui manquent de certains momens capitaux & déciſifs dans les affaires. Comme nous ne voyons plus de bons partis à prendre, nous prîmes tous à nôtre mode, ce qui nous parut de moins mauvais dans chacun. Ce qui produit toûjours deux mauvais effets, l'un eſt que ce compoſé, pour ainſi dire, de vûës, eſt toûjours con-

fus, & broüillé, & l'autre qu'il n'y a jamais que la pure fortune qui le démêle. J'expliqueray cela, & je l'apliquerai au détail duquel il s'agit, après que je vous aurai rendu compte de quelques faits assés curieux, & assés remarquables de ce tems-là.

La Reine qui avoit toûjours eu dans l'esprit le rétablissement de M. le Cardinal Mazarin, commença à ne se plus tant contraindre, sur ce qui regardoit son retour, dès qu'elle se sentit en liberté; & Messieurs de Chateauneuf & de Villeroy connurent aussi-tôt que la Cour fut arrivée à Poitiers, que les esperances qu'ils avoient conçûës, ne se trouveroient pas, au moins par l'évenement, bien fondées. Les ruses de M. le Comte d'Harcourt, qui avoit en Guienne, la conduite de l'Armée; celles du Parlement de Paris, qui ne vouloit point de Cardinal, mais qui défendoit sous peine de la vie les levées que M. le Prince faisoit pour s'opposer à son retour; la division publique, & déclarée, qui étoit dans te Maison de Monsieur, entre les serviteurs de M. le Prince & mes avis, donnoit du courage à ceux qui étoient dans les interêts du Ministre auprès de la Reine. Ele n'en avoit que trop d'elle-même en tout ce qui étoit de son goût. Hoquin-

court qui fit un voyage ſecret à Brull, fit voir au Cardinal un état de 8000. hommes, prêts à le prendre ſur les frontieres, & à le mener en triomphe juſqu'à Poitiers. Je ſçay d'un homme qui étoit préſent à la converſation, que rien ne le toucha plus ſenſiblement, que l'imagination de voir une armée avec ſon écharpe; car Hoquincourt avoit pris la verte en ſon nom; cette foibleſſe fut remarquée de tout le monde. La Reine ne quitta pas la voye de la négotiation, dans le moment même qu'elle projettoit de prendre celle des armes. Gourville alloit & venoit du côté de M. le Prince, Bartet vint à Paris pour gagner M. de Boüillon, M. de Turenne & moy. Cette ſcene eſt aſſez curieuſe, pour s'y arrêter plus long-tems. Je vous ay déja dit que M. de Turenne & M. de Boüillon étoient ſéparez de M. le Prince, ils vivoient l'un & l'autre d'une maniere fort retenuë dans Paris, & à la reſerve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyoient. J'étois de ce nombre, & comme j'en connois autant que perſonne le mérite & le poids, je n'oubliai rien & pour le faire connoître, & peſer à Monſieur, & pour obliger les deux freres à entrer dans ſes interêts. L'averſion naturelle qu'il avoit pour l'aîné, ſans ſçavoir

trop pourquoi, l'empêcha de faire ce qu'il ſe devoit à ſoi-même dans cette rencontre; & le mépris que le cadet avoit pour lui, ſçachant très-bien pourquoy, n'aida pas au ſuccés de ma négociation. Celle de Bartet, qui arriva juſtement à Paris dans cette conjoncture, ſe trouva commune entre Monſieur de Boüillon & moi, par la rencontre de Madame la Palatine, qui étoit elle-même nôtre amie commune, & à laquelle Bartet avoit ordre de s'adreſſer directement. Elle nous aſſembla chez elle entre minuit & une heure, & elle nous préſenta Bartet, qui après un torrent d'expreſſions Gaſconnes, nous dit que la Reine qui étoit réſoluë de rappeller le Cardinal Mazarin, n'avoit pas voulu executer ſa réſolution, ſans prendre nos avis &c. Monſieur de Boüillon qui me jura une heure après en préſence de Madame la Palatine, qu'il n'avoit juſques-là reçû aucunes propoſitions, au moins formées de la part de la Cour, me parut embarraſſé, mais il s'en démêla à ſa maniere ordinaire; c'eſt-à-dire, en homme qui ſçavoit mieux qu'aucun, que j'aye jamais connu parler le plus, quand il diſoit le moins. Monſieur de Turenne étant plus laconique, & dans la verité beaucoup

plus franc, ſe tourna de mon côté, & il me dit : je crois que M. Bartet va tirer par le manteau tous les gens qu'il trouvera en manteau noir dans la ruë, pour leur demander leur opinion ſur le retour de M. le Cardinal : car je ne vois pas qu'il y ait plus de raiſon à la demander à Monſieur, à mon frere & à moi, qu'à tous ceux qui ont paſſé aujourd'huy ſur le Pont-neuf. Il y en a beaucoup moins à moi, lui répondis-je ; car il y a des gens qui ont paſſé aujourd'hui ſur le Pont-neuf qui pourroient donner leurs avis, ſur cette matiere, & la Reine ſçait bien que je n'y puis jamais entrer. Bartet me repartit bruſquement & ſans me donner le tems de répondre ; & vôtre chapeau Monſieur que deviendra-t-il ? ce qu'il pourra, lui dis-je ; & que donnerez vous à la Reine pour ce chapeau, ajoûta-t-il; ce que je lui ai dit cent & cent fois, répondis-je. Je ne m'accommoderai point avec Monſieur le Prince, ſi l'on ne révoque point ma nomination. Je m'y accommoderai demain, & je prendrai l'écharpe iſabelle, ſi l'on continuë ſeulement à m'en menacer. La converſation s'échauffa, & nous en ſortîmes toutefois aſſez bien, M. de Boüillon ayant remarqué comme moi, que l'ordre

de Bartet étoit de ſe contenter, & de ce que j'avois dit mille fois à la Reine ſur ce ſujet en cas qu'il n'en pût tirer davantage. Pour ce qui étoit de M. de Boüillon & de M. de Turenne la confabulation fut bien plus longue. Je dis confabulation, parce qu'il n'y avoit rien de plus ridicule, que de voir un petit Baſque, homme de rien, entreprendre de perſuader à deux des plus grands hommes du monde, de faire la plus ſignalée de toutes les ſotiſes, qui étoit de ſe déclarer pour la Cour, avant que d'y avoir pris aucunes meſures; ils ne le crurent pas, ils en prirent de bonnes bien-tôt après. L'on promit à Monſieur de Turenne le commandement des Armées, & l'on aſſura à Mõſieur de Boüillon la récompenſe immenſe qu'il a tirée depuis de Sedan. Ils eurent la bonté pour moi de me confier leur accommodement, quoique e fuſſe du party contraire; & il ſe rencontra par l'évenement que cette confiance leur valut leur liberté. Monſieur qui fut averty qu'ils alloient ſervir le Roy, & qu'ils devoient ſortir de Paris à tel jour, & à telle heure, me dit comme je revenois de leur dire adieu, qu'il les falloit arrêter, & qu'il en alloit donner l'ordre au Vicomte d'Hôtel, Capitaine de ſes Gardes. Jugez je vous prie, en quel embarras je me trouvai, en fai-

sant réflexion d'un côté, sur le juste sujet que l'on auroit de croire, que j'aurois trahi le secret de mes amis ; & de l'autre sur les moyens dont je pourrois me servir, pour empêcher Monsieur d'executer ce qu'il venoit de résoudre ; je combattis d'abord la verité de l'avis qu'on lui avoit donné. Je lui représentai l'inconvenient d'offenser sur ce soupçon des gens de cette qualité & de ce mérite ; & comme je vis qu'il croyoit son avis très-seur, comme il l'étoit en effet, & qu'il persistoit dans son dessein, je changeai de ton, & je ne songeai plus qu'à gagner du tems, pour leur donner à eux mêmes celui de s'évader. La fortune favorisa mon intention. Le Vicomte d'Hôtel, que l'on chercha, ne se trouva point. Monsieur s'amusa à une médaille, que Bruneau lui apporta tout à propos ; & j'eus le tems de mander à M. de Turenne, par Varennes qui se trouva sous ma main, comme par miracle, de se sauver sans y perdre un moment. Le Vicomte d'Hôtel manqua ainsi les deux freres de deux ou trois heures. Le chagrin de M. n'en dura gueres davantage. Je lui dis la chose cõme elle s'étoit passée, cinq ou six jours après, l'ayant trouvé de bonne humeur ; il ne m'en voulut point de mal ; il eut

même la bonté de me dire, que ſi je m'en fuſſe ouvert à lui dans le temps, il n'eût pas preferé ſon interêt à celui que j'y avois ſans comparaiſon plus conſiderable, à cauſe du ſecret qui m'avoit été confié, & cette avanture ne nuiſit pas comme vous pouvez croire, à conſerver la vieille amitié qui étoit entre M. de Turenne & moy. Vous avez déja vû en plus d'un endroit de cette Hiſtoire que celle que M. de la Rochefoucalt avoit pour moi, n'étoit pas bien confirmée. Voicy une marque que j'en reçûs, qui mérite de n'être pas obmiſe. M. Talon qui eſt préſentement Secretaire du Cabinet, & qui étoit dès ce temps-là attaché aux interéts du Cardinal, entra un matin dans ma chambre, comme j'étois au lit; & après m'avoir fait un compliment, & s'être nommé (car je ne le connoiſſois point ſeulement de viſage) il me dit, que bien qu'il ne fût pas dans mes interêts, il ne pouvoit s'empêcher de m'avertir du péril où j'étois, que l'horreur qu'il avoit des mauvaiſes actions, & le reſpect qu'il avoit pour ma perſonne, l'obligeoient à me dire que Gourville & la Roche-Corbon, domeſtiques de M. de la Rochefoucault & Major de Damvilliers, avoient failly à m'aſſaſſiner la veille, ſur le Quay, qui eſt vis-à vis le Petit-Bour-

bon. Je remerciay, comme vous pouvez juger, M. Talon de ſon avis, pour qui je conſerveray effectivement juſqu'au dernier ſoûpir une tendre reconnoiſſance; mais l'habitude que j'avois à recevoir des avis de cette nature fit que je n'y fis pas toute la réflexion que je devois y faire, & au nom & au mérite de celui qui me le donnoit, & que je ne laiſſai pas d'aller le lendemain au ſoir chez Madame de Pomereux, ſeul dans mon carroſſe & ſans autre Compagnie, que celle de deux Pages, & trois ou quatre laquais M. Talon revint le lendemain au matin chez moy; & après qu'il m'eut témoigné l'étonnement du peu d'attention que j'avois fait ſur ſon premier avis, il m'ajouſta, que ces Meſſieurs ne m'avoient encore manqué que d'un quart d'heure la veille, auprès des Blancs Manteaux ſur le neuf heures du ſoir, qui étoit juſtement l'heure que j'étois ſorty de chez Madame de Pomereux. Ce ſecond avis, qui me parut plus particulariſé que l'autre, me tira de mon aſſoupiſſement. Je me tins ſur mes gardes. Je marchay en état de n'être pas ſurpris, je m'informai par M. Talon même de tout le détail; je fis arrêter & interroger la Roche-Corbon, qui dépoſa devant le Lieutenant Criminel, que

M. de la Rochefoucault lui avoit commandé de m'enlever, & de me mener à Damvilliers, qu'il avoit pris pour cet effet 60. hommes choisis de la garnison de cette Place, qu'il les avoit fait entrer dans Paris séparement; que lui & Gourville aïant remarqué que je revevois tous les soirs de l'Hôtel de Chevreuse entre minuit & une heure, avec dix ou douze Gentilhommes seulement en deux caroſſes, ils avoient posté leurs Gens sous la voute de l'arcade qui est vis à-vis du petit Bourbon, que comme ils avoient vû, que je n'avois pas pris le chemin du Quay un tel jour, ils étoient allez m'attendre auprès des Blancs-manteaux où ils m'avoient encore manqué; parce que celui qui étoit en garde à la porte du logis de Madame de Chevreuse pour observer quand j'en sortirois s'étoit amusé à boire dans un cabaret prochain. Voilà la dépoſition de la Roche-Corbon dont le Lieutenant criminel fit voir l'original à Monsieur, en ma préſence. Vous croïez aisément qu'il ne m'eust pas été difficile, après un aveu de cette nature, de le faire roüer, & que s'il eust été appliqué à la queſtion, il eût peut-être confeſſé quelque choſe de plus, que l'enlevement. Le Comte de Pas, frere de M. Feuquieres & de celui qui porte au-

jourd'huy le même nom, à qui j'avois une obligation conſiderable, vint me conjurer de luidonner la vie, je la lui accordai. J'obligeay Monſieur de commander au Lieutenant criminel, de ceſſer la procedure; & comme il me diſoit, qu'il la falloit au moins pouſſer juſqu'à la queſtion, pour en tirer la verité toute entiere; je lui répondis en préſence de tous ceux qui étoient dans le cabinet du Luxembourg. Il eſt ſi beau, ſi honnête, & ſi extraordinaire, Monſieur à des gens qui font une entrepriſe de cette nature, d'hazarder de la manquer, & de ſe perdre eux-mêmes par une action auſſi difficile qu'eſt celle d'enlever un homme qui ne va pas la nuit ſans être accompagné, & de le conduire à 60. lieuës hors du Royaume, il eſt ſi beau, dis-je, de hazarder cela, pluſtôt que de ſe reſoudre à l'aſſaſſinat, qu'il vaut mieux à mon ſens ne pas pénétrer plus avant, de peur que nous ne trouvions quelque choſe, qui déparât une generoſité qui honore nôtre ſiecle. Tout le monde ſe prit à rire, peut-être en ferez-vous de même. La verité eſt que je voulus témoigner ma reconnoiſſance à M. le Comte de Pas, qui m'avoit obligé deux ou trois mois auparavant fort ſenſiblement, en me renvoïant tout le beſtail de Commercy, qui étoit

à lui de bonne guerre ; parce qu'il l'avoit repris aprés les 24.heures. J'apprehendois que ſi la choſe alloit plus loin,& que l'on pênétrât la verité de l'aſſaſſinat,qui n'étoit déja que trop claire;je ne puſſe plus tirer des mains du Parlement ce malheureux Gentilhomme. Je fis ceſſer les pourſuites par les inſtances que j'en fis au Lieutenant Criminel. Je ſuppliai Monſieur de faire tranſporter de ſon autorité à la Baſtille le priſonnier, qu'il ne voulut point à toutes fins remettre en liberté, quoique je l'en priaſſe. Il ſe la donna lui-même cinq ou ſix mois après, s'étant ſauvé de la Baſtille, où il étoit à la verité très-négligemment gardé. Un de mes Gentilhommes nommé Malclerc ayant pris avec lui la Foreſt, Lieutenant du prevoſt de l'Iſle, arrêta Gourville à Montlhery où il paſſoit pour aller à la Cour,avec laquelle M.de la Rochefoucault avoit toûjours des négociations ſoûterraines ; car Gourville ne fut pas deux ou trois heures entre les mains des archers, qu'il arriva un ordre du Premier Preſident pour le relâcher. Il faut avoüer que je ne me ſauvai de cette entrepriſe, que par une eſpece de miracle. Le jour que je fus manqué ſur le Quay, j'allay chez M. de Caumartin, & je lui dis que j'étois ſi las de

marcher toûjours dans les ruës avec cinq ou six caroſſes pleins de Gentilhommes & de mouſquetons, que je le priois de me mettre dans le ſien, & de me mener ſans livrée à l'Hôtel de Chevreuſe, où je voulus aller de bonne heure, quoique je fiſſe état d'y ſouper. M. de Caumartin en fit beaucoup de difficulte, à cauſe du peril où j'étois continuellement expoſé; & il n'y conſentit que ſur la parole que je lui donnai, qu'il ne ſe chargeroit point de moi au retour, & que mes gens me reviendroient querir au ſoir à l'Hôtel de Chevreuſe, à leur ordinaire. Je me mis dans le fond de ſon caroſſe le rideau à demy tiré; & je me ſouviens qu'aïant vû ſur le Quay des gens à Colet de bufle, il me dit voilà de gens qui ſont peut-être là à vôtre intention. Je n'y fis aucune réflexion. Je paſſay tout le ſoir à l'Hôtel de Chevreuſe, & par hazard je ne trouvay quand j'en ſortis auprés de moi, que neuf Gentilhommes qui étoit juſtement un nombre pour me faire aſſaſſiner, Madame de Rhodes qui avoit ce ſoir-là un carroſſe de deüil tout neuf voïant qu'il pleuvoit, me pria de la mettre dans le mien, parce que le ſien la barboüilleroit, je m'en défendis, en lui faiſant la guerre ſur ſa délicateſſe;

moiſelle de Chevreuſe courut juſques ſur le degré après moi pour m'y obliger; & voila ce qui me ſauva la vie; parce que je paſſai par la ruë S. Honoré pour aller à l'Hôtel de Briſſac où Madame de Rhodes logeoit; & qu'ainſi j'évitai le Quay où l'on m'attendoit. Ajoutez cette circonſtance à celle des Blancs-Manteaux, & à celle d'une generoſité auſſi extraordinaire, que celle de M. Talon, qui étant dans des interêts entierement contraires aux miens, eut la probité de me donner l'avis de l'entrepriſe. Ajoutez, dis-je, à ces deux circonſtances, que je viens de vous raconter, celle de Madame de Rhodes, & vous avoüerez que les hommes ne ſont pas les maîtres de la vie des hommes. Je reviens à ce que je vous ai promis des ſuites qu'eut le voyage du Roy.

Je vous diſois ce me ſemble, que voyant, comme nous le vîmes clairement en moins de quinze jours, que nous n'avions plus de party à prendre, après la faute, que nous avions faite, qui n'eût des inconveniens terribles, nous tombâmes, comme il arrive toûjours en pareil cas, qui eſt le plus dangereux de tous dans celui de n'en point prendre de déciſif, & de prendre quelque choſe de chacun, Monſieur ne prit point les armes

contre M. le Prince, il crut par cette raiſon faire beaucoup pour la Cour Il ſe déclara dans Paris & dans le Parlement contre le rétour du Mazarin, & il s'imagina par cette conſideration qu'il contentoit le Public. M. de Chateauneuf conſerva à Poitiers l'eſperance de pouvoir amuſer la Reine, par l'eſperance, qu'il lui donnoit à elle même du rétabliſſement de ſon Miniſtre, dans telles & telles conjonctures, qu'il croyoit éloignées; mais quand il connut & que l'impuiſſance de la Reine, & que l'empreſſement du Cardinal approchoient ces conjonctures, beaucoup plus qu'il ne ſe l'étoit imaginé, il prit le party de la ſincerité, & il s'oppoſa directement au retour, avec cette ſorte de liberté, qui eſt roûjours auſſi inutile qu'elle eſt odieuſe, toutes les fois que l'on ne l'employe, qu'au défaut du ſuccés de l'artifice. Le Parlement qui ſe ſentoit trop engagé à l'excluſion du Mazarin, pour en ſouffrir le rétabliſſement, éclatoit avec fureur aux moindres apparences qu'il en voïoit; mais comme d'autre part il ne vouloit rien faire de contraire aux formes & qui choquât l'autorité Roïale, il rompoit lui-même toutes les meſures, que l'on pouvoit prendre, pour empêcher le rétabliſſement. Je le voulois en

mon particulier moins que perſonne ; mais comme je voulois auſſi peu le rétabliſſement avec M. le Prince, pour les raiſons que vous avez vûës cy-deſſus, je ne laiſſai pas d'y contribuer malgré moi, par une conduite, qui quoique judicieuſe dans l'évenement, parce qu'elle étoit neceſſaire, n'étoit excuſable, que dans ſon principe, qui étoit d'avoir fait une de ces fautes capitales, après leſquelles on ne peut plus rien faire qui ſoit ſage. Voilà ce qui nous perdit à la fin les uns les autres comme vous l'allez voir par la ſuite.

Monſieur qui étoit l'homme du monde, qui aimoit le plus à ſe donner à lui-même, des raiſons qui l'empêchaſſent de ſe réſoudre, s'étoit toûjours voulu perſuader, que la Reine ne porteroit jamais juſqu'à l'effet, l'intention qu'elle avoit, & qu'elle auroit toûjours de faire revenir à la Cour M. le Cardinal Mazarin. Quand il ne fut plus en ſon pouvoir de ſe tromper ſoi-même, il crut que l'unique remede ſeroit d'embarraſſer la Reine, ſans la déſeſperer ; & je remarquai en cette occaſion, ce que j'ai obſervé en pluſieurs autres, qui eſt que les hommes ont une pente merveilleuſe à s'imaginer, qu'ils amuſeront les autres, par les mêmes moiens qu'ils peuvent

peuvent eux-mêmes être amuſez. Monſieur n'agiſſoit jamais que quand il étoit preſſé. Troimont l'appelloit, l'interlocutoire incarné de tous les moyens que l'on pouvoit prendre pour le preſſer, le plus efficace, & infaillible étoit celui de la peur, & il ſe ſentoit par la regle des contraires une pente naturelle à ne point agir quand il n'avoit point de frayeur. Le même temperament qui produit cette inclination, fait celle que l'on a, à ne ſe point reſoudre, juſques à ce que l'on ſe trouve embarraſſé. Il jugea de la Reine par lui-même, & je me ſouviens qu'un jour que je lui repreſentois, qu'il étoit judicieux & même neceſſaire de changer de conduite ſelon la difference des eſprits auſquels on avoit affaire, qu'il me répondit ces propres mots. Abus, tout le monde penſe également ; mais il y a des gens qui cachent mieux leurs penſées les uns que les autres. La premiere reflexion que je fis ſur ces paroles, fut que la plus grande imperfection des hommes eſt la complaiſance, qu'ils trouvent à ſe perſuader, que les autres ne ſont pas exempts des défauts, qu'ils ſe reconnoiſſent à eux-mêmes. Monſieur ſe trompa en cette rencontre encore plus qu'en aucune autre ; car la hardieſſe qu'eut la Reine fit qu'elle n'eut

pas beſoin d'un deſeſpoir, où Monſieur ne la vouloit point jetter, pour ſe porter à l'excluſion de la reſolution qu'il vouloit arrêter ; & cette même hardieſſe perça encore tous les embarras, par leſquels il pretendoit de la traverſer. Il vouloit toûjours ſe figurer qu'en ne ſe joignant pas à M. le Prince & en negociant toûjours, tantôt par Monſieur de Damville tantôt par Caumont, qu'il envoyoit à la Cour, il amuſeroit la Reine, qu'il croyoit pouvoir être retenuë, par l'apprehenſion qu'elle auroit de ſa déclaration. Il vouloit s'imaginer qu'animant le Parlement contre le retour du Mazarin, comme il faiſoit publiquement, il ne donneroit à la Cour que de ces ſortes d'aprehenſions, qui ſont plus capables de retenir, que de precipiter. Comme il parloit fort bien, il nous fit un beau plan ſur cela, à M. de Bellievre & à moi, dans le cabinet des Livres, dont nous ne demeurâmes toutefois nullement perſuadés. Nous le combatîmes par une infinité de raiſons; mais il détruiſoit toutes les nôtres par une ſeule, que j'ai touché cy-deſſus, en nous diſant nous avons fait la ſottiſe de laiſſer ſortir la Reine de Paris, nous ne ſçaurions plus faire que des fautes ; nous ne ſçaurions plus prendre de bons partis,

il faut aller au jour la journée; & cela ſupoſé il n'y a à faire que ce que je vous dis; ce fut en cet endroit où je lui propoſai le tiers party, qu'on m'a tant reproché depuis, & que je n'avois imaginé que l'avant-veille. Voici le projet.

Je puis dire avec verité, & ſans vanité, que dès que je vis la Reine hors de Paris, je ne doutai preſque plus de l'infaillibilité du retabliſſement du Cardinal; parce que je ne crus pas que la foibleſſe de Monſieur, les contre tems du Parlement, les negociations inſeparables des differentes cabales, qui partageoient le parti des Princes, puſſent tenir long-tems contre l'opiniâtreté de la Reine & contre le poids de l'autorité Royale. Je ne crois pas me loüer en diſant que j'eus cette vûë d'aſſez bonne heure, parce que je reconnois de bonne foi, que ne l'ayant eu que depuis que le Roy fut à Poitiers; je ne l'appris que beaucoup trop tard. Je vous ai dit cy-devant, qu'il ne s'eſt jamais fait une faute ſi lourde, que celle que nous fîmes, quand nous ne nous oppoſâmes pas au voyage; & elle l'eſt d'autant plus, qu'il n'y avoit rien de ſi aiſé à voir, que ce qui nous en arriveroit; & ce pas de clerc que nous fîmes tous ſans exception, à l'envy l'un de l'autre, eſt un de

ceux qui m'a obligé de vous dire quelquefois, que toutes les fautes ne ſont pas humaines ; parce qu'il y en a de ſi groſſieres, que les gens qui ont le ſens commun, ne pourroient point les faire. Comme je me vis preſſé, & que je ſentis la conſequence de celle dont il s'agit. Je penſai en mon particulier au moyen de la reparer ; & après avoir fait toutes les réflexions que vous venez de voir répanduës dans les feüillets précedens ſur l'état des choſes, je n'y trouvai que deux iſſuës ; dont l'une fut celle de laquelle je vous ay parlé cy-deſſus, qui étoit du goût & du genie de Monſieur, & à laquelle il avoit donné d'abord, & de lui-même. Elle me pouvoit être bonne en mon particulier, parce qu'enfin Monſieur ne ſe declarant point pour M. le Prince ; & entretenant la Cour par des négociations me donnoit toûjours lieu de gagner tems, & de faire venir mon chapeau ; mais ce party ne me paroiſſoit honnête, qu'autant qu'il ſeroit rendu abſolument neceſſaire ; par ce qu'il ne me pouvoit procurer d'avantages, qu'en me menant peut-être par l'évenement au Cardinalat, & qui ne fut par conſequent très ſuſpect à tous ceux qui étoient dans les interêts de ce qu'on apelloit le Public, je ne voulois

nullement perdre ce Public. Et cette conſideration jointe aux autres qué je vous ay marqué cy-deſſus, faiſoit que je n'étois pas ſatisfait d'une conduite dont l'aparence n'étoit pas bonne, & dont le ſuccés d'ailleurs étoit fort incertain. L'autre iſſuë que je m'imaginai être plus grande, plus noble, plus élevée, fut celle auſſi à laquelle je m'abandonnai ſans balancer ; ce fut de faire enſorte que Monſieur formât publiquement un tiers party, ſéparé de M. le Prince & compoſé de Paris, & de la plûpart des grandes Villes du Royaume, qui avoient beaucoup de diſpoſition au mouvement, & dans une partie deſquelles j'avois de bonnes correſpondances. Le Comte de Fuenſaldagne qui croyoit qu'il n'y avoit que la défiance où j'étois de la mauvaiſe volonté de M. le Prince contre moi, qui me fit garder des ménagemens avec la Cour, m'avoit envoyé Dom Antonio de la Cruſa, pour me faire des propoſitions qui me donnerent la premiere vûë du projet dont je vous parle; car il m'avoit offert de faire un traité ſecret, par lequel il m'aſſureroit d'argent, & par lequel il ne m'obligeroit à rien de toutes les choſes qui pourroient faire juger que j'euſſe correſpondance avec l'Eſpagne.

L'idée que je me formai ſur cela & ſur beaucoup d'autres circonſtances, qui concoururent en ce tems-là, fut de propoſer à Monſieur qu'il declarât publiment dans le Parlement, que voyant que la Reine étoit réſoluë de rétablir le Cardinal Mazarin dans le Miniſtere, il étoit réſolu de ſon côté de s'y oppoſer par toutes les voyes que ſa naiſſance & l'engagement public lui permettroient; qu'il ne ſeroit ni de ſa prudence; ni de ſa gloire, de ſe contenter des Remontrances du Parlement, que la Reine éluderoit dans les commencemens & mépriſeroit à la fin. Cependant que le Cardinal faiſoit des Troupes pour entrer en France, & ſe rendre maître de la perſonne du Roy, comme il l'étoit déja de l'eſprit de la Reine; Que comme oncle du Roy, il ſe croyoit obligé de dire à la Compagnie qu'il étoit de la juſtice de ſe joindre à lui dans une occaſion où il ne s'agiſſoit à proprement parler, que de maintenir ſes Arrêts & faire une Déclaration qui étoit duë à ſes inſtances; & qui n'étoit pas moins de ſa ſageſſe; parce qu'elle n'ignoroit pas que toute la Ville conſpiroit avec lui à un deſſein ſi néceſſaire au bien de l'Etat; qu'il n'avoit pas voulu s'expliquer ſi ouvertement avec elle, devant que de

s'être mis en état de la pouvoir assurer du succés, par l'ordre qu'il avoit déja mis aux affaires; qu'il avoit tant d'argent, & tant de places &c. sur le tout que tout ce qui devoit toucher la Compagnie, plus que quoique ce soit, & lui faire voir même l'heureuse necessité, où elle se voyoit de travailler avec lui au bien de l'Etat, étoit l'engagement publique, qu'il prenoit de ce moment avec elle, de n'avoir jamais d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, & de n'entendre jamais ni directement ni indirectemẽt à aucunes négociations, qui ne fussent proposées en plein Parlement, les Chambres assemblées; qu'au reste il désavoüoit ce que Monsieur le Prince avoit fait, & faisoit avec les Espagnols; & que par cette raison, & celle des négociations frequentes & suspectes de tous ceux de son parti, il n'y vouloit avoir aucune communication, que celle que l'honnêteté requereroit, à l'égard d'un Prince de son mérite. Voilà ce que je proposai à Monsieur, & que j'appuyai de toutes les raisons qui lui pouvoient faire voir la possibilité de la pratique, de laquelle je suis encore très-persuadé; je lui exagerai tous les inconveniens de la conduite contraire, & je lui prédis tout ce qu'il vit depuis de la conduite du Parlement,

qui au moment qu'il donnoit des Arrêts contre le Cardinal, déclaroit criminels de Leze-Majeſté, ceux qui s'oppoſeroient à ſon retour.

Monſieur demeura ferme dans ſa réſolution; ſoit qu'il craignît, comme il diſoit, l'union des grandes Villes, qui pouvoient à la verité devenir dangereuſe à l'Etat; ſoit qu'il appréhendât que M. le Prince ne ſe raccommodât avec la Cour contre lui, à quoi toutefois je lui avois marqué plus d'un remede. Ce qui m'en parut eſt, que le fardeau étoit trop peſant pour lui. Il eſt vrai qu'il étoit au-deſſus de ſa portée, & que par cette raiſon j'eus tort de l'empêcher: Il eſt vrai de plus que l'union des grandes Villes, en l'humeur où elles étoient, pouvoit avoir de grandes ſuites; j'en eus même ſcrupule; parce que dans la verité, j'ai toûjours apprehendé ce qui pouvoit faire effectivement du mal à l'Etat, & Caumartin ne put jamais être de cet avis par cette conſideration. Ce qui m'y emporta, c'eſt ſi j'oſe le dire, contre mes mouvemens, & contre mes inclinations, fut la confuſion où nous allions tomber, en prenant l'autre chemin, & le ridicule d'une conduite par laquelle il me ſemble que nous allions tous combattre

à la façon des anciens Andabattes. La derniere converſation que j'eus ſur ce détail avec M. dans la grande allée des Thuilleries fut aſſez curieuſe par l'évenement preſque prophetique ; je lui dis, que deviendrez, vous M. quand M. le Prince ſera racommodé avec la Cour, ou paſſé en Eſpagne ? quand le Parlement donnera des Arrêts contre le Cardinal, & déclarera criminels ceux qui s'oppoſeront à ſon retour ? quand vous ne pourrez plus avec honneur & ſeureté, être ni Frondeur ni Mazarin ? M. me répondit ; je ſerai fils de France, vous deviendrez Cardinal, ou vous demeurerez Coadjuteur. Je lui répartis ſans balancer, comme par entouſiaſme ; vous ſerez fils de France à Blois, & moi Cardinal au bois de Vincennes. M. ne s'ébranla pas, quoique je puſſe lui dire, & il falut ſe réſoudre au parti de brouſſer à l'aveugle de jour en jour ; c'eſt le nom que Patru donnoit à nôtre maniere d'agir ; je vous en expliquerai le détail, aprés que je vous aurai rendu compte d'un embarras très-fâcheux, que j'eus en ce tems-là.

Bartet qui, comme vous avez déja vû, étoit venu à Paris, pour negocier avec M. de Boüillon, & moi, avoit auſſi ordre de la Reine de voir Madame de Chevreuſe, & d'eſſayer de lui perſuader

de s'attacher encore plus intimément à elle, qu'elle n'avoit fait jusques là; il la trouva dans une disposition très-favorable pour sa negociation. Laigue étoit rempli de crainte, & de plus l'homme du monde le plus changeant de son naturel. Il y avoit déja quelque tems, que Mademoiselle de Chevreuse m'avoit averti, qu'il disoit tous les jours à Madame sa mere, qu'il falloit finir, que tout étoit en confusion, que nous ne sçavions plus tous où nous allions. Bartet qui étoit vif, pénétrant & insolent, s'étant aperçû du foible, en prit le défaut habilement; il menaça, il promit, enfin il engagea Madame de Chevreuse à lui promettre, qu'elle ne seroit contraire en rien, au retour de M. le Cardinal, & qu'en cas qu'elle ne me pût gagner sur cet article, elle feroit tous ses efforts pour empêcher que M. de Noirmoustier qui étoit Gouverneur de Charleville, & du Mont-Olimpe ne demeurât dans mes interêts, quoiqu'il tînt ces deux places de moi. Noirmoustier se laissa corrompre par elle sous des esperances qu'elle lui donna de la part de la Cour; & quand je voulus l'obliger à offrir ses services à Monsieur, lorsque le Cardinal entra avec ses Troupes, dans le Royaume, il me déclara qu'il étoit au

Roy, qu'en tout ce qui me ſeroit perſonnel il paſſeroit toûjours par-deſſus toutes conſiderations ; mais que dans la conjoncture preſente, où il s'agiſſoit d'un démêlé entre Monſieur & la Cour, il ne pouvoit manquer à ſon devoir. Vous pouvez juger du reſſentiment que j'eus de cette action. J'éclatai contre lui avec fureur, & au point, que quoique j'allaſſe tous les jours chez Mademoiſelle de Chevreuſe, qui ſe declara ouvertement contre Madame ſa mere en cette occaſion, je ne ſalüois ni lui, ni Laigue, & ne parlois preſque pas à Madame de Chevreuſe. Je reprends la ſuite de mon diſcours.

La S. Martin de l'an 1651. aïant ouvert le Parlement, il députa Meſſieurs Doujat & Baron, vers M. le Duc d'Orleans qui étoit à Limours, pour le prier de venir prendre ſa place, au ſujet d'une Déclaration que le Roy avoit envoïée au Parquet, dès le 8. du mois d'Octobre, par laquelle il déclaroit M. le Prince criminel de Leze-Majeſte.

Monſieur vint au Palais le 20. du mois & M. le Premier Preſident aïant exageré, même avec emphaſe, tout ce qui ſe paſſoit en Guienne, conclut par la néceſſité qu'il y avoit de proceder à l'enregiſ-

trement de la Déclaration, pour obéir aux trés-juſtes volontez du Roy, (ce fut ſon expreſſion.) Monſieur, qui comme vous avez vû cy-deſſus, avoit pris ſa réſolution, répondit au Premier Préſident que ce n'étoit pas une affaire à précipiter, qu'il faloit ſe donner le temps pour travailler à l'accommodement, qu'il s'y appliquoit de tout ſon pouvoir, que M. de Damville étoit en chemin pour lui apporter des nouvelles de la Cour; qu'il étoit étrange qu'on preſsât une déclaration contre un Prince du Sang, & que l'on ne ſongeât pas ſeulement aux préparatifs que le Cardinal Mazarin faiſoit pour entrer à main armée dans le Roïaume.

Je vous ennuïrois fort inutilement ſi je m'attachois au détail de ce qui ſe paſſa dans ces Aſſemblées des Chambres, qui commencerent comme je viens de vous dire le 20. Novembre; puiſque celles des 23. 24. & 28. de ce mois, & du 1. & 2. de Decembre, ne furent, à proprement parler qu'une répétition continuelle de la néceſſité de l'enregiſtrement de la Déclaration que M. le Premier Préſident pourſuivoit au nom du Roy, & des raiſons differentes qu'alleguoit Monſieur, pour obliger la Compagnie à la differer; tantôt il attendoit le retour d'un Gentilhomme qu'il

avoit

avoit envoyé à la Cour pour négocier ; tantôt il assuroit que M. de Damville devoit arriver de la Cour au premier jour, avec des radoucissemens ; tantôt il incidentoit sur la forme que l'on devoit garder, lorsqu'il s'agissoit de condamner un Prince du Sang ; tantôt il soûtenoit que le préalable necessaire de toutes choses étoit de songer à se précautionner contre le retour du Cardinal ; tantôt il produisoit des Lettres de M. le Prince adressées au Roi pour se justifier devant le Parlement même. Comme il vit que le Parlement ne vouloit pas souffrir que l'on lût ses Lettres, parce qu'elles venoient d'un Prince qui avoit les armes à la main contre son Roy, & que le même esprit portoit le gros de la Compagie à l'enregistrement, il quitta la partie, & il envoya M. de Choisy au Parlement le 4. pour le prier de ne le point attendre pour la déliberation qui concernoit la Déclaration, parce qu'il avoit résolu de n'y point assister. L'on opina, & il passa de six-vingt voix après qu'il y eust eu 3. ou 4 avis differens, plus en la forme qu'en la substance, à faire lire, publier, & enregistrer au Greffe, la déclaration pour être executée selon sa forme & teneur. Ce qui consterna Monsieur, c'est que Choisy aiant prié l'Assemblée de prendre jour

pour déliberer ſur le retour du Cardinal Mazarin, dont perſonne ne doutoit plus, ne fut preſque pas écouté. Monſieur m'en parla le ſoir, il me dit qu'il étoit réſolu de faire agir le peuple pour éveiller le Parlement, & je lui répondis ces propres paroles. Le Parlement, Monſieur, ne s'éveillera que trop en paroles contre le Mazarin; mais il s'endormira trop ſur les précautions. En effet, conſiderez, s'il vous plaît, ajoûtai-je, que quand M. de Choiſy a parlé, il étoit midy ſonné, & tout le monde vouloit dîner Monſieur ne prit que pour une raillerie; ce que je lui diſois tout de bon, & comje le penſois; & il commanda à Oriane Maître de ſa garderobe de faire faire une émotion, par le Maillard, duquel je vous ay parlé dans le ſecond Volume de cette Ouvrage. Ce miſerable pour mieux couvrir ſon jeu mena 20. ou 30 gueux criailler chez Monſieur, ils allerent delà chez M. le premier Preſident, qui leur fit ouvrir ſa porte & les menaça avec ſon intrepidité ordinaire de les faire pendre.

Fin du Second Tome.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
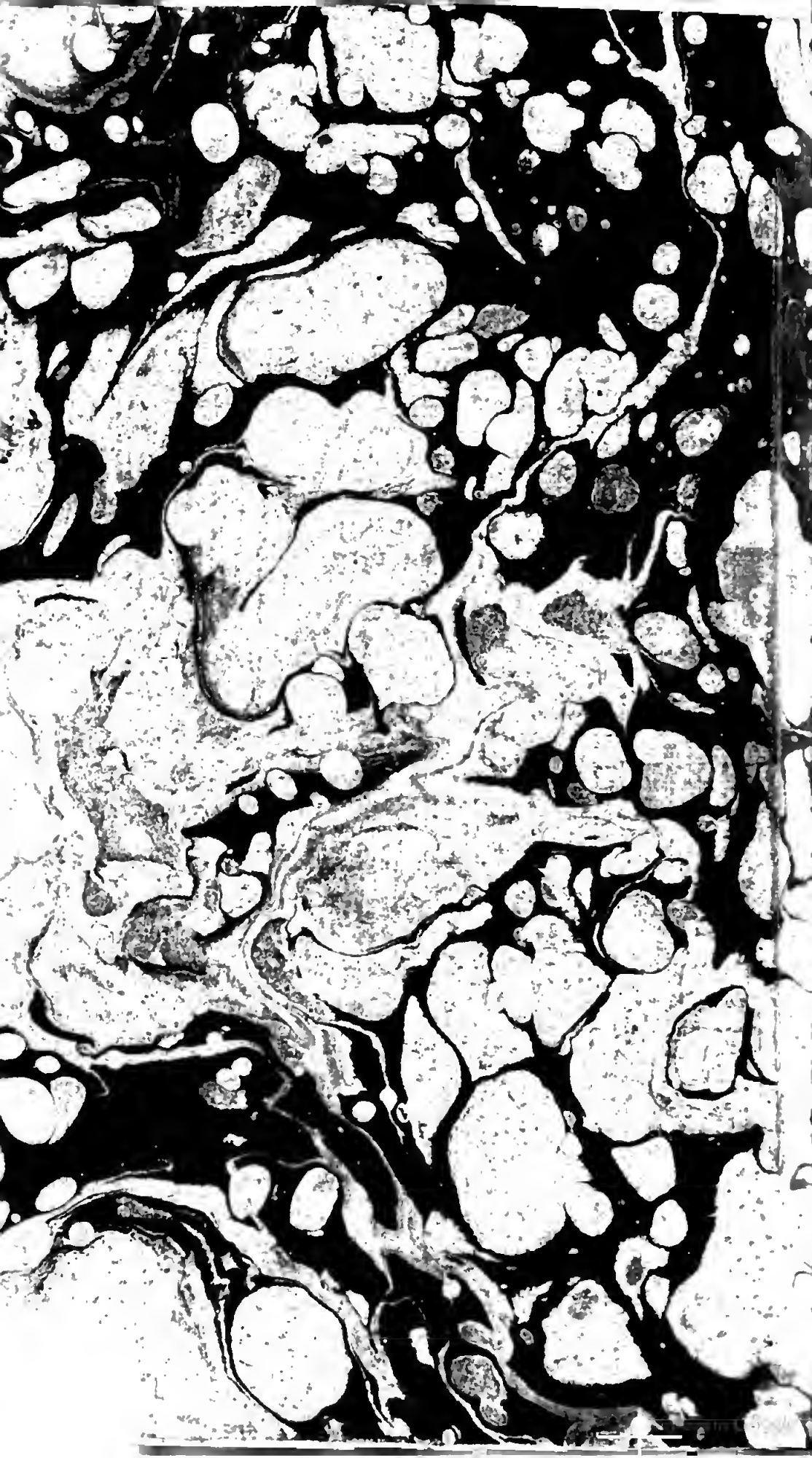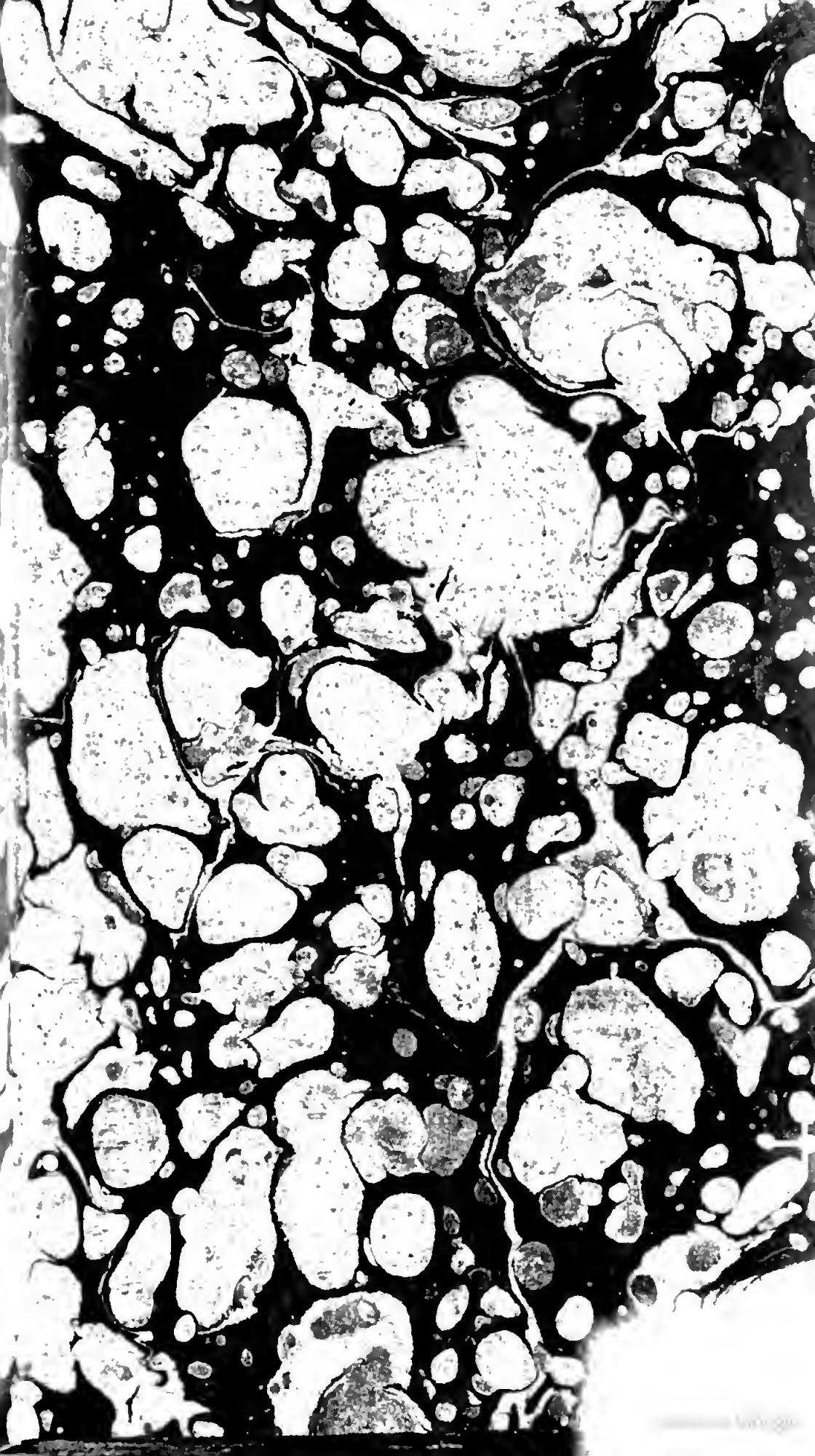
ING 2017182